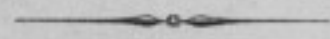


60,033

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.



1854 1855.



BIBLIOTHEQUE CENTRALE NATIONALE
IMPRIMERIE C. DURAND-BELLE, PLACE DU CHATEAU, 10.

1855.

Per. 8°
10199



TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

LETTRES.

Compte-Rendu des travaux de l'Académie, pendant l'année 1853-1854, par M. NICOT, <i>Secrétaire perpétuel</i>	Page 5
Mémoire de M. PÉLER sur les Enseignes militaires des Romains.....	19
Relation d'une Course aux Eaux Thermales de la Martinique, par M. le conseiller MAURIN.....	33
Essai historique sur Saint-Simon et son époque, par M. de DAUNANT, aîné.....	53
Éloge historique de Barbé-Marbois, par M. NICOT.....	106
Rapport de M. Germer DURAND, sur les opuscules du docteur Tilésius.....	145
Épître à M. Théophile Gauthier, par M. Isidore BRUN..	159
Fable de M. Ch. REY.....	163
Autre Fable du même.....	164
Épître à M. Mistral, poète provençal, par M. Jules CANONGE.....	165
Télémaque au Colysée, par M. BOUSQUET.....	168

SCIENCES.

Mémoire sur les Racines des Equations du troisième degré, par M. OLLIVE-MEINADIER.....	171
Observations Georgico-Météorologiques, par M. Ch. d'HOMBRES.....	183
Extrait de l'Itinéraire des Voyageurs Naturalistes dans les Cévennes, par M. le baron d'HOMBRES-FIRMAS....	190
Observations de M. le Docteur Philippe de CASTELNAU sur l'épidémie cholérique de 1854.....	198

DEUXIÈME PARTIE.

LETTRES.

Compte-rendu des travaux de l'année 1854-1855, par M. NICOR, <i>Secrétaire perpétuel</i>	205
Mémoire de M. PELET sur de nouvelles fouilles autour du Nymphée.....	219
Dissertation sur les anciens aqueducs de Rome décrits par Frontin, par M. JOUVIN.....	252
Étude sur Bernard Palissy, par M. Jules SALLES.....	286
Dissertation littéraire et morale de M. ISIDORE BRUN....	348
Rapport de M. BOISSIER.....	383
Une visite à la campagne de M. Roux-Carbonnel, par M. J. REBOUL.....	391
Fragment d'une traduction de Lucrèce, par M. E. TEULON.....	393
Satire à Boileau-Despréaux, par M. ISIDORE BRUN.....	396
Le Rocher, par M. BOUSQUET.....	403

SCIENCES.

Résolution générale des équations algébriques, par M. OLLIVE-MEYNADIER.....	405
Observations magnétiques faites à Nîmes, par M. PLA- GNIOL.....	425
Note sur l'abaissement extraordinaire de la température à Nîmes, en janvier 1855, par M. PLAGNIOL.....	447
Observations météorologiques faites en 1855, à Saint- Hippolyte-de-Caton (Gard), par M. Ch. D'HOMBRES fils.	449
Tableau nominatif des membres de l'Académie du Gard.	455

COMPTE - RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD,

EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL-GÉNÉRAL & DU CONSEIL MUNICIPAL,

Le 25 Août 1954,

PAR M. NICOT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS ,

Au moment de vous entretenir des travaux de l'Académie du Gard, qui, cette année, ont été si sensiblement ralentis, je me demandais s'il en était de l'activité humaine comme de la fécondité de la terre, et des produits de l'intelligence comme de ceux du sol. Serait-il vrai que les Académies ont des années d'abondance et de disette, et que pour elles aussi il y a des époques de stérilité?

Vous le comprenez sans peine : j'ai éloigné cette pensée fataliste, et tout en me faisant un devoir de commencer par un aveu sans déguisement, qu'il eût été peu séant de cacher dans les plis de la périphrase,

j'ai espéré pouvoir vous présenter encore des efforts louables, vous offrir plus d'un éclair de talent et de bonne volonté ; j'ai cru pouvoir dire, après un premier trait accusateur, que vous pouvez revenir à l'espérance comme nous saurons revenir au travail.

Contradiction singulière pourtant, heureuse incon séquence à remarquer ! En même temps qu'absorbés par des fonctions publiques, ou que distraits des intérêts intellectuels, par les soins divers d'une époque, où si l'agitation n'est plus heureusement dans les faits, de graves préoccupations agricoles et sanitaires sont dans les esprits ; en même temps que les membres de notre Compagnie donnaient peu d'ouvrages et que les tributs académiques étaient surtout fort rares, jamais l'assiduité aux séances n'avait été plus grande, plus exemplaire ; jamais tant de membres n'avaient donné, par des présences constantes, le témoignage du prix qu'ils attachaient à nos réunions ; on venait avec empressement échanger quelques pensées calmes et fraternelles ; on venait entendre, sous les regards d'une présidence intelligente et amie (1), les rapports commandés à MM. Liotard, de Castelnau, Alphonse Dumas, Rivoire et Nicot, par d'impérieuses nécessités académiques, comme on serait venu écouter de savantes analyses, ou communiquer des mémoires importants.

Puis, il faut ajouter que si le travail, chez la plupart des membres, n'a point eu un mouvement bien rapide, quelques-uns se sont énergiquement évertués, et que toutes les lectures ont été empreintes d'un caractère marqué de gravité morale ; de telle sorte qu'on pourrait dire, si le mot d'un homme célèbre n'avait

(1) M. le docteur Fontaines.

été trop répété , qu'ici , du moins , la *qualité* dédommage.

Mais quel est donc l'intérêt qui appelait , qui réunissait ainsi nos confrères ? Quel motif si puissant les arrachait aux ardeurs affairées de nos temps et aux douceurs du foyer domestique ? C'est que chacun d'eux obéissait confusément à l'idée que nous avons aujourd'hui un rôle honorable à remplir. C'est que notre lot n'est pas de nous étendre doucement sur le chevet de l'indolence ou de l'inactive rêverie , mais à venir mettre au jour , mettre en commun nos vues pratiques et nos labeurs , à mettre aussi notre bonne volonté au service de la justice et de la raison , et de tous les principes sur lesquels la Providence a assis les Sociétés.

Voilà , Messieurs , l'attrait qui a peuplé nos séances ; voilà ce qui nous a valu tant de relations nouvelles , tant d'envois , tant d'hommages , entre lesquels nous avons distingué ceux de M. F^d Béchard , sur le paupérisme ; Colson , sur les médailles du Roussillon , et de St-Ferréol , sur le canal de Marseille ; voilà ce qui a amené , avec les lointaines affiliations de MM. Massone , de Gênes , et général de Chabaud-Latour , quelques acquisitions précieuses , disons mieux , des adoptions dès longtemps indiquées. Citer M. Gaston Boissier , assis dans une chaire depuis si longtemps illustrée ; M. Ollive Meinadier , dont les mémoires mathématiques ont été remarqués à l'Institut ; nommer le docteur Bousquet , en qui le talent le dispute à l'amour du bien et de la cité , c'est dire assez que nos rangs se sont enrichis et fortifiés précisément parce qu'ils apparaissaient comme un centre d'action où se rassemblent , se concentrent et s'élaborent tous les élé-

ments épars des sciences et des lettres , où tous aiment du moins à cultiver les arts de l'esprit et à rendre universelles et facilement saisissables les notions du bien , du juste et du vrai.

Ce but suprême d'utilité morale a été recherché surtout , a été atteint par un de nos confrères , qui a toujours consacré ses veilles à des choses nobles et grandes , et qui nous a montré que le burin de l'histoire est bien placé dans la main de la justice.

M. de Daunant aîné , à propos d'une œuvre ingénieuse et savante de M. Gaston Boissier sur les mémoires de St-Simon , ce Tacite de la France causeuse , cet inexorable conteur qui s'élevait par l'esprit aux grandes choses et descendait aux petites par les acrimonies du cœur , M. de Daunant a voulu juger , à son tour , le grand siècle. Vous le savez , Messieurs : le génie de Louis XIV a été nié ou méconnu par un grand nombre de publicistes : St-Simon , Lemontey , et de nos jours un écrivain , que je ne voudrais pas aller contrister dans son exil par la flagellation de ma critique , et tant d'autres auteurs ont élevé bien des incertitudes et des doutes sur les qualités et la valeur du monarque superbe et absolu.

Faisant la part , je dirai presque , le départ , de son règne , M. de Daunant a distingué deux périodes et a comme marqué deux zones : celle d'un mouvement glorieux et ascensionnel , celle de la décadence. Dans celle-ci , il note et déplore des défaites sanglantes , des mesures acerbes , qui furent au moins inutiles comme toutes les rigueurs ; il retrace l'infortune de la France qui , déchu de son rang , n'exerçait plus qu'une influence contestée , qui n'avait plus d'autre domination que celle de ses écrivains , à qui il ne

restait plus, après les souvenirs de Rocroy, Lens, la Marsaille, que les tragédies de Racine et les sermons de Bossuet. Mais, d'autre part, avec quelle satisfaction patriotique notre éminent confrère retrace ces belles années où la royauté s'agrandit par les victoires, se régularise par d'admirables réglemens d'administration, s'embellit même de ce vernis d'élégance, dernier reflet de la chevalerie; avec quelle impartialité judicieuse et recueillie il signale le sens droit, la science du gouvernement du grand roi, le haut sentiment d'honneur et de majesté souveraine, ce caractère loyal, élevé, indélébile, et cette sérénité dans le malheur, qui commandèrent le respect de l'Europe, et ont mérité et mériteront l'admiration de la postérité!

Engagé dans les mêmes voies de notre histoire, M. Eyssette, mu encore par son dévouement à la cité, a saisi, dans des contours brillants et compréhensifs, l'ensemble de nos origines municipales, depuis les édiles romains jusqu'à l'échevin du XIII^{me} siècle.

Suivant de loin, de bien loin, ces traces lumineuses, le Secrétaire de l'Académie a aussi essayé de décrire, non point des époques entières,

Non ea vis animo nec tanta superbia victis.

mais il a esquissé seulement le portrait de quelques hommes qui ont honoré le nom français. En premier lieu, il a crayonné la vie et apprécié l'influence d'un ministre habile, de Turgot; et, persuadé ensuite que, dans nos temps de passions politiques, il serait utile de saisir une grande figure, une sommité gouvernementale, de juger ses actes, de la suivre, de la poursuivre pas à pas dans les sentiers divers et les phases multiples de la vie publique, il a choisi Barbé-Marbois,

cet homme d'Etat dont l'existence large et tourmentée commence à l'exil de Sinamary et finit dans l'exercice des grandes magistratures ; et je suis contraint d'ajouter que ce choix a été approuvé et sanctionné même par le suffrage d'une Académie justement renommée , celle de Metz.

C'est aussi comme témoignage de bonne volonté que le même membre a soumis au jugement de l'Académie un mémoire sur l'influence des sciences et des lettres , dans l'éducation intellectuelle et morale de la jeunesse , en s'efforçant de déterminer en quelle proportion , et , s'il est permis de s'exprimer ainsi , à quelle dose les mathématiques et les langues anciennes ou modernes devaient entrer dans le plan d'études des générations nouvelles.

Le même devoir qui m'est imposé d'être complet , sous peine d'infidélité , ce même devoir m'oblige aussi à mentionner des considérations morales sur la Corse , et d'autres sur la marine , dont un ministre indulgent , M. Ducos , a bien voulu remercier le secrétaire de l'Académie.

Dans ce domaine des lettres sérieuses , j'ai à placer encore une dissertation sur l'existence de Dieu , où M. Rodier de Labruguière a traité , au point de vue historique , cette question importante , autrefois proposée par l'Académie des sciences morales et politiques , cette question qui intéresse tout le genre humain et contient le secret de notre destinée. M. de Labruguière n'a pas voulu , comme Clarke , Fénelon , Abadie , Bossuet ou Pascal , employer les arguments moraux ou philosophiques , il a seulement entrepris de raconter , en suivant l'idée de Dieu depuis la formation première jusqu'à son perfectionnement.

L'Académie a prêté une oreille attentive à M. Rodier de Labruguière, précisément parce qu'il s'agissait implicitement de croyances religieuses, et parce que, parmi nous, l'expression libre, sincère et discrète est assurée de se faire place et jour.

Quelques œuvres graves aussi, mais exclusivement littéraires, nous ont été communiquées. D'abord, une étude de M. Boissier, sur Plaute, dans laquelle brille une observation sûre et fine, et ce style simple et vif qui est le caractère du genre et le privilège de l'auteur; secondement, des réflexions de M. Germer Durand, qui, sous l'impulsion d'un instinct moral vigoureux, et sous la discipline d'un goût pur et sévère, a entrepris, à propos d'un livre envoyé de Munich, de caractériser le double génie de la littérature allemande: l'un, produit lent de l'étude, conduisant dans les champs vastes et parfois désolés du naturalisme matérialisé; l'autre, œuvre spontanée de l'imagination, ouvrant le monde idéal, et en faisant descendre de mélodieuses ballades et de naïves légendes.

3° Une description des établissements thermaux de la Martinique, où M. Maurin nous a rappelé, par la forme brillante comme par les lieux, ses curieuses études de l'an dernier, sur la Guyanne française.

4° Nous avons eu un essai aussi agréable qu'instructif, sur la peinture actuelle et les destinées de l'art, par M. Jules Salles, qui a aussi heureusement détaché de son album de touriste quelques pages, où il nous a fait connaître, avec les bains si injustement ignorés de Contrexeville, les paysages tantôt grandioses et mélancoliques, tantôt rians et gracieux de la chaîne des Vosges, opposant habilement à la vie étouffée de nos cités l'air libre et frais des montagnes, et cela avec

un charme de persuasion qui ressemblait à la séduction.

A côté de ces deux œuvres d'art a pu figurer, sans péril, une dissertation sur la versification, due à M. Isidore Brun, qui a su dès longtemps, comme son homonyme M. Eugène Brun, rehausser les dons de l'intelligence par la pureté de l'inspiration.

Ce mot et ce confrère me conduisent comme par la main à la poésie.

Vous m'avez ici devancé, Messieurs, et déjà vous apercevez un vide qui n'a pas besoin de vous être signalé.

A l'exception des beaux vers de M. Teulon et des touchants poèmes de M. Bousquet, que vous allez entendre l'un et l'autre ; à l'exception d'une élégie méditative et pénétrante de M. Jules Canonge, et de quelques fables de M. Charles Rey, dont la verve abondante ne s'est point desséchée et ternie au souffle des ans, nous n'avons pas à signaler d'œuvre bien saillante. C'est que le favori de l'inspiration (1) n'était pas parmi nous,

Tityrus hinc aberat.

il a été forcé de s'éloigner, non point pour aller conquérir une toison d'or, comme l'argonaute de la fable, mais comme le croisé des anciens jours, qui voulait reprendre ou visiter un glorieux sépulcre, il est allé, lui aussi, retremper, au contact de la Rome chrétienne, des forces qui bientôt s'exerceront encore dans ces régions sereines de la poésie, où l'ombre ne s'est faite un instant que pour rendre plus splendides les futures irradiations.

(1) M. J. Reboul.

Forcés de nous consoler de cette séparation et de dire avec tristesse, comme on l'a dit des dieux payens : *les poètes s'en vont*, nous avons cherché dans d'autres domaines à occuper notre activité.

Les sciences ont naturellement profité de ce repos de la muse.

Dans les sciences médicales, M. de Castelneau nous a lu un mémoire étendu sur la folie affective, où, entr'autres recherches consciencieuses de l'auteur sur l'origine et les moyens curatifs, l'Académie a remarqué une discussion approfondie de cette question de savoir jusqu'à quel degré l'altération des facultés peut être invoquée pour expliquer et innocenter les actions humaines.

Dans les sciences économiques, M. de Lafarelle a continué son œuvre savante et a donné, nouvel Audi-ganne, des renseignements précis et substantiels sur la production de la soie.

Dans les arts céramiques, M. Hedde, armé de la spécialité et de la variété de ses connaissances, a jugé et nous a fait apprécier une industrie naissante à Nîmes, la peinture sur porcelaine.

Dans le domaine des sciences politiques, nous avons entendu des considérations sur l'Algérie que M. Walsin Esthérazy nous a laissées comme le noble adieu de son savoir et de son amitié.

Enfin, M. Roux-Ferrand, se mêlant de loin à nos travaux, nous a envoyé un piquant dialogue sur l'échelle des êtres et l'anthropologie.

Mais celui qui, cette année, a le plus éclairé notre modeste horizon scientifique, est, sans contredit, M. Ollive Meinadier. Il nous a donné un mémoire de haute analyse, ayant pour objet la détermination des

conditions de rationalité des racines des équations du troisième degré, et l'Académie des sciences a ratifié par ses éloges ceux que déjà quelques-uns de ses confrères lui avaient spontanément accordés.

Voué comme lui aux études positives, M. d'Hombres-Firmas, vrai Nestor de l'Académie, qui a vu, comme le roi de Pylos, toujours zélé, toujours debout, naître, grandir et tomber tant de problèmes et de gloires académiques, M. d'Hombres nous a utilement entretenus de la perforation des feuilles de mûriers et de citronniers, d'ossements fossiles trouvés à Saint-Martin-d'Arènes, près d'Alais, et M. d'Hombres fils, de faits météorologiques et d'observations éminemment propres à éclairer l'agriculture, cette science si utile, si attrayante, cet instrument si actif de richesse et de félicité.

Oui, Messieurs : s'il m'était permis d'interrompre ma revue rapide et d'élargir un cadre étroitement limité, je ferais volontiers remarquer qu'elle est le premier des arts humains, qu'elle en est le plus important et le plus sûr. Soumise à des lois qui ne changent pas, elle n'est point sujette, comme la mobile industrie, aux retours soudains et imprévus. Plus juste, elle répond aux soins de l'homme par les bienfaits, et souvent le console de l'instabilité des choses humaines et des mécomptes les plus amers, en le plaçant en présence de cette nature immuable et féconde que rien ne peut épuiser ni altérer. Patient, l'agriculture apprend à attendre. Simple et pure, elle aide à mépriser tout ce qui n'est pas vrai et simple comme elle ; elle ennoblit le cœur, elle charme le regard en offrant, au lieu de la contorsion du bateleur des cités, le tranquille mouvement du laboureur guidant le soc ; au lieu du salut du

parasite, l'hommage cordial du bouvier ; au lieu de la haridelle fatiguée , les croupes luisantes et les molles toisons ; au lieu de l'eau fangeuse des carrefours, l'onde limpide de la cascade ; au lieu des vellécités de l'ambition vulgaire, l'acceptation calme d'une douce et libre destinée ; et, comme s'il fallait aussi , après avoir satisfait et épuré l'ame , agrandir encore l'intelligence, l'agriculture va lier ses procédés à tous les arts , à toutes les sciences , et par son étroite union avec la physique , la chimie, la mécanique, la comptabilité, elle appelle à son aide toutes les méditations du savoir et tous les efforts de la pensée.

Cette science, dont je n'avais pas besoin de montrer si complaisamment l'importance , nul ne l'a plus servie que le confrère qu'il est aujourd'hui superflu de nommer. Entre les publications éditées par M. de Labaume, nous avons distingué celle qui traite des avantages de la résidence des propriétaires dans leurs domaines, et des maux de l'absentéisme, cette plaie des anciens temps et des temps nouveaux, cette plaie que signalait déjà, avec sa puissante raison, le chancelier de l'Hôpital, quand il disait : *un enfant ne sourit pas à son père qu'il n'a jamais vu, ni la terre à son maître qu'elle ne connaît pas*. Ce discours n'est pas seulement une œuvre où se réfléchit le travail d'un esprit toujours si rayonnant, mais où apparaissent, ce qui est bien préférable, les sentiments dévoués au bien de notre pays.

Mais j'ai hâte d'arriver à la partie la plus importante de nos travaux, aux nombreux et intéressants tributs de nos archéologues.

Or, vous savez, Messieurs, ce qu'est un archéologue : il aime les ruines, il adore la colonne tronquée,

la frise outragée, la médaille fruste, l'armure rouillée; il parcourt les musées, il consulte les archives, compulse les chartes, déchiffre les textes; il prend des empreintes, déroule des papyrus, monte sur les entablements, descend dans les cryptes; il fouille le flanc de la montagne, le talus du chemin, le sable des rivières; il a son *ἐπιγραφή*, comme le géomètre de la Sicile; il touche à tout, il saisit tout; quand il regarde, il pénètre, il perfore; quand il explique, il semble que, comme le poète, il se laisse aller à l'inspiration, et comme lui il s'émeut, il tressaille. Doué de cette intelligence élevée et clairvoyante qui, s'appliquant à l'avenir, avait fait créer le beau mot de *Vates*, il va, lui, conquérir le passé, il y trouve, il y reconstitue les hommes des temps primitifs; il fait renaître, il fait sortir de terre et miroiter à nos yeux ces temples et ces palais des peuples antiques, séparés de nous par l'espace de tant d'années.

En traçant ainsi l'esquisse de l'antiquaire, j'étais placé sous l'image de trois de nos confrères qui nous ont donné des travaux variés et utiles: l'un, M. Simon Durant, voulant encore montrer son activité féconde après tant de laborieuses années qui n'ont été qu'une paisible évolution d'art et de science, M. Durant nous a donné un volume où sont rassemblées nos antiquités, avec des notices attachantes et des dessins habiles, où le voyageur et l'artiste pourront trouver de quoi guider leurs pérégrinations et leurs études.

Le second, M. Pelet, dans son ardeur infatigable de recherches, nous a lu un grand nombre de mémoires et d'observations sur les enseignes militaires des Romains, sur des tombeaux, sur des pierres militaires, des autels votifs, et il a profondément

étudié les fouilles si heureusement encouragées par les allocations du département et de la cité.

M. Jules Teissier a aussi jeté un regard attentif sur ces mêmes fouilles.

L'un et l'autre, armés de ces pierres brisées, de ces fragments d'édifices, ont reconstruit, l'un, des thermes; l'autre, un théâtre.

Malgré la similitude et l'heureuse et habituelle fraternité de leurs efforts, un dissentiment a éclaté sur la destination primordiale de ces ruines. Est-ce là une piscine, comme le veulent Ménéard et M. Pelet? Est-ce, comme l'assure M. Teissier, un reste de théâtre, un odéon? Comment le déciderions-nous, quand de tels explorateurs sont divisés? Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'une telle différence d'opinion nous a été particulièrement précieuse. Dans ce tournoi d'érudits, nous avons vu bien moins l'incertitude de la science que la bonne foi des investigateurs, et quels investigateurs, Messieurs! est-ce se montrer trop ami que de dire que rarement on a mis plus de sagacité, de dévouement à nous guider dans les mystères de l'antiquité, j'allais dire, dans les déserts de l'intelligence.

Tel est Messieurs, l'exposé sommaire de nos efforts de l'année; tels sont nos états de services. Si vous avez aperçu des lacunes et cherché vainement quelques noms prononcés l'an dernier, nous pouvons affirmer que nous avons des promesses, et nous n'avons besoin que de citer un savant travail terminé, il y a peu de jours, par M. Plagniol, sur les phénomènes du magnétisme terrestre à Nîmes, et la *Flore du Gard*, que prépare si laborieusement et si utilement M. de Poujols, pour montrer que l'Académie ne sera pas infidèle à la mission de progrès qui lui est dévolue.

Cette place que lui ont marquée les Fléchier, les Ménard, les Séguier, les Alexandre Vincens, cette place qu'ils nous conquièrent si large dans le monde des intelligences, nous essaierons de la mériter ou de la défendre du moins, en nous appliquant à ramener les esprits vers les études littéraires et scientifiques; à élever vers les glorieuses images du beau les regards de la foule trop souvent abaissés vers la science du calcul ou le culte du succès.

Sans doute, Messieurs, l'Académie du Gard n'est point destinée, comme celle à laquelle elle se rattache glorieusement, à fixer la langue, à fonder la critique, et à poser, d'après les principes du goût, les règles de chaque genre, ou à venir en aide au génie qui s'égaré. Cette tâche magistrale est bien au dessus de celle que lui ont léguée d'illustres prédécesseurs. Tout ce que nous ambitionnons c'est d'être, par nos publications hebdomadaires, utiles au pays; c'est, non pas d'alimenter une curiosité frivole, mais de vulgariser les idées généreuses en même temps que les doctrines saines, conservatrices, et même réparatrices.

Nous ne l'ignorons pas, Messieurs: si la littérature est l'expression de la société, il est bien plus vrai encore de dire que les lettres exercent une véritable puissance sociale. Toute tendance bonne ou mauvaise de leur part se refléchit dans les ames et y amène une sorte de réalité sociale conforme à la production littéraire. C'est parce qu'elle est imbue de ces principes, animée de ces sentiments, que l'Académie du Gard ose dire, et même répéter, qu'elle ne sera point un ornement littéraire, mais une utilité réelle; non point, un simple legs du passé, une superfétation éphémère, mais une manifestation constante de la vie studieuse

et collective , un foyer , je ne dis pas , de vives lumières , mais de lueurs sereines , projetant quelques rayons amis sur les arts , la science et les mœurs de nos contrées.

A voir aujourd'hui l'empressement des élus du département , elle espère qu'on la regardera toujours comme l'écho de la pensée locale et comme une institution salubre , et qu'avec les sympathies du public séricieux , elle sera toujours en pleine possession du suffrage des dépositaires de l'autorité. Ils n'oublieront pas , nous aimons à nous en flatter , la belle parole d'un grand homme : « Le pouvoir de la science fait aujourd'hui partie de la science du pouvoir. »

ARCHÉOLOGIE.

DES

ENSEIGNES MILITAIRES

CHEZ LES ROMAINS ,

Par M. AUGUSTE PELET.

Il résulte , des documents transmis par les anciens auteurs , que les enseignes militaires remontent à une haute antiquité ; d'après Diodore de Sicile (1) , les Egyptiens portaient au bout d'une lance des figures

(1) Diodore , l. 1 , pag. 77.

d'animaux , pour rallier leurs soldats ; il ajoute que des victoires ayant été obtenues sous ces étendards , le peuple ne douta point qu'il n'en fût redevable à ces animaux , et leur rendit un culte.

Pour rallier les Grecs qui fuyaient vers leurs vaisseaux , Agamemnon éleva un morceau d'étoffe pourpre au bout d'une lance (1). Dans les temps postérieurs , les Grecs firent usage d'enseignes ornées de symboles. Minerve , la chouette et l'olivier distinguaient celles des Athéniens ; Pégase , celles de Corinthe ; la lettre M , celles des Messéniens ; le A se voyait sur celles de Lacédémone , etc. , etc.

Les Romains n'eurent d'abord pour enseignes qu'une poignée de foin attachée au bout d'un bâton (2) ; c'est de là que vient le nom de *manipule* qu'on donnait à un corps d'infanterie qui formait , dans le principe , la dixième partie de la légion , composée , plus tard , de trente manipules de deux cents hommes chacun. A cette dernière époque la légion se composait de dix cohortes , chaque cohorte de trois manipules , et le manipule de deux centuries ; d'où l'on voit que les légions se composaient de six mille soldats. Cette nouvelle division fit multiplier les enseignes , et pour les diversifier , on prit pour symbole des animaux , des aigles , des sangliers , des chevaux , une louve ou des

(1) Homère : Illiade.

(2) *Non illi cælo labentia signa movebant,
Sed sua, quæ magnum perdere crimen erat.
Illa quidem fæno, sed erat reverentia fæno,
Quantum nunc aquilas cernis habere tuas;
Pertica suspensos portabat longa maniplos:
Unde manipularis nomina miles habet.*

Ovid. , fast 3—112.

êtres fantastiques , des dragons , des griffons , le minotaure , etc.

Mais , l'an 649 de Rome , Marius étant consul pour la seconde fois , ne conserva que l'aigle pour symbole de la légion (1) , laissant les autres aux cohortes et aux manipules. Le centurion chargé de porter l'aigle de la légion était désigné par le nom d'*Aquilifer*.

On croit que les manipules conservèrent pour enseigne les anciens symboles représentant des animaux divers et des êtres fantastiques , et qu'on doit attribuer aux cohortes ces enseignes surchargées d'ornements et de médaillons divers clypei qu'on voit en si grande quantité sur les colonnes Trajane et Antonine ; tous ces ornements rendaient l'enseigne très-lourde ; de là vient que celui qui la portait devait être très-fort. Caracalla , qui affectait de vivre dans l'intimité avec ses soldats , portait quelquefois de très-pesantes enseignes (2).

À l'aigle , ainsi qu'au bouclier de chaque légion , était joint le symbole qui faisait distinguer ce corps militaire ; la foudre pour la légion *Fulminatrix* et pour la *Jovienne* , la massue pour l'*Herculéenne* , etc. , etc. (3).

« Ces ornements étaient analogues à des faits glorieux pour la cohorte , ou à des événements particuliers à la légion entière. On y remarque des couronnes , de très-petits boucliers en médaillons ,

(1) Pline , lib. 10 , cap. 4.

(2) Herodian , lib. 4 , cap. 12.

(3) *Herculeam suos Alcides , Joviamque cohortem
Rex ducit superum.....
Nervius insequitur , meritusque vocabula felix ,
Dictaque ab Augusto legio , nomenque probantes
Invicti , clypeoque animosi teste leones.*

(Claudien de bello Gildonico , vers 418.)

» présentant le portrait des empereurs ; des crénaux ,
» des tours , des becs de navires , trophées des villes
» et des vaisseaux pris ou détruits , etc. Celui des or-
» nements qui frappe le plus est une main droite qui
» a tous les doigts étendus. C'était un symbole de la
» concorde qui régnait entre divers corps militaires (1).
» C'était aussi un dévouement des troupes à leurs chefs ,
» dévouement qu'elles annonçaient ordinairement au
» chef qui les avait haranguées en élevant la main
» droite ouverte (2). »

Plus tard les troupes romaines introduisirent dans les cohortes les enseignes des barbares qu'on voit figurer dans les bas-reliefs ; *Draco*, le dragon dont la tête était en métal et le corps en étoffes de lin ou de soie pourpre ; le vent qui s'engouffrait dans la gueule béante , agitait la langue et enflait le corps , ce qui les faisait ressembler à de véritables dragons ; le *Vexillum* était une étoffe découpée en flamme et fixée au bout d'une pique ; enfin les *Pinnæ*, qui étaient les aigrettes de plumes de diverses couleurs pour servir de point de ralliement.

Sous Constantin , le *Vexillum* devint l'enseigne principale des armées romaines , lorsque cet empereur y eut inscrit le monogramme du Christ ; seulement , au lieu d'être découpé en flamme , il eut une forme carrée , et la traverse à laquelle elle était attachée à la pique qui la portait , forma la croix des chrétiens (3) ; cette

(1) Tacite , hist. , lib. 2 , cap. 8.

(2) Encycl. Meth. , pag. 38.

(3) *Siphara illa vexillorum et Cantabrorum , stolæ crucum sunt* (Tertul. Apologet. , cap. 16).

« Les draperies des *Vexilla* et des *Cantabra* recouvrent les croix. »

enseigne fut appelée *Labarum*, à l'époque du bas-empire.

Ce court résumé de tout ce qui a été dit par les anciens auteurs sur les enseignes militaires des Romains, se trouve parfaitement confirmé par les bas-reliefs que l'on voit sur un grand nombre de monuments, principalement à Rome, sur l'arc de Septime et sur les colonnes Trajane et Antonine; tous ces divers signes de ralliement y sont maintes fois répétés, et la forme de chacun d'eux nous est parfaitement connue. D'après Florus(1), l'aigle des légions était en or ou en argent, « de la grosseur d'un petit pigeon; aussi vit-on, dit » cet auteur, à la défaite de Varus, un porte-enseigne » s'enfoncer dans un marais, tenant l'aigle cachée sous » son baudrier: » *intra baltei sui latebras*; mais aucun historien ne nous dit, et les bas-reliefs sont muets à cet égard, quelle était la matière de ces *clypei* qui, superposés jusqu'au nombre de six et disposés en pyramide par la diminution graduée de leur diamètre, formaient, en quelque sorte, la hampe de l'enseigne depuis la tête de l'*aquilifer* jusqu'au-dessous de l'aigle placé à son extrémité. Les bas-reliefs que portent ces petits boucliers et la pesanteur de l'enseigne ont fait supposer, toutefois, que ces décorations devaient être en bronze ou en marbre.

Au commencement du XIX^e siècle on découvrit, sur la montagne de Fourvière, à Lyon, un disque en marbre entouré d'un cadre en ardoise; son épaisseur est de deux centimètres, et son diamètre de vingt-cinq; sur l'une de ses faces on voit la tête de Titus entourée de la légende M· T· C· VESP· AVG· P· M· TR· P· R· P·

(1) Florus, 4, 12, 38.

COS VIII. *Imperator Titus Cæsar Vespasianus Augustus*, *Pontifex Mâximus*, *Tribunitia Potestate*, *Pater Patriæ*, *consul oct.* L'autre côté est parfaitement uni, ce qui lui donne tout le caractère d'un simple médaillon représentant l'image de Titus. Cependant M. Grivaud de La Vincelle, qui donne la description de ce monument (1), n'a point hésité à le considérer comme une enseigne militaire de l'époque de ce prince.

Une vingtaine d'années avant cette découverte, on avait trouvé, à Nîmes, un médaillon absolument semblable à celui de Lyon, tant par la matière que par les dimensions; il fut recueilli par notre antiquaire Séguier, et légué plus tard au Musée, où l'on peut le voir aujourd'hui sous le n° 49, dans l'armoire de droite en entrant.

Ce monument, dont nous ne sachions pas qu'il ait été question jusqu'à ce moment, nous semble réunir, bien mieux que le médaillon de Lyon, tout le caractère des *clypei* qu'on remarque sur les enseignes romaines; il porte des bas-reliefs sur ses deux faces, et aux extrémités de son diamètre vertical, deux pivots qui, tout en le retenant dans son cadre, ne l'empêchaient pas de tourner sur son axe de manière à laisser voir, d'un même côté, l'un ou l'autre de ses bas-reliefs.

Sur l'une des faces de ce médaillon, on remarque, adossées contre un tronc d'arbre, deux têtes dont l'expression ne saurait être douteuse; celle de droite représente un vieillard vigoureux, tous ses traits annoncent l'indignation et le mépris; l'autre nous offre

(1) *Recueil des Monuments antiques découverts dans l'ancienne Gaule*, pag. 61.

un jeune homme , peut-être son fils , avec tous les caractères de la douleur et de l'effroi ; au bas de ces deux figures , on voit un bouclier et une palissade renversée.

Cette allégorie ne présente point d'équivoque , elle se retrouve sur tous les monuments triomphaux des Romains pour indiquer des captifs , et par conséquent la victoire de ceux en l'honneur desquels ces monuments avaient été élevés.

Le bas-relief opposé se compose d'une seule tête dont la figure exprime le calme et la satisfaction , bien qu'elle paraisse établie sur des ruines ; elle est coiffée d'un *theristrion* , pièce d'étoffe dont les femmes grecques se servaient pour se couvrir la tête ou les épaules , afin de se défendre de l'ardeur du soleil pendant l'été(1) ; il ne se trouve aucun autre attribut dans le champ de ce médaillon.

Sur des données aussi peu explicites , il serait difficile de déterminer quelle est la signification symbolique que le sculpteur a voulu attribuer à cette figure ; aussi , n'est-ce que comme conjecture que nous proposons d'y voir la personnification de la légion à laquelle appartenait cet étendard , ou peut-être une image qui rappelle , par sa coiffure , le pays où cette légion fut créée.

Nous devons faire remarquer ici que chaque légion avait un nom particulier qu'elle prenait , ou de l'empereur qui l'avait formée : *Augusta Claudia* , *Trajana* , etc. ,

(1) Cette espèce de coiffure est fort rare sur les têtes antiques , on ne la trouve que sur une pierre gravée de la galerie de Florence (1—27—6) ; à cause de cette rareté , elle a été reproduite par Mongèz , sur la planche 140 . fig. 3 de l'*Encyclopédie Meth.*

ou des dieux pour lesquels les princes avaient une dévotion particulière : *Minerva*, *Joviana*, *Apollina*, etc., ou des provinces conquises : *Scythica*, *Parthica Gallica*, etc., ou de quelque événement remarquable : *adjutrix*, *victrix*, *fulminatrix*, ou enfin des lieux où elle avait été formée : *Italica*, *Fretensis*, etc.

Nous avons déjà dit, d'après Claudien, que la douzième légion, dite *fulminatrix*, était distinguée par un foudre sur son enseigne, comme l'*Herculénne* par une massue ; par une induction toute naturelle, ne doit-on pas supposer que le *clypeus* que nous venons de décrire, sur lequel nous trouvons les emblèmes non équivoques de la victoire, a dû appartenir à la sixième légion, surnommée la victorieuse, *Victrix* ? lorsqu'on saura, surtout, que cette conjecture se trouve corroborée par l'existence, à Nîmes, de deux monuments épigraphiques élevés par nos ancêtres à des tribuns de cette sixième légion *victrix* (1). (Au Musée, sous les nos 41 et 162).

Les auteurs anciens ne nous font connaître, il est vrai, ni l'époque ni les circonstances dans lesquelles cette légion a pu tenir garnison à Nîmes ; mais ils nous apprennent qu'elle fut d'abord employée en Espagne, d'où Galba la ramena ; qu'elle servit ensuite en Allemagne jusqu'au temps d'Hadrien, et qu'enfin elle accompagna ce prince dans la Grande-Bretagne où on lui assigna la ville d'Yorck pour son quartier d'hiver.

Après avoir réglé les affaires d'Angleterre et fait

(1) Il y avait dans l'armée romaine trois VI^e légions ; mais la seconde, surnommée *Ferrata*, eut toujours ses quartiers d'hiver en Syrie ou dans la Judée ; la troisième, surnommée *Firma*, n'est connue que sur un monument d'Avenche (*Mém. de Lyon*, pag. 225).

construire une muraille de trente lieues de long pour séparer les peuples septentrionaux de cette île, de la partie méridionale dont les Romains étaient paisibles possesseurs, Hadrien quitta la Grande-Bretagne, traversa les Gaules et s'arrêta assez longtemps à Nîmes, pour y faire construire, pendant son séjour, une magnifique basilique en faveur de Plotine à qui il était redevable de l'empire (1).

On doit supposer qu'en quittant la Grande-Bretagne pour se rendre à Rome en traversant les Gaules, Hadrien se fit escorter dans sa marche par une partie de ses troupes, et, selon toute probabilité, par la même légion qui l'accompagnait lorsqu'il se rendit en Angleterre; cette opinion nous paraît étayée par les deux monuments *ad honores* élevés à Nîmes à des tribuns de la VI^e légion *victrix*; et si l'on remarque que l'un de ces tribuns était *præfectus fabrùm*, c'est-à-dire chef de la brigade d'ouvriers attachés aux légions (2), on sera tenté de conclure avec nous que ce fut par cette VI^e légion et sous la direction de l'un de ses tribuns, *Sæxtus Adgenius Macrinus præfectus fabrum*, qu'Hadrien fit construire le seul monument de Nîmes dont l'histoire fasse mention. Il est probable également que toutes les fonctions honorables que ces deux tribuns exerçaient dans la colonie et que les marbres transmettent à la postérité, ne leur furent accordées par les habitants de Nîmes et par les décrets des décurions, qu'en témoignage de reconnaissance pour la belle exécution de l'*opus mirabile* dont parle Spartien.

(1) Spartian in Hadri.

(2) *Habet præterea legio fabros, tignarios, structores, carpentarios, ferrarios, pictores, reliquosque artifices, etc.* (Veget. de re mil. II, 11.).

Ajoutons , en terminant , que les caractères de grandeur et d'originalité qui rappellent l'heureuse période de l'art sous Hadrien , se trouvent si bien indiqués sur les deux inscriptions de notre Musée , que déjà depuis longtemps nous les avons classées parmi les monuments épigraphiques du premier ou du second siècle.

Vous apprécierez facilement , Messieurs , tout l'intérêt qui se rattacherait à ce monument , si peu important en apparence , s'il recevait un jour , d'une fouille heureuse , un complément qui vint changer en certitude des conjectures déjà si fécondes en probabilités.

Nous connaîtrions par lui une partie de l'histoire de la VI^e légion , les emblèmes du nom qu'elle portait ; puis si nous démontrions un jour que notre Maison-Carrée est cette œuvre admirable que construisit Hadrien en mémoire de sa bienfaitrice , nous connaîtrions , par l'histoire , le prince qui en fut l'architecte ; par nos monuments épigraphiques , le nom des citoyens qui en dirigèrent les travaux , et les ouvriers qui les exécutèrent trouveraient l'emblème de leur nom collectif religieusement conservé sous la voûte du monument qu'ils nous léguèrent.



A peine avons-nous terminé ce que nous venons de vous communiquer , nous avons su , par M. le conseiller Fajon , que parmi des restes d'amphores de *Dolium* et de poteries romaines , on venait de découvrir , à 2 mètr. 50 au-dessous du sol , dans des fondations de la maison Affourtit , un disque en marbre de la dimension de celui de notre Musée et portant comme lui des bas-reliefs sur ses deux faces.

Mis en pièces par la pioche de l'ouvrier qui l'a dé-

couvert, ce monument serait infailliblement resté dans les déblais, si M. le conseiller Fajon, homme de goût et de science, ne se fût hâté d'en faire l'acquisition et d'en recueillir soigneusement tous les fragments épars (1). Avec de la persévérance, nous sommes parvenus, à l'aide d'un mastic particulier, à rétablir dans son entier cet élément nouveau de notre histoire, et, grâce à l'habile crayon de notre confrère M. Jules Salles, nous pouvons aujourd'hui mettre sous les yeux de l'Académie le dessin exact de ces deux bas-reliefs dans les dimensions du modèle.

L'un de ces reliefs représente cet animal fabuleux que chaque poète a décrit selon son imagination : un dragon marchant sur les eaux ; il a le corps et le cou d'un cheval, une tête horrible qui tient de l'homme et de la bête, des ailes qui ne ressemblent point à celles des oiseaux ; sa croupe, comme celle du dragon d'Anchise, forme des replis tortueux et se termine en queue de poisson.

Il est ici une des attributions du dragon : cet animal ne dormait jamais ; c'est pourquoi on lui confiait la garde des choses précieuses. Il était consacré à Minerve, pour marquer, dit-on, que la véritable sagesse ne s'endort jamais. On le consacrait à Mars pour exprimer les fureurs de la guerre. Plutarque le donne encore pour attribut aux héros.

Si, comme nous avons lieu de le penser, notre médaillon servait d'enseigne à une cohorte romaine, la légion à laquelle elle appartenait ne devait avoir été créée qu'après le règne de Trajan, puisque, d'après

(1) Ce monument appartient aujourd'hui au Musée d'Avignon.

Végèce, qui écrivait sous l'empereur Valentinien-le-
Jeune, il n'y avait que les Barbares qui portassent ces
sortes d'enseignes ; les Romains ne les adoptèrent qu'a-
près les victoires de Trajan , et alors chaque cohorte
eut son draconaire qui marchait au combat chargé de
son dragon (1).

Le bas-relief sculpté sur l'autre face de notre ensei-
gne se compose d'une seule tête dont la bouche béante
exprime évidemment la douleur et l'effroi ; c'est là pro-
bablement l'emblème d'un peuple vaincu , comme cel-
les qui existent sur l'enseigne de notre Musée. Le cas-
que de forme conique dont cette tête est ornée, rappelle
parfaitement la coiffure des Daces et des Sarmates sur
ce monument éternel de la défaite des Scythes par
Trajan. De cette circonstance et du fait historique ,
rapporté par Végèce , que ce ne fut qu'après cette dé-
faite que les Romains adoptèrent le dragon sur leurs
enseignes , ne doit-on pas inférer que notre marbre ap-
partenait à une des cohortes de la III^{me} légion surnom-
mée *Scythica*, par suite de sa coopération aux victoires
remportées sur les Scythes par l'empereur Trajan ?

Ce fait paraîtra d'autant plus vraisemblable , que
cette III^{me} légion , qui avait sa station habituelle en
Syrie (2), a fait quelque séjour dans les Gaules (3)
et particulièrement dans notre ville , puisque les Ni-
mois élevèrent à l'un des tribuns laticlaves de cette lé-
gion un monument *ad honores* , sur lequel ils se plu-

(1) *Dracones per singulas cohortes à draconariis feruntur ad prælium* (Végèce , II , 13).

(2) Dio, LV , 23. Tacite , A. XV , 6 , 7 , 26.

(3) Elle est connue dans les Gaules par plusieurs monu-
ments.

rent à énumérer toutes les dignités dont cet illustre personnage était revêtu (1).

Ce marbre, soigneusement recueilli par notre Séguier, servit pendant près d'un siècle à décorer le jardin où ce savant vit encore par son génie (2). Mais ce lieu rempli de souvenirs, ce lieu qu'un écrivain moderne appelait à juste titre le jardin des antiques (3), ce lieu qui avait été occupé par un érudit si profond, où l'on croyait voir errer les mânes de quelque illustre Romain au milieu des tombeaux, ce jardin Séguier fut dépossédé en 1848 d'une partie de ses richesses monumentales, et le marbre dont nous parlons se trouve aujourd'hui, sous le n° 45, dans le cavædium de la Porte-d'Auguste. On y lit :

(1) Le titre de *laticlavus* était, dans le principe, une marque de dignité, *laticlavia dignitas* (Cassiod., VI, 14), l'attribut de certaine magistrature. Sous Auguste, le *laticlave* devint en quelque sorte l'ordre de l'empereur : il en revêtit à volonté les personnes qu'il lui plaisait, magistrats, gouverneurs de provinces et les pontifes même (*sacrificum lato vestem distinguere clavo*). Il paraît que sous ses successeurs les premiers magistrats des colonies et des villes municipales obtinrent la même faveur. Ensuite les Césars la prodiguèrent à toutes leurs créatures et à quantité de chevaliers, même aux Dames (Encyc. méth. Mongès, pag. 434).

(2) Au-dessus de la porte de ce jardin, M. Séguier a fait graver cette inscription :

VIVITVR INGENIO
CAETERA
MORTIS ERVNT.

(3) Millin., vol. IV.

C·AEMILIO-BERI

CIANO-MAXIM

COS·VII·VIRÒ·EPVLON-PRÒC

SPLENDIDISSIMÀE-PROVINCIA

NARBONENSIS-LEG-PRÒPR-PRÒVIN

ASIÀE-PRÀEF-ORI-SVPRÉMAE-ALLECTO

INTER-TRIBVNIC-A-DIVO-MAC-ANTO

NINO-Q·VRBANO-TRIBVN-LÁTICLAVIO

(1) LEG·III·SCYTHICÀE-ITEM·VII·GEMINÀE

ITERATO-TRIBVNATV·X·VIRO-STILITIBVS

IVDICANDIS

L'élégance des proportions de cette belle pierre , la manière simple et noble dont son inscription est formulée , la pureté de ses caractères , les accents , la ponctuation , signes non équivoques des monuments les plus anciens , feraient supposer que celui-ci appartient au premier siècle , si son âge n'était déterminé par son inscription elle-même. Cette dernière remarque nous a conduit naturellement à considérer ce marbre , non-seulement comme appuyant nos conjectures sur l'enseigne romaine nouvellement découverte à Nîmes , mais à l'étudier aussi au point de vue épigraphique de l'époque qu'il représente ; cet examen nous a confirmé de plus en plus dans l'opinion émise à ce

(6) Il existait encore dans les armées romaines une autre III^{me} légion surnommée *Flavia* , formée par Vespasien , qu'il ne faut pas confondre avec celle de notre inscription et qui doit aussi avoir fait quelque séjour dans nos contrées , si nous en jugeons par le monument n° 43 à la Porte-d'Auguste.

sujet par M. Alphonse de Boissieu , et nous répétons avec lui :

« Sous les Antonins , l'art lapidaire se généralise et » se développe à l'aise , et , sans avoir un caractère » marqué d'originalité et de grandeur , il apparaît » comme un reflet de la régularité , du calme et de la » sagesse de cette heureuse période de l'empire. »

LITTÉRATURE.

COURSE

AUX

EAUX THERMALES DE LA MARTINIQUE ,

Par M. le Conseiller L. MAURIN.

Ce n'est pas seulement l'ancien continent qui jouit du privilège d'avoir des eaux thermales. Le Nouveau-Monde a aussi les siennes , et , parmi nos colonies , la Martinique possède deux établissements qui , tous les ans , attirent d'assez nombreux visiteurs. C'est ordinairement sur la fin de l'automne et quand cessent les pluies de l'hivernage qu'on se rend dans ces établissements. Le séjour s'y prolonge en janvier et février. Bien que nos compatriotes d'outre-mer soient du même côté de la ligne équinoxiale que nous , il faut savoir que décembre , janvier et février sont les mois

les plus agréables de l'année dans cette portion des pays inter-tropicaux à laquelle se rattachent nos Antilles, car il n'y pleut pas et il n'y fait pas trop chaud, double condition climatérique à laquelle s'y constate la belle saison.

Rien de plus gracieux que la configuration topographique du Prêcheur au sein de laquelle s'élève l'établissement le plus fréquenté.

Le Prêcheur est un joli bourg situé au vent de l'île et qui projette son ombre sur le canal de la Dominique, bras étroit de mer dont le développement sépare l'île qui porte ce nom de la Martinique.

Les thermes du Prêcheur appartiennent au petit-fils d'un ancien premier Président du parlement de Doubs, M. de Messimy, qui n'a rien négligé pour y attirer les baigneurs et qui y est parvenu, autant du moins que le comporte la situation des choses. Marié à une charmante Anglaise de la Trinidad, on trouve chez lui le plus aimable accueil. Le confort de la vie et même les agréments du monde élégant se rencontrent jusqu'à un certain point dans l'hôtel des bains, qui renferme à peu près tout ce que possèdent les établissements du même genre situés dans notre vieille Europe, à proportions réduites toutefois. Les courses champêtres ont des charmes particuliers dans cet endroit. La plus haute montagne de la Martinique, dont l'élévation n'excède pas 1,350 mètres au-dessus du niveau de la mer, y découvre son sommet dominateur. De nombreux rameaux secondaires s'en détachent et étalent sur leurs cimes et sur leurs flancs cette richesse et cette originalité de végétation particulières à l'Amérique. Puis, au-dessous d'eux, on voit groupés, comme par étages successifs, les cotéaux qu'on appelle là-bas des

mornes , dont quelques-uns sont cultivés et déploient tous les produits merveilleux de la nature tropicale. A leur tour les vallées , les bords de la rivière présentent les points de vue les plus variés et les plus pittoresques. Mais , comme toute médaille a son revers , c'est la partie de la Martinique la plus exposée aux commotions du sol ; et s'il n'y a pas là de mont ignivome qui dresse dans les airs son cône fumant , comme à la Guadeloupe , il est des volcans souterrains qui s'ouvrent parfois des issues en déchirant la croûte solide qui les recouvre. Aussi n'est-ce pas sans quelque appréhension que l'on foule aux pieds ce terrain sur lequel s'étend une couche perfide d'épaisse verdure , comme pour mieux en dissimuler les dangers.

Il y a trois ans que les habitants du Prêcheur furent obligés d'abandonner leurs maisons par suite d'éboulements considérables qui avaient compromis la sûreté de la résidence. Et ce ne fut pas seulement un tremblement de terre comme on en avait vu d'autrefois qui en fut cause , mais des courants ignés se firent jour par les fissures du sol , et une pluie de cendres chassée par un violent tourbillon vint s'abattre sur la place Bertin , à Saint-Pierre , qui , à vol d'oiseau , est distante de plus d'une lieue des lieux , théâtre de cette révolution de la nature. Puis le sol craqua , s'entr'ouvrit , et malheur à ceux qui furent surpris au moment où éclata la tourmente !

Ce n'est pas là un fait isolé , accidentel ; cela arrive assez souvent , trop souvent sans doute ; et qu'il me soit permis de citer un épisode de ces cataclysmes partiels auxquels notre Antille est fréquemment exposée.

Pendant mon séjour à la Martinique , j'avais eu l'occasion de voir dans le monde une jeune personne d'une

beauté remarquable , mais sur les traits de laquelle on apercevait un cachet indéfinissable de tristesse qui semblait inséparable de sa physionomie. Un jour qu'elle se livrait aux plaisirs de la danse , et qu'à l'inverse de ses jeunes compagnes qui y apportaient cette gaieté vive et folle qui est le caractère particulier de la danse créole , les étrangers qui la voyaient pour la première fois témoignaient quelque surprise , on les attira au fond du salon , loin de son père qui avait pu entendre leurs questions , et on y répondit en ces termes :

« Il y a deux ans environ , cette jeune fille prenait
» un bain dans la rivière du Prêcheur , en compagnie
» de sa sœur , lorsqu'elles furent surprises par un de
» ces tremblements de terre si fréquents dans nos pa-
» rages... Les eaux , soulevées par l'ébranlement du
» sol , les engloutirent. Celle que vous voyez fut sau-
» vée par un véritable miracle ; elle fut rejetée sur la
» rive , privée de sentiment , il est vrai , mais des
» soins intelligents la ramenèrent à la vie , non sans
» peine toutefois. Depuis lors sa gaieté a disparu , son
» regard si limpide autrefois s'est voilé , et vous voyez
» à de certains moments sa physionomie prendre une
» expression de sombre mélancolie. Hélas ! c'est que
» probablement passe dans son esprit l'image de sa
» sœur. Celle-ci , qu'est-elle devenue ? Nul ne le sait ,
» nul ne peut le dire. Elle a disparu sans que son ca-
» davre ait jamais pu être retrouvé. A-t-il été enseveli
» dans une cavité scellée par le volcan ? A-t-il été
» brisé contre les roches , de telle sorte qu'il ne soit
» resté de lui aucun vestige ? C'est l'une ou l'autre de
» ces suppositions qu'il faut admettre , car il n'a pu
» être entraîné par les eaux jusqu'à la mer , l'état des

» lieux démentant cette hypothèse. Toujours est-il
» qu'il ne reste plus de cette jeune fille , devant la-
» quelle s'ouvraient le *long espoir et les vastes pen-*
» *sées*, que le plus lamentable des souvenirs. »

C'est peu après ce récit qui m'avait vivement impressionné que j'arrivai au Prêcheur, et on peut juger de la disposition d'esprit que j'y apportai.

Je voulus visiter le théâtre de ce drame épouvantable... A voir ce lit bouleversé de la rivière, ces blocs énormes de pierre qui barrent le courant, il me semblait y assister et entendre les cris plaintifs de la victime. Pure illusion et véritable mirage de l'imagination, car tout était calme, et le sol et la rivière qui roulait en ce moment un mince filet d'eau. Le colibri voltigeait sur les lianes, le *musicien* faisait entendre son chant noté, sur le lilas des Indes, la nature étalait sa splendide verdure autour de moi. Tout était riant et gai aux alentours; ma pensée seule était triste et repliée sur elle-même. Vainement on cherchait à reporter mes regards vers ce site admirable qui, sauf le caractère de la végétation et l'éclat de la lumière, me rappelait celui d'Interlaken dans l'Oberland Bernois, que j'avais visité peu d'années auparavant, mon attention était distraite et ne pouvait s'arracher au spectacle d'horreur qui se dressait dans mon esprit, en songeant à la lamentable histoire de la jeune fille.

L'aimable empressement de mon guide et sa conversation semée de souvenirs empruntés à nos contrées méridionales, parvinrent enfin à dissiper les images de deuil qui me poursuivaient. Ce guide, c'était le curé du Prêcheur, en qui j'avais retrouvé presque un compatriote; il était de Valence (Drôme). Ecclésiastique plein de vertu, doué d'excellentes manières et

s'exprimant avec une distinction de langage peu commune, le vent de la Révolution l'avait jeté sur la terre étrangère. Sous-aumônier des pages du roi Charles X, il était passé aux Etats-Unis après les événements de Juillet 1830 ; et venu aux Antilles quelques années après, il exerçait les modestes fonctions de curé du Prêcheur quand j'y arrivai moi-même.

Malgré les tristes pensées qui m'avaient suivi au Prêcheur, ce ne fut pas sans regret que je quittai l'établissement thermal. Et qu'on ne croie pas, du reste, qu'en vivant au milieu des dangers auxquels on y est exposé, les réunions des baigneurs manquent d'entrain et de gaieté. Dans la vieille Europe, à Naples, ne danse-t-on pas sur la lave à peine refroidie ? On fait de même dans le Nouveau-Monde. Ni jour, ni nuit, aucune préoccupation sinistre ne vient assaillir votre esprit, et on ne sort de son repos, on ne se réveille de son sommeil qu'au bruit des craquements du sol miné par les feux souterrains.

Est-ce donc là un spectacle si nouveau ? L'homme est le même sous toutes les latitudes. Délivré du péril de la veille, il ne songe jamais à celui du lendemain. N'ai-je pas vu les éclats de joie frénétiques des matelots au passage du Tropique succéder aux terreurs d'une horrible bourrasque qui avait couché le navire sur le flanc et inondé le pont d'un torrent de vagues mugissantes ? Et cependant la région des trombes était proche et celle des ouragans allait la suivre.

Si notre heure n'est pas venue, qu'importe le péril ? et si elle est venue, qu'importe qu'il paraisse éloigné ? La mort est là derrière nous, épiant le moment, attendant que l'aiguille de l'horloge éternelle marque la seconde où nous devons finir. Quoique nous fassions,

quelques précautions que nous prenions, nous ne saurions échapper à ses serres fatales. Est-il un drame plus saisissant et plus réel que cette *danse macabre* du moyen-âge où toutes les scènes de la vie sont arrangées en vue du dénouement éternel qui doit les clore inévitablement ?

En vérité, voilà de bien noires pensées, et j'ai hâte de quitter le Prêcheur qui les inspire pour me diriger vers l'établissement thermal des Pitons.

C'est à cheval et en compagnie du vainqueur de Mahenna, de l'amiral Bruat (1) et de ses aides-de-camp que je quitte Fort-de-France pour aller visiter les Pitons, dont la renommée pittoresque est si grande dans nos colonies.

J'avoue que je n'ai rien vu, même dans la Guyane, où les perspectives de la nature ont cependant tant de richesse et de grandeur, qui soit plus magnifique, comme site, que la route qui conduit du chef-lieu de la Martinique aux Pitons. C'est sans doute après avoir parcouru cette route que M. de Castelnau, le célèbre voyageur qui a parcouru l'Amérique australe de l'Atlantique à la mer du Sud, s'écriait : « Quant à moi, » je déclare que je ne connais rien de plus charmant » que les paysages que renferment les montagnes de la » Martinique. Ils n'ont certainement pas cette acca- » blante grandeur des Andes, mais ces dernières me » semblent toujours destinées à former l'apanage d'une » race de géants, tandis que les Antilles, moins ma-

(1) L'amiral Bruat, l'officier-général peut-être le plus résolu et le plus brave d'une arme qui compte dans ses rangs tant d'hommes distingués, commande aujourd'hui en chef les forces navales de la France dans la mer Noire.

» jestueuses , présentent des dimensions plus adaptées
» à nos sens (1). »

Après avoir longé quelque temps le canal de dérivation dont les eaux alimentent le chef-lieu de notre colonie , on suit un chemin tracé sur les flancs des montagnes , en profitant de toutes les dépressions de terrain qu'amène parfois l'intersection de leurs plans. A chaque instant les spectacles les plus divers s'offrent aux regards. Quelquefois dans les vallées , plus souvent sur les plateaux , on voit poindre d'un massif de verdure les *habitations* (on appelle ainsi les maisons d'exploitation rurale), avec leurs avenues de citronniers , d'orangers , de manguiers et de lataniers. Des champs de cannes à sucre et de manioc les environnent partout où la trop grande déclivité des terrains n'est pas un obstacle aux cultures. Le cotonnier élève en l'air ses gousses entr'ouvertes d'où s'échappe un abondant duvet floconneux ; le cacaoyer montre ses capsules qui renferment la précieuse amande ; le bananier , ses régimes chargés de fruits qui ressemblent à des aubergines ; le calebassier , sa baie à écorce dure , grosse comme une courge ; l'arbre à pain , son fruit globuleux qui a la forme et le volume d'une tête humaine ; le caféyer , ses cerises d'un rouge brun — on appelle ainsi la délicieuse fève , quand elle est entourée de sa pulpe fraîche — ; le campêchier entrelace ses branches pour former les haies qui défendent les plantations d'indigo que l'on prendrait pour des luzernières ; le vetiver croit au pied des haies ; une multitude de fleurs , les unes transplantées , les autres

(1) Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud.

indigènes, embaument l'air de leurs parfums variés ; le phillao, agité par une faible brise, fait entendre un murmure pareil à celui que produit une pluie légère, en tombant sur le feuillage, et involontairement en l'entendant on lève la tête, pour s'assurer qu'un grain ne sillonne pas l'air en ce moment.

Mais, quelque charmants aspects qu'offrent les cultures, où se trahissent les efforts laborieux de l'homme, qui ne préfère les œuvres de la nature où se manifeste sans partage le doigt de Dieu, et qui, dans leur sauvage grandeur ; proclament son immensité ?

A gauche, à droite de notre route, en face de nous, à mesure que nous avançons dans l'intérieur, en nous éloignant de la mer, les plus magnifiques forêts déroulent en tous les sens la richesse d'une végétation qui n'a d'autre origine que la création primitive. Un capitaine de vaisseau, qui a longtemps fait partie de notre station de Rio-Janeiro, ne cesse de nous répéter que les forêts du Brésil, si renommées par leurs beautés pittoresques, n'ont rien qui surpasse le paysage que nous avons sous les yeux. Les gommiers, le balata, le courbaril, le fromager, le figuier d'Inde, sont les géants de toutes les essences forestières qui s'étalent sous nos yeux. Autour de ces colosses des bois se groupent la fougère-arbre, le mahogani ou l'acajou, le bois-trompette, le bois-canon, et tant d'autres arbres que nous ne pouvons reconnaître à la distance où nous les apercevons, ou que l'insuffisance de nos connaissances ne nous permet pas de nommer. Nous voyons courir en guirlande toutes les plantes parasites que l'on a désignées sous le nom de lianes, et qui décorent les grands arbres de leurs fleurs versicolores. De temps en temps se montre le balisier avec ses fleurs en spa-

thies, rouges, jaunes ou panachées; puis d'immenses bambous forment d'épais massifs qui s'étendent jusqu'au bord du chemin. Rien de plus diversifié que les perspectives offertes par les accidents d'une route qui serpente. Quelquefois le terrain s'abaisse sur l'un des côtés de cette route et descend par pentes graduées au fond d'un précipice où l'on entend bouillonner l'eau avec fracas, sans qu'on puisse l'apercevoir, à cause de l'inextricable fourré qui forme obstacle à la vue; d'autres fois la montagne se redresse presque à angle droit, et nous voyons les arbres pendre au-dessus de nos têtes. Il semble à ce moment que leur masse va nous écraser sous leur poids, à notre passage. A leur tour des blocs de basalte séparés par un effort violent se sont arrêtés dans leur course; on ne sait par quelle cause ils sont immobiles contre toutes les lois de l'équilibre; mais on dirait que le moindre frémissement de l'air va suffire pour leur rendre le mouvement et qu'ils vont rouler sur nos têtes. Pas un rocher nu, du reste, dont on puisse voir la couleur; une végétation épaisse couvre le bloc erratique, comme il couvre la montagne dont il s'est détaché.

Au milieu de tout les développements plantureux de la nature végétale, une chose frappe le voyageur, c'est la pauvreté de la nature animale. L'ornithologie elle-même n'offre à la Martinique que bien peu de sujets à l'attention du naturaliste.

Le perroquet, qui multiplie encore dans les Antilles voisines, notamment à la Guadeloupe et dans cette petite île de Ste-Lucie qui est si rapprochée de la Martinique, n'existe plus dans ses forêts. Le colibri-grenat et le sucrier sont les deux seuls oiseaux qui, à raison de la beauté de leur plumage, peuvent trouver

place dans les collections. Nous ne cessons pas de les voir voltiger autour de nous pendant notre trajet. En revanche, peu ou point de ces oiseaux chanteurs dont le gazouillement mélodieux peuplerait et animerait les vastes solitudes herbacées que nous avons sous les yeux. Les seuls que nous entendions de loin en loin, sont le siffleur de montagne et le musicien. Ce dernier a été ainsi nommé parce que son chant est précisément une espèce de prélude ou d'intonation régulièrement méthodique. Les notes qu'il chante avec une mesure lente et grave sont *do, sol, la, sol, do* ; ce dernier *sol* et ce dernier *do* ne sont que des répétitions des deux premiers, sur le même ton, sans monter à leur octave. Le siffleur de montagne imite parfaitement le sifflet de la voix humaine ; j'ajouterai que telle est en effet cette imitation, que ceux de nous qui ne connaissaient pas l'existence de cet oiseau y furent trompés, en ce sens qu'en l'entendant nous crûmes qu'un de nos compagnons de route resté en arrière nous appelait.

Nous venions de faire une halte, en ce moment, sur un plateau élevé où se trouve une espèce de caserne qui sert de résidence sanitaire aux soldats atteints ou menacés par la fièvre jaune, dont les influences produisent des vides si meurtriers parmi les militaires nouvellement débarqués d'Europe et qui n'ont pas eu le temps de s'acclimater.

Bientôt, des points culminants que nous atteignons, nous voyons la mer se déployer à notre droite, à notre gauche, derrière nous. Si les Pitons n'eussent dressé leur rempart devant nos pas, nous aurions dominé l'océan de tous côtés, et nous eussions aperçu la terre que nous foulions, entièrement isolée sur l'espace liquide.

Spéctacle qui n'eût rien eu, sans doute, de divertissant, car je ne sais rien de plus triste pour un prisonnier que de regarder aux verroux qui contraignent sa liberté de locomotion !

Après une heure de repos, nous reprenons notre course rapide sur nos chevaux délassés ; nous arrivons enfin aux Pitons, non pas précisément au sommet, mais sur une large bande de terrain qui s'étend le long de la montagne, et qui se dresse elle-même à une certaine hauteur au-dessus de la vallée. De ce point nous eussions mal jugé de leur altitude, car nous étions fort élevés au-dessus du niveau de la mer. Nous avons à nos pieds une vallée étroite vers laquelle on se dirige sur un plan incliné, qui s'abaisse par degrés insensibles. Cette vallée est fermée du côté de l'ouest par l'intersection des montagnes ; et c'est à l'angle formé par cette intersection que se trouve l'établissement thermal.

Les eaux de cet établissement ont, dit-on, d'excellentes qualités curatives. Elles ont une température élevée, et l'analyse chimique y a fait reconnaître du muriate et du carbonate de soude, de la silice et du carbonate de magnésic, de chaux et de fer. Elles sont recommandées surtout pour les hépatites, les blessures et les maladies cutanées.

Si le site grandiose et sauvage des Pitons n'offre pas les avantages du Prêchœur, dont les mornes sont le théâtre de tant d'agréables promenades, l'établissement est loin aussi de présenter d'identiques ressources sous le rapport des distractions et même du confortable. La maison, construite en planches, comme en général toutes les maisons de l'île, tombe en ruine. Le poux de bois, cet horrible insecte qui secrète un liquide véritable dissolvant universel auquel rien ne résiste,

y exerce ses profonds ravages ; les ravets , les mille-pattes , l'anoli courent dans les chambres , et, quelque chose de pis encore , le serpent y pénètre à travers les planches mal jointes de l'établissement. Les ravets , qui sont des espèces de blattes , rongent et salissent tout de leur bave impure ; mais du moins ils ne sont pas dangereux. Il en est de même du petit lézard connu sous le nom d'anoli , qui n'est qu'incommode , car s'il passe la nuit dans votre chambre , le cri qu'il fait entendre vous empêche de fermer l'œil. Le mille-pattes commence à n'être plus aussi inoffensif , car sa pique donne la fièvre. C'est un cloporte de grande dimension. Mais tout cela n'est rien , pas plus que les maringouins et les moustiques , qui ne tourmentent que votre sommeil , à côté du serpent venimeux qu'on appelle le trigonocéphale ou vipère à lance , qui est la plaie du pays (1).

Le trigonocéphale , c'est le grand épouvantail de la Martinique. La terreur qu'inspirent les tremblements de terre , les ouragans , la fièvre jaune s'efface devant celle qu'excite ce redoutable ophidien ; et cela se comprend , du reste , car les fléaux que nous venons de nommer n'exercent pas continûment leurs ravages. Il y a des moments de relâche avec eux , il n'y en a

(1) M. Westphal Castelnau , qui possède , à Montpellier , une collection de reptiles des plus remarquables , a un très-beau sujet de cette espèce de serpents. On peut en voir un autre , quoique de moindre dimension , dans le cabinet de M. Crespon , qui a enrichi notre cité et notre fontaine d'un Muséum d'histoire naturelle très-curieux , et dont la création lui fait d'autant plus d'honneur , qu'elle est due à ses propres ressources et à son habile et infatigable industrie. On pourrait souhaiter seulement qu'elle eût été plus encouragée qu'elle ne l'a été.

point en présence de ce terrible ennemi avec lequel il faut compter à tout instant.

Aussi, dès que l'on arrive à la Martinique, les histoires de serpents commencent à résonner à vos oreilles, et on ne cesse de les entendre que lorsque l'on a mis le pied sur le sol de la France, car à bord du bâtiment même on n'en est pas délivré, et les officiers de marine défraient les heures oisives de la traversée avec d'effrayants récits où ils ne figurent pas toujours comme simples narrateurs.

C'est que la pique du trigonocéphale est presque toujours mortelle, et, alors même qu'on n'a pas négligé l'emploi des remèdes, on n'en réchappe pas fréquemment. Le nombre des victimes, pour toute la colonie, ne s'élève à guère moins de 100 personnes, s'il faut en croire les habitants du pays, et quelquefois ce nombre est dépassé. Les animaux eux-mêmes ne sont pas à l'abri du péril, et on voit souvent périr des bœufs qui ont été piqués dans les savanes ou dans les bois.

La taille du trigonocéphale est, en moyenne, d'un mètre 50 à 2 mètres, et elle atteint jusqu'à 3 mètres. Il multiplie d'une façon effrayante. On trouve communément, dans le corps de la femelle de 50 à 60 œufs. J'en ai compté 70 dans le corps d'un individu qui avait été tué sur les mornes auxquels la ville de St-Pierre est adossée.

Chose assez extraordinaire, ce n'est qu'à la Martinique et à Ste-Lucie, qui l'avoisine, que l'on rencontre cette espèce venimeuse. Dans aucune autre des Antilles on ne la retrouve. Singulier privilège qu'ont ces deux îles, et en particulier notre colonie, où il n'est pas une nature de terrain qui ne recèle le trigonocéphale, montagnes, vallées, marais, forêts, prairies, palétu-

viers, champs de cannes à sucre, où l'on ne moissonne pas sans prendre des précautions et sans avoir le soin de brûler les parties centrales où il se réfugie, et où il n'est pas rare d'en apercevoir de 50 à 60 individus asphyxiés.

A la différence des autres espèces de vipères qui fuient lorsqu'elles se croient menacées, on dit qu'on voit le trigonocéphale s'élaner sur les passants avec une activité vive et hardie, les poursuivre par une succession d'élan rapides et multipliés, grimper après eux sur les arbres ou se dresser sur leur queue et les menacer en s'élevant à hauteur d'homme à l'aide de cette position verticale. On ajoute même qu'on en a vu qui, fixés sur un morne, attendaient l'homme au passage d'une gorge et se précipitaient sur lui au moment où la proie qu'ils visaient paraissait être à leur portée.

Bien que ces faits, que j'ai entendu fréquemment raconter à la Martinique, aient été reproduits non pas seulement par des récits de voyageurs, quelque peu empreints de poésie, mais par des affirmations plus sérieuses de naturalistes, je ne puis me dissimuler qu'il est difficile, quand on touche à des sujets que colore de merveilleux le sentiment universel d'effroi qu'ils inspirent, de séparer toujours l'histoire de la légende.

Je n'éprouverai pas le même embarras en rapportant les croyances superstitieuses des noirs à l'endroit du trigonocéphale. A les entendre, cette terrible vipère jaune vient remplir une mission d'en haut. Elle immole ceux qui lui sont désignés par une omnipotence sur-humaine. Aussi fascine-t-elle par son regard et paralyse-t-elle les mouvements de sa victime, qui sous l'empire d'une sorte de puissance magnétique ne peut fuir l'é-

treinte de ses crochets. De là , le nègre reste immobile devant son agresseur , comme un condamné qui se laisse exécuter sans se défendre ou même sans chercher à échapper , en fuyant , au supplice auquel il est voué par une force supérieure à laquelle il ne peut résister.

Il n'est , certes , pas étonnant que le trigonocéphale pénètre par les planches mal jointes de l'établissement thermal des Pitons ; mais il pourrait prendre un moyen plus commode pour y entrer : ce serait de passer par la porte ; c'est ce qu'il fait dans les habitations entourées de buissons et de hautes herbes , comme elles le sont toutes en général. On en a trouvé bien des fois rampant dans les maisons ; et je tiens d'un officier , qu'au Fort-Bourbon , qui s'élève sur les hauteurs aux pieds desquelles est situé Fort-de-France , il en a surpris plus d'une fois dans sa chambre. Cependant à tout prendre se sont là des exceptions fort rares , et je n'ai guère entendu parler d'accidents survenus dans les lieux habités , ailleurs que dans les cases des noirs , qui reposent immédiatement sur un sol sans parquet et dans les cabanes de branchages et de feuillages qu'on appelle des *ajoupas*.

Parmi les histoires effrayantes de serpents dont ma mémoire a gardé le souvenir , il en est une que je ne saurais négliger , car elle concerne une dame que j'ai connue. Elle fut racontée aux Pitons même , par un de nos compagnons de voyage , M. de R. , qui avait été témoin de l'événement qui en fait l'effrayant sujet.

Une jeune femme , qui porte un nom célèbre dans les fastes de notre histoire moderne , promenait avec quelques personnes , sur une des pentes qui conduisent à la vallée des Pitons , quand , ayant fait un faux pas dans la partie la plus abrupte , elle roula jusqu'au fond de

cette vallée. On accourut auprès d'elle pour la relever et la secourir ; mais comme il avait fallu prendre un détour , il s'était écoulé quelques minutes qu'elle était gisante et évanouie avant qu'on put arriver jusqu'à elle. Quel fut l'effroi qui glaça la compagnie , quand on vit deux serpents dressés verticalement au-dessus de son corps et prêts à s'élaner sur elle , si elle avait fait un mouvement ! Fort heureusement son évanouissement l'en empêcha : et remis d'une première impression , on parvint à tuer les serpents sans qu'elle bougeât. Elle était perdue sans cette circonstance toute providentielle.

Malgré la rareté du gibier , les dangers que présentent les forêts et les difficultés accidentées du terrain , les baigneurs des Pitons se livrent volontiers aux plaisirs de la chasse. Mais que de précautions contre le trigonocéphale n'est-on pas obligé de prendre ! Le flacon d'alcali et le bistouri , pour scarifier les chairs atteintes par la piqûre , sont dans la poche du gilet. On porte des vêtements en peau , et on a la tête recouverte par une espèce de casque auquel est adapté un masque en fil de fer , semblable à celui de nos maîtres d'armes. Pour prix des fatigues que se donne le chasseur , dans un pays aussi accidenté , hérissé , d'ailleurs , de tant d'obstacles par la végétation , et des dangers qu'il court , que rapporte-t-il dans son sac , quand il rentre à l'établissement ? Non pas des grives , mais quelques merles , qui ne ressemblent en rien aux nôtres , et quelques perdrix qui y ressemblent moins encore , car on nomme ainsi dans le pays deux espèces de pigeons sauvages particuliers aux Antilles.

Et c'est pour un si mince résultat qu'on s'expose à rencontrer sur ses pas le redoutable trigonocéphale !

Il est bien vrai que , sans se donner autant de mal ,

on n'est pas toujours sûr de ne pas avoir à faire à lui, me répondait-on quand je faisais cette observation à la table des Pitons : voyez donc M. Barillier, qui garde le lit depuis un mois des suites d'une piqure qu'il a attrapée en ramassant une fleur dans son jardin.

M. Barillier est un naturaliste aussi distingué par ses lumières que par son courage, qui était directeur du jardin des plantes de St-Pierre, au moment où j'étais à la Martinique; il voulut cueillir une fleur, en promenant dans le jardin des plantes, quand il fut piqué : — *latet anguis in herba.* — Comme il avait ses armes dans la poche, sans retard il s'incisa les chairs, se les brûla avec l'alcali. Cela n'empêcha pas que de graves accidents ne se déclarèrent. Son bras se tuméfia, devint livide et comme gangrené. Il garda le lit pendant deux mois; mais enfin, grâce au traitement énergique qui fut employé, les symptômes qui avaient effrayé ses amis disparurent, et il était guéri au moment où je quittai la Martinique, puisqu'il était alors en voyage à Cayenne, où il s'était rendu pour l'agrandissement des collections ornithologiques du jardin de St-Pierre.

J'eusse pu répondre à mon interlocuteur des Pitons, qu'il n'y a pas grande différence, sous le rapport de la sécurité, entre le jardin des plantes de St-Pierre et les Pitons; car ce magnifique jardin, que je compte décrire quelque jour, touche aux forêts par les mornes auxquels il se relie sans solution de continuité; et cela est si vrai, qu'on passe alternativement des mornes dans le jardin, et du jardin dans les mornes. Aussi quand, en compagnie de M. Barillier, j'avais fait cette promenade quelques jours avant notre course aux Pitons, nous avons eu des noirs qui avaient éclairé la route en battant avec des gaules les arbustes et les hautes

herbes qui bordent les deux côtés du sentier étroit et montant que l'on suit pour arriver sur les mornes.

Aux Pitons , il est impossible de pénétrer ailleurs que sur la lisière des forêts séculaires que l'on a sous les yeux , et braverait-on la terreur des serpents , qu'on ne pourrait circuler dans les épais fourrés où reposent tant d'épaisses couches de végétations accumulées par le temps les unes sur les autres , et sur les ruines desquelles s'élèvent des générations nouvelles dont la puissance et la vigueur de sève doivent y puiser une nouvelle vie. Il faut se contenter d'admirer de loin ces dômes de verdure luxuriante , et c'est ce que nous faisons ici par nécessité , là par prudence.

Mais le soleil commence à décroître , et il faut s'arracher à cette contemplation muette pour rentrer à Fort-de-France avant la nuit. Quand l'ombre descend sur la nature , le trigonocéphale quitte sa demeure , traverse les chemins , et malheur au voyageur attardé qui le rencontre , même à celui qui est à cheval , car sa monture se cabre , résiste au mord et risque de le jeter dans les précipices de la route !

A mesure que nous nous rapprochons du chef-lieu de notre colonie , quelle magnificence dans les perspectives qui s'ouvrent devant nous , et combien elles contrastent avec celles que nous avons admirées dans notre course aux Pitons ! Le soleil , s'abaissant vers l'horizon , colore le ciel et la mer des teintes lumineuses les plus vives et les plus variées. On dirait que la lumière , pour arriver jusqu'à nous , passe à travers un immense prisme de cristal qui en réfracte les rayons. La mer est d'un bleu de saphir , parsemé de points brillants , où l'émeraude , le rubis et la topaze semblent étinceler. Elle est calme , et à peine sa sur-

face est-elle ridée par la brise du nord-est. La baie de Fort-de-France entr'ouvre ses larges bras , cette magnifique baie qui n'a pas son égale dans la mer des Antilles. Nous pouvons compter les voiles de nos bâtiments de guerre et les cheminées de nos steamers qui dorment à l'ancre ; nous apercevons dans le lointain la fumée du bateau à vapeur transatlantique de la correspondance anglaise qui se rend de la Barbade aux Bermudes. Nous voyons la petite île de Ste-Lucie qui se dresse sur la mer comme une bouée flottante. Une réflexion traverse notre esprit , en nous souvenant que cette île était jadis française et qu'on y parle encore notre langue. Pourquoi a-t-elle cessé d'appartenir à la mère-patrie d'origine, et pourquoi la Martinique se trouve-t-elle entre deux îles , la Dominique d'un côté , Ste-Lucie de l'autre , sur lesquelles flotte un pavillon ami aujourd'hui , demain ennemi , et qui semble avoir dressé ses batteries contre notre possession et notre marine , en prévision des éventualités d'une rupture ?

A coup-sûr , nous eussions arrêté nos chevaux sur les hauteurs qui dominent Fort-de-France , pour jouir plus longtemps d'un tableau qui clôturait si bien notre journée ; mais le soleil était au bord de l'horizon , et l'on sait que dans les contrées tropicales il n'y a pas de crépuscule , les derniers rayons de cet astre se confondant avec les premières clartés de la lune.

Quand nous passâmes le pont de la rivière Monsieur , les chants bruyants des criquets qui pullulent sur les tamariniers de la promenade de la Savane , se faisaient entendre au loin avec un redoublement d'intensité. On se ferait une faible idée de ce concert nocturne , auquel il faut être habitué pour pouvoir dormir paisiblement , en le comparant à celui dont

nous gratifient les grillons de nos climats pendant nos nuits étésiennes..... Il y a là progression de bruit jusques vers minuit..... Après cette heure, le bruit va en s'affaiblissant graduellement, jusqu'à ce qu'il expire dans les premières lueurs de l'aurore. A n'en juger que par les cris assourdissants qui résonnaient à nos oreilles, il était grand temps pour nous de rentrer au foyer.

SAINT-SIMON ET SON ÉPOQUE,

Par M. DE DAUNANT Aîné

(Lecture faite à l'Académie du Gard, dans la Séance du 1854).

Depuis quarante ans l'histoire, celle de France en particulier, a été plus étudiée, et, on peut l'affirmer, mieux étudiée. Les matériaux ne manquaient pas; mais ils restaient, pour la plupart, enfouis dans les bibliothèques et les archives. Il s'agissait de les en tirer et de les mettre en œuvre. Pour accomplir cette double tâche, il fallait unir la patience et la sagacité de l'explorateur, au talent de l'historien. C'est ce qu'ont fait avec succès plusieurs écrivains qui jouissent d'une grande et juste célébrité en Europe. Il suffit de citer les noms de MM. Guizot, Augustin Thierry, Thiers, Mignet, pour prouver que la France n'est pas restée en arrière du mouvement qui, depuis plusieurs années, a amené de si grands progrès dans les sciences historiques.

Si, maintenant, les faits généraux sont mieux connus, si les actes officiels ont été mis au jour, il faut cependant à l'historien quelque chose de plus intime pour bien faire connaître une époque, pour en faire revivre les personnages de leur vie réelle. Il n'y parviendra qu'à l'aide des correspondances intimes et des mémoires contemporains ; mais toutes les époques ne sont pas également riches en documents de cette nature. Dans la dernière moitié du *xvi^{me}* siècle et dans la première du *xvii^{me}*, les mémoires abondent ; ils sont, en général, écrits par des individus qui ont pris une part considérable aux affaires publiques. A dater de la fronde, les hommes politiques livrent beaucoup moins au public le secret de leurs actes, de leurs souvenirs, de leurs pensées ; il s'est certainement rencontré, à toutes les époques de grands troubles, des hommes un peu ressemblants au cardinal de Retz, probablement avec moins d'esprit, mais animés, comme lui, du désir de brouiller les affaires, soit pour satisfaire un ressentiment, soit pour en tirer un avantage personnel ; mais, dans nos 64 ans de révolutions, nul de nos brouillons politiques n'a, que je sache, jugé convenable de se dévoiler avec la même franchise. Si nous n'avions que ce reproche à leur adresser, il n'y aurait pas lieu, en vérité, d'user de sévérité à leur égard.

Quoiqu'il en soit, il est certain que, depuis la fronde jusqu'à la mort de Louis XIV, les mémoires sont devenus plus rares ; ils revêtent aussi un caractère plus spécial. La plupart d'entr'eux sont exclusivement militaires ou diplomatiques. On regrette aussi trop souvent de n'y plus trouver cette franchise et cette originalité qui nous attachent à la lecture de ceux de Lanoue,

de Montluc, de l'Estoile, de Bassompierre, du cardinal de Retz, et même de ceux de Sully, malgré leur forme étrange. Un seul écrivain de cette seconde époque balance et surpasse même ses devanciers ; c'est Saint-Simon, dont nous ne connaissons les mémoires complets que depuis vingt-cinq ans ; ces mémoires, il est vrai, ne renferment qu'une période de trente-trois ans, de 1691 à 1724 ; il est encore vrai que ce ne fut que de 1715 à 1724 que Saint-Simon prit une part directe aux affaires publiques. Pendant les vingt-quatre dernières années du règne de Louis XIV, il ne fut que confident ou spectateur ; mais il est si bien renseigné, même sur les faits qui se sont passés avant lui, et d'ailleurs si excellent observateur, qu'à moins que la passion ne l'égaré, on peut tenir pour vrai tout ce qu'il affirme, à bien peu d'exceptions près.

Haineux et passionné, comme il l'avoue lui-même, ne craignant pas de flétrir des hommes publics dont les familles existent encore, jugeant avec une extrême sévérité Louis XIV et son gouvernement, Saint-Simon a dû être, à son tour, l'objet de censures et d'apologies passionnées. Les apologistes sont évidemment de beaucoup les plus nombreux. J'oserais même dire qu'il y a, par fois, un peu d'excès dans l'éloge. En ceci, comme en beaucoup d'autres choses plus importantes, la mesure a été dépassée. Dans un petit écrit très-substantiel, intitulé : *de l'Autorité des Mémoires de Saint-Simon*, M. Gaston Boissier, professeur de rhétorique au Lycée de Nîmes, apprécie avec une grande sagacité Saint-Simon, comme historien, écrivain et homme politique. J'avais préparé pour l'Académie un rapport sur cette brochure ; mais des réglemens que je dois respecter, tout en en déplorant la sévérité, m'in-

terdisent de rendre compte à l'Académie d'un ouvrage de l'un de ses membres. Je m'en abstiendrai donc, et cependant il m'est impossible de ne pas dire, comme introduction à cette lecture, que la pensée m'en fut principalement inspirée par le désir de manifester, soit mon adhésion aux jugements de M. Boissier, soit quelques différences qui existent entre ses appréciations et les miennes.

PREMIÈRE PARTIE.

A première vue, le caractère et les idées politiques de Saint-Simon semblent devoir infirmer son autorité comme historien ; il est, en effet, comme l'attestent ses mémoires et sa biographie, systématique, opiniâtre, passionné, irritable. Ses idées politiques tendraient à rendre l'autorité de ses mémoires encore plus suspecte. Il semble ne voir qu'un seul ordre dans l'État, la noblesse, et dans la noblesse, que la duché pairie, dignité à peu près purement honorifique, donnant seulement le droit de siéger au Parlement, et dont nul titulaire, lui excepté, n'avait songé, depuis bien des siècles, à réclamer les prérogatives ; il y était personnellement d'autant moins fondé, que son père, jusqu'alors obscur gentilhomme, tenait cette dignité d'un caprice de Louis XIII, qui avait récompensé, dans ce jeune homme, sa dextérité à lui présenter un cheval, comme il avait récompensé dans Albert de Luynes, par l'épée de connétable, son habileté à dresser des pics-grièches. Si on tient compte, enfin, des motifs de mécontentement plus ou moins fondés de Saint-Simon, contre le gouvernement de Louis XIV, si on songe qu'à 27 ans il quitta le service militaire, parce qu'il n'avait pas été compris dans la dernière promotion des

Brigadiers de cavalerie, que pendant le reste du règne, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de 40 ans, il n'occupa aucun autre emploi, quoiqu'il eût de l'ambition, et qu'il se sentit de la capacité, on le croira de plus en plus fondé à croire qu'il a écrit sous l'empire de ses idées et de ses ressentiments, plutôt que dans l'intérêt de la vérité.

Et, cependant, cette conclusion ne serait pas juste. Saint-Simon est quelquefois, il est vrai, exagéré et emporté dans ses jugements; mais il est vrai dans les faits. Si sa haine contre certains hommes l'entraîne à charger leurs portraits de couleurs fausses, à force d'être noires, du moins il n'invente rien à l'appui de ses exagérations, qui s'atténuent ou se détruisent souvent d'elles-mêmes par la futilité du reproché.

C'est qu'en effet Saint-Simon, avec tous ses défauts, était cependant un homme profondément vertueux, très-religieux, quoique ne pouvant souffrir le gouvernement et l'influence des ecclésiastiques, ne sacrifiant jamais sa dignité propre à ses idées d'ambition ou d'orgueil. De pareilles qualités, jointes à un admirable talent d'observation, sont des garants suffisants de la véracité de l'historien.

Quant à ses jugements sur les hommes, il faut, sans doute, ne les adopter qu'après examen; mais on ne peut guère lui reprocher d'avoir cherché à flétrir les grands caractères et à relever les méprisables. Il peint sous de noires couleurs le duc de Vendôme, et en cela il est injuste. Il l'est encore quand il lui refuse quelques qualités du grand capitaine; mais il a dû justement flétrir ses honteuses et publiques débauches, et surtout cette paresse incurable qui lui fit plus d'une fois hasarder le salut de son armée pour ne pas dérober

une heure à ses longs sommeils et à ses longs repas. Le duc du Maine n'était pas non plus un monstre. Le soupçon que jette Saint-Simon sur lui , d'avoir empoisonné les enfants de France , est vraiment odieux. Le duc du Maine ne fut pas plus coupable de ce crime imaginaire que le duc d'Orléans , contre lequel s'élevèrent alors des soupçons presque universels. Ces réserves faites , l'histoire doit à ce triste élève de Mme de Maintenon , une épithète un peu plus énergique que celle de faible ou de débonnaire. Dépourvu de toute espèce de courage , même du courage militaire , si commun parmi les Français , il ne posséda qu'un talent , celui de l'intrigue : c'est par elle qu'il parvint à être élevé , lui , issu d'un double adultère , au rang et aux droits des princes du sang , et à se faire investir , par le testament de Louis XIV , d'un pouvoir égal ou même supérieur à celui du Régent lui-même.

Le portrait du duc de Noailles est évidemment aussi fort chargé. C'était un homme d'esprit , ayant de la capacité en affaires , avec un caractère comme on en voit beaucoup. Un peu dévot sous Louis XIV ; sous le Régent , entretenant une fille d'opéra , et chancelant un peu quand il entrait au Conseil , le tout pour se conformer au ton de l'époque et aux habitudes du maître : *il marchait avec grâce* , dit M. de Lacretelle , *entre l'hypocrisie et le scandale* : s'il n'y a pas là de quoi justifier la haine furieuse de Saint-Simon , il n'y a pas non plus de quoi l'en trop irriter.

C'est envers Villars qu'il est vraiment injuste ; ce grand capitaine se vantait un peu trop , faiblesse bien excusable ; il faisait à la guerre des profits illicites , reproche plus grave , quoique ces profits fussent un peu autorisés par l'usage , et même par l'assentiment tacite de

Louis XIV, à qui le Maréchal écrivait que, dans un pays ruiné, il avait cependant trouvé le moyen d'*engraisser son veau* ; mais Villars, par son intrépidité et son génie militaire, releva l'honneur de la France à une époque si féconde en désastres. Il fit plus, il la sauva. Voilà ce que Saint-Simon n'aurait jamais dû oublier, au lieu de rechercher malignement si quelques ombres n'obscurcissaient pas ces grandes actions.

Il y a encore quelques réserves à faire en ce qui concerne Louis XIV. J'en parlerai plus loin ; mais, cela dit, je ne pense pas qu'on puisse taxer d'infidélité, ni même d'exagération, les principaux portraits tracés par Saint-Simon ; il n'est que juste envers Villeroy, Lafeuillade, Dangeau, et tant d'autres courtisans. J'oserais même dire qu'il l'est envers Mme de Maintenon, dont l'influence coïncide d'une manière si malheureuse avec la décadence du règne. Quant à Vauban, Catinat, Boufflers, quant aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, il dessine leurs portraits avec grandeur, et trouve pour eux de magnifiques éloges. Il en trouve de semblables pour Bossuet et Fénelon ; il sait admirer, quoiqu'on en ait pu dire, mais il n'est pas panégyriste ; il reste toujours historien.

Il n'y a qu'une voix sur son mérite d'écrivain. Chez lui, la pensée est rendue avec vivacité, énergie et originalité, si le coloris est quelquefois un peu trop vif, il est au moins presque toujours vrai. Et, cependant, peut-on l'absoudre complètement d'une incorrection de style, poussée parfois au point de rendre la pensée obscure, tant la phrase est mal faite ? Tacite, auquel on le compare quelquefois, n'a pas, que je sache, de pareils défauts ; il est évident qu'en s'affranchissant du devoir d'écrire correctement, on se donne plus de fa-

cilité pour rendre sa pensée ; mais on reste inférieur aux écrivains qui ont su unir la correction du style à l'énergie de l'expression et à la vivacité du coloris.

Le style des mémoires de Saint-Simon nous retrace-t-il, comme paraissent le croire quelques critiques, la langue parlée des salons du xvii^{me} siècle ? Je ne le pense pas. Les lettres de M^{me} de Sévigné, celle de M^{me} de Maintenon, les romans de M^{me} de Lafayette, les souvenirs de M^{me} de Caylas me paraissent être la reproduction la plus vraie et la plus élégante du style des salons de cette brillante époque, de même que Bussy et Hamilton en retracent toute la corruption, comme aussi parfois l'élégance. Mais il n'y a rien de commun entre le style de Saint-Simon et celui de ces écrivains, encore moins avec celui du journal de Dangeau, expression plate et commune des impressions du courtisan qui, par dévouement ou servilité, se dispense d'avoir une idée à lui appartenant. Quant aux mémoires politiques de Feuquières, Torcy, Villars, Berwick, Louville, etc., rien, dans leur rédaction, ne rappelle l'originalité et l'énergie de Saint-Simon. En général, à la Cour de Louis XIV, hommes et femmes parlaient et écrivaient naturellement, correctement, et souvent avec élégance ; mais les tours originaux, les expressions trouvées semblent plutôt le partage de l'époque où écrivaient Corneille, Pascal, le cardinal de Retz, que de celle où vivait Saint-Simon. L'oracle de sa société intime était Fénelon, et quoiqu'il y eût entr'eux un peu de conformité dans quelques vues politiques, rien ne se ressemble moins que leurs styles ; il est donc permis de croire que Saint-Simon ne reproduit nullement dans ses mémoires la langue des salons qu'il fréquentait.

C'est qu'en effet il n'était pas l'homme de son siècle ; il y tenait , sans doute , par quelques bons et quelques mauvais côtés. Il avait les préjugés de la naissance encore plus enracinés chez lui que chez les autres grands seigneurs de son temps ; il était religieux , plus véritablement qu'on ne l'était alors ; mais il avait surtout de la fierté et de l'indépendance dans le caractère , ce qu'on n'avait pas à la Cour de Louis XIV ; il avait une opinion à lui sur les hommes et sur les choses ; il ne se croyait pas obligé d'asservir ses principes et sa conduite à ceux du maître ; il n'avait été ni ébloui par l'éclat du règne , ni assoupli par son despotisme. Voilà , à mon avis , ce qui donne un grand intérêt à ses mémoires , ce qui a fait leur vrai et légitime succès. S'il n'avait fait que reproduire les sentiments et les idées de son temps , il ne nous aurait guère donné , avec plus d'esprit , qu'un journal assez ressemblant à celui de Dangeau. Son style a été original , parce que son esprit , son caractère et ses opinions l'étaient.

Il existe encore , parmi les détracteurs et même parmi quelques admirateurs de Saint-Simon , une appréciation d'une nature beaucoup plus grave que je suis loin de partager. Ils pensent qu'à travers les censures passionnées de l'écrivain , on entrevoit la grandeur du siècle qu'il s'efforce de dénigrer. Il veut être le détracteur de son siècle , et il en est , disent-ils , à son insu , le panégyriste involontaire.

Telles ne sont pas mes impressions. A l'époque dont Saint-Simon retrace l'histoire , et qui comprend les vingt-quatre dernières années de Louis XIV , quelques hommes éminents , en très-petit nombre , apparaissent encore. Louis , lui-même , malgré ses fautes , n'a pas perdu tous ses titres au nom de *Grand* , que

lui donnèrent ses contemporains ; mais l'époque , prise dans son ensemble , ne participe plus à ces restes de grandeur , et Saint-Simon l'a décrite telle qu'elle était , *dégénérée*.

A l'appui de cette opinion , je serai obligé de rappeler sommairement quelques faits historiques , en demandant pardon à l'Académie de l'entretenir de ce qu'elle sait mieux que moi ; mais elle n'a , sans doute , pas espéré , en voulant bien écouter cette lecture , de recueillir beaucoup d'idées et de faits nouveaux ; et , d'ailleurs , est-il toujours inutile de revenir sur le passé , au risque de se répéter ? A notre époque vieillie , faute d'idées nouvelles , on débite beaucoup de paradoxes. Ne s'est-on pas dernièrement avisé de faire l'apologie de la révocation de l'édit de Nantes , et même un peu de l'inquisition , sans doute pour faire la contrepartie des écrivains qui ont voulu réhabiliter 93 , malheureusement avec plus de succès sur les masses ignorantes que l'éloge du fanatisme et du pouvoir absolu n'en aura sur les hommes éclairés. N'oublions pas , toutefois , que beaucoup de paradoxes , faute d'être suffisamment réfutés , finissent par prendre , en quelque sorte , droit de bourgeoisie , et figurent , pour un temps du moins , au nombre des idées reçues.

DEUXIÈME PARTIE.

Le règne de Louis XIV commence en 1643 , mais son gouvernement ne date que de 1661 , époque de la mort de Mazarin , et où Louis prit la résolution virile de gouverner par lui-même. Les cinquante-quatre années de ce gouvernement , de 1661 à 1715 , se partagent en deux parties presque égales : la première ,

mélée de quelques taches, est une époque de grandeur et de prospérité. La seconde, où pénètrent encore quelques rayons de l'ancienne gloire, est une époque de décadence et de misère.

Mazarin avait laissé la France puissante et considérée au dehors, mais il n'avait rien fait pour son administration intérieure. Les finances étaient en proie au pillage ; lui-même, donnant l'exemple des déprédations les plus effrénées, avait laissé à ses héritiers une fortune qu'on ne peut guère évaluer à moins de deux cents millions de notre monnaie ; c'était au moins deux années du revenu de l'État, autant du moins que ce revenu peut être approximativement estimé. Le surintendant Fouquet puisait à pleines mains dans le trésor pour lui et ses complaisants ; on comblait le déficit annuel par des retranchements de rentes, des créations de nouvelles charges, ou par des impôts temporaires affermés à des traitants. Nulle administration des provinces, nulle police, point de routes, point d'industrie, par conséquent peu de commerce extérieur, presque pas de marine, des armées braves, mais mal payées et mal disciplinées. Si on en excepte les dix dernières années du règne trop court d'Henri IV, c'était, à vrai dire, à peu près l'état normal de la France, de temps immémorial. La royauté, en brisant les résistances féodales, avait bien ramené la France à ce régime d'unité qui est son principal élément de force ; mais le temps et peut-être aussi le génie lui avaient manqué pour le régulariser. Richelieu l'aurait fait, peut-être, s'il n'avait été atteint par une mort prématurée. Mazarin, comme je l'ai dit, ne paraît pas y avoir songé.

Louis XIV eut le mérite et la gloire, non pas simple-

ment de rétablir , mais de créer en France les finances , l'administration , l'industrie , la marine , la discipline de l'armée , en un mot , tout ce qui fait la force réelle de l'Etat ; il y a , toutefois , des réserves à faire pour l'agriculture.

Il ne créa pas plus les grands écrivains qui illustrèrent son règne , que Périclès , Auguste et les Médieis n'avaient créé ceux qui ont rendu leur nom immortel ; mais il a mérité , comme eux , de donner son nom à son siècle , en couvrant ces grands écrivains de ses bienfaits et de sa haute protection , et en admettant plusieurs d'entr'eux presque dans son intimité. Le génie de Corneille avait résisté , il est vrai , à la double attaque de Richelieu et de l'Académie , ainsi que Boileau l'a exprimé en de si beaux vers. Pascal , en butte à la haine d'une puissante congrégation , n'avait recherché ni connu la faveur des grands ; Lafontaine n'eut aucune part aux pensions que Louis XIV accordait souvent aux auteurs les plus médiocres ; mais il est permis de croire que , sans l'appui de Louis XIV , l'ame tendre et trop promptement découragée de Racine n'aurait pas résisté aux dégoûts que lui suscitèrent l'ignorance et l'envie ; que , sans cette haute protection , Molière n'aurait pas osé attaquer les faux dévots , qu'il n'aurait pu arriver à la hauteur du *Misanthrope* , des *Femmes Savantes* , du *Bourgeois Gentilhomme* , où brille une connaissance si parfaite des mœurs de la haute et moyenne société , si Louis XIV ne lui en avait facilité l'accès en lui donnant une charge auprès de sa personne. La haute position de Bossuet , auprès du Roi et du Dauphin , n'a-t-elle pas été l'occasion du discours sur l'histoire universelle et de plusieurs des oraisons funèbres ?

On peut objecter , avec assez de fondement , que rarement de pareilles faveurs sont désintéressées , que lorsque la protection royale vient en aide au génie , c'est , le plus souvent , aux dépens de son indépendance ; on peut faire cette remarque en littérature comme en politique , sous le règne de Louis XIV comme sous celui d'Auguste ; mais Louis avait le sens droit , et même , à certains égards , l'esprit libéral , du moins dans la première moitié de son règne ; non-seulement il imprima la direction du bon sens à la littérature qu'il protégeait , mais il comprit qu'il devait lui laisser un peu de cette liberté qu'il enlevait à la politique. Ainsi , tout considéré , et quoique le contraire ait été souvent soutenu (notamment dans un article récent de la *Revue des deux Mondes*), je crois que son intervention a été beaucoup plus avantageuse que nuisible aux lettres françaises.

C'est à l'éclat de ce règne , autant qu'à l'excellence de sa littérature , qu'on doit attribuer cette universalité de notre langue , qui ne fit que s'accroître dans le siècle suivant ; elle tend maintenant à diminuer , soit parce que les anciens auteurs étrangers ont été mieux connus et appréciés , soit parce que de nouveaux écrivains ont apporté de nouvelles richesses aux littératures étrangères , soit enfin , il faut bien le dire , parce que , répudiant notre plus belle et notre plus légitime gloire , nous affectons nous-mêmes , depuis trente ans , de rabaisser le mérite de nos immortels écrivains , essayant de substituer au culte du beau et du vrai , qu'ils ont pratiqué , celui de l'absurde et de l'ignoble. Je demande pardon à l'Académie de cette petite digression , qu'elle voudra bien excuser à cause de mon âge.

Ce ne sont pas seulement les poètes et les orateurs

qui ont illustré cette grande époque, mais les capitaines, les ministres, les diplomates. Louis XIV brillait surtout par la première faculté d'un Roi, le discernement. Il est vrai de dire que, par l'effet de causes qui sont rarement parfaitement connues, il y a des époques fertiles en grands hommes, et il y en a de stériles. A la fin du règne de Louis XIII, et pendant la minorité de Louis XIV, en même temps que notre langue se formait et que nos grands écrivains publiaient leurs premiers chefs-d'œuvre, de grands capitaines illustraient nos armes, plus qu'à une autre époque de l'histoire, et des diplomates, formés par Richelieu et par Mazarin, conduisaient avec éclat et habileté les affaires extérieures; mais il ne suffit pas que les grands hommes existent, il faut les discerner, et Louis XIV sut le faire.

Il ne corrigea pas les mœurs de son siècle; il lui donnait pour cela trop mauvais exemple; mais il commanda plus de dignité aux hautes classes, et leur donna des habitudes élégantes, sans détruire cependant tout-à-fait quelques vices ignobles, quelques habitudes féroces ou grossières qui n'avaient fait que s'accroître par le désordre des guerres civiles.

La marine fut créée, et la France, pendant vingt ans, fut maîtresse des mers. L'armée fut organisée et disciplinée.

Tous les autres bienfaits de cette administration forte et éclairée ont été si souvent retracés, que je ne les rappellerai pas.

Je passe au mauvais côté de cette même époque.

François I^{er} avait, le premier, inauguré une politique extérieure avantageuse à la France, quoique dirigée par lui sans beaucoup d'habileté ni de succès; elle avait

pour but l'abaissement de la Maison d'Autriche , qui , réunie sous Charles-Quint , divisée après lui en deux branches , gouvernait sous son double sceptre la moitié de l'Europe , et dominait l'autre par sa puissante ambition. Outre les craintes fondées que pouvait avoir la France de devenir , en quelque sorte , vassale de l'empire , il faut reconnaître que la civilisation européenne n'avait qu'à gagner à l'abaissement de Charles-Quint , et surtout de ses successeurs. Un despotisme sombre , ignorant et fanatique régissait l'Espagne et les pays de sa domination. Le gouvernement Autrichien ne se montrait guère plus libéral envers l'Allemagne , qui s'épuisait en vains efforts pour maintenir ses libertés menacées.

La politique de François I^{er} , suivie par son fils avec le même mélange de succès et de revers , interrompue pendant les guerres civiles , allait être reprise par Henri IV , lorsque le fer d'un assassin vint trancher ses jours ; mais , quinze ans plus tard , Richelieu exécutait avec vigueur les projets d'Henri IV , et Mazarin , au milieu même des troubles de la fronde , restait fidèle à la même politique ; elle était à la fois habile et généreuse ; c'était la protection des faibles , c'est-à-dire , des états secondaires de l'Allemagne , de la Hollande , de la Suisse , de la Suède , et l'abaissement des puissances prépondérantes. Les efforts prolongés de la France furent dignement couronnés par le traité de Westphalie , en 1648 , et celui des Pyrénées , en 1659.

Lorsque Louis XIV commença à gouverner par lui-même , il trouva donc la France puissante , respectée , je dirai presque aimée au dehors. Si la conquête de la Franche-Comté , entreprise sans de sérieux motifs , fut contraire aux règles de la morale , elle ne le fut pas du moins à celles de la politique ; mais l'expédition

contre la Hollande fut contraire à la fois à la politique et à la morale. Depuis un siècle ce petit état s'était affranchi, après des efforts inouis, du joug odieux de l'Espagne; ses habitants avaient créé, non-seulement leur indépendance, mais leur territoire même, qu'ils avaient en partie arraché à la mer. Longtemps victimes de la persécution, ils n'en avaient pas donné l'exemple, et la tolérance florissait chez eux. Dépourvus de forces territoriales, ils ne pouvaient donner aucune inquiétude à l'Europe, dont ils étaient devenus les facteurs maritimes. Leur commerce était protégé par une puissante marine qui tenait en échec celle de l'Angleterre.

Leur indépendance avait été, sinon fondée, du moins consolidée par les longues guerres de la France contre les deux branches de la maison d'Autriche et par les traités conclus à la suite de ses victoires. Une amitié fondée sur des intérêts et des services réciproques ne semblait pas devoir être jamais troublée. Lorsque Louis XIV rassemblait une puissante armée pour envahir leur petit territoire, ils se refusaient à croire à la réalité d'une attaque dénuée de tout prétexte; ils offrirent la réparation d'offenses qu'ils ignoraient et qu'on ne voulait pas leur faire connaître. Louis XIV n'en put préciser une seule, et l'histoire, à défaut de manifestes émanés de lui, a parlé d'une prétendue médaille frappée, dit-on, par un citoyen hollandais, et dans laquelle il voyait, dit-il, une allusion injurieuse. Les historiens ont condamné cette expédition; ils auraient dû la flétrir. Des actes pareils à l'invasion de la Hollande par Louis XIV, à celle de l'Espagne par Napoléon, sont plus que des fautes politiques; ce sont de graves atteintes aux lois de la morale et de l'humanité.

Les conséquences devaient en être funestes à la France. Le parti républicain Hollandais, qui s'en était toujours montré l'ami dévoué, succomba sous la réprobation publique. Ses illustres chefs, les deux frères de Wit, furent égorgés; et sur les ruines de ce parti s'éleva et grandit Guillaume, prince d'Orange, qui devait devenir l'ennemi le plus redoutable de Louis XIV. De ce jour, le peuple Hollandais voua une haine implacable à la puissance dont il avait été, jusqu'alors, le fidèle allié; de ce jour aussi les allarmes de l'Europe furent excitées au point de donner lieu à une première coalition dont Louis triompha cette fois, il est vrai, et à laquelle il put dicter la paix. Les conditions en furent très-avantageuses à la France, et toutefois modérées. Elle y acquit des limites qu'elle ne devait plus perdre.

Résumons en quelques mots : pendant les vingt premières années de son gouvernement, Louis XIV a organisé le pays fortement et habilement. Par une protection et des choix éclairés, il a contribué à le doter de tous les genres de gloire. Il a, il est vrai, par une entreprise coupable, dérogé aux vicilles et saines traditions politiques, et s'est aliéné quelques-uns des anciens amis de la France; mais il n'a pas abusé de la victoire. Tout peut se réparer encore avec de la modération. Si son règne, qui ne finit qu'en 1715, s'était terminé quelques années après 1678, époque du traité de Nimègue, il aurait laissé sans contestation la mémoire d'un très-grand Roi, et même d'un bon Roi.

Les trente années qui devaient s'écouler encore ont un peu compliqué la question.

TROISIEME PARTIE.

Un fait remarquable se reproduit souvent dans notre histoire, à des époques très-diverses. Après de longues guerres , après des années de troubles , la nation , fatiguée , semble perdre toute pensée de liberté politique , et confie au seul pouvoir royal le soin de défendre son indépendance ou de veiller à sa sûreté intérieure , sans exiger de lui aucune garantie. S'il y a , dans la reproduction fréquente d'un pareil expédient , quelque chose qui accuse , jusqu'à un certain point , notre caractère national , il faut reconnaître aussi que la royauté a mérité cette confiance en fondant l'unité française sur les ruines de la domination étrangère et de la tyrannie féodale ; mais il ne faut pas se dissimuler non plus que les peuples qui , pour assurer leur repos , livrent à un seul homme ce que la Providence leur a départi de liberté , doivent s'attendre à ce que leur grandeur ou leur misère dépendent le plus souvent des qualités ou des imperfections du dépositaire unique de la puissance publique ; il peut même arriver que , par suite de la mobilité du caractère de l'homme , et quelquefois même de son âge ou de son tempérament , ces alternatives de bon et de mauvais gouvernement se retrouvent dans le même règne.

C'est ce qu'on vit sous Louis XIV. Après la paix de Nimègue , la France était au comble de la grandeur ; elle s'en énorgueillissait , comme son Roi. A la suite de l'enthousiasme vient la flatterie , qui lui survit le plus souvent ; elle fut alors poussée à un degré inoui. Louis reçut des hommages qui ne devaient s'adresser qu'à la divinité. Si la raison et surtout la religion viennent ramener l'homme du rang le plus élevé à des sentiments

plus vrais et plus humbles , ce concert de louanges sincères ou intéressées , mais unanimes , doivent plus souvent l'égarer. Le bon sens naturel de Louis XIV n'y put résister , tout lui avait réussi ; plus d'opposition au dedans ; chez ses voisins une crainte respectueuse. La terreur de ses armes était telle , que les conquêtes s'opéraient sans leur concours. Des arrêts de Cours souveraines suffisaient pour réunir l'Alsace. Louis crut alors pouvoir commander à tout ; même à la conscience de ses sujets , même au souverain Pontife , avec lequel , malgré ses sentiments religieux , il eut des torts graves dans l'affaire du droit d'asile ; c'est à cette même époque qu'il commit un acte d'une barbarie révoltante , le bombardement de Gènes , exécuté pour des motifs aussi peu sérieux que ceux de l'invasion de la Hollande (1).

De tous les actes violents et irrésolus auxquels se livra Louis XIV , celui qui entraîna les conséquences les plus graves fut , sans contredit , la révocation de l'édit de Nantes. Tout a été dit sur cette mesure ; je n'y reviendrai pas. On a prétendu , pour l'excuser , qu'elle était conforme aux idées du siècle ; il est vrai qu'à cette époque , chez les protestants comme chez les catholiques , la tolérance était un principe peu connu et encore plus mal pratiqué ; mais ici il y avait des engagements formels pris par les deux prédécesseurs de Louis XIV et par Louis XIV lui-même. Les protestants qui , sous Louis XIII , avaient eu le tort

(1) Une expédition du même genre , mais plus digne de lui et de la France , eut lieu dans le même temps. Louis XIV , en faisant bombarder Alger , vengeait l'Europe des attentats jusqu'alors impunis de ces barbares , attentats dont la France , un siècle et demi après , devait obtenir une réparation plus éclatante et plus durable.

très-grave de s'engager dans les guerres civiles, en avaient été punis par la perte de privilèges, incompatibles d'ailleurs avec l'unité de l'administration. Tout le surplus de l'édit d'Henri IV avait été confirmé. Depuis cinquante-sept ans ils n'étaient plus que des sujets paisibles, enrichissant la France par une pratique éclairée des arts, de l'industrie et de l'agriculture. Pendant les troubles de la fronde, ils étaient restés inébranlablement unis au parti du Roi. Louis XIV l'avait reconnu lui-même dans le préambule d'un de ses édits. Les annales du temps ne nous apprennent pas non plus qu'il ait existé, pendant la même époque, des collisions entr'eux et les catholiques. Nulle nécessité, pas même celle de l'opinion, ne justifiait donc cette mesure. On l'approuva et on la célébra dans des harangues, comme alors on approuvait et on célébrait tout; mais cette approbation n'avait aucun caractère de ces sentiments violents qui, un siècle auparavant, entraînaient souvent les Gouvernements, contre leurs intérêts ou leurs inclinations, à la suite de l'opinion populaire. L'impulsion vint ici du Roi ou de ses conseillers intimes. Ce fut un acte de pouvoir absolu et capricieux plus que de fanatisme.

Si la France s'appauvrit par la perte de trois ou quatre cents mille de ses enfants, de beaucoup de capitaux et de plusieurs de ses plus précieuses industries, son influence et sa puissance extérieures en ressentirent un contre-coup bien plus grave encore. Les états secondaires protestants se séparèrent d'elle plus complètement; mais ce furent surtout les relations avec l'Angleterre qui, par cet événement, furent plus profondément atteintes. Depuis un grand nombre d'années, la conduite de Louis XIV, avec cette puissance, avait un caractère que la politique peut absoudre, mais

que la probité et peut-être la saine raison condamnent. Les deux derniers Stuart, gênés par les formes constitutionnelles, recevaient une pension de Louis XIV; à leur insu, il stipendiait aussi quelques-uns des principaux chefs de l'opposition, et entretenait ainsi, par cette double action, une lutte qui paralysait les forces du pays; mais lors de l'édit de Louis XIV, contre les protestants, le zèle de leur co-religionnaires anglais fut excité au point de rendre presque unanime l'opposition contre le roi Jacques, qu'on supposait, avec assez de raison, favorable aux vues du monarque français; dès lors la chute de l'imprudent Jacques II devint imminente. Trois ans après, son gendre débarquait en Angleterre, dont la population presque entière accourait sous ses drapeaux, tandis que son beau-père était réduit à chercher un asyle en France.

Ce gendre était Guillaume de Nassau, prince d'Orange, stathouder de Hollande, qui avait puisé dans le souvenir de l'invasion française des sentiments de haine, dont les effets ne devaient pas tarder à se faire sentir, Saint-Simon nous apprend toutefois que, même après l'invasion de la Hollande, il n'aurait pas été impossible de gagner ce prince, ébloui ou intimidé, comme les autres, par la puissance de Louis XIV; mais on négligea de le faire ou on s'y prit mal. Louis, croyant que sa grandeur élevait tout ce qui tenait à lui au niveau des plus illustres familles, avait fait offrir en mariage à Guillaume une de ses filles naturelles: comme on aurait dû s'y attendre, le fier descendant de Nassau repoussa avec dédain cette alliance. Devenu roi d'Angleterre, une politique plus conciliante aurait pu, sinon le rendre l'ami de la France, du moins l'empêcher de

devenir le provocateur et le chef des deux coalitions qui se formèrent contre elle. Ce prince, en effet, gêné dans son action en Angleterre, par la violence des partis, répugnait à entreprendre une guerre dont il ne pouvait prévoir l'issue, et pour laquelle la nation qui l'avait appelé au trône ne lui prêtait pas l'appui convenable ; mais les procédés de Louis XIV, l'ardeur avec laquelle il embrassa la cause désespérée de Jacques II, firent presque une nécessité à Guillaume de mettre à exécution des projets hostiles qu'il aurait, peut-être, abandonnés ou du moins ajournés, et dès lors, il devint cet ennemi vigilant et habile qui devait porter les premiers coups à la puissance de Louis XIV.

Enfin, il faut ajouter que la révocation de l'édit de Nantes fut impolitique, à ce point, qu'elle ne concilia au Roi l'appui d'aucune des puissances catholiques. A Rome même, on garda le silence, et plusieurs cardinaux, dit-on, la désapprouvèrent hautement.

Turenne et Condé n'étaient plus. Duquesne, en sa qualité de protestant, ne commandait plus nos escadres. Plusieurs de nos plus braves officiers étaient passés dans les rangs ennemis ; Colbert était mort avec la douleur de voir renaître le désordre des finances qu'il avait rétablies. Louvois, ministre dur, mais habile, allait succomber sous l'effroi d'une disgrâce imminente.

Tels étaient en France et au dehors les signes précurseurs de la décadence du règne, ou plutôt le commencement de cette décadence, lorsqu'en 1689, se forma la seconde coalition, imprudemment provoquée par Louis XIV. Affaibli, mais assez puissant encore pour tenir tête à l'Europe, ses armées, com-

mandées par Luxembourg et Catinat , furent presque toujours victorieuses ; mais l'empire de la mer , que nous ne devons plus recouvrer , nous échappa à la bataille de la Hoque. La révocation de l'édit de Nantes avait affaibli le royaume en richesse et en population , et cependant la France , qui ne contenait guère alors que la moitié des habitants de la France actuelle , avait près de 500 mille hommes sous les armes ; fait qui paraîtrait incroyable s'il n'était attesté par des documents contemporains. Par l'effet de ces causes réunies , la misère des peuples devint extrême , et fit au Roi une nécessité de conclure une paix honorable , sans doute , mais par laquelle toutes les conquêtes furent restituées et le nouveau Roi d'Angleterre reconnu.

C'est vers la fin de ce siècle que la mort vient atteindre presque tout ce qui nous restait de célébrités ; Luxembourg succombe pendant la guerre ; Tourville , ce grand homme de mer , dans la seconde année du xviii^e siècle ; Colbert et Louvois laissent leurs emplois à leurs fils , jeunes-gens aventureux , mais qui , ayant conservé la tradition de l'administration de leurs pères , peuvent faire espérer qu'ils seront un jour dignes de les remplacer ; mais bientôt ils succombent à leur tour , et l'histoire ne mentionne plus le nom de leurs successeurs que pour en faire connaître l'insuffisance ou l'incapacité. C'est vers le même temps que le grand siècle littéraire se termine par la mort de Bossuet , de Racine , de M^{me} de Sévigné : Molière , Corneille , Lafontaine les avaient précédés dans la tombe. Ainsi , le xvii^e siècle voyait disparaître à la fois avec lui les hommes dont les talents avaient fondé la puissance et la prospérité de la France , et ceux qui l'avaient illustrée par leur génie.

Tout faisait une loi à Louis XIV d'éviter toute occasion de renouvellement d'une guerre qu'il n'était plus en état de soutenir, lorsqu'un événement favorable, en apparence, à la grandeur de la France, acheva presque de la perdre. Le triste et dernier héritier de Charles-Quint, Charles II, roi d'Espagne, légua à un petit-fils de Louis XIV, les immenses états d'une monarchie qui avait fait trembler l'Europe, et qu'un siècle du plus mauvais des gouvernements avait réduite à la nullité la plus complète. Les cabinets européens, prévoyant la fin prochaine de Charles II, s'étaient occupés, à l'avance, du partage de ses dépouilles, et par un traité conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande, il en avait été attribué à Louis XIV une partie assez considérable, à laquelle on joignait la Lorraine, acquisition précieuse, la seule, en réalité, qu'il eut intérêt à faire; mais lorsque le testament en faveur du duc d'Anjou fut connu, Louis l'accepta, sans tenir compte de ses engagements antérieurs. Si le partage d'un état indépendant, sans le concours de ses peuples ou de ceux qui le représentent, a quelque chose d'odieux, le refus d'exécuter le traité de partage n'en était pas moins un manque de foi de la part de Louis XIV, qui s'en serait certainement prévalu si le testament n'avait pas été en sa faveur.

Quoiqu'il en soit, il était évident que l'Europe refuserait d'accéder à ce prodigieux accroissement de puissance, que l'acquisition de cette nouvelle couronne semblait donner à la famille du Roi dont elle redoutait tant l'ambition. Des idées plus saines l'auraient, peut-être, ramenée à la pensée que la France, déjà affaiblie, avait peu à gagner à devenir le soutien d'une immense monarchie vermoulue; mais, à cette

époque, on ne connaissait pas l'art de dénouer pacifiquement les difficultés politiques, et l'Europe courut aux armes. Louis XIV acheva d'irriter l'Angleterre et précipita la guerre en reconnaissant, avec une générosité imprudente, les droits du fils de Jacques II.

On sait quels furent les désastres et les gloires de cette dernière lutte. Je ne les retracerai pas. Après des revers inouis, après des conditions humiliantes acceptées par Louis XIV et rejetées par des ennemis éniivrés, à leur tour, de triomphes auxquels ils n'étaient pas accoutumés, Villars et surtout la défection de l'Angleterre sauvèrent la France; mais elle resta appauvrie et dépeuplée. A la mort de Louis XIV, l'agriculture était languissante, l'industrie presque anéantie, les finances dans un affreux désordre. Les longues années de paix qui suivirent, réparèrent en partie les forces de la France sans lui rendre sa supériorité sur le continent et surtout sur les mers.

QUATRIEME PARTIE.

L'Académie voudra bien ne pas perdre de vue que ce qui m'a entraîné à lui retracer quelques faits historiques bien connus d'elle, c'est l'examen de cette question. L'époque où écrivait Saint-Simon, qui comprend les vingt-cinq dernières années du règne, restait-elle encore grande, malgré les revers militaires, malgré la perte des hommes éminents, malgré la misère des peuples? Je lui ai fait connaître, à l'avance, mon opinion sur cette question; il me reste à entrer dans quelques détails pour la justifier.

Rien n'indique que Louis XIV eût perdu, du moins notablement, pendant l'époque dont nous nous occupons, cette faculté exquise de discernement à laquelle sont dues,

en grande partie , les gloires de la première époque ; mais les succès et la flatterie avaient fini par lui persuader que les grands capitaines et les grands ministres qu'il avait employés étaient son propre ouvrage. On sait qu'après la mort de Louvois , il le remplaça par son fils , jeune encore , en lui disant : *J'ai formé votre père , je vous formerai bien*. Ce jeune ministre mourut trop tôt pour que Louis eût le temps de s'assurer si les leçons suffisaient pour le rendre égal à son père ; mais Chamillart et tant d'autres qui lui succédèrent , donnèrent de tristes démentis à cette prétention , qui dut toutefois avoir pour résultat d'engager le roi à donner un peu moins d'attention aux choix de ceux qu'il appelait à occuper les premiers emplois de l'Etat.

D'autre part , on ne peut douter que Louis XIV , qui ne cessa jamais de gouverner par lui-même , n'eût perdu cependant un peu de cette fermeté de caractère qui lui faisait écarter les hommes médiocres et maintenir les hommes éminents , malgré les jalousies et les intrigues. Turenne et Luxembourg déplaisaient à Louvois , et le Roi les maintint constamment à la tête de ses armées ; mais dès le début de la guerre de la succession d'Espagne , il en écarta Catinat , quoiqu'il estimât ses vertus et ses talents militaires , parce qu'il déplait à Chamillart et à Vendôme. Lors du siège de Turin , le Roi consulte Vauban , qui lui démontre les fautes des généraux , les dangers que court l'armée , et lui offre , en grand citoyen qu'il était , d'y aller servir comme simple volontaire ; mais le duc de Lafeuillade , aussi habile courtisan que général inexpérimenté , refuse les offres de Vauban , et bientôt les lignes sont forcées et l'Italie perdue. Il ne se fait pas d'illusion sur la présomptueuse nullité de Villeroy ;

mais Villeroy est son favori , et ce n'est qu'après une suite de défaites que le commandement des armées lui est retiré. Par malheur pour la royauté et pour la France , Louis lui confia , en mourant , l'éducation de Louis XV , dont le précepteur fut l'abbé Fleury. On voit qu'on était loin du temps où les gouverneurs s'appelaient Montausier et Beauvilliers , et les précepteurs Bossuet et Fénelon.

Après tout , cependant , où sont les grands capitaines et les grands ministres qui auraient pu être employés ? Saint-Simon , dans sa galerie de portraits , en indique-t-il beaucoup de plus capables. En fait de capitaines , à part Catinat et Vauban , qui appartiennent à la grande époque , nous avons Villars , Berwick , réfugié anglais ; Boufflers , grand citoyen , excellent officier , mais dont les talents militaires étaient , peut-être , inférieurs à un grand commandement. En fait d'hommes d'état , sauf quelques habiles diplomates , tout a disparu sans pouvoir être remplacé. Les ducs de Chevreuse et Beauvilliers étaient , sans contredit , des hommes très-vertueux , ayant même conservé quelque indépendance au milieu d'une cour servile , mais Saint-Simon , leur ami et leur admirateur , est forcé de convenir qu'ils étaient infatués des chimères du quiétisme , ce qui peut , au moins , faire douter de la justesse de leur esprit .

Les fils , les petits-fils , les arrières petit-fils du grand Condé furent tous indignes de leur auteur. Louis XIV , il est vrai , par l'effet d'une politique qu'on ne saurait trop blâmer , tenait à l'écart les princes du sang , et même son frère et son fils ; mais tout indique que leur caractère suffisait pour les condamner à l'oubli. Le duc de Bourbon , arrière petit-fils de Condé , devint , après la mort du duc d'Orléans ,

ministre de Louis XV et maître absolu de la France. Ce ministère ne fut signalé que par l'inauguration du gouvernement des favorites, continué par Louis XV. Ce même prince se vantait un jour, pendant le système de l'an, de posséder trente mille actions. « M. » le Duc, lui dit un de ses familiers, votre bisaïeul » n'en a jamais eu que cinq ou six ; mais elles va- » laient mieux que toutes les vôtres. » Le duc de Charolais, son frère, ne se distingua que par des actes d'une lâche et stupide férocité. Un seul membre de cette famille, le prince de Conti, neveu du grand Condé, fit preuve de quelque capacité ; mais Louis XIV, fidèle à sa politique un peu orientale, le tint éloigné des armées et du conseil.

On sait quel fut le caractère du grand Dauphin, fils unique du Roi. Noyé, dit Saint-Simon, dans la graisse et l'apathie, il se permit une seule fois de soutenir énergiquement un avis qui entraîna une résolution funeste, l'acceptation de la succession d'Espagne en faveur du duc d'Anjou, son fils. Ce dernier ressembla bien plus, par son engourdissement et sa faiblesse, aux princes auxquels il succédait qu'à Louis XIV, son aïeul. Un seul des petits-fils de ce monarque, le duc de Bourgogne, a laissé une mémoire justement honorée. Pénétré des devoirs de la royauté, vivement touché des misères du peuple, l'élève de Fénelon aurait certainement été un bon roi. On peut, avec raison, douter qu'il eût été un grand roi, ou même qu'il eût évité des fautes capitales. Saint-Simon, son admirateur et son ami, qui attendait de son avènement au trône sa fortune politique, ne dissimule pas ce qu'il y avait de timide et d'incomplet dans ce caractère dénué d'initiative, destiné, selon toute apparence, à subir l'influence

de sa femme ou de son précepteur. Quant aux idées politiques qui auraient prévalu sous son règne, on peut les apprécier par celles que Fénelon développe à propos du gouvernement de la chimérique Salente et par celles de Saint-Simon lui-même ; ce sont de pures utopies qui n'avaient pour sanction ni l'expérience des siècles, ni l'esprit nouveau qui commençait à se faire jour.

Des deux fils naturels de Louis XIV, un seul, le comte de Toulouse, possédait des vertus avec un esprit médiocre. On sait ce qu'était le duc du Maine.

Catinat et Vauban, illustres débris de la première époque, avaient été écartés des emplois à un âge où ils pouvaient rendre encore de grands services. Le premier mourut dans la retraite. Il est intéressant et triste de connaître la fin du second. Vauban a été le plus grand ingénieur de la France, même de l'Europe ; il avait fait cinquante-trois sièges et fortifié trente-trois places. Lui seul, disait-on, savait l'art de les reprendre. C'était un patriote, dans la meilleure acception du mot. Saint-Simon emploie, pour le mieux qualifier, cette expression alors peu usitée : il refusa longtemps le bâton de maréchal, parce que, disait-il au Roi, ne pouvant jamais commander ses armées, cela le jetterait dans l'embarras si, faisant un siège, le général se trouvait moins ancien que lui ; il était aussi, pour nous servir d'un mot encore plus moderne, un vrai philanthrope. Il avait plusieurs fois traversé la France dans tous les sens ; il en avait étudié ses ressources ; ses misères l'avaient vivement ému ; il avait jugé les conséquences funestes de la révocation de l'édit de Nantes, et il avait conseillé au Roi, dans un mémoire qu'il lui présenta, de revenir sur cette

mesure ; l'arbitraire et l'inégalité choquante de l'impôt lui avaient paru être les causes principales de la détresse publique , et il s'était occupé des moyens de la faire cesser ; ce fut dans ce but qu'il composa son projet de dime royale , par lequel il proposait l'impôt à peu près unique de la dime en nature. Ce projet, d'une exécution peut-être impossible , et qui , selon toute apparence , n'aurait donné à l'Etat que des revenus insuffisants , avait , aux yeux de beaucoup d'intéressés , bien d'autres défauts ; il supprimait une foule d'emplois que la nécessité des temps et surtout une mauvaise administration avaient créés , pour se procurer , par leur vente , des ressources pécuniaires ; il assujétissait à l'impôt toutes les personnes et toutes les propriétés , sans exception , tandis que la taille pesait alors presque uniquement sur ceux qui étaient les moins capables de la payer ; enfin , il avait , aux yeux du Roi et de ses ministres , le tort très-grave d'exposer , sans ménagement , les souffrances du peuple. Toutefois , Vauban , avec cette admirable candeur qui n'accompagne pas toujours le génie , mais qui doit le rendre , quand elle s'y joint , l'objet de notre admiration , ne craignit pas de présenter son mémoire à Louis XIV ; ou plutôt il pensa que le roi , préoccupé , comme il devait l'être , des moyens de soulager son peuple , accueillerait avec bienveillance un projet rédigé dans ce but.

Écoutons Saint-Simon sur le résultat de cette présentation du mémoire :

« Ce ne fut donc pas merveille si le Roi , prévenu et » investi de la sorte , reçut très-mal le maréchal de » Vauban lorsqu'il lui présenta son livre , qui s'adres- » sait à lui dans tout le contenu de l'ouvrage. On peut » juger si les ministres auxquels il le présenta lui firent

» un meilleur accueil. Dès ce moment ses services , sa
» capacité militaire , unique en son genre , ses vertus ,
» l'affection que le Roi y avait mise , jusqu'à croire se
» couronner de lauriers en l'élevant , tout disparut à
» ses yeux. Il ne vit plus en lui qu'un insensé pour
» l'amour du public , et qu'un criminel qui attentait
» à l'autorité de ses ministres , par conséquent à la
» sienne ; il s'en expliqua de la sorte sans ménagement.
»
» Le malheureux Maréchal , porté dans tous les cœurs
» français , ne put survivre aux bonnes grâces de son
» Maître , pour qui il avait tant fait ; il mourut peu de
» mois après , ne voyant plus personne , et consumé
» d'une douleur et d'une affliction que rien ne put
» adoucir , et à laquelle le Roi fut insensible , jusqu'à
» ne pas faire semblant de s'apercevoir qu'il eût perdu
« un serviteur si utile et si illustre ; il n'en fut pas
» moins célébré dans toute l'Europe , et par les
» ennemis même , ni moins regretté en France de ce
» qui n'était pas financier ou supôt de financier. »

Cette fin d'un grand homme , si profondément émou-
vante , présente une coïncidence singulière avec celle
d'un homme non moins illustre dans un genre bien
différent , de Racine ; comme Vauban , il avait écrit
un mémoire pour exposer au Roi les misères publi-
ques ; comme à lui , ce mémoire lui valut la disgrâce
du Roi ; comme lui , il ne put survivre à cette dis-
grâce ; Racine succombait en 1699 ; Vauban , huit
ans après.

Louis XIV , à cette époque , imprimait donc encore
chez ceux qui l'approchaient , ce sentiment profond
que nous , générations blasées , ne pouvons plus ni
définir , ni même bien comprendre ; sentiment mêlé

d'affection , de respect et de crainte qui avait pu , parfois , enfanter , sinon les grands hommes , du moins les grandes choses , et qui maintenant semblait n'avoir d'autre résultat que de précipiter plus promptement dans la tombe ceux dont il avait autrefois inspiré le génie.

Qu'était devenu le temps où , dans une Cour brillante , se trouvaient réunis et presque confondus tous les genres de gloire , où Boileau s'applaudissait , en beaux vers , de l'approbation de Louis XIV , de celle de Condé , de Colbert , de La Rochefoucaud. Trente ans après , les lettres , sous aucune forme , n'avaient accès dans cette triste Cour. Elle ne s'occupait pas plus des grands écrivains qui avaient disparu , que de ceux , en petit nombre , qui survivaient. La mort de ces derniers était à peine mentionnée pour mémoire.

A toutes les époques , même pendant les plus désastreuses , la gloire militaire ne fit pas complètement défaut à la France. Pendant la guerre de la succession d'Espagne , elle brille parfois d'un vif éclat ; mais parfois aussi elle semble s'éclipser. La bataille d'Hoclestet , où douze mille hommes se rendirent sans combattre , la défaite de Ramillies , suivie d'une honteuse déroute , semblent être des avant-coureurs des déplorables échecs de la guerre de sept ans. La valeur française n'avait peut-être pas faibli ; mais , indépendamment de l'incapacité de beaucoup de généraux , on peut remarquer qu'il s'était introduit , parmi les officiers , des habitudes de luxe et de mollesse qui devaient souvent paralyser les opérations militaires. Leurs équipages brillants et nombreux étaient une ruine pour eux et un embarras pour l'armée ; on suspendait les marches pour se faire servir

des repas copieux et délicats. Ces haltes avaient un nom : on les appelait *Haltes chaudes*.

En quoi donc une époque si stérile en grands hommes et en grandes choses pourrait-elle être considérée comme grande? Le sentiment religieux n'était pas, à la vérité, éteint ; il se réveillait fréquemment aux dernières années de l'existence, plus souvent aux dernières heures seulement, chez ceux qui avaient passé leur vie dans le désordre des mœurs ou dans les intrigues et les tourments de l'ambition ; mais, outre que ce sentiment dont je ne nierai pas, à coup sûr, l'importance, ne constitue pas à lui seul la grandeur, on peut se demander s'il eut toute la réalité qu'on lui attribue. Dès la fin du xvii^{me} siècle, et au commencement du xviii^{me}, la Société du Temple, qui était celle des Princes de Vendôme, donnait le précepte et l'exemple d'un impie et grossier épicuréisme. Qu'on lise à l'appui les poésies de Chaulieu et, en particulier, les rimes obscènes par lesquelles il célèbre les amours incestueux du duc de Nevers. Le duc d'Orléans, de son côté, tenait également école de débauche et d'impiété. Quand il devint régent, la prétendue dévotion des courtisans de Louis XIV s'évanouit tout à coup, et la corruption des mœurs se montra, à la Cour, dans des proportions inouïes. Il est donc permis de croire que Louis XIV avait commandé et non inspiré cette espèce d'austérité qui régna à sa Cour pendant ses dernières années, et que, sous la compression qu'il exerça, germaient la licence et l'incrédulité du xviii^{me} siècle.

Nous avons assez de reproches à faire à ce dernier siècle, qui, plus que tout autre, a influé sur les destinées-futures de l'humanité, pour ne pas méconnaître la part considérable de bien dont elle lui est rede-

vable. Montesquieu a dit , avec grande raison : *que la religion chrétienne , qui ne semble avoir pour objet que la félicité de l'autre vie , fait encore notre bonheur dans celle-ci.* L'adoucissement général des mœurs , la cessation d'une foule d'habitudes barbares , la fondation d'un grand nombre d'établissements charitables , l'abolition graduelle de l'esclavage en Europe , viendraient en aide à cette vérité si elle était sérieusement contestée. Toutefois , malgré ces bienfaits évidents , il faut reconnaître qu'un des plus grands commandements , proclamé tel par le divin législateur , était trop souvent resté lettre morte chez beaucoup de peuples chrétiens. *Ce prochain* , qu'on doit aimer *comme soi-même* , ne semblait être pour eux ni l'ennemi , ni l'accusé , ni l'hérétique , ni le nègre , ni même quelquefois le simple paysan ou roturier. Les guerres , souvent entreprises sous les motifs les plus futiles , sont conduites avec barbarie. La prise des villes entraîne plus d'une fois le meurtre , le viol , le pillage et l'incendie. Louis XIV n'était pas un prince inhumain , et il fait deux fois incendier le Palatinat avec des circonstances qui font frémir. L'Espagne conserve les sacrifices sanglants de l'inquisition ; mais la France , qui les a en horreur , a , pour les hérétiques , les dragonades , les galères , et quelquefois la potence et la roue. La torture préalable est religieusement conservée dans les Codes criminels de Louis XIV , inférieurs en respect pour le droit à ceux même de l'antiquité. Le commerce des Nègres est non-seulement toléré , mais même encouragé par des ordonnances émanées de Colbert. Ce qui , dans ces temps dont moins de deux siècles nous séparent , est le plus fait pour exciter la surprise et l'indignation , c'est , non pas l'extrême in-

égalité des rangs et des fortunes , condition fatale de l'humanité , nécessaire peut-être à son développement , mais la disparité la plus choquante entre les droits et même les devoirs des diverses classes de citoyens. Non-seulement le grand seigneur , le simple gentilhomme , le roturier , le paysan , étaient fort inégalement traités dans la répartition des charges publiques ; mais les crimes , punis chez les uns des peines les plus atroces , restaient habituellement impunis chez les autres. A la tolérance des lois et des magistrats , se joignait celle des sallons. Des vices infâmes , punis du feu chez les simples particuliers , n'éprouvaient d'autre punition , à la Cour de Louis XIV , que celle infligée par les satyres licencieuses de Bussy-Rabutin , exilé pour ses médisances , plus que pour ses calomnies. Les lettres de Madame , seconde duchesse d'Orléans , ne laissent aucun doute à cet égard. Les mémoires d'Hamilton nous apprennent aussi comment la probité était entendue chez beaucoup de grands seigneurs. Un ministre , Colbert , ne semble pas indifférent aux souffrances du peuple. Un grand homme , Vauban , en fait l'objet d'une vive préoccupation ; mais à part ces exceptions et quelques autres , à part de nombreux actes de charité , l'amélioration du sort , alors si misérable des classes inférieures , est-elle jamais l'objet des sollicitudes des hommes d'état ou des personnes haut placées ? Les traitements barbares qu'on leur inflige excitent chez quelques âmes bien nées le regret , peut-être la plainte , rarement l'indignation. Sans les lettres de M^{me} de Sévigné qui ne pensait pas alors qu'elles dussent jamais être publiées , saurions-nous comment son ami le duc de Chaulnes , gouverneur de Bretagne , réprima une émeute excitée à l'occasion d'un impôt sur le

timbre ; saurions-nous que la *penderie ne lui paraissait plus qu'un raffraîchissement, et les galériens qu'une société d'honnêtes gens retirés du monde pour mener une vie douce, qu'on avait banni toute une grande rue de Rennes, et défendu de recueillir les bannis sous peine de la vie, etc.* ; ces lettres ont été souvent citées, et elles ne sauraient trop l'être pour convaincre ceux qui s'obstinent à nier qu'il s'est opéré quelque progrès en justice et en humanité. Ajoutons que ces scènes odieuses se passaient en 1675, aux plus beaux jours de Louis XIV, et que rien ne prouve que le duc de Chaulnes eût excédé les ordres qu'il dut recevoir de la Cour, puisqu'il ne fut l'objet ni d'une disgrâce, ni d'une réprimande.

Ce n'était pas seulement en France que les choses se passaient ainsi. Qu'on lise dans les historiens anglais, et, en particulier, dans l'excellente histoire publiée récemment par M. Macaulay ; comment le chef de justice Jefferies réprimait la révolte du duc de Monmouth, son mépris de toute règle judiciaire, de tous les droits de la défense, les odieuses plaisanteries qu'il se permettait contre les accusés, la fréquence et l'atrocité des supplices. Ces horreurs commises contre les dissidents étaient le crime, non-seulement du Roi et de ses ministres, mais aussi de ceux qui professaient le culte anglican, et qui les approuvaient ou les toléraient tant qu'elles n'atteignaient que leurs adversaires. Qu'on lise aussi dans le même historien le récit de cette prétendue conspiration papiste où les témoignages les plus absurdes, sortis des bouches les plus infâmes, servirent de prétexte à de nombreux supplices, et on se convaincra, de plus en plus, qu'il était nécessaire de rappeler les hommes, plus énergiquement qu'on ne le

faisait alors , au principe divin du respect de leurs semblables ; c'est là l'honneur, le seul, peut-être, mais il est grand, du XVIII^e siècle. De ce principe découla celui de la répartition égale entre les citoyens des droits et des devoirs sociaux , principe écrit en tête de toutes nos lois politiques et civiles depuis 1789 , et qui a déjà opéré d'heureuses transformations dans presque toutes les sociétés modernes.

Est-ce à l'oubli de ce principe , à l'imperfection des lois ou à des circonstances particulières qu'il faut attribuer , pendant le règne de Louis XIV , la détresse croissante de la classe des cultivateurs ? Cette détresse est attestée par tous les contemporains. Labruyère n'a qu'une phrase pour peindre l'état des paysans ; je la rappelle , quoique très-connue.

« L'on voit certains animaux farouches , mâles et » femelles , répandus par la campagne , noirs livides et » tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent » et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ; » ils ont comme une voix articulée , et quand ils » se lèvent sur leurs pieds , ils montrent une face » humaine ; et, en effet , ils sont des hommes ; ils se » retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de » pain noir , d'eau et de racines ; ils épargnent aux » autres hommes la peine de serner , de labourer » et de recueillir ; et méritent ainsi de ne pas manquer » de ce pain qu'ils ont semé. »

On peut , sans doute , supposer un peu d'exagération dans cette admirable et saisissante peinture ; mais si maintenant un prédicateur ou un moraliste employaient de pareilles couleurs pour faire connaître la position des paysans français , il n'y aurait qu'une voix pour taxer d'absurdité cette exagération , et il

ne paraît pas que ce reproche ait été adressé à Labruyère, lorsque ses caractères parurent en 1687.

Deux écrivains anglais, Loke et Burnet, traversant la France, le premier en 1674, le second onze ans après, furent frappés de l'état misérable des paysans et de la mauvaise culture des champs. Voici ce que dit Burnet :

« En allant de Paris à Lyon, je fus fort frappé de trouver partout une si grande misère ; car non-seulement » les villages sont dans une extrême pauvreté ; mais les » villes même s'en ressentent terriblement. Ce ne sont » de tous côtés que de chétives masures, que des habits » déchirés, que des visages hâves et abbatus, etc. »

On pourrait encore, à la rigueur, récuser le témoignage de Burnet, anglais et protestant, traversant la France au moment où la puissance de Louis XIV et ses mesures contre les protestants français excitaient la sollicitude et la colère de leurs co-religionnaires anglais ; mais comment suspecter le témoignage de Vauban, ce grand citoyen, ami du peuple, mais plus ami de la vérité, et qui, en tout cas, se serait bien gardé, dans un mémoire adressé à Louis XIV, de toute assertion fautive ou même exagérée. Or, à toutes les pages de son livre (la dime royale), Vauban signale l'extrême misère du peuple, la diminution des revenus des biens de la campagne qui, dit-il, *rendent le tiers moins de ce qu'ils faisaient il y a trente ou quarante ans, surtout dans les pays où la taille est personnelle. La cause de cette diminution est, dit-il, le défaut de culture, et ce défaut provient de la manière d'imposer la taille et de la lever, etc.*

Vauban connaissait parfaitement la France ; il l'affirme, et on doit le croire. « Ce que j'en dis n'est point

» pris sur des observations fabuleuses et faites à vue
» de pays , mais sur des visites et des dénombrements
» exacts et bien recherchés auxquels j'ai fait travailler
deux ou trois années de suite ; c'est pourquoi je les
» donne ici pour véritables. »

Il avait fait des recherches plus particulières sur l'élection de Vezelay en Bourgogne , dans laquelle il compare le revenu des contributions établies avec ce que produirait la dime royale , et , à cette occasion , il trace le tableau suivant de l'état de la population et de l'agriculture dans cette élection.

« Cette taille.... désole cette élection , et réduit les
» habitants au pain d'orge et d'avoine , et à n'avoir pas
» pour un écu d'habit sur le corps , d'où s'ensuit la désertion des plus courageux , la mort ou la mendicité
» d'une partie des autres , et une diminution très-
» notable du peuple qui est le plus grand mal qui puisse
» arriver dans un état. Il y a six ou sept ans que
» cette remarque a été faite , et depuis ce temps-là
» le mal s'est fort augmenté , sans compter que la
» septième partie des maisons sont à bas , la sixième
» partie des terres est friche et les autres mal cultivées....
» Que la cinquième partie des vignes est en friche et
» les autres très-mal faites. »

Un autre économiste du temps , Boisguilbert , qui , l'année même de la mort de Vauban , publia son prétendu testament politique , évalue à 1,500 millions la diminution des revenus de toute nature de la France , depuis 1660. C'est une ridicule exagération ; il est douteux que la totalité de ce revenu s'élevât même alors à cette somme qui représente deux milliards , 500 millions de notre monnaie actuelle : mais on peut en induire du moins que l'opinion générale d'alors était que le pays s'appauvrisait.

Antérieurement à 1707 , et même aux plus belles époques du règne , les gouverneurs , les intendants , Colbert lui-même traçaient des tableaux effrayants de la misère des provinces ; M. Pierre Clément , dans son savant travail sur Fouquet et Colbert , nous fait connaître plusieurs de ces documents. Nous nous bornons à en citer un seul ; c'est une lettre adressée à Colbert , le 28 mai 1675 , par le duc de Lesdiguières , gouverneur du Dauphiné :

« Monsieur , je ne puis plus différer de vous faire
» savoir la misère où est réduite cette province ; le
» commerce y cesse absolument , et de toutes parts
» on vient me faire savoir l'impossibilité où l'on est de
» payer les charges. Je suis assuré , Monsieur , et je
» vous parle pour être bien informé , que la plus
» grande partie des habitants de ladite province n'ont ,
» pendant l'hiver , que de pain de glands et de racines ,
» et que présentement on les voit manger l'herbe des
» prés et l'écorce des arbres. Je me sens obligé de vous
» dire les choses comme elles sont , pour y donner
» l'ordre qui plaira , et je profite , etc.

La population dut se ressentir cruellement de ce triste état de choses. Un recensement fait par les intendants dans les dernières années du xvii^e siècle , donne à la France , qui ne comprenait pas alors la Lorraine , le nombre de 19 millions 100 mille habitants. Vauban est porté à croire ce chiffre un peu exagéré , et je pense qu'il a raison. Les terres ne donnaient , en moyenne : selon son évaluation , que quatre fois et demie la semence , et il y en avait beaucoup en friche. On ne connaissait pas alors la pomme de terre. Quoiqu'il en soit , la population , d'après lui , diminuait chaque année ; la guerre qui dura huit ans encore après le

mémoire de Vauban et le terrible hiver de 1709, durent augmenter beaucoup cette dépopulation.

Quoique quelques-unes de ces causes eussent cessé, il ne paraît pas que l'agriculture se soit beaucoup relevée dans les quarante premières années du règne de Louis XV. En 1739, le duc d'Orléans présentait à Louis XV un pain de fougère, en lui disant : *Voilà, Sire, de quoi se nourrissaient vos peuples.*

L'économiste Quesnay, qui écrivait en 1750, n'évalue le revenu net des propriétaires français qu'à 76 millions, et celui des fermiers à 26. Les fermes ne se louaient, dit-il, qu'à 5 fr. l'arpent (10 fr. l'hectare) dans la grande culture, et pour la petite que de 20 à 30 s. l'arpent (2 à 3 fr. l'hectare). Un de ses contemporains, Dupré de Saint-Maur, abaisse encore ce chiffre, au moins pour certaines provinces. Dans l'article *Agriculture* de la première encyclopédie, le rendement des meilleures terres n'est évalué qu'à cinq fois la semence. Tous ces chiffres peuvent être un peu trop faibles; mais évidemment la souffrance était encore bien grande.

Pendant les années de paix qui suivirent la guerre de sept ans, de meilleurs jours commencèrent à luire. Une partie des capitaux accumulés fut appliquée à l'amélioration du sol. Quelques propriétaires résidèrent sur leurs domaines et introduisirent de meilleures pratiques. Des principes d'humanité; plus généralement répandus, influèrent d'une manière heureuse sur le sort des paysans. Quelques idées saines d'économie politique commencèrent à se faire jour, et firent cesser les absurdes entraves qui s'opposaient au commerce et à la circulation des blés. En un mot, avant le grand affranchissement de 1789, le sort des cultivateurs et

les produits agricoles avaient fait de notables progrès (1).

Quelles furent les causes de l'affreuse détresse qui pesa si longtemps sur les campagnes ? Je pense qu'on peut en assigner trois principales : 1^o une législation vicieuse sur les grains ; 2^o l'arbitraire , l'inégalité et souvent l'excès de l'impôt ; 3^o le défaut de résidence des propriétaires.

1^o les premières années du gouvernement de Louis XIV, 1661 et 1662 , furent signalées par une famine. Le Parlement de Paris , dont la prétention fut toujours de faire de l'administration , et qui s'y entendit toujours fort mal , défendit alors de *s'associer pour le commerce du blé , et de faire aucun amas de grains* ; c'était évidemment augmenter le mal ; mais on n'en savait pas davantage alors , et au temps présent beaucoup de personnes ne sont guère plus avancées ; mais ce qui semble plus étrange et plus inexcusable , c'est que non-seulement ce malheureux arrêt ne fut pas cassé , mais que ses funestes effets furent aggravés par des édits dont l'initiative appartient à Colbert , par malheur pour sa mémoire ; jusqu'à lui , sauf quelques suspensions temporaires , le commerce des grains avait été libre ; Henri IV et son grand ministre Sully , avaient soigneusement veillé à ce que cette liberté ne fût jamais gênée par le mauvais vouloir des administrations locales ; mais après la famine de 1662 , la défense d'exporter devint le droit commun. Lorsque , par intervalle , elle était levée , l'exportation restait grevée d'un droit énorme qui équivalait à une prohibition. De là l'avisement des prix qui devint tel que la

(1) Plusieurs de ces documents sont rappelés dans le remarquable travail de M. Léonce de Lavergne, sur l'Agriculture de la France et de l'Angleterre.

culture des terres médiocres fut abandonnée. Ce ne fut pas tout ; Colbert , auteur de cette funeste législation , maintint du moins , tant qu'il le put , la circulation libre dans l'intérieur du royaume , mais après lui elle fut entravée , et enfin interdite en 1699. Le commerce des grains ne redevint libre que dans les dernières années du règne de Louis XV , et alors les hommes éclairés , auteurs de cette mesure bienfaisante , eurent à vaincre la résistance des provinces. Les effets du régime prohibitif furent tels , qu'au temps où écrivaient Vauban et Boisguilbert , 1706 et 1707 , le blé valait à Paris 5 ou 6 fr. de moins par sétiers , qu'en 1649 , quoique tous les autres objets de consommation eussent prodigieusement renchéri. Le résultat de cet état de choses était la disette dans quelques provinces , dans d'autres une abondance ruineuse pour les propriétaires , définitivement , la pauvreté pour tous .

2° L'inégalité , l'arbitraire et l'excès de l'impôt furent une grande cause de misère pour les cultivateurs. On sait que le principal impôt , la taille et l'impôt supplémentaire , le taillon , n'atteignaient que certaines classes , et c'étaient précisément les moins riches. Elles logeaient aussi les gens de guerre , charge énorme en ce temps là ; enfin , si on songe que les cultivateurs avaient à supporter la dîme ecclésiastique , les corvées et les droits seigneuriaux , on concevra difficilement qu'il leur restât quelque chose pour nourrir leurs familles. La taille était réelle dans les pays d'état , et là le fardeau était moins lourd ; mais dans les pays d'élection , où elle était personnelle , où l'anoblissement et souvent la faveur dispensaient de la payer , et où cependant ces dispenses faisaient retomber plus lourdement l'impôt sur les autres contribuables , les souffrances

étaient intolérables, Vauban remarque que les paroisses qui, par abonnement, étaient exemptes de la taille, jouissaient, comparativement aux autres, d'une très-grande aisance. « Toutes les paroisses de la banlieue de Rouen » sont, dit-il, dans cette situation. Aussi, les habitants » de ces paroisses se pourvoient d'un habit contre les » injures de l'air, sans craindre qu'on tire de cette » précaution des conséquences contre leur fortune, » pendant qu'à un quart de lieue de leur maison, ils » voient leurs voisins qui ont souvent bien plus de » terres qu'eux, exposés au vent et à la pluie, avec » un habit qui n'est que de lambeaux, persuadés qu'ils » sont qu'un bon habit serait un prétexte infailible » pour les surcharger l'année suivante. »

3^o On peut encore signaler, sous Louis XIV, une autre cause de ruine qui a dû être très-puissante, et qui n'a pas, peut-être, été suffisamment relevée. Jusqu'à lui, les armées avaient été peu nombreuses et ne demandaient, par conséquent, qu'un nombre restreint d'officiers. D'autre part, un nombre bien moins considérable de grands seigneurs étaient attachés à la Cour. La résidence habituelle des propriétaires, alors presque tous gentilshommes, était sur leurs terres, et ils y dépensaient la plus grande partie de leur revenu. Le séjour prolongé qu'ils y faisaient, le travail qu'ils procuraient aux paysans, formaient, entre les deux classes, les liens d'une bienveillance réciproque. Au xvi^{me} siècle, la science agricole n'était pas complètement négligée. C'était pour répondre aux vues d'Henri IV, qu'Olivier de Serres publiait, en 1600, son *Théâtre d'Agriculture*, ouvrage resté classique; mais il ne paraît pas que, sous Louis XIV, personne ait pensé que l'agriculture pouvait être une science. La pratique

en était abandonnée aux pauvres paysans que la guerre n'enlevait pas à la charrue. Toute la noblesse, c'est-à-dire, à peu près tous les propriétaires, était sous les drapeaux ; il le fallait bien pour fournir des officiers à une armée de 500 mille hommes. De plus, Louis XIV, comme depuis Napoléon (car tous les despotismes se ressemblent), voyait avec déplaisir qu'une famille un peu distinguée ne tint pas à son gouvernement, et il faisait ressentir les effets de son mécontentement à celles qui s'obstinaient à en rester séparées. Voici, à ce sujet, un curieux passage de Saint-Simon :

« Si, d'ennui ou de dépit, ou par quelque dégoût,
» on quittait le service, la disgrâce était certaine.....
» à l'égard de ce qui n'était pas de la Cour, ou même
» du commun, outre que le Roi y tenait l'œil lui-même,
» le ministre de la guerre en faisait une étude
» particulière, et de ceux-là ; qui quittait, était assuré
» d'essuyer, dans sa province ou dans sa ville, toutes
» les mortifications et souvent les persécutions dont
» on pouvait s'aviser, dont on rendait les intendants
» des provinces responsables, et qui, très-ordinairement,
» influaient sur les terres et sur les biens.
» Grands et petits, connus et obscurs furent donc
» forcés d'entrer et de persévérer dans le service, d'y
» être un vil peuple en toute égalité, et dans la plus
» soumise dépendance du ministre de la guerre et même
» de ses commis.

» J'ai vu le Guerchois, intendant d'Alençon, me
» montrer un ordre de faire recherche des gentilshommes
» de sa généralité qui avaient des enfants en âge de
» servir et qui n'étaient pas dans le service, de les
» presser de les y mettre, de les menacer même, et de
» doubler et tripler à la capitation ceux qui n'obéi-

» raient pas, et de leur faire toutes les vexations dont
» ils seraient susceptibles. »

On comprend que peu de gentilshommes résistaient au désir du Roi, ainsi exprimé. Le service militaire avait été rarement pour eux une occasion de fortune, surtout dans les grades subalternes ; il était complètement ruineux sous Louis XIV. La noblesse française qui a encouru le grave reproche de n'avoir pas veillé, comme a fait la noblesse anglaise, à l'établissement ou même au maintien des libertés publiques, peut du moins se vanter, avec raison, de n'avoir ménagé ni son sang ni sa fortune pour la défense de l'Etat. Elle dépensait à l'armée au-delà de ses revenus. Les gentilshommes, après avoir épuisé toutes leurs ressources, engageaient leurs terres, autant du moins qu'elles pouvaient l'être. De là, impossibilité pour eux d'employer le moindre capital à l'amélioration ou même à l'entretien de leurs terres. De là, manque complet de travail pour les paysans, à qui il ne resta que la misère et la haine contre leurs seigneurs.

La détresse des particuliers nous explique celle du trésor public, continuellement obligé de recourir aux affaires extraordinaires ou à l'établissement de nouveaux impôts qui donnaient fréquemment lieu à des révoltes, suivies d'une cruelle répression. En 1707, le gouvernement, à bout de ressources, imagina d'établir un impôt sur les baptêmes et les mariages ; mais les enfants n'étaient plus baptisés, les mariages n'étaient plus bénis, et il fallut abolir l'impôt.

CINQUIEME PARTIE.

Il faut reconnaître qu'au milieu de tant de décadence et de misère, un caractère, celui de Louis XIV, con-

serve beaucoup de grandeur ; il en a même , dans quelques-unes de ses plus grandes fautes , dans l'appui donné à Jacques II , dans l'acceptation de la succession d'Espagne ; mais elle éclate surtout pendant les revers de la fin de son règne ; il ne montre alors ni présomption , ni pusillanimité ; il ne craint pas de solliciter la paix ; mais quand on veut lui imposer des conditions déshonorantes , il se relève fièrement ; il fait un appel à son peuple , écrasé sous le double fléau de la famine et d'une guerre désastreuse , et son peuple l'entend. A Malplaquet , le champ de bataille reste , il est vrai , à Eugène et à Malborough ; mais quinze mille de leurs soldats qui y sont couchés leur prouvent que le sol français ne restera pas sans défenseurs. Louis montra du courage et de la résignation , et non de l'insensibilité , lorsqu'à la fin de ses jours il vit porter au tombeau presque toute sa famille. Sa mort est noble , simple et vraiment religieuse , pourquoi faut-il que ces dernières années aient été entachées de nouvelles violences , aussi peu susceptibles d'excuses que les premières. Le reste des vénérables solitaires de Port-Royal était poursuivi avec acharnement ; leurs sectateurs peuplaient les prisons d'état. De saintes filles , soupçonnées d'assentiment à leurs dogmes , étaient enlevées au milieu de la nuit par des exempts de police , comme des prostituées ; leur couvent (Port-Royal-des-Champs) était rasé et les tombes des solitaires profanées.

Ce mélange de bien et de mal , de grandeurs et de petitesse , nous explique les jugements divers qui ont été portés sur Louis XIV. Mais ce qui prouvé que chez lui , selon l'expression de M. Boissier , la grandeur fini toujours par surnager , c'est l'ascendant extraordinaire qu'il conserva sur presque tous les hommes éminents

de son temps , et qu'il semble que sa mort ne fit pas cesser. Un des hommes les moins accessibles à l'enthousiasme , Voltaire , a lui-même subi cette influence en écrivant le siècle de Louis XIV , un de ses plus beaux ouvrages. Trois ans après la mort de ce monarque , l'abbé de Saint-Pierre était exclus de l'académie pour avoir exprimé un blâme sévère sur son gouvernement. Tenons compte cependant aussi de l'opinion du peuple. L'ancien éclat du règne avait eu pour lui moins de séduction , et il ne le connaissait plus d'ailleurs que par tradition ; ses souffrances n'avaient fait que s'accroître ; il se réjouit de la mort de Louis , et il insulta son cercueil.

Saint-Simon n'a pas toujours été juste envers lui ; il lui reproche de s'être trop laissé gouverner ; peu de Rois l'ont été moins que lui ; d'avoir trop souvent élevé au rang de ministres des hommes d'une naissance obscure , de s'être trop assujéti à l'ordre du tableau dans la distribution des grades militaires. Ce sont des éloges plutôt que des critiques. Mais Saint-Simon a cent fois raison quand il lui reproche ce despotisme qui avilit les hommes et veut commander aux consciences , les guerres sans motifs sérieux , les folles dépenses , l'élévation des bâtards adultérins aux prérogatives des princes du sang , au mépris des lois fondamentales de l'état , et de celles de la religion et de la morale.

Nous aimons qu'à chaque fiction s'attache une moralité ; ne saurions-nous en tirer aucune des faits réels ?

Dans les quatorze siècles de son histoire , la France compte trois grandes époques qu'on peut appeler ses âges héroïques : les règnes de Charlemagne , de Louis XIV et de Napoléon.

Charlemagne fait la conquête de la Germanie et de l'Italie ; il recommence l'empire d'Occident ; il rallume autant qu'il est en lui le flambeau de la civilisation ; il meurt dans toute sa gloire , non sans prévoyance de malheurs futurs. Après lui les ressorts du gouvernement se détendent. Bientôt l'empire est démembré ; les barbares le ravagent , l'anarchie le dévore , et la race de Charlemagne s'éteint sans gloire.

Louis XIV fait trembler l'Europe et aggrandit la France ; il tient le sceptre des mers. Les lettres et les arts brillent du plus vif éclat ; il voit , avant sa mort , ses armées éprouver de sanglantes défaites , sa marine détruite , l'Angleterre faisant combler ses ports. Capitaines , hommes d'état , poètes , orateurs , tous ont disparu sans laisser presque aucun successeur.

La vie de Napoléon est une suite de triomphes ; il entre en vainqueur dans toutes les capitales. Les chefs des vieilles dynasties composent sa cour. Après quinze ans de règne , ses armées sont détruites , la France subit deux invasions ; elle abandonne toutes les conquêtes et elle est forcée de racheter son territoire. Napoléon ne peut transmettre l'empire à son fils et meurt dans la captivité.

De ces rapides triomphes , de ces catastrophes subites , ne pourrait-on tirer les moralités suivantes ?

Les grands empires créés promptement se dissolvent de même ; ce n'est que par une formation lente que leurs diverses parties peuvent se lier ensemble.

L'acquisition d'un grand territoire et d'une influence exclusive n'a lieu que par la ruine ou l'humiliation des états voisins , et ce dernier outrage surtout se pardonne rarement.

Les conquêtes ne s'obtiennent qu'avec de l'or et

du sang , il faut beaucoup de l'un et de l'autre pour les conserver , et même pour les perdre. Ne serait-il pas sage , avant de les entreprendre , d'établir une espèce de balance , entre les profits , les dépenses et surtout les risques.

Ces vérités , dira-t-on , sont de purs lieux communs. En sont-ils moins des vérités ? En tient-on plus de compte ?

Deux peuples , l'un ancien , l'autre moderne ont acquis une grande puissance et de grands territoires. L'empire du premier s'est longtemps conservé. Le second se conserve et s'accroît encore. Je parle de Rome et de l'Angleterre.

Sans entrer dans le détail de toutes les causes qui ont amené un résultat si contraire à ceux qui ont eu lieu chez nous , ne pourrait-on tirer de ce fait une autre moralité qui aurait passé aussi pour un lion commun , il y a quelques années ! Les grands empires ne sont durables que lorsque leur conservation , leur accroissement et leur défense ont été l'œuvre même de la nation conquérante. Lorsqu'ils sont celle d'un seul homme , la chute est presque inévitable ; quand la vie ou la capacité de cet homme viennent à faillir , l'empire subit le même déclin.

SIXIEME PARTIE.

Quelques mots encore sur Saint-Simon.

On peut justement reprocher à ses mémoires de fastidieux détails d'étiquette. On désirerait aussi qu'il nous fit plus souvent connaître l'état des provinces. En cela il était de son siècle. Les questions de Cour , de guerre , de diplomatie , étaient les seules dont s'occupaient les hommes publics , à l'exception de Colbert et de Vauban.

Après la mort de Louis XIV, Saint-Simon, jusqu'alors simple spectateur, prit part aux affaires publiques, soit comme membre des conseils de régence, soit comme ambassadeur en Espagne, soit surtout comme ami du duc d'Orléans, qui ne cessa de lui témoigner de la confiance; il eut le mérite de rester pur au milieu de cette Cour corrompue.

Il donna des conseils qui furent rarement suivis. Tous ne furent pas également heureux; en voici un exemple: le Régent, à qui on peut reprocher, outre ses débauches, de grandes fautes en administration, avait cependant de l'étendue dans l'esprit et de la générosité dans le caractère; il avait été frappé, comme beaucoup d'hommes éclairés de son temps, de ce qu'il y avait d'odieux et d'impolitique dans les édits contre les protestants; il eut la pensée de révoquer la funeste mesure de Louis XIV, et consulta Saint-Simon, qui l'en dissuada. Sans discuter, sans exposer même les motifs allégués par ce dernier, je dois déclarer qu'ils m'ont paru n'avoir rien de solide. Saint-Simon avait, plus que tout autre, blâmé les édits de Louis XIV; comme membre des conseils de régence, il avait reconnu souvent, et il le déclare lui-même, l'impossibilité d'appliquer des lois oppressives et contradictoires; l'inconvénient d'introduire dans l'Etat une religion nouvelle n'existait pas, puisque personne n'ignorait que les protestants restés en France, et qu'on appelait les nouveaux convertis, ne l'avaient jamais été réellement; il ne s'agissait donc que de faire cesser une fiction qui servait de motif ou de prétexte à des persécutions que ne justifiaient ni l'intérêt de l'état ni l'opinion du siècle; en même temps, on aurait rappelé un assez grand nombre de français qui n'avaient

pas encore oublié leur patrie , et avec eux quelques capitaux et quelques industries. Il est d'autant plus à regretter que Saint-Simon ait détourné le duc d'Orléans de sa première et généreuse inspiration , que sous le ministère qui suivit celui du duc de Bourbon , la rigueur des édits de Louis XIV fut encore aggravée.

Si on doit regretter que , dans cette circonstance , le conseil de Saint-Simon ait été suivi , on peut regretter aussi qu'il ne l'ait pas été pour une mesure peut-être plus importante. Avant la mort de Louis XIV , il avait persuadé au duc d'Orléans de convoquer les états-généraux du royaume , dès qu'il parviendrait au trône ou à la régence ; mais , soit par l'effet d'autres influences , soit par celui de ses propres réflexions , ce prince , devenu régent , abandonna sa première résolution , sans que les efforts de Saint-Simon pussent l'y ramener.

Nos assemblées nationales, qu'on n'avait plus réunies depuis 1614 , n'avaient jamais amené , il est vrai , les bons résultats qu'on pouvait en attendre ; l'esprit qui s'y était manifesté avait été cependant , en général , favorable aux intérêts de la nation et de la royauté , et on ne pouvait , avec justice , leur imputer le peu de suite qui avait été donné à leur plus sages délibérations. Quelles auraient été les conséquences de la convocation que désirait si ardemment Saint-Simon ? C'est une question difficile , et , jusqu'à un certain point , oiseuse. Toutefois , en l'abordant sans l'approfondir , on peut présumer que si on n'avait pas alors obtenu les grands résultats du mouvement de 1789 , on aurait évité , du moins , les crimes et les calamités qui vinrent à sa suite. A la mort de Louis XIV , le siècle n'avait pas encore subi l'influence d'une philosophie imbue à la fois de principes irrégieux , d'idées utiles

et généreuses, et de systèmes souvent dangereux ou impraticables. La royauté avait pu être l'objet de critiques et même de haines ; mais elle n'avait pas inspiré le sentiment bien plus dangereux du mépris qui fut la conséquence de la vie privée de Louis XV et de sa honteuse inertie. On commençait cependant dès lors à comprendre la nécessité de poser quelques bornes à un pouvoir absolu dont on avait beaucoup souffert, et à ramener un peu d'ordre dans les finances. Si ces résultats avaient été obtenus, on peut croire que la grande commotion de la fin du siècle dernier aurait été évitée ou du moins notablement affaiblie.

Quoiqu'il en soit, il est certain que, si le conseil de Saint-Simon avait été suivi, son caractère et ses idées politiques le rendaient éminemment impropre au rôle de médiateur entre les ordres, entre ceux-ci et la royauté. De plus, un homme d'état, dans le xviii^{me} siècle, devait nécessairement tenir beaucoup de compte de l'influence croissante des gens de lettres, soit pour combattre leurs idées quand elles étaient dangereuses, soit pour les adopter quand elles étaient utiles ; c'est ce qu'on ne fit pas assez, et ce que Saint-Simon aurait fait moins que tout autre ; il est évident, par le silence qu'il garde à l'égard des écrivains et de leurs ouvrages, qu'il n'accordait aucune attention aux productions littéraires, même quand elles avaient la politique pour objet ; en 1821, Montesquieu publiait ses *Lettres Persannes*, brillante et spirituelle inauguration de l'esprit nouveau ; elles eurent un très-grand succès, et cependant ni le nom de Montesquieu, ni celui de son ouvrage, ne sont écrits dans les mémoires de Saint-Simon. On n'y lit qu'une seule phrase sur Voltaire, la voici :

« Arouet , fils d'un notaire , qui l'a été de mon
» père et de moi jusqu'à sa mort , fut exilé et envoyé
» à Tulle , pour des vers fort satiriques et fort im-
» pudents. Je ne m'amuserais pas à marquer une si
» petite bagatelle , si ce même Arouet , devenu grand
» poète et académicien , sous le nom de Voltaire ,
» n'était devenu , à travers force aventures tragiques ,
» une manière de personnage dans la république des
» lettres , et même une manière d'important parmi un
» certain monde. »

Saint-Simon écrivait ses mémoires en 1745. A cette époque , Voltaire avait publié la *Henriade* , ses plus belles tragédies , l'*Histoire de Charles XII* et beaucoup d'autres ouvrages. Quelque opinion que pût avoir Saint-Simon de l'homme et de l'écrivain , il est évident que , sans son dédain pour les gens de lettres , il aurait parlé de Voltaire moins légèrement et moins brièvement.

Saint-Simon a donc été tout ce qu'il pouvait être , un excellent observateur et un peintre admirable ; c'est assez pour sa renommée ; il a possédé , de plus , une ame noble et un caractère indépendant , ce qui , surtout à certaines époques , n'est pas un médiocre titre d'éloge.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

M. LE MARQUIS DE BARBÉ-MARBOIS ,

Par M. NICOT , SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

..... *clarum et venerabile nomen*
Gentibus , et multum nostræ quod proderat urbi.

PHARSALE , liv. 9.

Il est des hommes qu'on peut appeler les élus de la Providence. Elle les fait naître dans des temps de

crise et de rénovation , et met ainsi en lumière leurs hautes facultés ; elle les conduit par la main au milieu des agitations , et si par hasard elle les abandonne , c'est afin que leurs fautes soient une leçon ; elle ne leur épargne pas même l'adversité ni les tristesses de la famille , pour montrer leur valeur morale et mieux accentuer leur vie ; puis , pour les dédommager d'un rôle actif et périlleux , elle leur ménage les plaisirs de la richesse et les joies de la bienfaisance ; elle leur accorde encore d'exercer les suprêmes magistratures , et leur permettant de porter légèrement le poids des années, elle les tient longtemps, bien longtemps comme sur un piédestal , où ils reçoivent , où ils épuisent les hommages de leurs contemporains et tous les bienfaits de la renommée.

En traçant ces lignes , j'étais placé sous le souvenir de la destinée brillante et tourmentée de Barbé-Marbois ; il me semblait voir encore cette noble figure , qui apparaît toujours si sereine et si majestueuse parmi les images vénérées des illustrations de notre patrie.

Dire tout ce qu'a fait cet homme éminent ; le suivre pas à pas au milieu de la famille individuelle , de la famille nationale et de la famille humaine , c'est-à-dire le considérer sous les trois formes sociales qui le montreront tout entier , telle est la tâche que nous allons remplir avec respect , avec amour , mais aussi avec une franchise et une indépendance complètes , espérant bien qu'en préférant ainsi la lumière à la pénombre , les couleurs nettes aux nuances douteuses , en notant ainsi d'avance les arrêts et les aveux de l'histoire , le récit sera plus utile et l'éloge restera digne.

François Barbé-Marbois naquit à Metz , le 1^{er} fé-

vrier 1745 (1). C'était déjà la ville des puissantes écoles, des habitudes fortes, des grands exemples. Il en respira au berceau l'air libre et vivifiant. Il eut un autre bonheur : ce fut de naître d'un bon père qui trouvait dans l'emploi modeste qu'il occupait (Directeur de la Monnaie) les ressources suffisantes à sa famille et le principe de mœurs simples et pures ; d'un bon père (2) qui recevait en respect et en soumission tout ce qu'il donnait en soins affectueux et en incessante surveillance.

Les premiers moments de la vie révèlent souvent les traits qui plus tard formeront le caractère. L'enfant fait deviner l'homme, ou plutôt, l'homme est dans l'enfant comme dans le gland repose le chêne. Dès l'âge le plus tendre, Barbé-Marbois montra un penchant décidé pour les choses sérieuses, un goût réfléchi, observateur, une volonté énergique. La précocité de son intelligence, l'éclat de ses succès classiques, la continuité de son application, la bienveillance particulière de ses maîtres, tout indiquait d'avance ce que pouvaient produire ses heureuses dispositions développées par le temps et par le travail. Malgré les difficultés que présente l'étude des langues anciennes, il s'y adonna avec ardeur. Il s'était laissé charmer à ces littératures grandes et fortes, qui éveillent si bien dans les âmes droites le sentiment du beau et du bon par la beauté même de leur forme. Il avait entrevu, il avait compris qu'elles étaient le meilleur moyen de

(1) Et non le 31 janvier, comme le disent la plupart des biographes. Comme aussi, ils prétendent qu'il est mort le 14 janvier ; c'est une autre erreur. Il est décédé le 12 janvier 1837.

(2) Sa mère s'appelait Anne Mary. Je n'ai rien de particulier à en dire.

perfectionner la pensée ; il sentait déjà que ces langues qu'on appelle mortes recélaient les idées vivantes.

Quand il eut brillamment terminé ses études et obtenu, au collège de Metz, une longue suite de ces innocents triomphes, qui sont à la fois une joie pour la famille et un augure pour l'avenir, il avait déjà une renommée de savoir qui s'étendait au loin. Elle appela sur lui l'attention d'un homme puissant, du ministre de la marine. M. de Castries, remarquable par de véritables talents militaires, par un grand zèle, par l'amour de l'ordre et de la discipline, voulait rendre ses fils dignes de lui. Dans ce but il choisit, pour faire leur éducation, Barbé-Marbois qui répondit pleinement à une flatteuse confiance. Un autre, moins ferme dans ses idées, moins simple dans ses habitudes, eût été ébloui par la splendeur d'une maison vraiment princière. Elle eût été un péril, une cause d'étourdissement, d'enivrement. Le jeune précepteur résista à cette épreuve : il conserva ses goûts modestes, et même austères.

En révélant la sagesse de ses inclinations, en accomplissant ses devoirs avec le zèle le plus consciencieux, il s'ouvrit une belle carrière. On l'attacha au département des affaires étrangères, et bientôt il devint secrétaire de légation à Ratisbonne, et plus tard, chargé d'affaires à Vienne et à Munich.

Rappelé en France en 1778, il abandonna la diplomatie, se livra à l'étude des lois, et bientôt après fut nommé Conseiller au Parlement de Metz (le 20 mai 1779), où il siégea peu de temps (1). M. de Vergennes,

(1) Ajoutons ici que, quoi qu'il ne fût plus Conseiller, il resta attaché au Parlement de Metz par un lien bien honorable. Ce Parlement avait, par arrêt du 21 décembre 1775, jugé nécessaire d'avoir deux députés à Paris. Barbé-Marbois,

qui avait le département des relations extérieures, avait séduit le magistrat et l'avait ramené dans la carrière depuis peu abandonnée. La circonstance conviait. C'était le moment de la guerre d'Amérique. Le cri de l'indépendance avait été poussé des bords de l'Hudson aux rives du Mississipi ; des armées s'étaient formées de toutes parts ; les premiers échecs avaient été promptement réparés ; des victoires éclatantes avaient été obtenues. L'habile et sage (1) Washington faisait flotter sur la Delaware le jeune drapeau de l'union américaine. Ces succès, le désastre de l'anglais Burgoyne, un entraînement irrésistible et un peu aventureux (il faut l'avouer) déterminèrent le cabinet des Tuileries à tendre la main aux heureux insurgés. Indépendamment du secours des flottes et des milices, on dut envoyer un consul général pour représenter la France.

Qui était plus digne que Barbé-Marbois ? Plein de vie, de jeunesse et d'espoir, n'offrait-il pas aussi des connaissances solides et variées dans la législation et la politique, et une habileté plus d'une fois éprouvée ? Il en fallait beaucoup pour une mission si ardue ; les intérêts étaient bien compliqués, bien délicats. La nation qui, pour secouer le joug de sa métropole, s'adressait à la France, quoique généralement satisfaite, avait encore contre elle des méfiances, elle était sur plusieurs points travaillée par de mauvaises passions. Barbé-Marbois mesura sans peur ces difficultés ;

qui, devenu Conseiller, avait reçu le titre de Représentant, conserva ses pouvoirs, n'étant plus Conseiller, et cela jusqu'à ce qu'il fût nommé Intendant des Antilles.

(1) Jamais je crois qualification mieux méritée. Il faut être bien sage, après avoir délivré et fondé son pays, d'en refuser la possession et de se contenter de la vie d'un planteur ; cet immortel exemple d'abnégation trouvera peu d'imitateurs.

il fit mieux, il en triompha. Bien qu'habitué aux idées aristocratiques, il accepta franchement la situation et jusqu'aux préjugés de la démocratie. Il ne cherchait qu'à la régulariser : c'était la seule tâche nationale et sensée. Et non seulement il favorisa le mouvement d'indépendance, mais encore il organisa tous les consulats français. Chaque jour il révélait une grande énergie de caractère, une clairvoyance peu commune, et le plus vif désir de travailler à l'affranchissement avec toute la plénitude d'une ame religieuse et droite.

Les efforts heureux qu'il ne cessait de faire frappèrent le président-gouverneur de la Pensylvanie, William-Moore, qui lui accorda toute son estime, toute son admiration.

Pour mieux lui témoigner ses sentiments, il l'unit à sa fille, qui joignait au prestige de la grace, le charme de la bonté, qui était bien digne d'un tel époux par toutes les qualités précieuses de son cœur.

Mais au milieu même des félicités domestiques, Barbé-Marbois ne négligeait pas un instant les devoirs de sa rude mission ; elle allait être accomplie.

L'Angleterre, épuisée par une longue guerre, reconnut l'indépendance des Etats-Unis. La France, de son côté, émue de son déficit, frappée par la défaite du comte de Grasse, mais heureuse surtout d'avoir atteint son but : séparer les colonies anglaises de la métropole, n'avait d'autre intérêt que la paix, aussi fut-elle bientôt signée (à Versailles, le 20 janvier 1783).

Barbé-Marbois se hâta de venir montrer à sa famille la compagne qu'il s'était donnée ; mais il fallut quitter de nouveau cette patrie, qu'il aimait mieux encore depuis qu'il avait pu comparer.

On le nomma (1785) intendant-général des îles

sous le vent. Là s'ouvrit à son activité un vaste théâtre. Aux soins variés de l'administration, à des fatigues incessantes, car il fallait, par des déplacements fréquents, montrer partout l'action du pouvoir, se joignaient encore de vives inquiétudes. Le Commerce était languissant, les malversations des employés honteuses, les populations mécontentes, agitées. Toutes les Antilles, témoins de l'émancipation de l'union américaine, rêvaient aussi la liberté, la nationalité. Barbé-Marbois fut à la hauteur de la situation; d'une part, il se montrait plus que jamais animé de cet esprit de devoir et de rigoureuse exactitude qui suffit à la multiplicité des travaux, et de l'autre, il administrait avec une justice inflexible. Elle était hautement louée par l'équitable Louis XVI (1) et par le ministre de la marine, M. de La Luzerne, que les mêmes fonctions naguère remplies rendaient si propre à bien juger.

Cette approbation et ce suffrage ne le préservèrent pas longtemps; les agents dont il réprimait les prévarications et les fraudes sollicitèrent son rappel; ils le peignirent comme exerçant une autorité despotique; on eut la faiblesse de céder. Louis XVI ne comprit pas (hélas! il ne comprendra jamais!) que bien souvent ce que le pouvoir délaisse de sa force profite moins au bien-être et aux libertés des peuples qu'à l'exigence des mécontents ou à la tyrannie des factions.

Nous l'avouerons pourtant: il est possible que Barbé-

(1) Il lui disait dans un billet: «C'est par mon ordre exprès que vous écrit M. de La Luzerne; continuez à remplir vos fonctions, à m'être aussi utile que vous l'avez été jusqu'ici. Vous pouvez être sûr de mon estime et compter sur mes bontés.

Signé Louis.

» 3 juillet 1789. »

Marbois , frappé , à St-Domingue , du spectacle d'une improbité universelle , d'une effervescence croissante , des efforts quotidiens de l'esprit d'insoumission , qui bientôt allait nous ravir cette belle colonie , il est possible que Barbé-Marbois ait usé d'une sévérité excessive , qu'on expliquerait toutefois , en remarquant que , quand il s'agit de punir des manœuvres déloyales et cupides , les rigueurs peuvent apparaître comme une courageuse équité , et en alléguant encore qu'elles étaient une digue nécessaire pour contenir la révolte qui se manifestait de toutes parts.

Barbé-Marbois la voyait naître et grandir de jour en jour. Ce n'était plus un simple changement d'emblème et d'effigie (il avait pris , sans hésitation ni mauvaise grace , la cocarde tricolore) , mais au moment même de la bruyante solennité , il avait entendu des cris d'une joie sauvage.

Aussi , ce fut sans peine qu'il abandonna ces turbulentes contrées auxquelles le rattachaient pourtant des liens de famille et le sentiment intime des services rendus pendant une assez longue administration. Déjà , en portant de loin ses regards sur sa patrie , il avait pressenti le mouvement redoutable qui allait s'opérer. Le premier signal des États-Généraux avait éveillé toutes les espérances et semé toutes les divisions. La France , pleine d'un mépris dédaigneux du passé , d'une entière confiance dans l'avenir , soulevée par d'ardentes passions , la France avait perdu sa cohésion et son unité. Les uns , fortement attachés au passé , n'y apercevant que des garanties , regardaient tout désir de réforme comme une imprudence. Pour eux , la royauté , véritable émanation de Dieu , n'était pas une utilité , mais une nécessité ; non point une chaîne , mais un

fil heureux qui guidait la société politique dans le choc de ses intérêts et le développement de ses mœurs. On ne devait pas l'aimer comme *un enfant ses hochets* (1), mais comme un fils aime une bonne mère. Pour d'autres, la royauté n'était qu'un *intérim national* (2); elle avait d'ailleurs besoin de subir les modifications qu'amène le temps, et il fallait que les intérêts populaires fussent satisfaits par l'intervention et le contrôle des assemblées politiques. Barbé-Marbois, avec son sens droit et son patriotisme si actif et si pur, comprit la nécessité d'une transaction. Il apporta dans ce débat la maturité de l'âge (45 ans), la sincérité des convictions et une opinion conciliatrice.

Puis, après avoir repoussé d'odieuses accusations de malversation et de monopole, lesquelles firent éclater sa scrupuleuse intégrité et les plus vives sympathies (3), il se livra tout entier au repos. Il avait, contre les vicissitudes de la fortune et les ennuis de l'isolement, il avait de précieux recours qui ne lui manquèrent jamais : le goût des lettres, le culte de la famille, et ce qui est bien heureux aussi, l'amour des champs.

Les hommes éminents (un écrivain que j'aime l'a

(1) Mot célèbre de Vergniaud.

(2) La doctrine est bien de l'époque, mais la formule, si pénétrante, appartient au général Foy. Nous l'avons trouvée dans le bel article de M. Villemain, *Revue des deux Mondes*, 1^{er} janvier 1853.

(3) Les citoyens eux-mêmes de Philadelphie étaient intervenus. M. de Lachevalerie, son successeur, agit aussi chaleureusement, et déclara que non-seulement Barbé-Marbois n'avait rien détourné, mais avait laissé dans les caisses plus d'un million en réserve, et dans les magasins du roi 6,000 quintaux de farine et d'autres approvisionnements en tout genre, pour des sommes considérables.

remarqué) (1) ont toujours été entraînés vers l'agriculture par un attrait irrésistible. Plus on a été mêlé au mouvement des affaires et des passions humaines, plus on aime à se retrouver en présence de cette immuable et féconde nature que rien ne peut altérer ni épuiser. Quand tout passe si vite autour de nous, elle seule nous offre un asile contre cette effrayante mobilité. Soumise à des lois qui ne changent pas, elle n'est pas sujette aux brusques caprices, aux retours soudains et imprévus. Toujours bienveillante et sereine, elle calme par son spectacle les agitations intérieures; elle convie surtout à cette culture de l'intelligence, qui n'est pas seulement un plaisir de l'esprit, mais une satisfaction de l'âme, quand de l'exercice de la composition peut naître l'utilité.

C'est à cette paix des campagnes, aux méditations qu'elle provoque, que la science agronomique doit un petit traité de Barbé-Marbois sur la culture du trèfle, de la luzerne et du sainfoin. Ce traité est plein de vues profitables exposées avec suite, autorité et conscience. Plus tard il reviendra à ces rustiques délassements, et ils nous vaudront d'autres bons livres. Mais n'anticipons pas, nous apprécierons plus tard l'écrivain. Revenons à l'homme politique.

Louis XVI, ce souverain qui savait juger, qui surtout sut si bien mourir, n'avait pas oublié l'administrateur des Antilles. Il lui fit cesser ses obscurs travaux et l'envoya à la diète de Ratisbonne. Là, Barbé-Marbois montra encore l'heureux accord de l'intelligence et de la fermeté de caractère.

Un mérite si vrai, tant de dévouement devaient

(1) M. Léonce de Lavergne, ancien professeur à l'Institut agronomique de Versailles.

recevoir une récompense ; il fut adjoint , en 1792 , à l'ambassadeur de Noailles , pour connaître les intentions de l'empereur d'Autriche relativement aux princes possessionnés en Alsace. Mais il ne put percer le mystère dont s'enveloppa le cabinet de Vienne. Qui ne connaît ses habitudes dilatoires et cauteleuses ?

Barbé-Marbois revint un peu découragé , il faut l'avouer , par la politique de ruse et d'atermoiement ; il revint , il est plus nécessaire encore de le dire , honteux de la marche rapide , violente des événements. La révolution ne luttait plus : elle décapitait.

Ce fut alors qu'il retourna à Metz , résolu de vivre loin des affaires , et qu'il alla encore se réfugier à Buchy (1). On l'y poursuivit , on l'incarcéra comme émigré , mais ses compatriotes protestèrent par leurs suffrages ; il fut élu maire. Comme il n'avait point encore dépassé l'âge de la force et de l'activité , et qu'il croyait toujours au pouvoir des conseils utiles , à la nécessité de se dévouer au pays , il accepta ce lourd et dangereux fardeau (2).

Devant une assemblée toute citoyenne (3), je n'ai pas besoin de louer l'habileté administrative qu'il montra dans la conduite des affaires , ni l'énergie qu'il déploya dans la répression des émeutes toujours si fréquentes dans ces temps d'orage ; la cité reconnaissante en conserve le souvenir et proclame encore que nul n'a été depuis plus capable de comprendre et de servir ses intérêts.

Et pourtant l'excellent maire fut destitué.

(1) A sa terre de Buchy , près de Solgne.

(2) Il fut aussi , à cette époque , nommé secrétaire de l'assemblée des électeurs de la Moselle.

(3) Cette notice a été adressée à l'Académie de Metz , qui l'a honorée de son suffrage.

Mais il ne tarda pas à être vengé. La satiété du désordre avait amené la reconstitution. L'empire passait de la multitude agitée aux capacités tranquilles. La raison et l'humanité faisaient entendre leur voix trop longtemps méconnue. Les populations éclairées, pour mieux condamner leurs passions déjà usées dans l'action, se tournaient peu à peu vers les hommes sages. Les vertus n'avaient pas encore un champ libre, mais elles avaient du moins plus d'espace (1). C'est à ce commencement de retour aux idées raisonnables que Barbé-Marbois dut d'être nommé député du département de la Moselle au Conseil des Anciens. C'était aussi de la part du pays Messin une véritable protestation contre les injustices des dictateurs.

Je ne dirai pas longuement ce qu'était cette assemblée. Quoique destinée, par sa constitution, par sa dénomination, à former un pouvoir modérateur et presque oligarchique, elle était fortement empreinte d'idées démocratiques. Pleine des souvenirs d'Athènes et de Rome, elle était aussi fort souvent loquace, tumultueuse, jalouse, soupçonneuse, ingrate, Barbé-Marbois en fit l'expérience. A peine y avait-il pris place, qu'il fut accusé d'avoir participé à la rédaction du traité de Pilnitz, qui était à la fois (on le sait) une attaque contre le gouvernement du roi Louis XVI, et surtout une demande d'intervention de la part des puissances (2). C'est

(1) *Habuerunt virtutes spatium exemplorum.* Tacit. ag.

(2) Je transcris les expressions du traité : « LL. MM. l'Empereur et le Roi de Prusse ayant entendu les désirs de Monsieur et de Monseigneur le comte d'Artois, déclarent, conjointement, qu'elles regardent la situation où se trouve actuellement le Roi de France, comme un objet d'un intérêt commun à tous les Souverains de l'Europe. Ils espèrent que

Tallien qui le signala dans un rapport à la Convention. En croyant servir le pays, il ne fit que flatter un abject despotisme. Ce fut le châtement de sa calomnie (1).

L'accusation de trahison, toujours grave, était surtout menaçante à cette époque où le patriotisme avait toutes les ardeurs d'une passion, et d'une passion combattue. Heureusement le prétendu royaliste fut protégé par le souvenir de tout ce qu'il avait fait à Metz. Ce fut un bon certificat de civisme.

A peine justifié (et certe, on l'a vu, les accusations n'avaient pas manqué), une question soulevée à propos des salines de France commanda un voyage en Bavière et à Saltzbourg, et lui inspira une relation intéressante.

Nous voudrions nous arrêter ici un moment et juger l'économiste et l'écrivain politique. Nous pourrions le montrer prononçant des discours substantiels sur le sort des rentiers, exerçant avec un rare talent les fonctions de secrétaire de l'Assemblée, ou compromettant géné-

cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont les secours sont réclamés, et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec leurs dites Majestés, les moyens les plus efficaces relativement à leurs forces, pour mettre le Roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des Souverains et au bien-être de la noblesse française. Alors, et dans ce cas, leurs dites Majestés sont résolues d'agir promptement d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires, pour obtenir le but proposé en commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.»

(1) Barbé-Marbois prouva victorieusement son innocence dans sa lettre au Conseil des Cinq-Cents (8 octobre 1795); il alléguait ses travaux agricoles, son éloignement de plus de 500 lieues, lorsque le traité fut conçu, négocié, conclu.

reusement son influence croissante et sa popularité en attaquant la loi haineuse du 3 brumaire , qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés ; ou bien encore , tonnant , à propos de l'organisation de la marine, contre l'Angleterre avec des accents si patriotiques, si ardents (1) ; mais pressé par les événements d'une vie si pleine , si multiforme , nous avons hâte d'arriver à un fait important et des plus douloureux de cette grande existence.

Entaché de modération (de modérantisme , pour parler la langue de l'époque), suspect depuis longtemps à ses défiants collègues , il le devint bien davantage encore quand son nom fut trouvé sur une liste dressée par un agent des princes français (de Lavilleurnoy), qui le désignait pour le ministère des Colonies.

Ce soupçon de trahison , le souvenir de ses votes dans la Commission des douze (2) , celui de ses remer-

(1) Voici ses propres paroles : Hâtons-nous de porter le désordre et le trouble dans ce gouvernement anglais, qui voudrait voir l'Océan desséché jusques dans ses abîmes, plutôt que d'en partager les fruits avec les autres habitants du globe. Si la nature l'a isolé de tous les continents, ses vaisseaux l'en rapprochent et lui ouvrent autant de routes qu'il peut partir de rayons du centre où il est placé. Que ses navigateurs redoutent des Jean Bart, des Duguay-Trouin, des Thurot, sur tous les chemins qu'ils parcourent ; que les assurances absorbent pour eux toutes les chances de bénéfices, et puisqu'il est dévoré de la soif de l'or et des richesses, coupons, détournons tous les canaux, arrêtons toutes les sources qui servaient à le désaltérer, etc.

(2) Cette Commission était accusée, gratuitement, d'être l'ennemie de la révolution. Les membres de cette Commission ne voulaient pas étouffer la révolution, la faire rétrograder, ils voulaient seulement en arrêter l'essor imprudent, la marche violente. Les membres étaient Lebrun, Dupont de Nemours, Tronson, Dumas, Malleville, Torcy Paradis.

ciments au Conseil des Cinq-Cents (1), des paroles noblement imprudentes prononcées dans une séance, où le Directoire était attaqué, achevèrent de le perdre.

Ce Directoire, qui vantait sans cesse la liberté et la Constitution, allait outrager l'une et l'autre. Comme tous les pouvoirs faibles, il chercha à déguiser sa faiblesse sous les excès de l'énergie. Il osa se mutiler lui-même en déportant Barthélemi et Carnot, et proscrivit en masse 53 membres des deux Conseils (2).

Barbé-Marbois fut une des victimes de ce mouvement révolutionnaire.

Il fut envoyé à la Guyane, et pour comble de rigueurs et d'outrages, il fut conduit, de Paris à Rochefort, dans une cage de fer.

Nous n'avons pas besoin de décrire longuement les tristesses de l'exil, non plus que celles de la contrée où il vient d'être jeté.

Qu'on se figure une vaste plage déprimée, des terres basses entrecoupées de flaques d'eau d'où s'élève un air pestilentiel (3); et comme pour ajouter, par le contraste, au deuil de l'ame, qu'on se représente une végétation plantureuse, luxuriante, des forêts d'arbres gigantesques liés par de robustes et gracieuses lianes, et peuplés de mille oiseaux au plumage varié, resplendissant de tout l'éclat du soleil des Tropiques; qu'on saisisse du regard de la pensée ces solitudes humides et brûlantes à la fois, et ces étroites cahutes où sont parqués ces

(1) Ce Conseil avait montré de la fermeté en soulevant le corps législatif menacé.

(2) Les pros crits étaient Pichegru, Boissy d'Anglas, Portalis, Barbé-Marbois, etc.

(3) Je sais que depuis lors les lieux ont été fort assainis, mais je parle de l'époque.

illustres proscrits , et on comprendra aussitôt quel dut être leur profond chagrin en se voyant ainsi relégués sur une terre inhospitalière, en se voyant comme ensevelis dans un tombeau (1).

Mais Barbé-Marbois resta impassible (2). C'est que l'adversité n'abat point les esprits supérieurs ; elle les éprouve et les couronne. Est-il rien de plus beau que la résistance de l'homme qui maintient son ame au niveau du malheur ? rien de plus beau que cette placidité qui laisse au cœur ses plus sublimes mouvements , à l'intelligence le jeu de ses plus nobles facultés ? Toujours plein de santé (il était dès longtemps habitué au climat d'Amérique), toujours épris de l'étude , il se livrait à des méditations graves ou à des compositions sercines. Il n'avait pas suspendu sa lyre aux saules des bords des fleuves étrangers , mais à force d'énergie il en tirait des sons pénétrants ou légers (3) ; puis , pour se reposer des travaux intellectuels , il recourait à ces occupations manuelles que n'ont pas dédaignées les plus doctes des cénobites (4) et les rois

(1) L'expression n'est pas trop forte , ce me semble ; on sait combien de Français y périrent.

(2) J'aurai pu dire seul impassible.

(3) Témoin ce passage d'une de ses lettres : Je ne croyais pas , ma chère Elisa , finir par vous parler des plaisirs de la Zone Torride ; n'en dites rien à personne :

Si mes persécuteurs pénétraient ce mystère ,
Je pourrais payer cher une ombre de bonheur ;
Pour les pôles glacés, Barras , en sa colère ,
Me ferait arracher aux feux de l'équateur.

(4) On sait que les Bénédictins se livraient tour à tour à la culture de leur jardin et à la transcription , à la composition de savants ouvrages.

eux-mêmes (1), parce qu'ils sentaient, parce que chacun sent qu'après la part de l'intelligence il faut aussi la part de l'activité physique (2), la part du corps enfin : il travaillait à la menuiserie.

Qu'il nous soit permis de donner à cet égard un petit détail qui montrera encore la sérénité, l'humeur joviale du stoïque exilé.

Un jour qu'il avait achevé le corps de bibliothèque où il avait enfermé les livres que Pichegru lui céda (3), les clous lui manquèrent, et il nous raconte plaisamment que, grâce aux conseils d'un faiseur de rébus, il usa de la ressource des mauvais poètes, il lia les planches *avec des chevilles*.

S'il savait sourire et se consoler de son sort, comme Caton de sa vicillesse, il savait mieux encore gourmander et punir. Ainsi il reprocha à Pichegru et à d'autres compagnons d'infortune de recourir à des moyens d'évasion qu'il refusa d'employer ; ainsi il démontrait à un pouvoir oppressif, en accents fermes et dignes, la nécessité de se conformer aux lois de la Constitution, la nécessité d'un jugement selon les formes légales ; ainsi il expulsa vigoureusement Burnel, qui avait méconnu ses devoirs.

Ce factieux agent de la république avait essayé de soulever la colonie ; sous prétexte d'invasion des Anglais, il proclame la liberté des noirs, souffle le feu des plus mauvaises passions dans cette contrée si inflammable. Sous la forte impulsion de Barbé-Marbois,

(1) Charles-Quint s'occupait d'horlogerie, Louis XVI de serrurerie.

(2) Strabon va plus loin, il dit : τὰ σώματα ἀσκήσουσι πρὸς πόνοι, ἐν αἷσι γινώμται βαννουισσο.

(3) Hélas ! il faut ajouter pour du vin.

les blancs et les mulâtres se réunissent ; il visite leurs assemblées , dirige les efforts , anime les courages , arme même les bras ; il prodigue son action comme sa pensée , et la révolte est vaincue.

Ici nous louerons avec effusion ce généreux entraînement. Quand on fait taire la vengeance dans un cœur ulcéré ; quand , dédaignant les exemples des grands hommes qui n'ont pas toujours su vaincre leurs ressentiments(1), on se sacrifie aux intérêts d'une patrie ingrate et persécutrice ; quand on répond aux rigueurs d'un injuste ostracisme par un dévouement héroïque , on mérite les éloges des contemporains ; on méritera un jour l'admiration de la postérité.

Quand , vrai patriote, il se montrait ainsi digne de ce nom , contaminé dans la capitale, sa femme , qu'une immense douleur avait privée de l'usage de ses facultés , qui semblait l'avoir un instant retrouvé à force de tendresse , son Elisa bien-aimée suppliait les directeurs auprès desquels elle s'était menagé des appuis. Peut-être elle n'aurait pas fléchi leur autorité ombrageuse ; mais les événements du 18 brumaire rendirent tout possible , tout facile ; ils ouvrirent à Barbé-Marbois le chemin de la France.

Toutefois , il n'obtint pas une complète liberté ; les espaces mesurés aux erreurs populaires n'étaient pas encore parcourus ; on lui permit seulement de venir résider à Oléron. Là , comme le ramier de la fable , et fatigué comme lui ,

D'un voyage en lointain pays ,

Il respirait délicieusement les brises de la terre de

(1) Thémistocle , Coriolan , le connétable de Bourbon , Condé , Moreau , etc. , etc.

France, qu'il touchait presque, qu'il voyait du moins tous les jours à travers les brumes humides du matin ; il manquait pourtant bien encore quelque chose à la joie du retour. Je viens de le dire : il était à demi-captif, mais il a pressenti sa délivrance, et c'est lui-même qui écrit à celle qui éprouvait aussi que

L'absence est le plus grand des maux,

C'est lui-même qui lui écrit, plein d'espoir, qui lui crie de loin plein d'émotion : *Je reverrai mon colombier* (1).

Il ne se trompait pas : un pouvoir réparateur avait surgi. Escorté de la fortune et précédé de la gloire, le général Bonaparte avait abandonné l'Égypte et était venu se mettre à la tête du gouvernement. A peine en avait-il saisi les rênes, que la patrie fut reconstituée ; on vit les tribunaux, les temples, les salons mêmes se rouvrir ; la vie sociale était ranimée.

Barbé-Marbois revint alors à Paris, qu'il avait quitté il y avait trois ans. Il le trouva bien changé. Ce n'était plus ce peuple ardent et fébrile, consacrant, comme le Romain, ses jours aux exercices militaires, se mêlant aux discussions de la politique, désertant l'atelier pour le forum : c'était une nation rassasiée de combats, méditative, presque morne, mais qui se disciplinait et s'améliorait rapidement sous une puissante main et hardie.

Cette recomposition, cette résipiscence universelle devait séduire une âme élevée. Barbé-Marbois n'attendait qu'une occasion de prendre place dans cette France si heureusement transformée, et de s'asseoir, en auxiliaire, au milieu des institutions du pays, aussi nou-

(1) Expressions consignées dans l'éloge inséré au *Moniteur* du 17 janvier 1838.

velles que les hommes appelés à les défendre. Quoique sans emploi, il ne fit aucune démarche, n'exprima pas même un vœu; mais il ne put échapper à sa réputation, au regard profond de l'habile chef de la république, et surtout aux instances du troisième consul, qui joignait la bonté pénétrante du cœur à l'élévation des vues politiques, qui savait servir l'amitié en intervenant, servir le pays en signalant le mérite.

Grâce à cette médiation si puissante, si dévouée, Barbé-Marbois fut nommé d'abord conseiller-d'État, et passa bientôt à la direction du trésor public (1801), emploi auquel fut attaché le titre de ministre.

En grandissant chaque jour, l'heureux consul avait soulevé toutes les jalousies, toutes les haines de l'Angleterre. La paix d'Amiens fut rompue. Dès-lors, il se disposa à la lutte en faisant d'immenses préparatifs. Bruxelles, Flessingue, Anvers, étaient des places d'armes, des villes bases d'opérations qu'il fallait visiter. A cette inspection se liaient des plans de finances, ainsi que des plans d'attaque et de défense. Le directeur du trésor fut choisi pour suivre Bonaparte, qui, pleinement satisfait de son habile compagnon de voyage, le nomma président du collège électoral de l'Eure.

Ce fut là comme son entrée dans ce beau département; bientôt il s'y attachera par de nouveaux liens.

C'est vers la fin de cette même année 1803, que sa capacité et son dévouement se révélèrent encore. Bonaparte, que l'échec de Leclerc et de Rochambeau, à St-Domingue, avait dégoûté des possessions lointaines, Bonaparte, qui, d'ailleurs, se sentait incapable d'arrêter les envahissements de l'Angleterre en Amérique, résolut de céder la Louisiane aux Etats-Unis.

Ils sauraient mieux que lui la défendre et la conserver. Il chargea Barbé-Marbois de cette négociation, et fixa le prix de cette belle contrée à 50 millions. L'habile diplomate en obtint 80. Bonaparte lui témoigna sa haute satisfaction, et lui donna 192,000 fr. pour suppléer, disait-il, à l'insuffisance du traitement, pour le récompenser d'avoir fait gagner 20 millions à la république. Ce présent était inutile; il gâtait une bonne action. La rémunération ne devait être que dans le succès. Mais la morale contemporaine ne conviait pas au désintéressement; le don fut accepté.

Quand le Consulat eut fait place à l'Empire, que le dictateur se fut fortement greffé sur le général, Barbé-Marbois fut successivement nommé candidat au sénat conservateur, grand Officier de la Légion-d'Honneur, et décoré du titre de Comte et de la croix de St-Hubert de Bavière.

C'est alors qu'au faite du pouvoir et de la fortune, il songea à revoir les lieux où *son heur avait pris commencement* (1). Il acheta, non loin des Andelys, dans cet arrondissement paisible et laborieux, où il avait excité tant de sympathie, il acheta, près du petit village de Noyers, un magnifique domaine (2). Ces prospérités furent de courte durée. Une baisse imprévue dans les fonds publics, résultat d'une opération mal combinée, l'adhésion trop facilement donnée à cette mesure vinrent démentir un instant l'idée favorable que le consul avait autrefois conçue. La disgrâce fut prononcée et

(1) Mot d'Henri IV.

(2) De la contenance de 370 hectares. Le prix compté à M. Dinoncourt fut de 265,000 fr. La valeur, au moment du décès, était de 700,000 fr.

aggravée par de poignantes paroles (1) ; il est superflu d'ajouter qu'elle fut dignement supportée.

Heureusement le grand empereur n'oubliait jamais les grands services. Tranquille, assis sur le plus beau trône du monde, sur le beau trône de France, fier d'un diadème constellé de victoires, respecté de l'Europe, admiré de l'univers, il pouvait être généreux ; il pouvait pardonner et oublier. Il le pouvait, il le voulut. Voici à quelle occasion. Il fallait une magistrature digne d'un glorieux empire. De plus, à côté du grand corps de la justice, placé si haut dans l'estime des peuples, il fallait un autre corps modérateur chargé de surveiller l'administration si délicate et si souvent calomniée des finances de l'État, et pour donner le mouvement et la vie à cette belle institution, on avait besoin d'un homme unissant la connaissance de l'administration au zèle, et celle des lois à l'austérité des habitudes ; il fallait un sage et un légiste. Napoléon n'hésita pas : il choisit Barbé-Marbois, qui était vraiment l'homme nécessaire.

Nous n'entreprendrons pas de caractériser ici la manière digne, intelligente dont le nouveau président de la Cour des Comptes remplit ses hautes fonctions. Nous ne voulons que répéter ce que nous avons entendu dire à ses collègues, à ses amis. C'est à la Cour des Comptes que sa capacité, sa droiture, son amour de l'ordre se manifestèrent avec éclat. C'est là qu'on le vit, pendant plus d'un quart de siècle, apporter

(1) Citons-les. En quittant le cabinet de l'Empereur, il lui dit, les larmes aux yeux. J'ose espérer que V. M. ne m'accusera pas d'être un voleur. — Je le préférerais cent fois, répondit Napoléon : au moins la friponnerie à des bornes ; la bêtise n'en a point.

la régularité et la lumière dans la comptabilité ; c'est là qu'on l'entendit s'élever éloquemment contre le goût effréné des dépenses, plaie déplorable qui va ravageant la famille, la commune, le département et l'État ; c'est là qu'on le vit assurer, de 1807 à 1834, le cours d'une prompte justice et se livrer lui-même à l'examen consciencieux de nombreuses affaires. Quand il était chargé de les traiter en public, c'était réellement *l'homme probe, habile à bien dire* : sa discussion était lumineuse, son raisonnement puissant. Son élocution, correcte, facile, avait toujours un caractère grave et pénétrant que relevait encore une figure magistrale, vraiment magistrale, car elle était à la fois sereine et imposante comme la loi, sereine comme la justice.

Pourquoi faut-il que je sois contraint de mêler ici au rôle facile de panégyriste le pénible devoir de juge ? Je dirai, sans déguisement, que les harangues diverses qu'il prononça, de 1806 à 1814 et plus tard (1), sont déparées par le ton soumis et l'exagération de la flatterie. Peut-on ne pas blâmer les paroles d'un magistrat descendant jusqu'à dire, le 24 janvier 1809 : « Loin de » vous tout manque à notre bonheur, etc., etc. ; » et quelque temps après, le 16 novembre 1809 : « La » fortune, toujours docile à vos ordres, est fidèle à vos

(1) Par exemple, le 25 août 1818, il dit à Louis XVIII, après d'éloquentes paroles prononcées le jour du rétablissement de la statue d'Henri IV : « la France, reconnaissante, » compte du règne de Votre Majesté la stabilité de son gouvernement. » En lisant ces lignes on se rappelle les vers du grand poète satirique :

*Nihil est quod credere de se
Non possit, quum laudatur Dis æqua potestas.*

(Juvénal, 14^m satire).

» drapeaux. Ce seraient là des prodiges sous un autre
» règne ; ce ne sont sous le vôtre que des événements
» ordinaires. Notre admiration , épuisée depuis long-
» temps , etc. , etc. »

Cédant à l'empire de la vérité , nous condamnons en ce moment , avec d'autant moins de réserve , que bientôt nous trouverons , dans une autre circonstance , un accent ferme et digne. Quand il parlera , plus tard , à un jeune prince entouré de flatteurs , il rachètera l'erreur de ces premières adulations , que ne peuvent excuser , ce nous semble , ni les sentiments de gratitude , ni l'entraînement universel de ces temps.

Ces marques de déférence et de dévouement , et surtout ces devoirs si religieusement , si brillamment remplis au sein de la Cour , attirèrent de nouveau sur lui les regards et les récompenses du souverain. Par décret du 5 février 1813 , il fut nommé sénateur.

Mais déjà se préparait une terrible catastrophe. Frappée par les éléments , victime de la trahison , cernée sur tous les points par l'Europe conjurée , la France se débattait vaillamment. Mais , malgré les prodiges de valeur de ses fidèles armées , malgré les immortelles victoires qu'elles remportaient à Brienne , comme à Toulouse , à Montmirail , comme à Nangis , pour montrer qu'elles étaient toujours dignes du grand Empereur , il fallut céder.

A cette époque Barbé-Marbois accepta trop facilement la mission de rédiger l'acte de déchéance ; il accepta trop promptement le changement profond qui venait d'avoir lieu.

Disons-le résolument : il eût mieux valu admirer encore le génie , et surtout plaindre le malheur. Oui , quelque légitimes que soient les reproches qu'ait en-

courus un gouvernement , l'occupation étrangère ne peut être un bien. La saluer (reprenons le mot), la considérer comme le principe d'une nouvelle ère de félicité , est à nos yeux une erreur , tranchons le mot , un manquement grave. Le respect de la vérité défend de le dissimuler.

Ce tort , les nouveaux princes ne l'aperçurent pas : ils n'y virent qu'un signalé service. Flattés de l'adhésion , de l'adhésion empressée de Barbé-Marbois , ils se hâtèrent , à leur tour , de nommer le premier président de la Cour des Comptes pair de France , membre du Conseil des hospices , puis conseiller honoraire de l'Université , rappelant , à propos de ce dernier titre , que l'enseignement avait été sa première occupation , qu'il l'avait pris pour ce qu'il est : un véritable sacerdoce.

Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe (on le comprend sans peine), il ne laissa pas Barbé-Marbois en possession de toutes ces dignités. Vainement un gendre affectueux et puissant (1) essaya-t-il de désarmer la formidable (2) colère de Napoléon , qui , moins clément qu'en 1806 , resta inflexible.

Barbé-Marbois rentra encore une fois dans la vie privée , et quand il aurait pu , comme en un douloureux veuvage , laisser échapper une plainte ou un regret , ses plus chers amis eux-mêmes ne purent surprendre un murmure , recueillir un vœu hostile. Mais qu'im-

(1) Le général Lebrun , duc de Plaisance.

(2) Le devoir du biographe étant de tout enregistrer , je transcris : « Je suis indigné , dit Napoléon , contre un homme » qui , tenant tout de moi , a témoigné un empressement » d'ingratitude que la nécessité ne justifiait point. »

porte! Le nouveau gouvernement ne pouvait être qu'un fugitif épisode, une tentative désespérée.

Après les Cent-Jours, Barbé-Marbois fut réintégré dans ses fonctions. Il y ajouta même un nouveau titre d'honneur : celui de président du Collège électoral du Bas-Rhin, que suivit bientôt une nomination de membre du Conseil privé du Roi, puis, quelques jours après, de ministre de la justice.

Certe, ces honneurs étaient grands ; il s'en montra digne. D'abord il adressa, le 2 octobre, aux chefs des Cours du royaume une circulaire où respirent les sentiments les plus nobles, les plus délicats.

Secondement, il prononça, à l'installation de la Cour royale, un de ces beaux discours qui semblent tombés de la lèvres des l'Hôpital et des Daguesseau. Après avoir rappelé aux magistrats les grands exemples qu'avaient laissés les anciens et vénérés Parlements, et avoir manifesté l'espérance de voir ces vertus se perpétuer dans la magistrature française, il ajouta, avec une émotion que partagea l'auditoire :

« Touchant au bord de la tombe (70 ans), je ne
» verrai point, Messieurs, tous ces glorieux succès.
» Mais, tant que je vivrai, je chercherai à remplir
» dignement les devoirs qui me sont imposés, heureux
» si mon nom peut être un jour cité avec honneur, à
» la suite de tant de grands hommes qui m'ont précédé
» dans cette auguste carrière. »

Ces vœux sont accomplis, plus qu'accomplis. Barbé-Marbois ne marche point à *la suite* des sommités de la patrie, il se mêle à leur cortège, il marche à leur tête. En effet, il ne fut pas seulement magistrat éminent entre les éminences de la judicature, il fut encore homme d'Etat et orateur politique.

Qui ne connaît la part qu'il prit, dans des occasions solennelles, aux discussions vives qui parfois s'élevaient au sein de nos grandes assemblées ?

En 1816, le vote de l'adresse amena des débats orageux. Ce moment était décisif ; c'était comme le champ clos des partis. A propos du discours du trône, toute la politique était discutée, disputée, toutes les passions étaient mises en jeu. Au début de la législature, il y eut surtout d'ardentes luttes.

Barbé-Marbois s'éleva fortement contre la partie du projet qui demandait à S. M. une modification au Code pénal, et son opinion fut si bien motivée, si éloquemment présentée, qu'il fut, séance tenante, adjoint à la commission chargée de préparer la rédaction. Plus tard il s'honore surtout par un beau discours prononcé à l'occasion de la loi sur les cris séditieux, et tandis que la majorité de la commission veut substituer la peine de mort à la déportation, lui, pour adoucir cette opinion entachée des rigueurs de l'époque, lui exilé de Sinamary, représente cette déportation comme plus affreuse que la mort.

Une autre fois il veut réformer et réorganiser la Cour des Comptes, supprimer certaines Cours royales peu occupées (Agen et Angers), supprimer aussi les places de substitut du procureur général. Dans toutes ces circonstances il fit preuve de haute raison et de courage.

Il en fallait beaucoup, il fallait aussi de l'habileté pour agir sur une assemblée peu disposée à l'acceptation de tous ces projets.

Si Barbé-Marbois ne réussit pas dans toutes ces tentatives ; s'il échoua surtout dans celle dont son expérience personnelle semblait le mieux assurer le succès

(modification de la Cour des Comptes), il ne montra pas moins une haute aptitude à la discussion et aux affaires, que Louis XVIII récompensera bientôt par le titre de marquis.

Ici je touche encore à une circonstance critique, à un de ces instants solennels de la vie des hommes publics, où de graves devoirs leur sont imposés et viennent tout-à-coup les presser, les accabler de leur poids redoutable. Je veux parler du procès du maréchal Ney.

Je n'ai point à examiner en pointilleux légiste le degré des torts de cet illustre capitaine; à supputer minutieusement jusqu'à quel jour il fut fidèle à ses serments et à la royauté; si la patrie était à Gand ou à Paris; je me borne à dire, exempt de tout esprit de parti et de toute prévention passionnée, que devant la gloire du maréchal Ney s'effaçaient toutes les erreurs, et que lui aussi aurait pu dire, comme Scipion : *Allons au Capitole!* Par conséquent, en acceptant les fonctions de Commissaire du Roi, Barbé-Marbois, lui surtout, lui le beau-frère d'un glorieux maréchal de France (1), a ajouté à sa vie politique une de ces pages qu'on voudrait en arracher.

Il dut pourtant quelque chose d'heureux à ces fonctions mêmes. Elles furent un motif de récusation. Louons-le de l'avoir invoqué et de l'avoir fait agréer après de vives instances. Il échappa ainsi à la responsabilité d'un jugement rendu en violation de la capitulation de Paris (2); d'un jugement qui montre

(1) Marie-Anne Barbé avait épousé François-Etienne Kellermann, qui était à cette époque capitaine de hussards dans la légion de Constance, et qui est devenu maréchal de France et duc de Valmy.

(2) M. Dupin l'a démontré.

combien on avait alors mis en oubli ces belles paroles de Châteaubriand : « La justice est toujours suspecte quand » elle est complice « de la politique. Elle n'est plus » alors la justice qui juge, mais la vengeance qui » frappe. » (1)

Dégoutés, par cet exemple, des violences accoutumées que les Français de toutes les opinions n'oublient jamais, dans les luttes qui, peut-être, les attendent encore, que dans tous les camps on a quelque chose à expier, et qu'ils sachent se pardonner les uns aux autres !

Puisqu'en crayonnant cette grande figure nous sommes naturellement conduit à en accuser les déficiences, disons qu'il a failli de nouveau lorsqu'irrité contre son collaborateur Carret, maître des comptes, qui avait eu le tort d'aller, contrairement au devoir d'un magistrat paisible, exercer la présidence de la fédération parisienne, il le repoussa de la Cour par une véhémentement apostrophe, qui respirait toute la vivacité de la colère et la hauteur d'un défi (2). Il manqua encore de modération dans le procès d'avril.

On ne l'a pas oublié : une tentative audacieuse avait épouvanté le pays. Une véritable guerre civile s'était déclarée. Pour en punir les auteurs, c'était peu des tribunaux ordinaires. On demanda la répression à la Chambre des Pairs.

Cette chambre paraissait affranchie des formes lentes des magistratures, plus remplie, du moins, du senti-

(1) Chénier, dans sa tragédie de *Tibère*, a dit :

Et l'équité finit où le courroux commence. Acte II, 51, 2.

(2) « Monsieur, lui dit le premier président, vous êtes nommé à vie, et personne n'a le droit de vous destituer; mais toutes les fois que vous vous présenterez ici, la séance sera levée. »

ment d'un devoir public et national. Barbé-Marbois y fit remarquer son ardente parole. Son indignation n'eut même plus de borne quand les accusés refusèrent de répondre.

Je ne dirai pas, avec quelques biographes haineux, que l'auteur de l'écrit intitulé : *Jugé sans Juge*, couronnait ici sa vie en se faisant juge sans jugés ; non : les accusés, par leur silence, se révoltaient contre la justice. Le praticien devait la venger. Il le devait, mais avec plus de calme. Je le fais remarquer, parce que je veux bien mettre en lumière cette rigidité, qui était le trait saillant de son caractère, je l'avoue, parce que je trace un portrait et non une figure d'imagination et de fantaisie.

Mais consolons-nous par le récit d'une action qui révèle une égale énergie, et qui, de plus, a le mérite d'être un bel exemple d'indépendance. Observons-le ici en passant, que si le caractère n'est pas toujours à la hauteur du courage, quand ce caractère est droit, il se relève, facilement et volontiers, dans les grandes circonstances.

On venait de haranguer Charles X, montant sur le trône. Le duc de Bordeaux devait avoir son tour. Au milieu de la foule humblement courbée qui s'empressait autour du royal enfant, le président de la Cour des Comptes, debout comme la sentinelle du pays, fit entendre le plus noble langage :

« Souvenez-vous, Monseigneur, que ce beau » royaume demande un bon roi, un roi qui aime la » vérité, qui veuille qu'on la lui dise; un roi qui » n'aime pas la flatterie, et qui éloigne de sa personne » les hommes qui le trompent. Vous souviendrez-vous, » Monseigneur, que ces conseils vous ont été donnés

» par un vieillard qui avait la tête couverte de cheveux
» blancs ? etc., etc. »

A cette fière interrogation , à ces accents d'une si noble éloquence , ne croirait-on pas reconnaître un grave conseiller d'Henri IV ou de Louis XIV : un Sully ou un Fénélon ?

L'esprit réactionnaire, qui, sans diriger complètement le pays , avait pourtant essayé de combattre plus d'une fois les institutions de l'auteur de la Charte , domina sans partage sous le prince qui avait de tout temps personnifié la résistance à l'esprit nouveau. Barbé-Marbois s'associa à tous les efforts qu'il tenta pour désarmer ou combattre les hostilités de l'opposition. Toutefois , rendons-lui cette justice : il ne voulait pas recourir à l'intimidation. Il est seulement fâcheux qu'il n'ait pas vu d'une vue assez nette qu'on ne prenait pas les bons moyens de gouvernement.

Une révolution était encore imminente.

Quand celle de 1830 s'accomplit , comme ce fut à peu près un mouvement sans désordre et sans violence, M. Barbé-Marbois ne fut pas cette fois atteint. Je dirai même qu'il fut satisfait , parce qu'il vit franchement réalisé le vœu qu'il avait de tout temps formé d'une alliance sincère entre l'ordre et la liberté , entre le pouvoir se mouvant sans contrainte , et la délibération publique dont la nature , dont l'essence devait être de prévenir tous les abus et de flétrir tous les vices. Oui , nous aimons à le répéter : il fut hautement satisfait du jeu de nos institutions. Il s'y mêlait par de généreux accents , et bien qu'il vît éclater plus d'une fois des divisions déplorables , des préoccupations répréhensibles , et de là un notable obscurcissement de la vérité , il était habituellement heureux de contempler les mou-

vements réguliers de la liberté, de cette liberté grande et forte dont il avait aidé, dans le nouveau monde, les efforts généreux et le rapide développement.

C'est ici que je voudrais avoir le temps de montrer, à côté de l'homme politique, l'homme d'étude, dans les recueils et les inspirations de sa noble pensée. Je me bornerai à dire qu'il composa beaucoup d'écrits qui sont tous empreints de raison et d'honnêteté. Ce caractère, qui est comme la qualité organique de son talent, se fait remarquer dans tous ses livres : soit qu'il éclaire le passé par l'histoire (*Essai sur la Louisiane, Complot d'Arnold*), et le présent par la science économique (*Réflexions sur St-Domingue, Mémoires sur les finances, Voyage aux salines de Saltzbourg*), ou par les enseignements de la morale (*Essais, Eloges de Dufresne, de M. de La Luzerne*), partout et toujours on remarque un grand amour de la vérité, on sent comme un parfum de justice. Le littérateur est ennobli par l'honnête homme et agrandi par le jurisconsulte et l'homme d'État. J'ajoute que la forme ne le cède pas au fond. Le style est correct, clair, d'une convenance parfaite, qui s'adapte et s'harmonise avec tous les sujets.

Auteur de nombreux ouvrages, et dans les genres les plus divers (1), Barbé-Marbois appartenait de droit à

(1) Nous allons en donner la nomenclature :

1 La Parisienne en Province ;	8 Lettre sur les Affaires présentes ;
2 Les Flagellants ;	9 Etat de la partie espagnole de St-Domingue ;
3 Guliand, traduit de l'anglais ;	10 Etat des Finances à St-Domingue ;
4 Essai sur les moyens d'inspirer la Vertu ;	11 Culture du Trèfle, etc. ;
5 Essai de Morale ;	12 Réflexions sur St-Domingue ;
6 Socrate en délire ;	13 Mémoire sur les Finances ;
7 Lettre de M ^{me} la marquise de Pompadour ;	

l'Institut , qui , le voyant absorbé par ses fonctions publiques, qui , ne pouvant le posséder tout entier, se l'attacha du moins par le titre d'académicien libre.

Il cultivait ainsi les lettres et exerçait sa laborieuse présidence et toutes ses autres charges avec ce zèle actif qui ne se démentit jamais, lorsqu'une prétendue nécessité politique se fit sentir. On voulut récompenser un dévouement de fraîche date. Dans cette circonstance, Barbé-Marbois se montra calme et digne. Il écrivit à Louis-Philippe une lettre respectueuse et ferme qu'il lut à la Cour des Comptes, avec la réponse du Roi. Ce furent là ses adieux. Ils furent accueillis avec surprise , avec attendrissement par la longue et intime confraternité de la compagnie.

Dans le courant de cette même année 1834 (1), et peu de mois après (26 juillet), il éprouva une plus amère douleur. Il perdit à son château de Noyers l'excellente épouse qu'une cruelle nécessité y tenait captive (2). Quoique dès longtemps préparé au sacri-

14 Mémoire sur les Négocia- tions de 1778 ;	20 Complot d'Arnold ;
15 Mémoire sur le 18 fruc- tidor ;	21 Essai sur la Guyane ;
16 Anecdotes secrètes ;	22 Etat des Prisons dans le Calvados et l'Eure, etc. ,
17 Voyage aux Salines de Saltzbourg ;	23 Observations relatives à la déportation des libérés ;
18 Eloges de Dufresne, de La Luzerne ;	24 Histoire de la Louisiane ;
19 Richesse du Cultivateur , traduit de l'allemand ;	25 Discours ;
	26 Mémoires Autobiographi- ques et Journal ;

(1) M. Barthe fut nommé le 4 avril 1834.

(2) M^{me} la marquise de Barbé-Marbois était aliénée. Elle habitait une grande maison appelée *le Bocage*, bâtie à côté du château de Noyers. Là elle était soignée, très-bien soignée par de nombreux domestiques. Son bon époux venait souvent la voir à travers la grille, quelquefois même il se présentait à elle, mais elle ne le reconnaissait pas; elle disait qu'il était mort, etc., etc.

fiée, quoique ce sacrifice fût en quelque sorte consommé depuis le jour d'une seconde et cette fois complète et permanente perturbation de facultés, il fut profondément attristé. Il lui semblait qu'il n'aurait pas dû survivre à son Elisa (1), et pour s'en consoler, il voulut du moins, dès-lors, une tombe commune, afin de donner aussi sans doute à un siècle distrait l'exemple d'une union indissoluble dans la vie comme dans la mort.

Cette volonté a été respectée (2).

Pour bien faire connaître l'homme tout entier, il me reste à le montrer (en finissant et pour bien finir) dans cette terre de Noyers, dans cette vallée de l'Épte, véritable vallée Sabine (3) où il passait de si doux instants de loisir, quand l'automne venait donner aux magistrats le signal du repos.

C'est là que, retiré loin du monde et du bruit, il oubliait l'ingratitude des gouvernements et les soins

(1) Il était plus âgé de 19 ans.

(2) Il se présentait pourtant une assez grande difficulté. M^{me} de Marbois était protestante. Voici comme on a tout concilié : les deux tombeaux sont réunis, et au milieu s'élève une pyramide à quatre faces d'un mètre 40 centimètres à la base, et de 2 mètres 33 centimètres de haut. Sur une des faces, donnant dans l'intérieur du cimetière, et sur une plaque de marbre blanc, on lit :

FRANCISUS BARBÉ-MARBOIS,	Sur l'autre face opposée, en dehors du cimetière, sur l'autre tombeau, et sur parçille plaque :
NATUS 1 FEBR. 1745,	
DECESSIT 12 JAN. 1837,	
VITA BREVIS, SI BENE	ELISA MOORE BARBÉ-MARBOIS,
AGENDO VIXIT; LONGA	UXOR CARISSIMA
NIMIUM SI VIXIT INUTILIS.	NATA 1764
	DECESSIT 1834.

(3) *Car valle permutem Sabina
Divitias operosiores.* Hor., Od. I, liv. 3.

agités de la vie publique, grâces au commerce de l'amitié et au rapprochement plus intime de sa famille.

Dans cette maison élégante, qui respirait le luxe et les délicatesses d'une civilisation raffinée (1), il était entouré, enveloppé des tendresses de sa Sophie(2) et de la jeune Éliisa, qui le suivit de si près au tombeau (3). Il était souvent visité par quelques bons amis (4). Il jouissait et faisait alors tous les frais de conversations affectueuses, spirituelles ou sérieuses, tour-à-tour. Tantôt elles roulaient sur les faits de la politique du moment, tantôt sur les petits événements tristes ou consolants du foyer domestique, et elles étaient conduites avec un charme peu commun, ou une instructive gravité, et toujours polies, bienveillantes.

D'autrefois il s'entourait des ecclésiastiques des environs. Il savait que l'acte le plus important de sa vie, son mariage, avait un instant fait douter de ses sentiments chrétiens (5). Ces réunions, presque hebdomadaires, étaient une réponse. Elle lui offraient pareillement l'occasion de répandre, par de si purs canaux, les intarissables dons de sa bienfaisance. Oh ! oui, disons-le bien haut, si dans Barbé-Marbois l'esprit pense bien, l'ame agit encore mieux. Rappelons-le en quelques mots.

(1) Depuis l'an dernier l'enchantement des lieux n'est plus le même. M. Roycourt, maire de Noyers, a acheté le château, a fait abattre les bois, etc. M^{me} la duchesse de Plaisance n'a plus conservé que le bocage et une partie des terres, consistant en terres à blé, avoine, herbages.....

(2) M^{me} la Duchesse de Plaisance.

(3) Morte en 1837.

(4) Siméon, Portalis.

(5) M^{me} de Marbois, je l'ai dit, était protestante.

A Metz, le conseiller Goussaud de Montigny l'engage à acheter une charge de président. Sa modestie est si grande qu'il se déclare *incapable* (1).

A Metz encore, il donne une preuve de sa délicatesse et de sa générosité. Il vend à des Juifs un bien assez considérable. L'acte sous-seing privé devait être ultérieurement passé devant notaire aux frais des acheteurs. Ceux-ci revendent et demandent, pour épargner les frais, qu'il passe directement les actes avec les acquéreurs partiels; l'honnête Barbé-Marbois refuse, il ne veut pas léser les intérêts du fisc, et, d'un autre côté, pour ne pas tromper l'attente des Juifs, qui ont compté sur sa complaisance, il paie les frais de l'acte de vente.

A Paris, il anime le conseil des hospices. Assidu, infatigable, c'est lui qui prépare les bonnes mesures et introduit les réformes nécessaires; membre de la société pour l'amélioration des prisons, c'est lui qui va dans les départements pour y étudier le régime des maisons de détention; qui, en 1825, est assez heureux pour obtenir du Dauphin 10,000 fr. pour la prison de Metz; qui, à Briey, récompensait le zèle intelligent d'un fidèle concierge (M. Florimond).

(1) Voici la lettre même où il a consigné ses scrupules et son refus.

« Port-au-Prince, 17 mars 1786.

» J'ai songé quelquefois au projet que vous avez formé
» pour moi d'acheter une charge de président dans notre
» Parlement, et d'y aller finir mes jours; mais je dois vous
» dire franchement que n'ayant été que deux fois dans ma
» vie au palais, je serais réellement incapable de présider
» lorsque les circonstances pourront l'exiger, et que j'éprouve
» ici le plus grand embarras quand la nature des affaires
» m'oblige d'aller dans l'un ou l'autre des conseils supérieurs
» et d'y prononcer des arrêts. »

A Noyers , il fait bien plus encore. Il établit à ses frais un beau cimetière qu'il comblante de sapins ; il bâtit des lavoirs , des bassins , fait couvrir en tuiles toutes les maisons , toutes les chaumières , et pour compléter le bienfait, lui, qui sait si bien , qui a si bien vu à Philadelphie et à Boston , que le développement moral est lié au développement intellectuel , il fonde une école , il y annexe un jardin. C'est peu encore : il la dote de 250 fr. de revenus.

Pour montrer ici toute l'étendue de sa charité , je voudrais laisser parler le respectable curé de Dangu (1), l'estimable instituteur de Noyers (2), de bons citoyens(3), de vieux serviteurs(4). Je pourrais invoquer le témoignage de deux hommes considérables , MM. Passy et Étienne , qui reçurent des sommes si abondantes pour les répandre en secours et sous le sceau du plus absolu secret ; je pourrais affirmer qu'il a laissé, par fidéicommis, à un honorable habitant de Metz, 50,000 fr. pour être distribués à des malheureux ; mais j'aime mieux , imitant sa réserve chrétienne , me contenter de dire que , pendant ses longs jours , rien n'altéra jamais les instincts miséricordieux de son cœur.

Rien n'altéra non plus cette sérénité d'ame , rien n'étouffa ces saillies , ces traits de gaieté qui lui étaient familiers et que nous avons vu briller même dans l'exil.

(1) M. l'abbé Damoiseau. C'est le curé de Dangu qui dessert Noyers. Il y a bien à Noyers une église , mais elle n'appartient pas à la commune. Elle a été achetée récemment avec le parc du château , les bois , par M. Roycourt.

(2) M. Fournier.

(3) MM. Roycourt , Chamon , Belon , etc.

(4) Notamment MM. Saunier, jardinier, et Cellier, son garde depuis tant d'années.

Cependant ses forces physiques déclinaient rapidement. Sa vue, que tant de travaux avaient fatiguée, était presque perdue. Lui, si accoutumé à écrire, si heureux d'écrire, n'avait plus que la ressource des méditations. Par bonheur il pouvait s'y livrer encore. *Ses hautes facultés*, dit son illustre biographe, qu'il m'est interdit de louer (1), *brillaient comme une vive lumière au milieu d'un temple en ruine*. C'est ainsi qu'en pensant encore, en pensant toujours, l'infatigable octogénaire, fidèle à cette loi du travail, qui avait rempli toute sa vie, se fortifiait contre un long martyre d'isolement, d'inaction et de douleur.

Cette dernière phase de cette noble vie fut ce qu'avaient été les autres. Tout était demeuré calme et pur dans ce pur ensemble de grandes qualités.

Rentré à Paris, à la fin d'octobre 1836, il vit venir peu à peu le terme de ses longs jours, et se prépara à la terrible séparation avec la tranquillité admirable des anciens patriarches ; puis il s'éteignit, le 12 janvier 1837, c'est-à-dire à l'âge de 92 ans, et son corps défaillant, mais prêt pour le sacrifice, prêt pour l'éternité, conserva presque jusqu'au dernier moment la sérénité de la vie et de l'espérance.

Ah ! si ceux qui ne sont plus peuvent être encore sensibles aux événements de la terre, Barbé-Marbois doit se réjouir, doit être bien fier du tribut de regrets et de larmes qui fut payé à sa mémoire.

Ce fut un émouvant spectacle que celui qu'offrirent à la foule, respectueusement réunie sous le péristyle de la Madeleine, ces rangs pressés de notabilités de la

(1) M. le comte Siméon fut l'ami, l'intime ami de feu mon honorable père.

magistrature, de l'administration municipale, de l'Institut, et surtout ces quatre illustrations soutenant le drap funèbre : MM. de Broglie, Portalis, Silvestre de Sacy, d'Abancourt, c'est-à-dire l'homme d'Etat supérieur, le légiste consommé, l'érudit profond, le dévoué confrère ; ce fut encore un spectacle bien attendrissant quand, quelques jours après, le même char, conduit cette fois avec une pompe moins solennelle, mais touchante par sa simplicité, s'arrêta sur les bords de l'Épte, au milieu des bons habitants de Noyers, qui étaient accourus mornes et recueillis. Ils contemplèrent longtemps ce brillant écusson (1), cette toge vénérée et séculaire, qu'ils saluaient pour la première fois, hélas ! et pour la dernière ! Puis ils se mirent à suivre jusqu'au champ du repos celui qui l'avait si noblement portée.

Ah ! qu'il repose en paix sur cette terre qu'il a tant aimée, près de ces grandes lignes d'ormes (2), et sous ces sapins que sa main planta, sous ce soleil béni dont les rayons réchauffaient sa vieillesse ! Qu'il y repose, pleuré de ceux qu'il avait accoutumés à ses bienfaits, pleuré aussi par les hommes d'élite de sa ville natale, qui savent si bien combler, par les regrets, la longue distance qui les sépare de ses nobles restes !

Si, au milieu du grand deuil qui frappa Metz, il y a dix-huit ans, si, aujourd'hui encore, des hommes austères ont douloureusement signalé quelques complai-

(1) Voici comment il est formé : De gueules au cheval barbé d'or, cabré et contourné ; à la fasce d'argent chargée de trois étoiles, de gueules, brochante sur le tout ; en chef à dextre, un franc canton d'azur à trois branches d'argent. Supports : deux hiboux.

(2) L'avenue est avec triple rangée d'ormes.

sances de paroles (plus d'une fois noblement rachetées) et certaines défaillances, qui ont été l'erreur, plutôt que l'immolation de la conscience ; si d'autres, par un étrange contraste, ont remarqué, et pareillement sans cesser d'être justes, une sévérité et une rigueur magistrale parfois exagérées, la foule qui juge et comprend par le cœur, qui pardonne à l'infirmité humaine, la foule ne fait entendre que des accents de gratitude et d'amour. Dévouée et sympathique, réunie, confondue dans un même élan, toute la population Messine se rappelle et se rappellera toujours l'homme qui la servit dans des temps d'orage et dans tous les temps ; qui lui montra tour-à-tour l'excellent fils, le bon époux, le tendre père, le courageux édile, le représentant dévoué, qui l'honora surtout parce qu'il fut supérieur aux péripéties de la disgrâce et de l'infortune ; parce qu'il eut le rare privilège d'être un littérateur distingué, un loyal diplomate, un magistrat intègre, et pour tout dire en un mot..... un grand citoyen.

RAPPORT

SUR

LES OPUSCULES ENVOYÉS PAR LE D^r TILESIIUS,

DE MUNICH,

Par M. GERMER DURAND.

Un naturaliste de Munich, M. Jean-François-Xavier Gistel, plus connu dans le monde savant sous le pseudo-

nyème du docteur G. Tilesius, collaborateur des *Gazettes* zoologico-anatomiques *Faunus* et *Acis*, et de la *Galerie des Naturalistes célèbres*, professeur de sciences naturelles et de géographie, secrétaire-perpétuel de la société d'histoire naturelle de Munich, et rédacteur en chef du journal l'*Isis*, publié sous le patronage de cette société, — adressait dernièrement, par la poste, à l'Académie, quelques-uns de ses opuscules, et vous annonçait, dans la lettre d'envoi, qu'il vous ferait passer prochainement ses ouvrages plus volumineux, soit par l'intermédiaire de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, soit par l'entremise bienveillante du prince Charles-Lucien Bonaparte, membre honoraire de la société dont le docteur Tilesius est le secrétaire perpétuel.

En attendant que vous soient remis les ouvrages importants que cette lettre promet à la bibliothèque de l'Académie, et que quelqu'un de nos savants confrères vous en rende bon compte, je me suis chargé d'examiner les opuscules déposés sur votre bureau, malgré le sentiment de mon insuffisance pour tout ce qui n'est pas du domaine philologique et archéologique.

C'est qu'en jetant les yeux sur l'une de ces brochures, j'y avais aperçu des strophes lyriques et un programme encyclopédique; c'est là ce qui a piqué ma curiosité. Sans doute, depuis longtemps, le génie de l'Allemagne n'est plus lettre close pour la France. Une sorte de communauté intellectuelle s'est établie entre les deux nations; elles ont échangé leurs trésors scientifiques et littéraires, et il existe maintenant, entre ces deux grands peuples que le Rhin sépare, comme un courant d'idées qui va de l'un à l'autre et les fait, en

une certaine mesure , participer à la même vie intellectuelle. D'où vient pourtant que les relations de nos Académies méridionales avec les sociétés savantes de l'Allemagne sont extrêmement rares , et que nous n'avons qu'une idée assez peu précise des travaux de nos confrères d'Outre-Rhin ?

J'ai cru entrer dans la pensée et dans les désirs de l'Académie , en appelant son attention sur les communications du docteur G. Tilesius , et en émettant ici , à ce propos , quelques idées sur les tendances actuelles de la littérature et de la science allemandes.

Parmi les brochures qui composent l'envoi du docteur de Munich , il en est deux dont je ne saurais , attendu mon incompetence , juger la valeur scientifique.

En voici les titres qui suffisent pour faire connaître l'objet qu'elles traitent :

1° *Description du squelette d'un Nyctipithecus trivirgatus, espèce appartenant à l'ordre des singes* (Beschreibung des Skeletes des dreistreifigen Nactaffers , einer zur Ordnung der Aeffen gehorigen Gattung. — Leipzig , 1836 , 20 p. in-8° , avec une planche.)

2° *Aperçu systématique sur les cigales des environs de Munich.* (Systematische Uebersicht der Cicaden der Umgebung von München. — Munich , 1837 , 16 p. in-8°).

Viennent ensuite les *Statuts de la Société des Sciences naturelles de Munich* , publiés à l'occasion de la fête de la fondation , en mai 1849. (Statuten des münchener Vereins für Naturkunde , uebergeben am Stiftungsfeste , in mai 1849. — Munich , 1849 , 12 p. in-8°).

Et enfin , le prospectus et le premier numéro de l'*Isis* , journal encyclopédique d'Histoire naturelle , de Physiologie , d'Histoire , d'Art , de Philologie , d'Ar-

chéologie, etc., etc. *L'Isis* est l'organe périodique de la Société des Sciences naturelles de Munich. La fondation en fut décidée, à l'unanimité, le 1^{er} mai 1847, dans la réunion générale de cette Société ; mais ce projet n'a été réalisé qu'à partir de l'année 1850. « Cette publication est destinée, dit le prospectus, 1^o à la publication des différents travaux scientifiques des membres de la société ; 2^o à familiariser le peuple avec les plus récentes découvertes faites dans le domaine de la science ; 3^o à donner aux personnes versées dans les différentes branches de la physique, aux ingénieurs, aux médecins, aux pasteurs des âmes, aux philosophes, aux économistes, aux instituteurs, etc., un organe tant pour leurs propres travaux que pour les productions étrangères, qui peuvent intéresser ces diverses classes de citoyens. Ce journal essaiera de tresser en guirlande (je traduis exactement) les fleurs nouvellement écloses sur le terrain des sciences physiques, de la théologie supérieure et de tout ce qui est vrai, beau et bon dans la littérature et dans la science. Dans ce but, quatre-vingt-cinq écrivains allemands, avantageusement connus du peuple, se sont déjà réunis... »

Voilà, certes, de belles promesses ; mais quand vous saurez, Messieurs, que, pour les réaliser, *l'Isis* ne publie, chaque mois, qu'un mince cahier de 16 pages petit in-octavo, peut-être serez-vous tenté de murmurer avec moi le vers d'Horace :

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatus ?

Examinons donc ce premier numéro de *l'Isis*. Il s'ouvre par huit strophes lyriques dont la forme et le mouvement sont une imitation évidente de la fameuse *Chanson de Mignon*, de Goethe : *Kenst du das land..*

C'est là un fait assez singulier , pour nous autres Français , que ce mélange de la poésie et de la science positive ; mais il n'est pas rare en Allemagne , et depuis que Goethe a donné l'exemple , il n'est guère de muse allemande qui ne vise à s'illustrer dans quelque branche des sciences philosophiques ou naturelles , comme aussi il n'est pas de jeune savant , qui ne charme , par la composition de quelques poèmes plus ou moins panthéistes , les ennuis de la vie d'université ou l'aridité de ses études spéciales. Pas n'est besoin de dire que , dans ce bizarre mélange, les deux éléments, en se combinant , se sont plus d'une fois mutuellement altérés et que l'un a fait tort à l'autre dans l'opinion du public et aux yeux de la critique.

Goethe lui-même s'en plaignait déjà : « Depuis un demi-siècle et plus , dit-il dans ses *Mémoires* , je suis connu comme poète dans mon pays et même dans les pays étrangers , et on ne songe pas à me refuser ce talent. Mais ce qu'on ne sait pas aussi généralement , ce qu'on n'a pas suffisamment pris en considération , c'est que je me suis occupé sérieusement et longuement des phénomènes physiques et physiologiques de la nature , que j'avais observés en silence et avec cette persévérance que la passion seule peut donner. » Le patriarche de Weimar confondait volontiers son titre de poète avec sa qualité de naturaliste : « Personne ne voulait m'accorder , ajoute-t-il , qu'on pût réunir la science et la poésie ; on oubliait que la poésie est la mère de la science ; on ne réfléchissait pas que , après une période de siècles écoulés , l'une et l'autre pouvaient très-bien se rencontrer dans les régions élevées de la pensée et contracter une sainte alliance utile à toutes deux. »

Cette opinion de Goethe est-elle juste ? Est-ce bien à titre de poète, n'est-ce pas plutôt comme naturaliste exercé qu'il a conçu les grands systèmes zoologiques, qu'un des premiers il a essayé de faire prévaloir dans la science ? Il avait disséqué beaucoup, examiné avec réflexion les différentes formes de l'organisation, et poursuivi, dans le domaine de la botanique, ses idées sur la ressemblance des êtres et sur l'existence d'une loi commune d'organisation. Il avait même porté ses recherches actives jusque sur la géologie. Nous ne saurions donc admettre que son génie de poète lui ait inspiré les notions élevées, mais précises, qu'il possédait sur l'histoire naturelle. Sans doute, dans une antiquité reculée, la poésie et la science étaient unies, c'est-à-dire que la poésie servait à consacrer et à populariser les découvertes de la science ; mais il n'a jamais été donné au poète de pénétrer, sans études préalables, dans une spécialité des connaissances humaines et d'en agrandir le cercle. Si la poésie suffisait à nous révéler *la cause des choses, rerum cognoscere causas*, un des plus grands poètes que les civilisations païennes aient produits, Virgile, aurait enrichi le monde de découvertes scientifiques, lui qui adorait les magnificences de la campagne, lui que charmait l'harmonie des forêts, des champs et des mers, lui qui regrettait tant de ne pouvoir aborder les hauteurs de la nature :

... *Has ne possem naturæ accedere partes.* (Georg. II, 483).

C'est donc se faire une fausse idée, suggérée par l'existence des anciens poèmes cosmologiques, que de croire que la poésie ouvre, par elle-même, des aperçus dans la science. Elle y tient, sans doute, elle a aussi sa racine dans la réalité des choses, elle a sa portée

scientifique ; mais c'est d'une tout autre manière et *sub alio respectu*.

C'est évidemment, comme le titre l'indique, pour la fête de l'Association des naturalistes de Munich que le docteur Tilesius a composé le chant lyrique dont je vais essayer de vous donner, en humble prose, une traduction aussi exacte que possible.

POUR UNE FÊTE DE NATURALISTES.

« Connais-tu le royaume dans les vastes domaines duquel habite la joie encore enfant avec l'innocence ; où les superbes couleurs d'Iris, avec leur éclat fugitif, entretiennent, par d'éternels changements, une éternité de délices ; où, embelli par de fraîches guirlandes, se retrempe un bonheur qui brave le temps ? Le connais-tu, ce royaume bienheureux qui seul jouit de la paix éternelle que le sort n'accorde à nul autre ?

» Oui, je le connais, avec ses portes d'un vert brillant que des saphirs, des rubis et des diamants entourent de leur éblouissant éclat. Celui qui, avec la naïve confiance de l'enfant, veut contempler le spectacle ineffable du bonheur, trouvera ces portes ouvertes au royaume de Flore, reine de ces lieux.

» Temps heureux ! où la terre entière était encore un magnifique Eden ; où la nature, par son puissant fiat, avait partout éveillé une vie que nul souci humain ne peut altérer ni étouffer dans d'étroites barrières ; où l'action libre d'une force pure et première n'apparaissait que sous des formes magiques.

» Alors encore on entendait la voix des dieux murmurer dans les bosquets fleuris, à travers d'épais feuillages, et l'harmonie des sphères célestes se mêler aux hymnes de la création. L'homme, jeune alors, écoutait,

ému et plein de pressentiments. Appuyé, innocent et pur, sur le sein aimant de la beauté infinie, il comprenait les accords intelligents de la nature.

» Il n'est plus, cet âge d'or, ce monde innocent de la forme primitive. Et quoique, pleine de grands souvenirs, la tradition le rattache à la vie, l'esprit, borné par d'étroites limites, demeure plongé dans un sombre esclavage. Rarement il lui est permis de prendre son essor et de pénétrer dans ce royaume fortuné, qui ne s'ouvre et ne se manifeste dans sa beauté première qu'à la pureté de l'innocence.

» Cependant celui qui a été assez heureux pour s'arracher aux puérités de la terre et pour pénétrer dans le domaine enchanteur du monde de l'innocence, celui-là retrouve la liberté de l'esprit. Il s'élève, comme sur les ailes légères des sylphes, vers un bonheur que les mains fécondes de Flore changent et renouvellent sans cesse en semant des fleurs sur son passage.

» Devant lui s'ouvrent les bois sacrés des temps primitifs, et son esprit y goûte une tendre volupté. Pénétré d'une lumière céleste, son cœur renaît à une vie plus sublime, en respirant de délicieux parfums. Comme la semence produit et la fleur et le fruit, de même sa mémoire enfante les choses passées. Il se réveille, après un long rêve, dans les jardins fortunés du règne végétal, comme au sein d'une patrie.

» Trois fois heureux celui qui, s'élançant du crépuscule des temps orageux, aborde, avec un cœur pur, aux rives lumineuses de ce séjour enchanté de la paix, et y trouve préparé un doux asile. Trois fois heureux celui qui, par un suprême effort, a mérité de la main de la nature une couronne de fleurs embaumées. Qu'il

sache conserver pur l'esprit de cette mère pleine de charmes, et demeure fidèle à son autel bien aimé. »

Bien que la mode en soit un peu passée, on chante aussi, en France, à la fin des banquets où se réunissent parfois les membres des Sociétés littéraires ou savantes ; mais, avouons-le sans rougir, ce n'est pas sur ce ton.

Qu'est-ce, en vérité, qu'une pareille poésie ? Ou plutôt, est-ce là de la poésie ? Y a-t-il là une pensée touchante ou profonde qui se cache sous la magnificence des images comme un fruit savoureux sous de belles fleurs ? On le dirait presque ; pour moi, je ne voudrais pas en jurer. Je ne nie pas que, dans l'original, on ne puisse signaler çà et là une certaine verve, une certaine fraîcheur que ma traduction n'a pu reproduire. S'il est facile d'y relever les traces d'une vague exaltation, on n'y peut méconnaître parfois l'accent d'une émotion sincère en présence des richesses et des beautés de la création. On entrevoit que le poète est un fervent adorateur de la nature, et qu'il reconnaît dans l'ensemble des trois règnes qui font l'objet de ses études, mais particulièrement dans le règne végétal, la plus sublime manifestation d'une puissance supérieure, et, comme dit Buffon, dans son large et beau style, « le trône extérieur de la magnificence divine. » Mais tout cela est vague et confus ; c'est du Goethe affadi et détrempe de Novalis ; et nous ne retrouvons dans ces strophes ni la haute inspiration du père de *Faust*, ni ce naïf et poétique sentiment de la nature qui est comme la première coupe où s'enivre, à ses débuts, toute muse germanique, ni la voix mélodieuse et pure de l'auteur d'*Henri d'Ofterdingen*, cette voix sortie un jour des ruines des croyances alle-

mandes et qui eut tant d'écho dans un pays toujours disposé à remplacer la foi par la poésie, l'idée par l'image, Dieu par son ombre. En un mot, si le docteur Tilesius est un naturaliste poète, c'est aussi un poète *naturaliste*, et non des meilleurs de l'école désignée par ce nom.

Dans ce premier numéro de *l'Isis*, un programme encyclopédique suit immédiatement ce manifeste poétique. Nous avons craint d'y reconnaître les principes de la philosophie de la nature, cette aventureuse qui a trop longtemps mené les destinées intellectuelles de l'Allemagne, et qui semble résumer toutes les incertitudes de la philosophie moderne, parce qu'elle admet une universalité de systèmes, qui est en même temps l'universalité du doute. C'est sous l'influence de cette philosophie que, en Allemagne, la religion n'a plus été une religion, la science une science, la poésie une poésie ; c'est à elle qu'on doit de n'y plus trouver aujourd'hui qu'une foi sans Dieu distinct et personnel, une science sans règle et sans méthode sous un méthodisme apparent, une poésie qui n'est qu'un nuage sonore et lumineux, flottant et se transformant en mille fantômes capricieux pour s'évanouir enfin sans laisser une trace dans l'intelligence, une impression dans le cœur.

L'intelligence allemande est incontestablement portée au panthéisme par une pente invincible. Ses systèmes et ses symboles reposent sur un culte de la nature ; et ce qu'il y a en cela de plus dangereux, c'est que son mysticisme naturaliste aboutit presque toujours aux mêmes conséquences que chez nous le scepticisme railleur ; c'est que, au moindre signal d'anarchic donné de ce côté du Rhin, les tentatives d'applica-

tions sociales succèdent à l'ère des spéculations, les rêveurs mystiques deviennent des hommes de coup de main, les poètes naturalistes se transforment en tyrtées révolutionnaires et donnent le branle à ces mouvements soudains qui ébranlent et font craquer de toute part le vieil édifice de l'empire germanique.

Loin de nous l'idée d'attribuer de pareilles doctrines à l'honorable docteur Tilesius ; il ne les professe certainement pas ; mais, comme il n'est donné à personne de se soustraire à l'influence du milieu dans lequel on vit, il nous a semblé parfois en entrevoir quelque chose dans l'exposé de principes qui ouvre son programme. Ce n'est pas l'homme que nous mettons ici en cause, mais seulement les tendances d'esprit de la nation dont il demande à devenir auprès de nous le représentant, en s'agrégeant à notre Société, sous le titre de Membre correspondant.

Après une pompeuse énumération des découvertes de la science et de l'avenir qu'elles ouvrent aux Sociétés modernes, l'auteur continue en déclarant que « notre siècle impose d'une voix forte et pressante à tous les cœurs allemands la nécessité de s'unir étroitement pour tout ce qui est beau, bon et noble. Le vrai caractère allemand, dit-il, c'est-à-dire la charité fraternelle, l'amour pour la liberté légale, ne s'effacera jamais. » A ses yeux, la concentration et la diffusion des lumières scientifiques sont « une tâche confiée à la vie intellectuelle de nos temps et surtout à celle du peuple allemand ; » bref, il se livre à une glorification de la mission actuelle de la race germanique, qui nous a rappelé Henri Heine s'écriant, il y a vingt ans :
• Nous autres Allemands nous sommes le plus fort et le plus ingénieux de tous les peuples. Les princes de

notre race occupent tous les trônes de l'Europe, nos Rotschild gouvernent les bourses du monde entier; nos savants règnent dans toutes les sciences, nous avons inventé la poudre à canon et l'imprimerie, etc., etc. (1). »

Voici maintenant comment le docteur Tilesius distribue les matières qui doivent être traitées dans l'*Isis*. — « L'*Isis*, dit-il, est un journal encyclopédique qui comprend tout le règne de la nature, les matières primitives, les minéraux, les plantes, les animaux, l'esprit humain et toutes les sciences en général, qui se divisent en deux branches, savoir : 1^o *Sciences subjectives* : Philosophie, Droit, Religion ; 2^o *Sciences objectives* : Histoire naturelle, Arts et Métiers, Médecine.

» Le journal se divise, 1^o en traités nouveaux ou mémoires originaux et en extraits ou traductions ; 2^o en comptes-rendus aussi courts que possible ; 3^o en annonces d'histoire naturelle et de livres qui s'y rapportent, en nécrologies et biographies contemporaines ; en un mot, il est destiné à la propagation prompte et générale de toutes les découvertes humaines, à la critique sérieuse de toutes les productions de la science, des arts et de la vie.

» La marche suivie pour les publications est à peu près celle-ci : — 1^o **SCIENCES DE LA NATURE** : Mathématiques (pratiques), Astronomie (cosmographie), Physique, Géologie (météorologie, hydrologie, géographie physique, géogonie, chimie). — 2^o **HISTOIRE DE LA NATURE** : Morphologie, Anorganologie (oryctognasie, géognosie), Organologie, Physiologie (pratique), Zoologie, Anthropologie. — 3^o **ARTS DE LA NATURE** : Mé-

(1) Heine, de l'Allemagne depuis Luther.

decine, Anatomie (comparée), Physiologie, Pathologie, Thérapeutique, Médecine vétérinaire, Chirurgie.

» 1^o SCIENCES DU GOUT : Grammaire, Esthétique, Poésie (du règne de la Nature, que nous appellerons *Méditations de la Nature*); — 2^o HISTOIRE DU GOUT : Philologie, Archéologie. — 3^o ARTS DU GOUT : Beaux-Arts, Peinture, Chasse et Forêts, Arts et Métiers, Découvertes d'utilité générale.

» 1^o SCIENCES DE L'ESPRIT : Philosophie, Ethique, Théologie (dans sa plus large acception). — 2^o HISTOIRE DE L'ESPRIT : Histoire, Chronologie, Numismatique. — 3^o ARTS DE L'ESPRIT : Politique, Education, Statistique, Commerce.

» Enfin, dit le fondateur de l'*Isis*, l'Histoire sera le miroir de ce journal, la Nature son parvis, l'Art ses parois ; pour le Ciel, nous le laissons ouvert. »

Pardonnez-moi, Messieurs, cette longue citation ; mais j'ai voulu vous montrer au vif ce que c'est qu'un programme encyclopédique à la manière allemande. Je ne sais, en vérité, si c'est de ma part antipathie pour le germanisme et prédilection obstinée pour l'esprit français, ami avant tout de la clarté et de la raison ; mais ce programme encyclopédique m'accable de sa confuse immensité, et je n'en puis comprendre la singulière ordonnance. Je me demande comment l'*Isis* pourra, en traitant à la fois tant de matières si dissemblables, intéresser suffisamment ses diverses classes de lecteurs et arriver à cette diffusion populaire de la science qui est le but de sa généreuse ambition. Quel lien entre tant et de si diverses branches des connaissances humaines ! J'ai eu beau lire tous les articles, fort variés et fort courts, beaucoup trop courts même, qui composent le premier numéro. Je n'ai rien vu qui

pût m'éclairer à cet égard, et je commence à croire que de pareilles idées auraient besoin de passer au creuset de l'esprit français, avant de pouvoir pénétrer dans mon cerveau.

Peut-être, Messieurs, m'avez-vous trouvé un peu sévère dans les jugements que je viens de porter sur l'esprit allemand, à propos de quelques opuscules du docteur Tilesius. Dieu me garde de vouloir contrister la bonne Germanie! Je n'ai point voulu, croyez-le, flétrir les fleurs naïves dont elle compose sa scientifique et sentimentale couronne; encore moins briser, sur la table de ses banquets académiques, la coupe de cristal où ses savants versent, d'une main débonnaire, leur joyeux vin du Rhin; mais, en présence d'un recueil comme l'*Isis* dont le caractère encyclopédique permet de lui attribuer la prétention de résumer, de représenter la science allemande, et de juger tous les systèmes nuageux que cette science a tour-à-tour enfantés et qui tous sont venus se résoudre dans un panthéisme funeste, dissipant l'âme humaine et personnelle dans une âme universelle, — j'ai senti, et trop vivement exprimé peut-être, l'infériorité de l'esprit germanique en présence de l'esprit français, de cette calme et froide raison, toujours éveillée et ne rêvant jamais, de ce coup d'œil clair et sûr, qui seul pourrait percer le voile mystérieux d'*Isis*, et qui forme l'apanage du savoir et de l'esprit français.

Il y a, au cinquième acte du second *Faust*, un vers qui m'a toujours frappé. Le vieux docteur, l'audacieux alchimiste, arrivé au terme de sa longue et misérable existence, épuisé par tant de voluptés adultères qui n'ont fait qu'engendrer en lui des désirs et des appétits insatiables, las de toutes ces sensations achetées à force

de science et de crimes et dont il ne reste plus que cendres en son cœur , se trouve tout-à-coup en face de la mort , et s'écrie avec un accent d'ineffable tristesse :
« O Nature ! que ne suis-je un homme devant toi , rien qu'un homme ? Cela vaudrait la peine d'être homme ! »

*Stünd'ich , Natur ! vor dir ein Mann allein !
Da war's der Mühe werth ein Mensch zu seyn !*

Pour moi , en voyant ce que les Allemands ont fait et font encore chaque jour de l'amour et de l'étude de la nature , je suis tenté de m'écrier : O Nature , je me félicite de n'être devant toi qu'un Français ; cela vaut la peine d'être Français !

POÉSIE.

L'ITALIE.

ÉPITRE A M. THÉOPHILE GAUTHIER ,

A propos de son voyage dans cette contrée et des feuilletons qu'il a publiés dans
la *Presse* à ce sujet ,

Par M. ISIDORE BRUN.

Eh bien ! vous avez vu cette noble Italie,
Qui, de tristesse, hélas ! et de douleur remplie,
Sous le glaive tudesque humiliant son front,
Une seconde fois dévore son affront.
Dites, n'avez-vous pas, du fond de ses campagnes,
Du sein de ses villas, du flanc de ses montagnes,

Où de ses sanglots les bruits dans l'air errants
Ou de sa liberté quelques cris expirants ?
La voilà maintenant dans son linceul couchée.
Votre ame, j'en suis sûr, de sa plainte touchée,
A sa dure infortune a donné quelques pleurs ;
Ou poète épanchant vos délicates fleurs,
Vous avez, sur son corps et sur sa tête pâle,
Comme un tribut pieux, effeuillé leur pétale.
Quel luth contemporain sur ses maux n'a gémi ?
Quel cœur ne s'est ému ? quel ame n'a frémi ?
Mais vous, en visitant cette antique Ausonie,
Oh ! vous veniez surtout explorer son génie,
Contempler l'art divin, chercher de toutes parts
Sur ce sol glorieux les prodiges épars
Créés par ces géants, formidable phalange,
Qui se nomment Vinci, Raphael, Michel-Ange.
Vous veniez admirer ces esprits souverains,
Sombres ou rayonnants, orageux ou sereins,
Qui, semant à longs flots la vie et la lumière,
Font d'un souffle puissant palpiter la matière.
Des rocs de l'Apennin, aux bords de la Brenta,
Ces noms que le génie à ce sol implanta
Courent illuminés comme une ardente cffluve.
Le Tibre et l'Anio, les pentes du Vésuve,
Les bosquets de Tibur, le flot Tyrrhénien,
Chantent au loin Corrège, Albane, Titien,
Véronèse épanchant en ondoyante flamme
Sa couleur qui parfois, éblouissante trame,
Mêle la rouge pourpre au velours des habits,
Ou marie un or fauve aux splendeurs des rubis.
De ces noms à jamais vivante est la mémoire ;
La moderne Italie y puise encor sa gloire,
Car depuis les grands jours où les arts renaissants
Sous Côme et sous Léon brillèrent florissants,
Quel homme a, de son nom, illustré cette terre ?
Otez Alfieri, ce brûlant caractère,
Retranchez Foscolo, Pellico, Manzoni,
Deux artistes divins, Canova, Rossini,
Chez ce peuple, après tout, que trouvez-vous encore ?
Quel astre à l'horizon l'éclaire et le décore ;
Où donc est son pinceau qui paraît les autels ;

Son ciseau qui fouillait des marbres immortels ;
Sa lyre qui chantait, frémissante et sonore,
Alcine, Béatrix, Clorinde, Léonore.
Sur l'éclatant rivage où trônaient les Césars ,
Tout semble s'être éteint, le génie et les arts.
Quelquefois cependant dans son flanc qui murmure,
On entend comme un bruit de clameur et d'armure.
Soudain l'orage éclate et dans chaque cité,
Tout un peuple s'élance aux cris de liberté ;
Mais bientôt il retombe et sur sa rude base,
Le joug plus alourdi le comprime et l'écrase.
C'est ce joug autrichien, ces pouvoirs absolus,
Dont l'Italie enfin s'indigne et ne veut plus.
Elle hait ces soldats, fils de la Germanie,
Qui pèsent sur son sein comme une ignominie.
Mais l'art sous son doux ciel, dans ses climats d'azur,
Doit-il recommencer son règne antique et pur,
Faire au loin scintiller ses germes de lumière,
Et rayonner enfin dans sa splendeur première ?
Oui, si la liberté, comme un aigle hardi
Qui monte vers les cieux dans l'éclat du midi,
Y peut tendre son aile, et sous ses yeux de flammes,
Y réveiller la vie et féconder les ames ;
Car loin de ses regards tout tombe et s'assombrit.
Le germe s'étiole et la source tarit ;
Elle est des temps nouveaux l'instinct et la puissance ;
Le jour, c'est son flambeau ; la mort, c'est son absence.
Mais avant que ce jour, comme un astre au matin,
Monte pour l'Italie à l'horizon lointain,
Belle de souvenirs, cette terre artistique
Resplendira surtout de sa richesse antique.
Poètes voyageurs, de jeunes pèlerins
S'enfoncent sans pâlir jusqu'en ses souterrains,
Soulèvent haletants cette poussière sainte
Qui des âges fameux a retenu l'empreinte ;
Et guidant aux lueurs de vacillants flambeaux
Leurs pas qui vont heurter aux marbres des tombeaux,
Ils contemplent sans fin ces grandeurs inouïes,
Sous le temps qui les fauche ombres évanouies.
Ici c'est Pompéi, cette ville des morts,
Où jadis bondissant comme un coursier sans mors,

Ou comme un noir torrent qui court dans les ravines,
Le Vésuve vomit ses brûlantes ruines.
Là, c'est Naples aux flots bleus, aux sites enchantés,
Qui soupire et s'endort ivre de voluptés.
Là, de riches palais, c'est Florence peuplée ;
C'est Rome et sa campagne aride et désolée
Où des fûts mutilés rampent sous les gazons ;
Où sous un ciel de flamme et de lourds horizons,
S'allonge le désert..... Vaste puissance éteinte
Que presse de la mort la formidable étreinte.
Puis c'est Venise enfin, qui, dans les flots amers,
Baigne ses pieds d'azur, comme on voit sur les mers
L'Alcyon reposer en dépit des tempêtes.
Venise ! c'est la joie et la splendeur des fêtes ,
La gondole légère où l'amour vient s'asseoir,
Et qui glisse sans bruit dans les ombres du soir ;
C'est le chant gracieux dont les murmures vagues
En soupirs cadencés circulent sur les vagues ;
Venise, c'est surtout l'art dans sa pureté,
Sa suprême grandeur, sa divine beauté.
Mon regard vous suivait à Venise, ô poète,
Soit lorsque sous les coups de la rame discrète,
Aux clartés d'un falot, pâle et sombre miroir,
Votre barque, la nuit, fendait le golfe noir,
Et qu'au frémissement des suaves haleines
Les jeunes gondoliers mêlaient leurs cantilènes ;
Soit quand vous contempriez, en extase arrêté,
Des palais de Saint-Marc la noble majesté,
Ses dômes lumineux, ses saintes basiliques,
L'airain de ses lions et l'arc de ses portiques.
Que de blocs précieux, de marbres éclatants,
Dorés par la lumière ou brunis par le temps,
Se dressaient devant vous ! leurs merveilles sans nombre
Décorent le Forum, la cathédrale sombre,
Se posent au sommet des piliers de granit,
Sur les créneaux déserts où l'orfraie a son nid,
Couronnent l'arabesque aux mille ciselures,
Et des frontons hardis les fines dentelures.
De votre esprit nerveux goûtant le libre essor,
Haletant, sur vos pas, je m'élançais encor
Au brillant Rialto, lieu d'élite, où la foule

Bouillonne à flots pressés comme une ardente boule.
Sur le pont des Soupîrs, pensif je m'arrêtais,
Et le regard tendu vers les eaux j'écoutais
Si quelque étrange bruit, quelque sinistre râle,
N'en troublaient pas soudain la teinte sépulcrale.
Des Doges votre main me montrait le palais,
Monument formidable et dont je contemplais
Les profonds corridors, les gigantesques salles.
J'admirais plein d'effroi ces voûtes colossales,
Ces funèbres caveaux, ces antres ténébreux,
Ces *Plombs*, prison terrible, où tant de malheureux,
Loin des clartés du ciel, ont, dans un long supplice,
Des humaines douleurs épuisé le calice.
Telle est Venise ! Et vous dont le style puissant
Éclate dans votre œuvre en vigoureux accent,
Qui versez sur l'objet dont votre ame est saisie
Et le rythme sonore et la couleur choisie,
Poète, pour donner un corps au souvenir,
En volume élégant vous saurez réunir
Ces notes de voyage, album de vos pensées,
Et par vous sur la route en courant dispersées.
Relevant son beau front qu'oppriment les Germains,
La Venise des arts revivra sous vos mains.
Mais à cette heure, hélas ! le deuil est sur ses dunes.
Le Croate vainqueur se pavane aux lagunes.
Dans un choc inégal Venise a succombé ;
Son peuple glorieux sous le nombre est tombe,
Pareil à ce lion, des forêts roi superbe,
Qu'assaillent les chasseurs, et qui, couché sur l'herbe,
Percé de toutes parts, lutte encor rugissant,
Et meurt couvert des flots de son généreux sang.

L'OIE ET L'HIRONDELLE

(Fable imitée de Lokmann),

Par M. CHARLES REY.

L'oie, un jour, dit à l'hirondelle :

« Voyageons en société.

» La route est pour un seul d'une longueur mortelle,
» A deux elle paraît et plus courte et plus belle.
» — Soit, dit l'agile oiseau, faisons donc un traité.
 » Je vais partir à tire-d'aile.
 » Toi, tu n'as qu'à rester en bas
 » Et me suivre en hâtant le pas.
 » — C'est entendu, répliqua l'oie.
 » Pars donc la première, et d'en haut,
 « Indique-moi la droite voie. »
L'hirondelle part; mais bientôt,
Terre à terre et voulant dans l'air suivre son guide,
L'oiseau lourd essoufflé, haletant, harassé
 Tombe dans un piège perfide
 Par un chasseur devant elle dressé,
Qui lui dit en riant : La leçon sera dure ;
Tu vas bouillir au pot. Aussi, sot animal,
 Pourquoi vouloir forcer l'instinct natal
 Qu'aux tiens départit la nature?

L'ABEILLE ET LE SCARABÉE

(Fable aussi imitée de Lokmann),

Par LE MÊME.

Le scarabée, insecte aussi vain qu'incapable
De tout labeur; mais cherchant un emploi
Qui lui fournit gratis bon gîte et bonne table,
 — Ami lecteur, ainsi que moi,
Ne rencontrez-vous pas quelquefois son semblable? —
Dit à l'abeille, un jour : « Admets-moi sous ton toit,
» Comme un associé qui pourra t'être utile.
» Pour moi faire du miel est chose bien facile :
 » Sans me vanter, en tout je suis assez adroit,
 » Et tu pourras, me laissant faire,
» Prendre un repos pour toi devenu nécessaire.
 La bonne abeille y consentit.
— Défiance aux cœurs droits est toujours étrangère. —

Mais l'impudent ne produit
Qu'un excrément nauséabonde
Qui faisait fuir tout à la ronde.
Défiez-vous d'un fanfaron
Détestant le travail, mais aimant l'abondance.
Ce n'est qu'un fat et qu'un fripon.
Deux mots qui n'ont entr'eux aucune différence.

A M. MISTRAL,

POÈTE PROVENÇAL.

Par M. JULES CANONGE.

Si ma lèvre restait muette
Quand, chez moi, tes vers à torrent
Déployaient leur brillant courant,
Ne crois pas, jeune et vrai poète,
Que mon cœur fût indifférent.

Si je n'ai répondu qu'en prose,
Lorsque dans la langue des cieux,
Tu m'adressas tes nobles vœux,
Ah ! que ton esprit ne suppose
Rien de léger, rien d'oublieux !

Il est des instants où notre ame
Sent tant d'extase l'inonder,
Tant de bonheur la posséder,
Qu'il nous faudrait des mots de flamme,
Pour la bien faire déborder !

Comme le raisin, sous la feuille,
Se nourrit mieux du feu vermeil
Que verse un fécondant soleil,
En soi-même elle se recueille ;
Mais, ce n'est qu'apparent sommeil :

En silence elle aime, elle admire ;
Et, bientôt il vient un moment
Où, son trop d'ardeur se calmant,
Elle peut enfin sans délire
Exprimer son enchantement.

Si, chez moi, ce moment suprême
S'est laissé voir lent à venir,
Si j'ai paru ne rien sentir,
Ami, le tort n'est qu'à toi-même,
Tort brillant qu'on doit applaudir :

L'émotion fut si complète,
Si saisissante en t'écoutant,
Qu'il a fallu plus qu'un instant
Pour la dominer et, poète,
Oser te répondre en chantant !

Mon idiôme, altier langage,
Va sur des échasses hissé ;
Par ses *pronoms* embarrassé,
D'*É muets* traînant un bagage,
Il n'est qu'aride et compassé.

Peut-il lutter de mélodie
Avec ce parler gracieux,
Abondant, souple, harmonieux
Que la Grèce et que l'Italie
Enseignèrent à tes aïeux ?

En Français, fils d'illustres pères,
Mais fils, hélas ! dégénérés,
Nous chantons sans être inspirés ;
Pour nos tableaux nous n'avons guères
Que des reflets décolorés.

Toi, qu'un meilleur génie enflamme,
Tu découvres, tu fais encor
Briller les perles du trésor
Qu'un peuple fort garde en son ame ;
Ton vers les enchâsse dans l'or.

A la ville étouffant cratère ,
L'esprit végété sombrement ;
Les Muses n'ont point d'aliment ;
Sur nos fronts pèse une atmosphère
Où manque tout calme élément.

Aux champs où joyeux tu respires ,
Du ciel la douce majesté ,
Le travail et la liberté
Font à l'esprit de beaux délires ,
Au cœur une sainte fierté.

Tu vois, de haut, comme un atôme
Ce qui, pour nous, est monument ;
Tu sens qu'on n'est grand qu'en aimant ;
Plus près de Dieu, plus loin de l'homme ,
Tu juges tout plus sainement.

Pardonne-moi donc, cher poète,
Si, tardifs et pâles, mes vers
Sont peu dignes de tes concerts ;
Je chante mal, mais je répète
Avec bonheur les nobles airs.

Indulgent à ce que j'envoie
Et sachant que j'ai pour drapeau ,
Comme toi, le bien et le beau ,
Ah ! donne-moi souvent la joie
D'écouter un refrain nouveau !

De l'écouter, de le redire ,
De m'en pénétrer doucement
Et de dispenser largement
Au peuple pour qui Dieu t'inspire
Un fécond et pur aliment.



TÉLÉMAQUE AU COLYSÉE ⁽¹⁾,

Par M. BOUSQUET.

La lampe fume encore au lit de nos Faustines ,
Et Rome ne dort plus ; de clameurs intestines
Un sourd bourdonnement , comme un torrent qui bout,
Gronde et court dans ses murs..... tout son peuple est debout!
Est-ce qu'au Capitole un soldat en délire
De son char triomphal va monter à l'empire ;
Asservir le sénat ; faire parler l'autel ;
Et, criminel heureux , faire un dieu d'un mortel?...

Mais l'œuvre de l'épée est désormais remplie.
La mission du Juste est enfin accomplie.
Du haut de la montagne où la lumière a lui ,
Le Verbe est descendu ; tout s'ouvre devant lui.
Les peuples ne font qu'un ; détaché de la terre ,
L'homme n'est plus dans l'homme ; il est tout dans son frère ,
Et le monde qui voit dans cet événement
De sa rédemption le grand enfantement ,
De ses maîtres d'un jour détournant le visage ,
A déjà commencé le cycle d'un autre âge.

Rome a-t-elle compris ? Non , pour ses faibles yeux
Le temps n'est pas venu de regarder aux cieux.
Que ses mâles aïeux voient leur face austère !
Leur fille , c'en est fait , courtisane adultère ,
Ne se contente plus , dans ses âpres désirs ,
De brûler son encens aux plus honteux plaisirs ;
Elle puise à l'orgie , et son ame glacée
Est morte à tout rayon de leur gloire passée.

Seul , l'appétit du sang surnage en ses ébats,
Mais nu , deshérité de ce feu des combats

(1) Voy. Théodoret , histoire liv. 5^e , chap. 26.

Qui, bravant les dangers où l'honneur nous engage,
Se transforme en vertu sous le nom de courage,
Mars ne le tente plus ; c'est assez de ces jeux
Où des gladiateurs se déchirent entre eux
Elle y court..... Regardez!.... aux flancs du Colysée
La foule s'est tordue, ardente, inépuisée ;
Le flot monte toujours ; chaque gradin qu'il mord
Arrache un cri de joie à ce temple de mort ;
La lave s'en irrite et d'ombres indécises
Inonde du géant les dernières assises.

Pitié !... le peuple-roi palpite suspendu
Au râle d'un esclave au cirque descendu !...
En est-ce assez, mon Dieu !... grâce, pour sa misère !
Jetez la goutte d'eau sur le mal qui l'altère :
A vos desseins secrets il fut prédestiné ;
Que de pleurs à Sion coûte ce nouveau-né !
Pauvre mère, elle attend qu'en or le plomb se change...
Tout-à-coup, un soldat de la sainte phalange
Va droit aux combattants : l'éclat de son maintien
Et ces accents du cœur que, seul, trouve un chrétien,
Les frappent de respect : la menace farouche,
Comme un flot sur la grève, expire dans leur bouche ;
De leur paupière en feu s'humecte le regard
Et de leurs doigts crispés s'échappe le poignard.
Un éclair de terreur a sillonné l'enceinte ;
Mais qui s'appuie au ciel marche toujours sans crainte ;
Que peuvent, contre lui, le choc des passions
Et de l'impiété les imprécations ?
Confiant dans sa force il se rit des tempêtes.
« Eh quoi ! toujours du sang pour parfum de vos fêtes !...
» Peuples, c'est aujourd'hui l'octave du Seigneur
» Fuyez, a dit le saint, fuyez avec horreur
» Ce sacrifice impur qui se fait aux idoles. »
L'enfer exaspéré bondit à ces paroles,
Il ne s'abuse point ; il voit à leur flambeau,
Son trône foudroyé s'écrouler par lambeau.

Ce chrétien vit encor !... qui l'eût pensé ? son crime
Allume-t-il, du moins, un courroux unanime ?
Dans plus d'un cœur surpris se tait l'inimitié !...

Plus d'une ame amollie a senti la pitié!...
Où cacher sans rougir sa puissance avilie?...
De ses derniers bas-fonds il épuise la lie ;
Le faux zèle, l'orgueil, de ses poisons nourris ;
L'intérêt, la vengeance, aux forfaits aguerris ;
Tous les instincts rampants, il leur souffle sa haine ;
Et d'un geste implacable, il leur montre l'arène.

Le ciel est menacé... que faites-vous, prêteur ?
N'avez-vous, cette fois, ni faisceau, ni licteur ?
L'empereur vous a-t-il délégué sa puissance
Pour laisser, en son nom, égorgé l'innocence ?
De débauche et d'ennui le prêteur épuisé
Rêvait d'un philtre heureux pour un cadavre usé ;
Eh ! qu'importe à ses yeux qu'une troupe cruelle
Porte sur sa victime une main criminelle !
Jamais le sang versé ne l'a vu compâtrer.

Sa tunique en lambeaux, cependant, le martyr
Rougit, et de ses bras se voilant la poitrine
Resplendit tout entier d'une pudeur divine,
Du cirque épouvanté, le regard ébloui
Vainement cherche l'homme : il s'est évanoui.
Un élu figurait dans cette horrible scène
Et, semblable au captif dont on brise la chaîne,
Son calice tari, le céleste héros
Est retourné vers Dieu prier pour ses bourreaux.

Sois loué, sois béni, jour d'heureuse mémoire :
La Foi vient d'ajouter une palme à sa gloire.
Télémaque (1), grand saint, que votre nom est beau !
Par vous encor la vie a vaincu le tombeau,
Où sont vos ennemis ! Le jour efface l'ombre,
Mais lorsque de l'erreur tombe le voile sombre,
Pour le méchant aussi finit l'impunité.
Comment de sa grandeur s'est-il déshérité ?

L'homme est l'homme ; de Dieu c'est l'image créée,
Comment a-t-il souillé sa majesté sacrée ?

(1) Télémaque signifie fin du combat.

Rome le sait, enfin, votre sang a parlé ;
Un nouveau règne arrive au monde consolé ;
Règne selon l'esprit, qu'en son amour suprême
Dieu voulut de sa mort, édifier lui-même ;
Rome en saisit le sceptre ; et, sublime concert !...
Le Colysée est sourd et son cirque désert.

SCIENCES.

DÉTERMINATION

DES CONDITIONS DE RATIONALITÉ

DES RACINES DES ÉQUATIONS DU TROISIÈME DEGRÉ,

Par M. OLLIVE-MEINADIER.

On sait que $x^2 + px + q = 0$ étant une équation complète du second degré à une seule inconnue, on a pour les valeurs de cette inconnue

$$x = \frac{1}{2} \left\{ -p + \sqrt{p^2 - 4q} \right\}, \quad x = \frac{1}{2} \left\{ -p - \sqrt{p^2 - 4q} \right\},$$

et qu'ainsi, pour que ces valeurs soient réelles et rationnelles, il est nécessaire et il suffit en même temps que la quantité $p^2 - 4q$ soit un carré parfait, ce qui ne saurait avoir lieu qu'autant que le terme connu q est une quantité négative, ou du moins que cette quantité n'est pas supérieure à $\frac{1}{4} p^2$. Mais on ne connaît point les conditions auxquelles doivent satisfaire les

coefficients dans les équations de degrés plus élevés, pour que toutes les racines, ou plusieurs d'entre elles, soient réelles et rationnelles, et c'est à cette recherche que nous allons nous livrer pour les équations du troisième degré.

Sachant que $x^3 + px + q = 0$ étant une équation du troisième degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, on a, pour l'expression de ses racines,

$$x = \sqrt[3]{-\frac{1}{2}q + \sqrt{\frac{p^3}{27} + \frac{1}{4}q^2}} + \sqrt[3]{-\frac{1}{2}q - \sqrt{\frac{p^3}{27} + \frac{1}{4}q^2}},$$

$$x = \frac{-1 + \sqrt{-3}}{2} \sqrt[3]{-\frac{1}{2}q + \sqrt{\frac{p^3}{27} + \frac{1}{4}q^2}} + \frac{-1 - \sqrt{-3}}{2} \sqrt[3]{-\frac{1}{2}q - \sqrt{\frac{p^3}{27} + \frac{1}{4}q^2}},$$

$$x = \frac{-1 - \sqrt{-3}}{2} \sqrt[3]{-\frac{1}{2}q + \sqrt{\frac{p^3}{27} + \frac{1}{4}q^2}} + \frac{-1 + \sqrt{-3}}{2} \sqrt[3]{-\frac{1}{2}q - \sqrt{\frac{p^3}{27} + \frac{1}{4}q^2}},$$

Ou bien en posant

$$\sqrt[3]{-\frac{1}{2}q + \sqrt{\frac{p^3}{27} + \frac{1}{4}q^2}} = P, \quad \sqrt[3]{-\frac{1}{2}q - \sqrt{\frac{p^3}{27} + \frac{1}{4}q^2}} = Q, \text{ et}$$

$$\frac{-1 + \sqrt{-3}}{2} = \alpha,$$

$$x = P + Q, \quad x = \alpha P + \alpha^2 Q, \quad x = \alpha^2 P + \alpha Q,$$

on pourra, en supposant que ces trois racines sont réelles et rationnelles, et en considérant les deux dernières comme les racines d'une même équation du second degré, écrire les égalités suivantes :

$$\alpha P + \alpha^2 Q = \frac{1}{2}(A + B), \quad \alpha^2 P + \alpha Q = \frac{1}{2}(A - B),$$

les quantités A et B étant réelles et rationnelles.

Or, si pour déterminer les valeurs de P et Q en fonction de A et B , on multiplie d'une part tous les termes de la première des égalités que nous venons de poser par α , tous les termes de la seconde par α^2 , et que l'on retranche le second produit du premier, et que, d'autre part, multipliant tous les termes de la première de ces égalités par α^2 , et ceux de la seconde par α , on retranche de même le second produit du premier, on aura

$$(\alpha^2 - \alpha)P = \frac{1}{2}\{(\alpha - \alpha^2)A - B\}, \quad (\alpha - \alpha^2)Q = \frac{1}{2}\{(\alpha^2 - \alpha)A - B\};$$

d'où l'on tire

$$P = \frac{1}{2} \left\{ -A + \frac{B}{\sqrt{-3}} \right\}, \quad Q = \frac{1}{2} \left\{ -A - \frac{B}{\sqrt{-3}} \right\},$$

égalités qui deviennent, lorsque la quantité B est un multiple du nombre 3, et qu'on a en conséquence $B = 3B'$, B' étant une quantité réelle et rationnelle,

$$P = \frac{1}{2} \{ -A - B' \sqrt{-3} \}, \quad Q = \frac{1}{2} \{ -A + B' \sqrt{-3} \};$$

et, comme ces valeurs de P et Q ne renferment aucun radical cubique, il s'ensuit naturellement que, lorsque les trois racines de l'équation sont réelles et rationnelles, les quantités affectées d'un radical cubique dans leur expression sont des cubes parfaits.

De plus, comme dans les valeurs de P et Q que nous venons de déterminer, il n'y a pas d'autre radical carré que celui qui affecte la quantité $-\sqrt{-3}$, et que les cubes de ces valeurs auront nécessairement la même forme, nous devons en conclure que la quantité placée

sous le radical du second degré dans les valeurs de ces fonctions exprimées en fonction des coefficients de l'équation doit être un carré parfait, divisé ou multiplié par -3 , ce qui exige que le coefficient p soit négatif.

Enfin, on obtient des dernières égalités que nous avons posées $PQ = \frac{1}{4} \left\{ A^2 - \frac{B^2}{-3} \right\}$ et suivant le cas

$$PQ = \frac{1}{4} \left\{ A^2 - B'^2(-3) \right\}, \text{ soit } PQ = \frac{1}{4} \left(A^2 + \frac{B^2}{3} \right), \text{ et}$$

suivant le cas, $PQ = \frac{1}{4}(A^2 + B'^2 \times 3)$, ou bien, en remplaçant P et Q par leurs valeurs exprimées en fonction des coefficients de l'équation

$$-\frac{1}{3}p = \frac{1}{4} \left(A^2 + \frac{B^2}{3} \right), \text{ et suivant le cas,}$$

$$-\frac{1}{3}p = \frac{1}{4} (A^2 + B'^2 \times 3).$$

D'où il suit que, lorsque les racines d'une équation du troisième degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, sont réelles et rationnelles, le coefficient de la première puissance de l'inconnue est négatif, et que le tiers de ce coefficient, pris avec un signe contraire, est égal à la somme d'un carré et d'un second carré divisé ou multiplié par 3, circonstance qui facilite l'extraction de la racine cubique des quantités qui, dans les expressions générales des racines, se trouvent sous les radicaux cubiques, puisque les racines cubiques de ces quantités sont exactement égales à la somme et à la différence des racines carrées des deux quantités à la somme desquelles est alors égal le tiers du coefficient de la première puissance de l'inconnue pris avec un signe contraire,

ainsi qu'il a été déjà dit. Mais les deux conditions que nous venons de reconnaître nécessaires pour que les trois racines soient réelles et rationnelles ne sont pas cependant suffisantes, il faut encore, ainsi que nous l'avons déjà vu, que dans l'expression de ces racines les quantités affectées d'un radical cubique soient des cubes parfaits, et que dans celles-ci la quantité qui se trouve sous le radical du second degré soit un carré parfait divisé ou multiplié par -3 , de sorte que les deux dernières conditions que nous venons de rapporter impliquent les deux autres, mais sans réciprocity.

Si on remarque, en outre, que la somme des trois racines d'une équation du troisième degré, privée seulement de son second terme, est égale à zéro, et que lorsque ces racines sont réelles et rationnelles, il y en a nécessairement une qui est égale à un nombre pair, ce qui ne peut avoir lieu qu'autant que le dernier terme de l'équation est lui-même un nombre pair, on peut être assuré d'avance qu'une équation du troisième degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, dans laquelle le coefficient de la première puissance de l'inconnue ne serait pas négatif, ou qui n'aurait pas un nombre pair pour dernier terme, ne saurait avoir ses trois racines réelles et rationnelles.

D'après ce qui précède, si l'on avait à résoudre l'équation $x^3 - 7x + 6 = 0$ qui aurait pour l'expression de sa première racine

$$x = \sqrt[3]{-3 + \sqrt{-\frac{100}{27}}} + \sqrt[3]{-3 - \sqrt{-\frac{100}{27}}},$$

qui, en extrayant la racine carrée du nombre $\frac{100}{9}$

placé sous le radical quarré, devient

$$x = \sqrt[3]{-3 + \frac{10}{3\sqrt{-3}}} + \sqrt[3]{-3 - \frac{10}{3\sqrt{-3}}},$$

et que l'on remarquât que le coefficient de la première puissance de l'inconnue est -7 , et par conséquent négatif; que le tiers de ce coefficient, pris avec un signe contraire, c'est-à-dire, $\frac{7}{3}$ est égal à $1 + \frac{4}{3}$, soit à $1 - \frac{4}{-3}$, et que de plus on a

$$\sqrt[3]{1} + \sqrt[3]{-\frac{4}{3}} = 1 + \sqrt[3]{-\frac{4}{3}} = \sqrt[3]{-3 + \frac{10}{3\sqrt{-3}}},$$

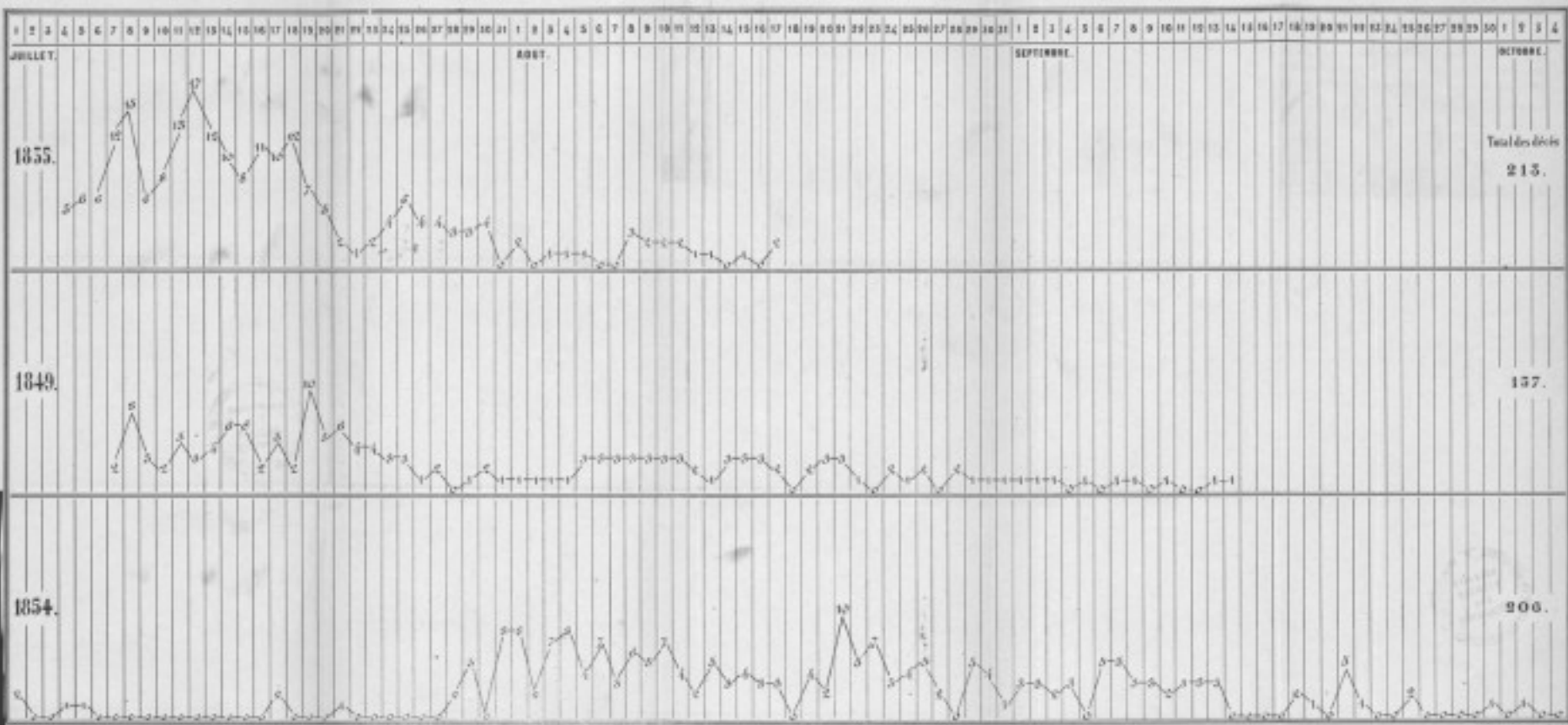
on serait fondé à conclure que cette équation a ses trois racines réelles et rationnelles, et on aurait, en effet, pour la première racine

$$\begin{aligned} x &= \sqrt[3]{-3 + \frac{10}{3\sqrt{-3}}} + \sqrt[3]{-3 - \frac{10}{3\sqrt{-3}}} \\ &= \left\{ 1 + \frac{2}{\sqrt[3]{-3}} \right\} + \left\{ 1 - \frac{2}{\sqrt[3]{-3}} \right\} = 2; \end{aligned}$$

divisant le premier membre de l'équation par $x-2$, on obtiendrait l'équation $x^2 + 2x - 3 = 0$ qui a ses racines égales à $+1$ et -3 , et par conséquent pour les trois racines de l'équation proposée $x = 1$, $x = 2$ et $x = -3$.

Au demeurant on pourrait s'assurer aisément que l'équation proposée a ses trois racines réelles et rationnelles, en résolvant cette équation sans avoir recours à une méthode générale. En effet, si l'on remarque que la somme des deux coefficients positifs est égale au coef-

MARCHE COMPARÉE DES ÉPIDÉMIES CHOLÉRIQUES A NIMES PENDANT LES ANNÉES 1855, 1849 ET 1854.



ORDRE D'INTENSITÉ.	ORDRE D'ENVASION.	DATE.	COMMUNES		EN COMBES DE JOURS.	NOMBRE DE MIL. PAROISSES.	DURÉE.	DÉCÈS.	DÉCÈS SUR 1000 HABITANTS EN 40 JOURS.	Population de la Commune envahie.
			ENVAHIES PAR LE CHOLÉRA.	D'OU PROVIENT LE CHOLÉRA.						
1	50	6 8	Aimargues	Aiguemortes	51	14	72	10	1,9	2800
2	6	1 7	Nîmes	Vallabrègues	22	42	69	204	12,1	35619
3	56	1 8	Pont-Saint-Esprit	Saint-Etienne-des-Sorts	9	9	50	11	1,6	3558
4	22	25 7	Bagnols	Codolet	2	7	58	25	3,7	4780
5	65	20 8	Uzès	Saint-Quentin	55	4	20	25	6	8000
6	39	15 8	Boucoiran	Lédignan	18	5,5	10	10	8,5	751
7	17	25 7	Codolet	Roquemaure	27	10	54	8	11,6	810
8	49	6 8	Saint-Ambroix	Saint-Victor	7	5	54	54	15	5720
9	56	10 8	Saint-Michel-d'Euzet	Bagnols	16	7	48	10	14	608
10	44	4 8	Montfrin	Vallabrègues	56	5	52	50	14	2659
11	25	25 7	Lédignan	Sauve (1)	26	15	52	12	15,4	752
12	58	45 7	Gaujac	Pozilhac	5	4	27	14	16	505
13	71	24 8	Saint-Laurent-d'Aigouze	Aimargues	18	5,5	20	15	16,4	1586
14	9	10 7	Compe	Vallabrègues	51	2	45	18	17,7	900
15	29	29 7	Lussan	Fontarèche	2	8	52	29	21,5	1521
16	51	29 7	Bechoyade	Tharoux	51	1,5	52	12	21,4	526
17	12	12 7	Bornis	Nîmes	11	10	56	25	22	1276
18	45	5 8	Vers	Castillon-du-Gard	11	2	25	15	22,5	927
19	55	51 7	Cavillargues	Fontarèche	52	7	40	19	25	814
20	46	5 8	Vallerargues	Lussan	7	5	45	10	27	350
21	16	25 7	La Capelle	Aramon	51	17	55	45	28	561
22	2	22 6	Aramon	Vallabrègues	15	6	18	114	50	2727
23	67	22 8	Saint-Maurice	Valence (2)	2	5	26	11	51	590
24	41	2 8	St-Genies-de-Malgoirès	Nîmes	52	18	51	24	51	1250
25	42	4 8	La Bastide-d'Engras	Fontarèche	8	4	22	7	52,4	592
26	52	9 8	Saint-Hilaire-d'Ouilhan	Castillon	15	4	25	15	55	696
27	69	25 8	Saint-Clément	Valence	2	5	50	25	58,5	796
28	60	16 8	Saint-Privat-de-Champagnac	Barjac	11	5	17	11	40	650
29	19	25 7	Castillon-du-Gard	Sernhac (5)	4	7	54	29	40	800
30	18	25 7	Saint-Etienne-des-Sorts	Roquemaure	27	10	47	52	40	667
31	43	4 8	Moulezan	Lédignan	9	7	22	14	41	601
32	57	1 8	Villeuve-lez-Avignon	Avignon	62	2	45	15	42	2725
33	78	50 8	Saint-Pons-de-la-Calm	Gaujac	7	5	25	14	42,5	509
34	15	15 7	Tharoux	Saint-Jean-de-Marnéjols	4	5	58	9	45	277
35	5	26 6	Roquemaure	Avignon	26	12	88	59	47	5796
36	27	28 7	Saint-Quentin	Valbrix	5	4	45	125	48	2595
37	77	50 8	Montaren	Uzès	10	5,5	17	21	49	1006
38	49	2 8	Montclus	Tharoux	8	0	50	28	51	727
39	10	10 7	Aiguemortes	Fourques	8	57	64	195	52	4046
40	52	50 7	Saint-Victor-de-Malcap	Tharoux	52	8	56	40	57	897
41	62	18 8	Sainte-Anastasie	Blauzac	22	5	29	41	59	1500
42	12	25 8	Saint-Denis	Saint-Victor	26	4	21	14	62	429
43	25	27 7	Blauzac	Nîmes	26	14	52	62	70	879
44	57	11 8	Sanilhac	Blauzac	15	5,5	21	18	74	450
45	64	20 8	Castelnaud-Valence	Boucoiran	7	7	26	15	82	582
46	21	25 7	Vallabrix	La Capelle	2	5	51	21	97	412
47	14	21 7	Beaucuire	Vallabrègues	5	5	47	228	99	11045
48	50	29 7	Fons-sur-Lussan	Fontarèche	2	12	24	40	121,5	549
49	26	27 7	Fontarèche	Vallabrix	2	6	15	22	127	500
50	20	25 7	Milhaud	Bornis	11	4	42	25	150	1829
51	28	28 7	Quissac	Sauve	29	6	42	28	147	1777
52	1	9 6	Vallabrègues	Avignon	3	18	74	47	156	1628
53	8	8 7	Jouquières	Vallabrègues	29	6	55	54	171	1501
54	7	2 7	Fourques	Arles	3	5	57	49	174	1500
55	41	41 7	Saint-Jean-de-Marnéjols	Roquemaure	15	25	51	89	480	1457
									148455	
									moj. 2699	

(1) Le premier chiffre exprime le jour du mois; le deuxième, le mois selon l'ordre naturel. — (1) Sauve n'a eu que 1 décès. — (2) Section de la commune de Castelnaud-Valence. — (5) Sernhac, 1 décès.

ficient négatif -7 , abstraction faite du signe, et qu'ainsi cette équation a une racine égale à $+1$; que son premier membre est par suite divisible par $x-1$, et qu'en exécutant cette division on obtient l'équation $x^2+x-6=0$, qui a pour ses racines $x=2$ et $x=-3$, on en conclura que les racines de l'équation proposée sont égales à $+1$, $+2$ et -3 , ainsi que nous l'avions trouvé tout à l'heure.

Prenons pour second exemple l'équation $x^3-39x+70=0$; elle aura pour sa première racine

$$\begin{aligned} x &= \sqrt[3]{-35+\sqrt{-972}} + \sqrt[3]{-35-\sqrt{-972}} \\ &= \sqrt[3]{-35+18\sqrt{-3}} + \sqrt[3]{-35-18\sqrt{-3}}, \end{aligned}$$

et comme le coefficient de la première puissance de l'inconnue est négatif, que le tiers de ce coefficient pris avec un signe contraire, soit le nombre $+13$ est égal à la somme du nombre 1, carré de l'unité, et du nombre 12, produit du nombre 4 par 3, et que l'on a

$$\{1 \mp 2\sqrt{-3}\}^3 = -35 \pm 18\sqrt{-3},$$

on aura, pour cette première racine,

$$\begin{aligned} x &= \sqrt[3]{-35+18\sqrt{-3}} + \sqrt[3]{-35-18\sqrt{-3}} \\ &= \{1-2\sqrt{-3}\} + \{1+2\sqrt{-3}\} = 2. \end{aligned}$$

Divisant maintenant le premier membre de l'équation dont il s'agit par $x-2$, nous parvenons à l'équation $x^2+2x-35=0$, qui a ses racines égales à $+5$ et -7 . Nous aurons donc pour les trois racines de l'équation proposée $x=2$, $x=5$ et $x=-7$.

Si maintenant nous supposons que la première racine de l'équation générale $x^3+px+q=0$ est seule réelle et

rationnelle, les deux autres racines pourront être réelles, mais irrationnelles, et pour rendre applicables à ce nouveau cas les résultats auxquels nous sommes parvenus, il suffira de poser $B^2 = C$, C étant une quantité réelle et rationnelle, mais ne pouvant pas être un carré; les valeurs de P et Q deviendront alors

$$P = \frac{1}{2} \left\{ -A + \sqrt{-\frac{C}{3}} \right\}, \quad Q = \frac{1}{2} \left\{ -A - \sqrt{-\frac{C}{3}} \right\}.$$

D'où il résulte que, comme dans le cas où les trois racines sont réelles et rationnelles, les quantités qui, dans l'expression de ces racines sont affectées d'un radical cubique, doivent être des cubes parfaits, mais que dans celles-ci il suffit que la quantité placée sous le radical carré soit une quantité négative divisée ou non divisée par 3; et qu'enfin, le coefficient de la première puissance de l'inconnue, étant négatif, le tiers de ce coefficient, pris avec un signe contraire sera égal à la somme d'un nombre carré et d'un autre nombre divisé ou non divisé par 3.

Ainsi soit l'équation $x^3 - 39x - 18 = 0$; cette équation aura pour l'expression de sa première racine

$$\begin{aligned} x &= \sqrt[3]{+9 + \sqrt{-2116}} + \sqrt[3]{+9 - \sqrt{-2116}} \\ &= \sqrt[3]{9 + 46\sqrt{-1}} + \sqrt[3]{9 - 46\sqrt{-1}}, \end{aligned}$$

et comme le tiers du coefficient de la première puissance de l'inconnue, pris avec un signe contraire, soit le nombre 13 est égal à la somme du nombre 9 carré du nombre 3, et du nombre 4, et qu'on a

$$-\sqrt{9} \pm \sqrt{-4} = -3 \pm 2\sqrt{-1} = \sqrt[3]{9 \pm 46\sqrt{-1}},$$

on aura pour l'expression de cette première racine

$$x = \sqrt[3]{9+46\sqrt{-1}} + \sqrt[3]{9-46\sqrt{-1}},$$

$$= \{-3+2\sqrt{-1}\} + \{-3-2\sqrt{-1}\} = -6.$$

Divisant le premier membre de l'équation par $x+6$, nous aurons $x^3-6x-3=0$, équation qui aura pour ses deux racines $x=3+2\sqrt{3}$ et $x=3-2\sqrt{3}$, ou bien $x=6,464\dots$ et $x=0,464\dots$. On aura donc pour les valeurs des trois racines de l'équation proposée -6 , $-0,464\dots$ et $6,464\dots$, quantités réelles, mais dont les deux dernières sont irrationnelles et ne peuvent être évaluées qu'approximativement.

Au moyen de ce qui précède, et si les principes que nous avons établis lui eussent été connus, Cardan, à qui la difficulté du cas irréductible se présenta bientôt, n'aurait pas été arrêté dans ses calculs, lorsqu'il voulut, mais inutilement, résoudre l'équation $x^3-9x-10=0$. En effet, on a pour la première racine de

$$\text{cette équation } x = \sqrt[3]{5+\sqrt{-2}} + \sqrt[3]{5-\sqrt{-2}},$$

et comme le coefficient de la première puissance de l'inconnue est négatif; que le tiers de ce coefficient pris avec un signe contraire est égal à la somme du nombre 1 et du nombre 2, qui est aussi égale à $1-(-2)$, et qu'on a

$$\{-1 \pm \sqrt{-2}\}^3 = 5 \pm \sqrt{-2},$$

on aura pour cette première racine

$$x = \sqrt[3]{5+\sqrt{-2}} + \sqrt[3]{5-\sqrt{-2}}$$

$$= \{-1+\sqrt{-2}\} + \{-1-\sqrt{-2}\} = -2.$$

Divisant le premier membre de l'équation par $x+2$,

on obtient l'équation $x^2 - 2x - 5 = 0$ qui a ses deux racines égales à $1 + \sqrt{6}$ et $1 - \sqrt{6}$, ou bien à 3,449..... et -1,449....., de sorte que l'on a pour les valeurs de l'inconnue de l'équation proposée $x = -2$, $x = -1,449.....$ et $x = 3,449.....$, quantités réelles, dont la première seulement est rationnelle.

Enfin des trois racines d'une équation du troisième degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, une seule peut être réelle et rationnelle, et les deux autres imaginaires. La quantité C doit dans ce cas être négative, et l'on a

$$P = \frac{1}{2} \left\{ -A + \sqrt[3]{\frac{C}{3}} \right\}, \quad Q = \frac{1}{2} \left\{ -A - \sqrt[3]{\frac{C}{3}} \right\},$$

$$\text{et } -\frac{1}{3}p = \frac{1}{4} \left\{ A^2 - \frac{C}{3} \right\}; \text{ mais la quantité } A^2 - \frac{1}{3}C$$

sera positive, égale à zéro ou négative, suivant que la quantité A^2 sera plus grande, égale ou plus petite que

$\frac{1}{3}C$, ce qui exige qu'on ait alors le coefficient p négatif, égal à zéro ou positif, et les quantités

$$\frac{1}{2} \left\{ -A + \sqrt[3]{\frac{C}{3}} \right\} \quad \text{et} \quad \frac{1}{2} \left\{ -A - \sqrt[3]{\frac{C}{3}} \right\}$$

devoir être les racines cubiques des quantités affectées d'un radical cubique dans l'expression des racines, et dans lesquelles la partie placée sous le radical du second degré sera un nombre positif divisé ou non divisé par 3, nous en concluons que les quantités affectées d'un radical cubique dans les expressions des racines seront des cubes parfaits, que dans ces quantités la partie placée sous le radical carré sera un nombre positif divisé ou non divisé par 3, et que le coefficient de la première puissance de l'inconnue pourra être indé-

remment un nombre positif, égal à zéro ou négatif, en même temps que le tiers de ce coefficient pris avec un signe contraire sera égal à la différence d'un nombre carré et d'un autre nombre divisé ou non divisé par 3.

Ainsi, soit l'équation $x^3 - 4x + 15 = 0$; cette équation aura pour sa première racine

$$x = \sqrt[3]{\frac{1}{2} \left\{ -15 + \frac{23}{3} \sqrt{\frac{11}{3}} \right\}} + \sqrt[3]{\frac{1}{2} \left\{ -15 - \frac{23}{3} \sqrt{\frac{11}{3}} \right\}},$$

et comme le tiers du coefficient de la première puissance de l'inconnue, soit $\frac{4}{3}$ ou bien $\frac{1}{4} \cdot \frac{16}{3}$ est égal à la différence de $\frac{9}{4}$, nombre carré, et de $\frac{11}{12}$, c'est-à-dire du nombre $\frac{11}{4}$ divisé par 3, et qu'on a

$$\frac{1}{2} \left\{ -3 \pm \sqrt{\frac{11}{3}} \right\} = \sqrt[3]{\frac{1}{2} \left\{ -15 \pm \frac{23}{3} \sqrt{\frac{11}{3}} \right\}},$$

on aura aussi pour la première valeur de l'inconnue

$$\begin{aligned} x &= \sqrt[3]{\frac{1}{2} \left\{ -15 + \frac{23}{3} \sqrt{\frac{11}{3}} \right\}} + \sqrt[3]{\frac{1}{2} \left\{ -15 - \frac{23}{3} \sqrt{\frac{11}{3}} \right\}} \\ &= \left\{ \frac{1}{2} \left(-3 + \sqrt{\frac{11}{3}} \right) \right\} + \left\{ \frac{1}{2} \left(-3 - \sqrt{\frac{11}{3}} \right) \right\} = -3. \end{aligned}$$

Divisant le premier membre de l'équation proposée par $x+3$, on obtient l'équation $x^2 - 3x + 5 = 0$ dont les racines sont imaginaires et égales à

$$\frac{1}{2} \left\{ 3 + \sqrt{-11} \right\} \text{ et } \frac{1}{2} \left\{ 3 - \sqrt{-11} \right\}. \text{ On aura donc,}$$

pour les racines de l'équation à résoudre,

$$x = -3, x = \frac{1}{2} \left\{ 3 + \sqrt{-11} \right\}, \text{ et } x = \frac{1}{2} \left\{ 3 - \sqrt{-11} \right\}.$$

Si l'équation à résoudre était $x^3+2x+12=0$, c'est-à-dire, une équation dans laquelle le coefficient de la première puissance de l'inconnue serait positif, comme le tiers de ce coefficient pris avec un signe contraire soit $-\frac{2}{3}$, est égal à $1-\frac{5}{3}$, et que la somme et la différence des racines carrées des deux parties qui composent cette dernière quantité, soit $-1+\sqrt{\frac{7}{3}}$ et $-1-\sqrt{\frac{7}{3}}$, sont les racines cubiques des quantités qui, dans l'expression des racines sont affectées d'un radical cubique, et que dans ces quantités la partie qui se trouve sous le radical du second degré est égale à un nombre positif divisé par 3, on obtient pour la première racine

$$\begin{aligned} x &= \sqrt[3]{-6+\sqrt{\frac{880}{17}}} + \sqrt[3]{-6-\sqrt{\frac{880}{17}}} \\ &= \sqrt[3]{-6+\frac{14}{3}\sqrt{\frac{7}{3}}} + \sqrt[3]{-6-\frac{14}{3}\sqrt{\frac{7}{3}}} \\ &= \{-1+\sqrt{\frac{7}{3}}\} + \{-1-\sqrt{\frac{7}{3}}\} = -2, \end{aligned}$$

et pour les deux autres $x=1+\sqrt{-5}$ et $x=1-\sqrt{-5}$.

Il est inutile de s'arrêter au cas où le coefficient de la première puissance de l'inconnue est égal à zéro; l'équation se réduit alors à deux termes, et a toujours nécessairement, comme on sait, une racine réelle et deux imaginaires. Pour que la racine réelle soit en même temps rationnelle, il est nécessaire et il suffit que le terme connu soit un cube parfait.

Résultat des Observations météorologiques faites à St-Hippolyte-de-Caton en 1833, par le B^{re} Ch. D'HOMBRES.

MOIS.	BAROMÈTRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENT dominant.	ANÉMOMÈTRE.								NOMBRE DE JOURS.									
	MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.		MATIN.	MIDI.	SOIR.	PLUIE TOMBÉE				N.	N-E.	E.	S-E.	S.	S-O.	O.	N-O.	HEAUX.	NEIGES.	GROUPEL.	PLUIE.	VENT.	BOUILLAB.	GLACES.	BANCHER.	ORLE.	
			de MIDI.	de SOIR.				de JOUR.	de NUIT.	de MOIS.																			
Janvier.....	754 25	757 57	750 44	750 54	14 >	5 >	30 >	9 >	72	87 >	52 15	159 45	S.	7	6	>	>	14	>	>	6	8	14	9	14	11	5	4	5
Février.....	749 75	725 02	758 45	758 50	11 50	1 50	0 >	5 >	55	18 50	20 50	79 >	N.	16	10	>	>	1	>	>	1	14	11	5	5	12	5	17	
Mars.....	755 18	727 50	748 10	748 18	14 25	0 >	7 >	29	34 >	48 >	82 >	N-E.	10	12	8	>	>	>	>	1	14	11	6	7	13	5	11		
Avril.....	752 72	740 >	746 68	746 70	20 >	7 >	30	15	72	15 >	5 >	20 >	N-E.	6	14	>	1	3	>	6	15	12	5	4	12	6	>		
Mai.....	747 90	754 25	745 75	745 85	22 50	9 50	16	23	148 >	165 >	511 >	S.	5	7	>	>	19	>	1	1	5	5	21	10	15	7	>		
Juin.....	752 72	740 65	745 55	745 55	25 >	13 80	25	15	8 75	8 50	17 3	N.	11	4	>	>	5	>	10	13	15	10	8	8	15	1	>		
Juillet.....	755 >	745 65	749 22	749 27	32 50	20 >	28	46	4 75	4 50	9 5	S.	10	9	>	1	11	>	>	20	8	10	15	7	14	7	>		
Août.....	751 95	745 95	747 75	747 75	51 50	19 >	25	85	4 50	12 80	17 50	S.	6	1	>	1	17	5	1	16	12	15	7	12	4	>			
Septembre.....	754 07	740 40	747 06	747 14	29 50	14 >	21	54	70 >	54 >	104 >	N.	12	8	>	>	6	>	1	12	13	12	5	7	14	7	>		
Octobre.....	755 85	756 14	745 72	745 95	26 50	10 >	15	88	109 88	112 55	222 21	S.	5	5	>	5	15	>	7	8	9	14	17	15	1	>			
Novembre.....	752 29	756 08	747 26	747 59	18 50	2 25	11	24	65 90	57 90	155 80	N-E.	7	10	>	4	5	>	2	10	7	15	10	10	6	4	5		
Décembre.....	751 85	724 19	744 59	744 47	11 90	5 85	5	50	5 50	54 50	60 >	N.	14	8	>	>	8	>	1	11	11	9	14	11	9	14	19		
ANNÉE.	23 octobre, matin. 755 85	9 février, soir. 725 02	746 19	746 27	35 >	3 fois, à 8 heures. -5 85	15	72	571 78	602 78	1174 56	S.	107	92	8	40	102	5	5	39	147	127	91	141	144	55	50	27	

OBSERVATIONS GEORGICO-MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES EN 1853

A SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON (GARD) ,

Par M. CH. D'HOMBRES FILS.

« La récapitulation de nos observations météorologiques présente cette année des résultats qui s'écartent de la moyenne annuelle, et sont encore en désaccord avec les principes reconnus par le baron Ramond. Sous ce double point de vue, 1853 peut être regardé comme une année exceptionnelle. Malheureusement, elle l'a pareillement été sous le rapport de nos produits agricoles.

• La constitution atmosphérique a-t-elle influé sur ces derniers, a-t-elle favorisé le développement, ou préparé l'apparition des maladies qui ont sévi sur nos récoltes? Nous le pensons.

» Les froids sont aussi nécessaires que la chaleur et l'humidité. Ils purgent la terre, si je puis m'exprimer ainsi, des mauvais produits que développent les chaleurs; et nous rejetons sur les hivers plus que tempérés que nous avons eus depuis quelques années les progrès de l'oïdium, inexplicable encore, qui a frappé nos vignobles.

» Toutefois, en émettant une pareille opinion dans une question si grave, nous n'entendons exprimer que

nos doutes, laissant à des agriculteurs habiles, à des observateurs savants et impartiaux, à décider si le peu d'intensité des froids peut expliquer l'accroissement de cet inconcevable fléau.

« La température et l'humidité, a dit M. le baron » Ramond, expliquent à elles seules les variations accidentelles du baromètre. La première est à tel point » prépondérante qu'elle rend raison, à elle seule, de » toutes les variations majeures. »

» Partant de ce principe, nous n'avons pas dû être étonnés des oscillations nombreuses, des variations brusques que nous avons annotées cette année; car la température a été des plus variables et le nombre des jours pluvieux considérable.

» Une seule fois (le 26 février, 1838), nous avons vu le baromètre plus bas que cette année; mais nous n'avons jamais noté un maximum et une moyenne barométriques aussi peu élevés. Nous trouvons :

Le maximum arrivé le 28 octobre = 755 85

Le minimum — le 9 février = 723 02

Différence entre ces deux extrêmes. 32 83

» Mon père avait trouvé en 1818 :

Maximum..... 763 40

Minimum..... 731 70

Différence..... 31 70

» Année moyenne, l'étendue de l'échelle barométrique égale 42,29.

» Les variations diurnes, en supposant la hauteur du baromètre à midi égale à m , nous donnent :

Le matin = $m + 0\ 34$

Après midi = $m + 0\ 37$

Le soir = $m + 0\ 50$

d'où nous tirons :

Abaiss. du jour = $0.71 < 0.87$ asc. du s.,

ce qui est contraire aux observations du savant que j'ai cité.

» Il va sans dire que toutes les hauteurs barométriques dont nous parlons sont réduites à la même température de zéro.

» Le thermomètre, avons-nous dit, a présenté de nombreuses variations. Nous avons vu sa colonne suivre une marche ascendante, pendant quelques jours, puis descendre brusquement et, après un intervalle plus ou moins long, remonter encore. Souvent, dans la même journée, sous l'influence de tel ou tel courant, nous avons vu le mercure tendre à s'élever à des heures où il doit suivre une marche opposée. A des journées chaudes ont succédé des jours, sinon froids, du moins dans lesquels la température était comparativement trop basse.

» Si nous considérons les résultats thermométriques de 1853, nous trouvons que les moyennes du printemps, de l'été, de l'hiver, de l'année même, sont au-dessous de celle que nous ont donnée cinquante années d'observations pour ces mêmes époques. L'automne seule fait ici exception, et sa température se trouve, cette année, supérieure à celle que nous trouvons consignée dans notre récapitulation générale.

» Nous pouvons donc déjà classer cette année parmi les moins chaudes; disons aussi que l'examen de nos registres nous la démontre comme très-pluvieuse, et que nous n'en trouvons que quatre où la quantité d'eau tombée ait été supérieure à celle que nous portons dans notre tableau. Ainsi en :

1804, mon père a mesuré....	1308 75	millim. de pluie.
1808, il en tomba.....	1452 00	—
1811 lui en donna.....	1347 50	—
1819 en fournit.....	1342 85	—

Enfin, en :

1853, j'en trouve.....	1174 48	—
------------------------	---------	---

» Cette dernière quantité est certainement bien inférieure aux quatre précédentes ; mais, si l'on considère : 1^o qu'elle dépasse de 242 73 millimètres la moyenne udométrique annuelle ; 2^o que nous avons compté cette année 111 jours de pluie, lorsque cette même moyenne n'en donne que 69 27, on pourra certainement assigner à l'année 1853 une place à côté des années pluvieuses.

» Nous la mettrons également au nombre des années les plus funestes pour l'agriculture. Jamais, peut-être, les propriétaires n'avaient été frappés d'une manière si désastreuse dans toutes leurs récoltes. Celle des vers à soie, la plus importante pour nos localités, a été presque nulle ; la mauvaise qualité de la graine suivant quelques agriculteurs ; la feuille tachée et rouillée suivant les autres, sont les causes principales du mal.

» Sans prétendre nier l'influence que les graines et la mauvaise feuille peuvent avoir sur les éducations de vers à soie, nous l'avons dit en commençant, la constitution atmosphérique paraît suffisante pour expliquer les fâcheux résultats que nous avons obtenus.

» L'hiver fut tempéré, mais long ; les gelées blanches du printemps rares et faibles, et les feuilles ne souffrirent guère que dans les bas-fonds ; mais la récolte fut retardée. Vers le milieu d'avril, lorsque les éducations commencèrent, les arbres présentaient de

nombreux bourgeons et promettaient beaucoup de feuilles.

» Le mois de mai fut pluvieux ; il nous a donné en vingt-deux jours de pluie 311 millimètres d'eau. A cette époque, déjà, les vers réclamaient une nourriture abondante, et ce n'était qu'avec beaucoup de peine qu'on pouvait la leur procurer. Soit pour cette cause, soit par l'espèce de prévention que l'on a en général contre la feuille mouillée, les vers furent soumis à un jeûne austère.

» Sous l'influence de l'humidité prolongée et de la température, les feuilles acquièrent en peu de temps leur entier développement ; mais elles n'étaient pas nourries, et par conséquent il s'en consommait beaucoup plus. D'un autre côté, les vers, rendus paresseux par une nourriture insuffisante, accomplissaient lentement leurs mues. Beaucoup restaient longtemps sous la litière, qui, entrant facilement en fermentation, ne pouvait que leur être préjudiciable.

» Les éducations marchaient mal, un grand nombre étaient déjà perdues ; la grasserie faisait presque partout de vastes et rapides progrès. Cependant la feuille devenait de jour en jour plus rare ; et la maladie dont elle fut atteinte la rendit plus rare encore et en fit monter le prix de 15 à 20 fr. le quintal.

» Elle présentait presque partout, mais principalement dans les bas-fonds, dans les plaines humides, des taches comme rouillées, qui grandissaient, se confondaient bientôt et desséchaient la feuille presque en entier. Cette maladie s'observe assez fréquemment, mais elle a sévi cette année d'une manière plus générale et plus intense. Nous ne nous en occuperons pas ici, et nous renvoyons à la note que mon père a publiée au

mois de juin dernier. Contentons-nous de dire que certains observateurs l'attribuent à des insectes, le *seploria mori*; d'autres à des champignons parasites. Mon père croit qu'elle est due à des atômes minéraux corrosifs dont les éléments ont été charriés par les brouillards.

• Quoi qu'il en soit, un bon tiers de la feuille a été perdu; mais il ne faudrait point rapporter à cette cause l'échec que nous avons éprouvé; car, on le sait bien, les vers ne touchent pas à la partie de la feuille qui est tachée. Mal nourris dans le principe, contrariés par l'état très-variable de la température, ils n'ont donné que de mauvais cocons. Néanmoins, ils se sont en général bien vendus, et leur prix a indemnisé les éducateurs des dépenses énormes qu'ils avaient faites.

• Le développement des céréales, des fourrages et des autres produits agricoles, fut retardé comme celui des mûriers. Les blés restèrent longtemps petits, bas; mais ils tallèrent beaucoup. Favorisés par la température de mai, on les vit s'élever rapidement et montrer de nombreux épis. Vigoureux et d'un beau vert, ils nous promettaient une abondante récolte. Mais les mauvais grains poussèrent également. Ceux-ci résistent bien mieux aux intempéries des saisons; on dirait que la culture, en perfectionnant les produits, enlève aux plantes une partie de leur robusticité.

• Les pluies survenues au moment de la floraison nuisirent à la fructification des épis et donnèrent des craintes qui ne se sont que trop vérifiées. La récolte a été très-mauvaise, le blé mêlé de beaucoup de grains étrangers. Son rendement, à quelques exceptions près, peut être fixé de trois à cinq pour un. Mais le prix

s'est élevé d'une manière fâcheuse, on peut le dire ; car, si d'un côté il indemnise le cultivateur et de ses frais et de sa médiocre récolte, il met de l'autre la classe pauvre dans la dure nécessité de ne se procurer que très-difficilement du pain.

» Jamais la vigne n'avait si peu rendu que cette année; jamais la perte n'avait été si générale. L'oïdium, cette plaie inconcevable dont la science n'a pu encore saisir l'origine, dont l'agriculture n'a pu entraver ou arrêter les progrès, s'est propagé cette année d'une manière effrayante.

» Il a paru sur les ceps presque en même temps que les premiers rudiments des raisins. Il s'est développé rapidement, a envahi et détruit des plantations entières. Quelques vignes seulement, dans cette infection générale, sont restées intactes. Orgueilleuses au milieu d'autres vignes malades, elles étalaient leurs nombreuses et magnifiques grappes, comme pour jeter un défi à la science humaine.

» L'oïdium a occupé bien des savants. On a préconisé mille moyens, sinon pour le prévenir, du moins pour arrêter ses progrès ; et l'on est obligé, jusqu'ici, de convenir que nul n'a offert des chances de succès.

» La température, qui paraît influencer d'une manière sensible sur le choléra, ne pourrait-elle rien sur ce redoutable cryptogame ? C'est une question à étudier, et qu'il n'appartient qu'aux sommités de la science de trancher.

» Les oliviers étaient partout magnifiques, partout chargés de fruits. Dès le mois de novembre, quelques propriétaires crurent remarquer sur les olives les caractères de la maladie qui avait détruit les raisins. Elles se couvraient d'un enduit blanchâtre qui, par-

tant du pédoncule, tenait vers l'extrémité supérieure du fruit. Le pédoncule se desséchait et l'olive tombait ramollie et gâtée. Je signale ici ce fait, que j'ai pu vérifier comme beaucoup d'autres; mais je n'en déduis encore aucune conséquence. Ce qu'on peut affirmer, du moins, c'est qu'il y a eu beaucoup d'olives, mais que, généralement, elles ont rendu très-peu d'huile, et qu'elles ont rendu d'autant moins qu'elles paraissaient plus attaquées.

» Il nous reste à parler des fourrages. Ils ont été abondants et de bonne qualité. Les coupes de regains ont également beaucoup donné. C'est le seul produit qui n'a pas fait défaut cette année. Il est venu constater encore la vérité de notre vieux proverbe patois :

Annados dé fés,
Annados dé rés.

» Années de fourrages, années de rien. »

EXTRAIT DE L'ITINÉRAIRE

DES

VOYAGEURS-NATURALISTES DANS LES CEVENNES,

Par le BARON D'HOMBRES-FIRMAS.

St-Martin-d'Arènes, vers le S. S.-O. à 3,5 kil. d'Alais, fait partie de la commune de *St-Christol*; on peut s'y rendre en voiture par l'ancienne route d'Anduze. Le naturaliste, le géologue du moins, n'a rien à voir dans ce trajet. Ce sont des terres en culture, des

vignes, des mûriers, des oliviers jusqu'à la rivière d'Alzon : une fois au pont ou au château d'Arènes, quelques heures suffiront pour parcourir les champs, les bois, les ravins et les bords de l'eau ; herboriser ou recueillir les fossiles et les échantillons des roches et terrains qui appartiennent au lias, à l'infrelias, aux étages inférieurs et moyens du système oolitique. C'est une course d'une après-midi.

Le botaniste fera une riche moisson dans cette localité ; la nature et l'exposition du sol ombragé par des bois, arrosé par une petite rivière, abrité par la montagne de St-Germain contre les vents froids et impétueux du nord, favorisent certaines plantes. On admet qu'il en est de particulières dans tel ou tel quartier, qu'on appelle leur *habitat* ; sans prétendre qu'elles ne se trouvent point ailleurs, je dirai qu'elles sont ici plus abondantes, plus vigoureuses, et qu'on n'a pas besoin de les chercher. Ainsi par exemple, le *daphne-gnidium* est commun entre *Generargues* et *Arènes*, je n'en ai jamais vu en-deçà de St-Germain. Le *colutea arborescens* croît en quantité sur le penchant du sud de cette montagne ; il n'est nulle autre part, à ma connaissance, du côté opposé aux environs d'Alais.

Les géologues recueilleront dans le calcaire à griffées, où le lias d'Arènes et de Vals, les coquilles fossiles qui caractérisent cette formation et dans les marnes liasiques des ravins quelques veines cristallisées, des plaquettes de bois bitumineux, une quantité de grosses balemmites, et ils rencontreront beaucoup de ces corps pierreux généralement cylindroïdes, ou en cônes tronqués, de diverses grandeurs, traversés dans le sens de leur longueur et parallèle-

ment à leur axe par deux siphons spathiques (rarement trois et plus.) Ils observeront, lorsqu'ils se divisent naturellement, ou lorsqu'on les casse, en tranches plus ou moins épaisses, ces chevilles cristallisées, entourées d'une couche ochreuse qui les décompose ou les détache; il reste alors deux trous à chaque tranche.

On en trouve de semblables à la *Canaou*, au S. S.-O. d'Anduze; à *Fressac*, proche *Durfort*, à la base du mont St-Loup, 20 kil. vers le N. de Montpellier, et dans les formations analogues.

Les corps dont elles font partie n'offrent aucune trace d'organisation, point de pores ni de stries; on ne saurait les prendre pour des molusques, ni de madrepores, ni des tronçons de végétaux ou d'ossements pétrifiés.

Quoique très-communs et très-remarquables, personne, que je sache, ne les a décrits avant moi (Mémoires t. IV, p. 187.; t. VI, p. 118); j'en avais envoyé, il y a plus de cinquante ans, à MM. l'abbé Haüy, Sage, de Lamarck, de la Metherie; plus tard, à MM. Bory-St-Vincent, Brongniart, de France, etc., et qui les trouvaient fort curieux et convenaient ne pouvoir les expliquer: *tâchez donc d'en découvrir les bouts, afin de les connaître*, m'écrivaient mes savants correspondants. Je parvins à trouver de ces corps enterrés au milieu des marnes, toujours perpendiculaires à leurs couches, mais pas plus entiers, ce qui me fit présumer qu'ils étaient cassés avant leur pétrification. Mais M. Marcel de Serres paraît avoir été plus heureux, il a représenté ces corps comme un gros concombre, ou comme deux pains de sucre joints par leur base, et

les considère comme l'os d'un mollusque céphalopode gigantesque, analogue aux poulpes et aux séches, et le nomme *tisoa siphonalis*. (Analyse des Sciences Naturelles t. XIV, p. 5, 1840).

J'avais découvert à Arènes un gisement de ces empreintes d'ammonites, si extraordinaires pour les paléontologistes, dont j'ai décrit quatre variétés qui sont dans mon cabinet. (Bibl. Univ., t. XXVI, p. 65; Mém. t. IV, p. 128.; t. VI, p. 118.

En 1817, je rencontrai dans une terre au S. du château, des morceaux d'os longs et de côtes. Je choisis, parmi les premiers, ceux qui conservaient une de leurs extrémités qui me servit à les déterminer, mais il me fut impossible de connaître à quels animaux ils avaient appartenu, je pus juger seulement de leur taille, qui approchait de celle d'un mouton ordinaire.

Quelque temps après, je remarquai sur le talus d'un ravin au S.-E., à environ 0,75 kil. de Montagnac une quantité d'ossements assez considérable pour supposer que plusieurs animaux y étaient enfouis ensemble. L'éboulement des terres les ayant laissés à découvert, l'air, le soleil et la pluie les avaient décomposés : ce n'étaient que des débris. Mais il en restait encore en 1850. Je les indique aux amateurs comme une enseigne qu'il y a d'autres squelettes dans le voisinage.

Dans une exploration faite avec mes amis Requien et les frères Renaux, nous rencontrâmes de larges vertèbres et une astragale parfaitement conservée.

L'année suivante, le hasard nous servit mieux, feu Requien et moi, nous vîmes vers l'E. de Montagnac, à 0,8 kil. au milieu d'un champ récemment

effondré, une certaine quantité d'os, toujours fracturés à la vérité, point de crânes, point de mandibules, pas une dent, mais des astragales, des vertèbres, des os métacarpiens, des phalanges bien entiers. Les os longs et les os plats sont plus fragiles et se cassent le plus souvent; nous pûmes choisir cependant de nombreux morceaux de femur, d'humerus, de radius, de tibia très-bien caractérisés, dont nous fîmes part à nos amis.

Parmi les morceaux les moins communs que j'ai rapportés d'Arènes, après mes empreintes d'ammonites, je conserve dans mon cabinet une partie supérieure d'un femur de *Crocodile*, un os métacarpica median gauche du *Paleotherium crassum*, une astragale que M. Laurillard, à qui je l'apportai, reconnut du *traquolotherium*, espèce de *muse* qu'il me fit voir.

Enfin, je trouvai, en octobre 1839, des os qui me parurent, au premier aspect, bien plus curieux par leur couleur, leur pétrification et la nature du terrain qui les renfermait. Ils étaient d'un blanc roussâtre, tandis que tous les autres étaient noirs, et ils étaient dans la formation lacustre, au fond d'un creux de mùrier, fait tout récemment à 0,25 kil. au N.-E. de Montérargues et à 10 k. au N.-O. de St-Christol. J'en cherchai vainement d'autres dans les creux voisins; je suis revenu plus d'une fois dans cet endroit, seul ou avec des amis, je l'indique avec plus de détails, peut-être, quelque'un réussira mieux plus tard.

Je m'étais empressé d'envoyer ces os à l'Institut et de les offrir au Museum d'Histoire Naturelle, s'ils étaient assez intéressants pour y figurer. Une com-

mission composée de MM. de Blainville, Flourens et Cordier fut chargée de les examiner, et le premier, dans son rapport (comptes-rendus des 4 novembre 1839, 29 juin et 6 juillet 1840) dit : « Qu'ils ont re-
» connu une portion subterminale supérieure de
» cubitus, un fragment inférieur de radius, une
» tête supérieure articulaire d'os métacarpien, qui ont
» appartenu à une fort petite espèce de Rhinocéros, ou
» peut-être à un *Anthrapotherium*. Il propose à l'A-
» cadémie des Sciences de me répondre que de
» nouvelles recherches à St-Martin-d'Arènes ne pou-
» vaient qu'être utiles et profitables à la Science,
» et de me remercier au nom de l'administration
» du Museum, qui acceptait avec empressement,
» dans l'intérêt de ses riches collections, les osse-
» ments que je lui offrais. »

On m'a objecté que le rapporteur semblait incertain entre le *Rhinocéros* et l'*Anthrapotherium*. Je répondrai d'abord avec lui que ces deux genres pourront bien un jour se rapprocher, lorsque le dernier, encore peu connu, sera plus soigneusement étudié, et j'ajouterai qu'après un nouvel examen, il m'a écrit et ensuite répété à Paris, *être bien persuadé que les os que j'avais découverts appartenaient à un Rhinocéros d'une très-petite espèce.*

Lorsque douze ans après, M. Duvernoy publia ses *Études sur les Rhinocéros fossiles*, résumé de tout ce qu'on avait écrit jusqu'à présent sur ces animaux, et de ses propres observations, dans lequel il discute, en profond anatomiste, les caractères d'après lesquels ses prédécesseurs ont déterminé leurs diverses espèces; et comme géologue, il traite : 1° des Rhinocéros enfouis dans les terrains miocènes;

2° de ceux déposés dans les terrains pliocènes ; et
3° de ceux des cavernes et des terrains diluviens.

Il décrit et énumère les diverses localités dans lesquelles on a découvert les ossements de Rhinocéros en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Italie comme en France... Arènes a été oublié ! Dans l'intérêt de la science, et par une sorte d'amour propre, je devais réclamer.

M. Duvernoy me répondit, le 16 juin 1855, avec l'extrême obligeance qu'il m'a toujours témoignée, « qu'il » s'empresserait de réparer cet oubli dans un nouveau mémoire, s'il acquerrait la conviction que « les ossements d'Arènes fussent, en effet, du *Rhinocéros minutus*. » Il est très-vrai que M. de Blainville ne l'appelle pas ainsi, c'est moi qui lui ai donné ce nom d'après Cuvier ; son successeur n'admettant pas cette espèce, dont il faisait une variété très-petite du *Rhinocéros incisivus*.

M. Duvernoy ne trouva point les trois os que j'avais donnés au Museum, c'est donc sur le travail de son prédécesseur et les souvenirs de MM. Cordier et Flourens qu'il a dû se convaincre.

Il m'écrivait qu'il n'en trouvait aucune trace dans l'*Ostéographie* de Blainville, que Cuvier n'en parlait point dans ses *Recherches sur les ossements fossiles*, ni M. Laurillard dans l'article *Rhinocéros*, fait pour le *Dictionnaire de M. Ch. d'Orbigny*... Quand même ces ouvrages ne seraient pas antérieurs à ma découverte, quand on l'aurait oubliée dans de nouveaux traités. Il y en a bien d'autres et de plus importantes peut-être, qui n'y sont pas relatées, c'est à ceux qui les ont faites à réclamer, s'ils le jugent à propos.

Lorsque, en mars 1849, je publiai la découverte

que M. Bonneau venait de faire d'une caverne ossifère, à St-Julien, proche d'Alais; j'avais apporté à M. le professeur de zoologie de Montpellier, les os recueillis par moi, ou que d'autres visiteurs me procurèrent; c'est après les avoir bien examinés, et de son aveu, que je citai des bois de cerf, des dents de bœuf, d'ours, d'hyène, d'un *canis* entre le renard et le chacal; des tibia; des femur, des humerus, des côtes, des vertèbres, des astragales, des phalanges et d'autres os de ces divers animaux, qu'on trouve généralement dans les autres cavernes analogues. Mais je citai de plus un radius gauche de lion, *felix spelœa* ! Ce dernier morceau fort rare (quoique on ait trouvé des os de lion à Mialet, 11 kil. vers l'O. d'Alais) excita quelques doutes, ainsi que mon Rhinocéros..... ils cessèrent, je dois le dire, dès que je nommai M. Gervais, qui l'avait déterminé et me l'avait fait comparer avec le squelette de cet animal qui est dans le cabinet de la Faculté des Sciences. Le nom de M. de Blainville aurait-il moins de prépondérance auprès des zoologistes ?

On m'a objecté que les livres de Statistique, les manuels d'histoire naturelle, les guides des voyageurs ne font aucune mention d'Arènes. J'en conviens, parmi les anciens naturalistes, l'abbé de Sauvages, l'abbé Soulavie, Astruc et Genssanc, qui ont publié leurs observations sur ce pays, n'ont point cité cette localité. Je l'ai donc signalée le premier; j'ai tâché de fournir quelques suppléments à leurs écrits; je les ai présentés à l'Institut, à l'Académie de Nîmes et aux diverses Académies dont j'ai l'honneur d'être associé. Plusieurs sont publiés ou mentionnés dans

leurs procès-verbaux , dans le Journal de physique et d'histoire naturelle , dans la Bibliothèque britannique , etc. , je les ai imprimés dans le Recueil de mes Mémoires.

J'ai servi de guide à Arènes , (comme dans bien d'autres quartiers de mon pays) à MM. Requien , E. Dumas , J. de Malbos , B. et J. Renaux , mes compatriotes ; à MM. Mathieu et Furgaud lorsqu'ils étaient ingénieurs des mines à Alais ; j'y ai conduit plusieurs naturalistes étrangers qui sont venus visiter ces contrées , je peux citer MM. Coquebert de Montbret , Leman , Le Lièvre , Th. de Saussure.

Dans l'itinéraire que je traçai à la Société géologique de France , qui me fit l'honneur de me nommer son président lorsqu'elle se réunit à Alais en 1846 , je n'oubliai pas l'excursion d'Arènes. Le peu de temps que dura notre session , nos formations diverses , leur étendue , leur position , les minerais , les fossiles qu'elles renferment , nos grandes exploitations et nos établissements métallurgiques ne nous permirent pas de visiter tous les points que j'avais signalés.

OBSERVATIONS

SUR

LE CHOLÉRA QUI A RÉGNÉ EN JUILLET , AOUT ET SEPTEMBRE 1854 ,

DANS LE DÉPARTEMENT DU GARD ,

Par M. le DOCTEUR P. DE CASTELNAU.

Sans faire une histoire complète de l'épidémie , l'auteur traite de quelques points importants : la marche

de l'invasion dans un assez grand nombre de communes, le degré d'intensité, la durée. Afin de mieux juger des effets du développement de l'affection morbide récente, M. de Castelnau la compare aux atteintes cholériques des cités voisines, Arles et Marseille, et surtout aux constatations de 1835 et 1849. (Voir ces constatations ci-après.)

Pour la première de ces années, il rappelle que la maladie sévit sur 50 communes, représentant une population de 154,782, et qu'il y eut 947 décès, c'est-à-dire 1 sur 163 habitants des communes envahies, et 1 sur 377, pour la population départementale.

La durée fut de 84 jours.

En 1849, une irruption soudaine à Lunel, au commencement de juin, signala la présence du fléau. Il fit son apparition à Gallargues le 8 juillet, d'où il rayonna dans 8 communes de l'arrondissement de Nîmes (y compris le chef-lieu), et 1 du ressort d'Uzès, (Blauzac).

La maladie dura 119 jours et fit périr 322 personnes : 2, 7 par jour, et 1 sur 209, en portant à 67 mille 473 le chiffre des populations des localités envahies.

En 1854, il y a eu, sur une population départementale de 408163, 2134 décès : 1 sur 191.

Ces 2,134 décès se composent de :

609 hommes,

906 femmes,

619 enfants.

En classant les décès par arrondissement, et

proportionnellement à la population, on trouve :

	ALAIS.		NIMES.		UZÈS.		VIGAN.	
		p. 0/0		p. 0/0		p. 0/0		p. 0/0
Hommes.	107	37,3	252	25	341	30,4	11	29,7
Femmes..	125	43,5	380	37	386	48,7	15	40,6
Enfants..	55	19,2	387	38	166	21,4	11	29,7

De la comparaison faite des communes atteintes pendant les trois invasions, il résulte que le nombre des communes où se manifesta l'épidémie cholérique, fut :

En 1835, de 50, ou le 1/7 ;

En 1849, de 9, ou le 1/39 ;

En 1854, de 84, ou le 1/4.

Et en réunissant le nombre des communes infectées dans chaque arrondissement, pendant les trois épidémies, on voit que l'arrondissement de Nimes a été atteint dans les 7/9 de ses communes,

Celui d'Uzès, le 1/2

— d'Alais, le 1/4

— du Vigan, le 1/7

Après ces renseignements, propres à faire connaître l'action de la maladie, vient une carte de sa marche dans le département, carte tracée de manière qu'à la simple inspection du chiffre, on peut reconnaître l'ordre de l'invasion, et facilement inférer que le choléra n'est pas nécessairement contagieux, ce qui signifie qu'il ne l'est que dans des circonstances données. Chose qu'il ne faut cesser de répéter, dit un médecin habile (Dr Brochard), afin que les préceptes de l'hygiène publique et privée, sagement exécutés, puissent

rendre aussi rares que possible les cas dans lesquels s'effectuera désormais la transmission de la maladie.

M. de Castelnau traite ensuite de la durée de la maladie dans les diverses communes. Cette durée a considérablement varié, depuis 8 à 10 jours jusqu'à 88 jours. En examinant ce laps de temps pour chaque localité, et prenant une moyenne, on peut établir la durée à 34, 1 jours. D'un autre côté, l'on trouve que la durée la plus constante a été de 31 à 48 jours, puisqu'elle a régné ce laps de temps dans 48 communes sur 70, ou les 5/7.

D'où l'on peut établir que la durée probable de l'épidémie cholérique est de 31 à 48 jours, et la durée moyenne de 39 jours 5/10, soit 40 jours. Il est bien vrai que, dans 18 localités, la durée a été bien supérieure à 40 jours, mais c'est que, sur ces 18 communes, il en est 8 d'une population fort supérieure à la moyenne, devant naturellement donner plus de prise à l'épidémie.

Pour rendre sensibles les faits présentés dans le Mémoire, comme aussi pour montrer l'irrégularité de la marche de l'épidémie, au point de vue de la rapidité, en mettant en rapport le nombre des jours mis à parcourir la distance de la commune d'où elle paraît provenir — la plus voisine — enfin, son intensité spécifique en établissant le rapport de la population réelle de la commune malade, de la durée de l'épidémie et de ces décès avec les décès d'une population de 1,000 habitants, parmi lesquels la maladie aurait duré 40 jours — M. de Castelnau a dressé le tableau suivant :

DEUXIÈME PARTIE.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD ,

EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL-GÉNÉRAL & DU CONSEIL MUNICIPAL ,

Le 1^{er} Septembre 1855.

PAR M. NICOT , SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS ,

C'est un devoir , un honneur , et c'est aussi une satisfaction vive pour l'Académie du Gard , que d'avoir , chaque année , à rendre compte de ses travaux devant une Assemblée d'élite , et surtout devant le chef et les élus du département et les mandataires de la cité . Nous comprenons mieux alors qu'à notre mission s'attachent des vues d'ordre et d'avenir , et qu'au milieu des préoccupations agricoles , ou noblement guerrières de l'époque , il y a toujours en France un autel caché , un coin hospitalier pour la pensée recueillie , droite et saine , parce que cette France est toujours le pays du bon goût et la patrie de l'intelligence .

Ces mots, dès l'abord prononcés, révèlent déjà, en quelque sorte, la couleur et la physionomie de la revue retrospective que je dois faire. Je n'aspire pas, comme la canéphore des fêtes antiques, à trouver une corbeille et à rassembler en odorant faisceau toutes les fleurs du chemin. Je puis bien moins encore, comme la Camille de Virgile, les effleurer toutes sans les courber. Mais je viens dire ici, bannissant l'appareil des métaphores, je viens dire, sans recherche, ce qui a été fait sans bruit, me bornant à marquer d'un seul trait les contours d'un assez vaste tableau, et m'efforçant de vous présenter du moins des tons vrais et des inspirations honnêtes.

Je commencerai par l'archéologie.

Elle tient toujours la plus grande place dans les labeurs persévérants de l'Académie ; et n'est-ce pas justice ? *Cette science ne fait-elle pas heureusement servir les monuments figurés à remplir les lacunes des monuments écrits (1) ?* Ne se lie-t-elle pas ainsi étroitement à l'histoire ? Ne contribue-t-elle pas, comme celle-ci, à nous faire connaître les coutumes, les lois et même les mœurs des peuples anciens, et surtout de ce grand peuple qui occupa notre cité, et qui dort enseveli sous le linceul de poussière qui l'enveloppe ?

Ces pans de murs, ces gradins usés, ces chapiteaux de colonnes tronquées, toutes ces mosaïques, ces statues mutilées, ces cippes funéraires, ces haches, ces médailles, ces tessères, tous ces vestiges, toutes ces belles ruines nous ont heureusement initiés à la vie intime des Romains, en fournissant ample matière à nos observations.

(1) Expression de M. P. Mérimée, sur l'histoire de l'ancienne Grèce, R. des 2 m., t. 18, p. 53.

La curiosité n'a pas été seule satisfaite. Dans ces recherches, nous puisons le respect du passé, ce sentiment qu'il est si bon de faire pénétrer dans toutes les classes, car qu'est-il autre chose que le culte sacré du souvenir ? Or, ce culte, vous le savez, Messieurs, est plein de charme et de poésie ; il remplit le cœur, il l'épure, il est l'enseignement de l'expérience, la voix prolongée et retentissante de la raison. En l'écoutant, nous devenons meilleurs, et l'art nous fait aussi une loi de ne pas y rester sourds. Je sais, Messieurs, qu'aujourd'hui on est bien moins porté au retour vers le passé qu'aux aspirations vers l'avenir ; mais, je le demande, cet avenir ne jette-t-il pas souvent des démentis cruels à nos plus chères prévisions ? Souvent ne reconnaissons-nous pas que ces *honneurs ne sont qu'un nom, cette longue mémoire un vain songe, cette renommée qu'une apparence* (1). Le passé est meilleur pour nous ; il ne nous offre que des faits accomplis, des réalités saisissantes. Il est fécond en enseignements pour tous les arts humains, en leçons propres à guider l'homme dans toutes les branches des connaissances, dans les voies elles-mêmes de la morale.

En louant avec cette effusion la science archéologique, j'ai assez désigné le confrère qui la représente parmi nous, et qui, toujours inspiré par ces monuments qui sont pour lui ce qu'étaient, pour les romains, les *proximi*, c'est-à-dire, des hôtes silencieux et excitant les travaux, ces dieux qui résumaient le *genius loci*, j'ai déjà nommé M. Pelet, qui nous a donné, cette année encore, des mémoires nombreux et variés, ayant pour objet : nos fouilles savamment exposées et

(1) Bossuet, Or. f. de Mme la Duchesse d'Orléans.

animées par des plans en relief, des inscriptions trouvées à Nîmes et à Ners, et un recueil de toutes celles qu'on rencontre dans le Midi.

Ce travail si vaste de longues investigations, un autre confrère, M. Germer Durand, l'avait aussi commencé, et il a fourni de précieux matériaux au recueil général qu'on prépare. L'un et l'autre ont servi la pensée scientifique et nationale de cet homme éminent (1) qui reproduit le mieux, non pas seulement à l'Académie française, mais en France, l'esprit de Labruyère, l'éloquence de Fénelon et l'autorité de Rollin.

Quand on songe qu'un érudit de nos jours, dont le suffrage honora ma vie (2), a reconstruit des dynasties avec quelques lignes tronquées d'une inscription égyptienne; quand on considère encore que le recueil des inscriptions romaines trouvées en Afrique, par M. Léon Renier, vient de jeter de si vives lumières sur les mœurs de la vieille Numidie, on ne peut qu'émettre le vœu de voir former ici un musée lapidaire à l'aide d'une subvention municipale; on ne s'étonne plus de l'importance qu'on attache aujourd'hui aux monuments épigraphiques, et on se plaît à louer les collections de MM. Pelet et Germer Durand. Celui-ci, qu'anime aussi un goût si vif de curiosité savante, ne s'est pas borné à ces recherches, il a revu et annoté la somme de St. Thomas, et fait imprimer un écrit substantiel sur un sceau de l'évêque d'Alet.

Dans ce même domaine des choses du passé, M. Jouvin nous a lu un mémoire sur les aqueducs romains, ou plutôt, sur la fourniture des eaux à Rome.

(1) M. Villemain.

(2) M. Letronne.

Cette fourniture est constatée avec une érudition complète et toutes les ressources de la science moderne, et cela d'un style net et correct, qui semble favoriser la justesse des aperçus et la conscience des calculs.

En entendant parler d'eaux et d'aqueduc, votre pensée, Messieurs, quittant tout-à-coup les temps anciens, ne s'est-elle pas reportée sur les patientes recherches de notre savant confrère, M. J. Teissier ? Que puis-je ajouter à ce que j'en ai dit si souvent ? Rien, ce me semble, si ce n'est que pour l'Académie, comme pour la cité, l'espérance n'exclura pas ce noble culte du souvenir que je louais tout-à-l'heure.

Si, dans la section des sciences archéologiques, nous avons reçu d'importantes communications, disons, sans déguisement, qu'il n'en a pas été ainsi des sciences exactes. Nous n'avons eu qu'un mémoire offert par M. Ollive Meinadier, sur un problème ardu, qui a lassé et même rebuté de hautes intelligences (expressions générales des équations des 3^{me} et 4^{me} degrés).

Cette indigence ne s'est pas fait sentir dans les sciences appliquées : nous avons successivement entendu des considérations neuves et développées sur la céramique, par M. Hedde ; d'autres, sur une nouvelle échelle thermométrique de M. Valferdin, par M. Ollive Meinadier ; un essai sur les théories encore obscures du magnétisme terrestre et des étoiles filantes, et des relevés météorologiques, présentés avec le savoir, la lucidité qui s'attache aux œuvres et aux paroles de M. l'inspecteur Plagniol ; des observations géorgico-météorologiques de M. d'Hombres fils ; des notes développées de M. d'Hombres père, sur la température insolite de l'année, observations complétées et étendues à d'autres régions, par M. le docteur de Castelnau.

Ce membre, en se vouant à ce genre de recherches, a fait plus que de constater des situations, il a voulu, dans son amour du bien toujours si vrai, si sincère, les rattacher à l'hygiène publique et à l'état sanitaire du pays, et, par suite des mêmes vues, il a été conduit à des observations pleines d'intérêt sur l'épidémie cholérique de 1854, qu'a accompagnées très-utilement aussi un écrit de M. d'Hombres père, sur l'hydrophobie.

De la science de la nature et de l'homme, je suis conduit à l'agriculture, qui est précisément l'art qui s'occupe de l'une et de l'autre, qui met celle-là au service de celui-ci.

Cette agriculture (il faut encore que j'en fasse l'aveu) n'a point eu une large place dans nos travaux. Ils sont, ils doivent être désormais circonscrits, depuis que la société, si dignement présidée par M. de Labaume, a pris tant d'extension et saisi tant d'objets divers; mais nous avons cependant prouvé, ne fut-ce qu'en mettant au concours l'éloge de Traucat, que nous n'avons pas abandonné entièrement la partie théorique, persuadés que nous sommes qu'à un progrès dans cet art correspond toujours une amélioration du sort des classes laborieuses, un allègement à leurs souffrances.

Ce même M. de Labaume, que je viens de nommer, nous a donné une dissertation spirituelle (ne vous étonnez pas de cette alliance de mots) sur les fumiers de ferme, question importante par elle-même, puisque les engrais jouent un si grand rôle dans toute exploitation rurale, en donnant à la terre les éléments les plus actifs de fécondité; question devenue plus digne d'intérêt encore, depuis que les engrais du commerce, concentrés, manipulés et sophistiqués, essaient de se substituer aux fumiers d'étable.

M. Abric s'est associé à l'étude du problème, en nous soumettant un tableau montrant le degré d'action des divers engrais, et M. Ollive-Meinadier a plusieurs fois, dans ses rapports lumineux, appelé notre attention sur des découvertes utiles : le sorgho saccharifère, l'emploi du ricin, essai de distillerie, etc., etc.

Le même zèle de recherches, mais cette fois appliquées aux sciences économiques et sociales, nous a valu la communication de la première partie d'un écrit de M. le colonel Pagezy, sur l'influence de l'électricité, de la vapeur, et les conséquences de l'esprit d'association. Nous avons remarqué dans cette œuvre, d'abord, des aperçus présentés avec un profond savoir et avec une fermeté et un éclat qui s'élèvent à la dignité de l'histoire philosophique; ensuite, des jugements portés avec impartialité sur cet esprit industriel, dont nous sommes plus que personne disposés à reconnaître, à proclamer les progrès et même les services, pourvu qu'il se circoncrive dans le domaine des choses; qu'il reconnaisse qu'il n'est qu'une combinaison économique, la force laborieuse de la vie sociale, dont l'esprit littéraire est la force idéale et réfléchie.

Cet enseignement grave et moral devait avoir et a eu son motif et sa place dans nos compositions littéraires. C'est M. Isidore Brun et M. Jules Salles qui nous l'ont surtout donné; l'un, dans un essai sur l'esprit, s'est élevé, à bon droit, contre l'abus qu'on en fait, contre l'habitude nouvelle de le regarder non comme un ornement de la raison, mais un élément capable de la remplacer; l'autre membre a commandé un égal intérêt en retraçant la vie de Bernard de Palissy.

Ce fut là, Messieurs, qui de vous l'ignore? un grand artiste, ce fut presque un grand homme. En le repro-

duisant sous ses faces multiples, et en lui faisant comme un piédestal de ses austérités et de ses souffrances, l'auteur a donné un tableau des arts céramiques à cette époque, et il a écrit comme il peint, c'est-à-dire avec tout le charme d'un habile pinceau et d'une palette colorée; puis, cette pensée artistique, il l'a rendue plus générale, plus actuelle en nous entretenant aussi de la situation de la peinture, depuis les vingt dernières années.

Cette teinte sérieuse, nous l'avons conservée jusque dans la poésie, sauf quelques exceptions qui seront bientôt amplement justifiées.

M. Emile Teulon a communiqué de nouveaux fragments d'une traduction de *Lucrèce*, qui, imprimés récemment, ont soutenu des yeux le regard pénétrant. M. Bousquet a souvent ému par de touchantes élégies; une autre fois il a fait vibrer la corde patriotique ou religieuse, en nous peignant sur son rocher solitaire l'homme fatigué du siècle, ou le martyr (1), dont le sang va cimenter l'édifice naissant du christianisme.

Egalement habitué à une versification facile, harmonieuse, pénétrante, qui fixe le sentiment par l'image et l'idée vraie par la teinte pure, M. Isidore Brun, en voyant les habitudes de trafic et de mercantilisme de la littérature actuelle, s'est présenté à nous, armé d'un vers honnête et brillant, et, dans le danger des lettres françaises, il a fait comme le consul romain, il a voulu sauver la patrie littéraire, qui le met au nombre de ses plus nobles enfants.

Cette épître sur *la littérature à l'encan* n'est point une satire purement littéraire, ce n'est ni l'iambe d'Ar-

(1) Mort de saint Télémaque.

chiloque, ni la plainte acrimonieuse de Gilbert, ni la plaisanterie de Boileau contre les Pinchène, les Coras et les Colletet du siècle ; c'est une sorte de mercuriale de magistrat attaquant un vice public, c'est presque un accent religieux qui sort du sanctuaire, pour en éloigner ces auteurs, ces vendeurs faméliques qui souillent le culte de l'art par les calculs et les convoitises de l'industrie, et qui montrent assez que pour eux *l'or n'est point une chimère*.

MM. Charles Rey et Nicot ont essayé, à leur tour, de moraliser en vers : le premier a offert la leçon sous la forme de l'allégorie, et a protesté avec esprit, et parfois avec une sainte colère, contre l'outrecuidance des ambitions du jour et les vives susceptibilités de l'amour-propre ; le secrétaire perpétuel de l'Académie a cherché à saisir et à reproduire quelques sons descendus de deux grandes lyres : le psalmiste et le Dante ; il a aussi adressé des conseils de morale dans une œuvre honorée du suffrage d'une savante Académie, et a voulu par là se mettre en harmonie avec l'austérité de ses confrères.

Cette harmonie a eu une dissonance..... et des plus heureuses. Le maître en fait de poésie, celui qui exerce cette souveraineté aimable et intelligente qui, par sa hauteur, est un stimulant, et par sa grâce, une consolation, l'élu de la muse nous a donné cette année plusieurs compositions, où il s'est essayé à cette poésie en belle humeur, où l'enjouement pétille avec l'ironie. Ce ne sont plus les notes graves et puissantes entendues dans Vivia ; ce n'est plus le ποικυλός qui crée un monde nouveau, ou peint l'homme à son dernier jour ; ce ne sont plus ces vers splendides, émouvants ; ce n'est plus la voix de l'orgue, la prière des pontifes, ou

le mélancolique avis d'un messager céleste , ou les tristesses des cités , mais c'est la légende avec ses tons égayés , c'est la légende familière , biblique , capricieuse , hardie , sarcastique ; c'est l'épître badine , causeuse , rieuse , narquoise , reflet étincelant d'Horace et de Boileau , raillant les vains efforts de la science , dont le culte a aussi ses travers et sa superstition ; c'est un récit jovial d'un essai de vie politique , poésie toute personnelle marquée d'un caractère d'originalité et d'utilité ; car , qui pourrait mieux corriger des folies de l'ambition , ou des tourments des regrets , que cette forme spirituelle et incisive , cette malice qui est l'assaisonnement , je dirai presque le passeport de la leçon.

Toutes ces lectures de M. Reboul ont été les faits notables de l'année , et si la forme enjouée et plaisante est parmi nous une sorte d'accident , disons que jamais apparition inattendue n'a été plus opportune , et que jamais on n'avait mieux su rafraîchir et varier l'atmosphère naturellement un peu pesante des séances académiques.

Il me reste à parler de quelques faits intérieurs qui , sans montrer précisément l'importance de nos travaux , prouvent du moins qu'ils apparaissent , de loin et de près , comme dignes d'attention et de sympathie.

Disons d'abord que le public , trop souvent distrait par les affaires , si souvent effrayé des études patientes , parfois aussi , si volontiers railleur à l'égard de ceux qui s'y livrent , le public a examiné franchement , assidûment nos bulletins hebdomadaires , qui ont été notre monnaie courante , mise en circulation et trouvée de bon aloi jusque dans des contrées lointaines.

Hâtons-nous d'ajouter que le département , la ville , le ministre de l'instruction publique , celui de la justice

ont continué leurs subsides et leurs dons, auxquels le savant ministre de la guerre a joint des cartes et des paroles plus que bienveillantes.

Annonçons que M. le Maire de Nîmes prépare, dans sa sollicitude, un projet dont l'accomplissement se lie aux intérêts de notre compagnie et à la dignité des lettres.

Gardons-nous d'oublier une précieuse offrande : le modèle authentique, en plâtre, de notre illustre Séguier.

M. le conseiller Fajon, qui recueille avec un empressement si sagace et rassemble avec un goût si intelligent tous les débris du passé, disons mieux, les trésors variés de l'archaïsme, depuis la fibule de la matrone romaine jusqu'à l'orfèvrerie splendide, gauche ou rouillée du moyen-âge, nous a fait là un véritable présent. Chacun de nous, désormais, pourra ainsi contempler les traits vénérés du docte compatriote, dont le souvenir anime nos efforts, dont les écrits guident nos recherches; nous fortifierons chaque jour par le regard le culte de la piété filiale, comme les enfants respectueux aiment à s'agenouiller sur la tombe d'un père.

Entre les divers hommages qui nous ont été adressés, plus nombreux que jamais, nous avons distingué un livre bien fait d'un des jeunes hommes de Nîmes, dont l'esprit est le plus aiguisé par l'étude et le travail, M. L. Boucoiran, auteur d'une histoire de l'ancien pays de Foix et de ses comtes;

Le Musée lapidaire de M. Comarmond, de Lyon;

Nous avons surtout eu à louer un travail étendu d'un de nos correspondants qui, placé depuis trois ans dans notre colonie algérienne, ou plutôt, dans la France Africaine, a conçu l'heureuse pensée d'y consolider notre œuvre.

Divers systèmes ont été produits :

Un théoricien propose une enceinte continue ; un autre dédaigne les barrières, et ne veut montrer que l'action de nos lois, les produits de nos intelligents travaux ; celui-ci répand de nombreux ouvriers et multiplie les centres de population européenne, celui-là parque les populations et dissémine seulement le *soldat laboureur* ; l'un propose d'ouvrir un vaste champ à la colonisation civile ; l'autre, à la colonisation militaire ; l'un veut séduire, l'autre intimider ; M. de Chabaud-Latour, mieux inspiré, propose d'achever un vaste système de routes qui faciliteraient toutes les opérations commerciales et même agricoles, qui établiraient une vaste fraternité, et agrandiraient, à notre profit, le champ toujours trop étroit de la civilisation.

Un autre symptôme favorable de l'estime publique, c'est que jamais l'affiliation à nos travaux n'avait été recherchée par de plus honorables et plus pressantes compétitions. Vous le reconnaîtrez, quand j'aurai nommé, avec MM. les directeurs des musées de Lyon, des archivistes de Marseille, M. Ecoffet, habile naturaliste de Nîmes, et M. Boisson, qui a su, tout en servant son pays comme administrateur, l'éclairer par une histoire de Sommières, où il a cherché à expliquer le présent par le passé, sa ville, par la contrée, sachant joindre le travail de l'annaliste à celui de l'écrivain moral.

Enfin, Messieurs, pour ne rien oublier dans cette odyssée académique si longue, dans cette nomenclature complexe, je dirai presque, dans cette course haletante, j'ai à mentionner deux acquisitions : l'une déjà ancienne, celle de M. Deloche, reçu, reconquis avec satisfaction par notre famille littéraire, comme par sa propre famille ; l'autre, toute récente que nous avons faite,

pour remplacer cet éminent confrère qui unissait, qui unit à l'élan du soldat la modestie du sage et la réflexion du penseur (1). Pour nous dédommager d'une perte si grande, ou plutôt, de cette séparation commandée par de si puissants intérêts, nous avons appelé dans nos rangs le fonctionnaire émérite (2), dont j'aime mieux encore respecter le deuil que louer le savoir, surtout quand une longue confraternité interdit l'éloge; il semblerait qu'il est fait pour unir et confondre les destinées et les personnes, déjà assez rapprochées, assez unies par l'amitié.

Vous le voyez, Messieurs, par cet exposé fidèle, nos efforts méritent, peut-être, de fixer les regards des hommes sérieux. Rien n'y a manqué cette année : rapports nombreux de MM. de Castelnau, Ollive et Nicot; rapports colorés de MM. Maurin et Boissier; assiduité constante, recueillement au-dedans, mouvement à l'extérieur.

Nous ne prétendons pas, sans doute, au gouvernement des intelligences, mais au perfectionnement des esprits; notre ambition n'est pas d'être un ardent foyer d'où jaillit l'étincelle, mais, comme je le disais l'an passé, une discrète oasis d'où s'échappent quelques lueurs sereines, un centre de travaux modestes et judicieux, un lieu d'étude, un théâtre de concorde où la pensée se fortifie par un amical échange de vues qui se filtrent, s'épurent et se calment à travers la diversité; nous voulons surtout entretenir et ranimer cette littérature saine, religieuse et forte, qui n'est pas le luxe, mais l'impérieux besoin d'une société polie.

(1) M. le général F. Walsin d'Esterhazy.

(2) M. Moriau, ancien recteur de l'Académie.

Pour remplir cette mission, nous essaierons de déshabituer, par nos écrits et nos conseils, de cette littérature légère qui, pourvoyeuse trop active, prépare ces aliments si peu substantiels qui envahissent le foyer domestique et vont, pénétrant par l'escalier dérobé, amuser le salon désœuvré ou la trop curieuse antichambre.

Nous combattrons plus fortement encore les compositions turbulentes de ces auteurs qui, dans leurs violentes manifestations, bouleversent au lieu d'instruire, qui battent la boue au lieu de féconder le sol.

Nous nous efforcerons, en un mot, de ramener à ce goût éternel, à ces études sévères de l'antiquité, qui éclairent l'intelligence et élèvent les sentiments.

Mais qu'on se rassure : hommes de progrès autant que d'ordre, nous savons nous inspirer aussi des temps actuels. Nous n'ignorons pas que l'esprit humain n'est point comme un lac, dont le flot dort immobile, mais qu'il est comme un fleuve qui marche, qui court, tantôt d'un mouvement rapide et emporté, tantôt coule paisible et répand, par le mouvement même de ses ondes, la vie et la fécondité. Eh bien ! ce cours de l'onde séculaire nous ne voulons point l'arrêter, mais le régler, surtout le régler en propageant des idées utiles et justes, en développant l'esprit scientifique et littéraire qui apaise et satisfait, en cherchant à établir une action sur les esprits sérieux et actifs, et comme un frémissement dans les natures intelligentes, pour les animer de l'amour de l'étude, et les frapper de la contagion du savoir.

Ce but est sans doute bien difficile à atteindre ; mais il n'y a pas beaucoup de mal à se le proposer ; les amis

de l'étude se placent ainsi à une plus grande élévation, leur ame se met au niveau du but, et s'agrandit et s'épure dans ces hautes régions.

Du reste, Messieurs, ce sera à vous à juger, désormais, comme aujourd'hui, si nos actes ont répondu à nos désirs.

ARCHÉOLOGIE.



CONTINUATION DES FOUILLES

AUTOUR DU NYMPHÉE, A NIMES,

PAR M. AUGUSTE PELET.



Vous vous souvenez, Messieurs, qu'en vous entretenant des fouilles exécutées, les années précédentes, autour du Temple de la Fontaine, nous avons dit que, dans tous les cas, elles ne pouvaient avoir appartenu qu'à un édifice dont la construction avait été suspendue par un événement quelconque, au point où nous la retrouvons aujourd'hui. Ce fait nous a paru résulter naturellement :

1° De l'horizontalité des constructions dans leur état de ruine ;

2° De leurs murs sans revêtement ;

3° Du roe , non encore nivelé , qui devait servir de sol à chacune de ses parties ;

4° Des pierres laissées en saillie pour appuyer les échafaudages de construction ;

5° Enfin , de l'absence complète , au bas des murs , de frises , de corniches , de chapiteaux ou d'autres fragments qui indiquassent un édifice détruit par une force brutale.

On comprend que , dans une pareille situation , il soit difficile , de déterminer la destination première de ces anciens vestiges laissés par nos aïeux . L'histoire ne nous fournit aucun éclaircissement ; il faut attendre du monument des révélations ; mais là même l'erreur est possible , l'étude la plus consciencieuse ne suffit pas pour nous en préserver .

« Un monument , dit M. Champollion-Figeac (1) ,
» est le produit de plusieurs arts à la fois , l'architecte ,
» le sculpteur , le peintre coopèrent à l'accomplisse-
» ment de l'œuvre ; mais l'espèce et la destination de
» chacun se rattachent plus particulièrement à un seul
» et c'est comme ouvrage d'architecture qu'il doit être
» plus particulièrement considéré . »

Cette application se rapporte d'autant plus à l'édifice que nous découvrons , que le sculpteur ni le peintre ne sont pour rien dans les travaux exécutés jusqu'au moment où sa construction en a été suspendue .

Nous déclarons hautement que ce n'est pas par suite d'une opinion établie *à priori* que nous sommes arrivé

(1) *Résumé complet d'Archéologie* , vol. 1^{er} , pag. 8.

à reconnaître l'*Horreum* Nimois dans les découvertes qui font, depuis quelques années, l'objet de nos fouilles d'hiver ; nous n'avons été dominé par aucune influence étrangère, et quel que flatteuse que fût pour nous l'approbation d'un savant haut placé dans la science archéologique, nous n'avons pas cherché à nous en prévaloir, afin qu'elle ne fût pas un obstacle aux conjectures diverses dont ces vieux restes pouvaient être l'objet.

« Je trouve, en vous lisant, nous écrivait M. Mérimée, le 3 novembre 1852, ce que je trouvais en vous écoutant au milieu des curieuses ruines : c'est qu'il n'y a pas d'autre explication plausible. »

Les fouilles exécutées cette année n'ont point changé nos convictions, nous les avons étudiées consciencieusement au point de vue archéologique et architectural, mais simultanément, car ces deux méthodes, si on les isole, pèchent en quelques points essentiels ; les faits résultant de cet examen nous ont paru confirmer de plus en plus l'opinion que nous avons émise.

« L'archéologie, dit encore M. Champollion, a pour but de tracer le tableau de l'état social des anciens par les monuments, les plus communs et les plus grossiers déposent de quelques faits, et l'ensemble de ces faits est comme une statistique morale des anciennes sociétés ; considérée de cette hauteur, l'archéologie est une science sérieuse dont l'utilité frappe dès l'abord, et l'on comprend alors combien il est essentiel, avant d'émettre une opinion, d'étudier avec conscience un monument qui ne dit pas lui-même quelle fut sa destination.

C'est parce que nous comprenons toute l'importance de cette étude, Messieurs, que nous avons voulu nous éclairer de vos lumières, en mettant sous vos yeux le

relief des fouilles dont nous allons vous entretenir , afin qu'en nous suivant , vous puissiez interroger vous-mêmes le monument , qui n'est , lui , d'aucun parti , et juger si les faits qu'il énonce , portent avec eux un caractère qui contredise ou confirme notre opinion.

Les proportions herculéennes de ces constructions , dont vous ne voyez ici que la partie qui se trouve au midi du Nymphée , la bizarrerie des formes qu'elles affectent dans leur plan , ne présentent aucun point de comparaison avec les restes des anciens monuments qui existent dans le monde.

Des fragments considérables de pavés mosaïques sur divers points , indiquent que l'établissement de cet édifice avait nécessité la destruction de plusieurs maisons particulières ; cette considération prouverait déjà qu'il s'agit ici d'un monument d'utilité générale ; lors même que les vastes dimensions de son plan n'en seraient pas une preuve certaine.

Nous avons dû nous demander alors quels étaient , chez les anciens , les établissements d'utilité publique qui n'avaient laissé , de nos jours , aucune trace de leur existence ; car , vous ne l'ignorez point , Messieurs , les Romains avaient pour tous les monuments destinés aux mêmes usages , un type uniforme auquel ils n'apportaient d'autres modifications que celles que pouvait exiger la localité.

Nos recherches , à ce sujet , nous ont conduit , vous vous le rappelez , à voir l'*Horreum* Nimois dans les gigantesques constructions adossées contre trois côtés du Temple de la Fontaine , sans avoir néanmoins aucune communication avec cet asile mystérieux des nymphes de Némausus.

Les impôts ne se percevaient pas seulement en ar-

gent, ils se percevaient aussi en nature ; il devait donc y avoir dans les villes importantes des établissements considérables pour recevoir les objets en nature que les peuples étaient obligés de fournir et probablement les *Horrea* servaient à cet usage.

Les *Horrea*, étaient de vastes bâtiments destinés à renfermer le blé, la chair salée (1) et d'autres provisions pour l'approvisionnement des soldats marchant sur les chemins militaires de l'empire romain. On y déposait également toute sorte de meubles ou effets appartenant à divers particuliers dont le logement était trop borné pour les contenir, et même l'argent et les objets précieux qu'ils croyaient plus en sûreté que chez eux en les confiant au gouverneur de l'*Horreum*. D'après la loi, ce fonctionnaire devait être *nobilis, prudens, fidelis, optime sibi conscius pro integritate mentis* (2).

Et certes, ces prescriptions furent rigoureusement observées par la colonie Nimoise ; une page de son histoire, écrite sur pierre, fut découverte en février 1802 dans les ruines de l'église Sainte-Perpétue ; elle nous apprend : que les hautes fonctions de *Præfectus frumenti dandi* avaient été accordées par un sénatus-consulte à un homme si distingué, que les charges les plus importantes de l'État lui avaient été conférées par l'Empereur, même avant l'âge prescrit par les lois.

(1) Les Gaulois, dit Strabon, possèdent un si grand nombre de troupeaux de moutons et de cochons, qu'ils fournissaient non seulement Rome, mais l'Italie presque entière de sayes et de porc salé, etc. (Comarmond, v. 1, p. 14.)

(2) *Code Justinien*, tom. xxvi, pag. 726.

Voici ce qu'on lit sur cet important document :

L. AEMILIO. M. F. VOL
HONORATO
III. VIR. CAPITALI. Q. PRO. PR.
PROVIN. PONTI ET BITHINIAE
LEG. EIVSDEM PROVINC. AED. PLEB. PR.
PRAEF. FRUMENTI. DANDI. EX. S.C
SACERDOTI. FECIALI. PROCOS. PROVINC
CRAETE. ET CYRENARVM.
HIC. HOS. HONORES. BENEFICIO. OPTVM. PRINCIPI
MATVRIVS. QVAM. PER ANNOS. PERMITTI. SOLET
GESSIT.

» A. L. Aemilius Honoratus , fils de Marcus , de la
» tribu Voltinia, triumvir criminel, questeur, propréteur
» de la province de Pont et de Bithinie, légat de la même
» province, édile du peuple, préteur, préfet distributeur
» des blés d'après un sénatus-consulte , ministre fécial ,
» proconsul des provinces de Crète et de Cyrenayque ,
» lesquels honneurs et faveurs lui ont été conférés ici par
» les bienfaits du meilleur des princes avant l'âge prescrit
» par les lois. »

Il existait à Rome un grand nombre d'*Horrea* ,
il y en avait aussi dans toutes les villes situées sur une
voie militaire , et cependant il ne reste nulle part au-
cune trace de ces établissements. Les anciens auteurs
en font mention sans les décrire ; de sorte que , si nos
conjectures étaient fondées , la ville de Nîmes serait
la seule où l'on pût étudier la disposition générale de
ces monuments , dont l'histoire nous révèle l'existence
et la destination , mais dont la forme reste encore in-
connue. Nous savons seulement par les lois romaines ,

que les denrées qu'ils renfermaient devaient, sous les peines les plus graves, être à l'abri de l'humidité et de la poussière. Nous voyons aussi, dans un horrible épisode de la vie de Néron, que : « Dans son projet d'incendier Rome, pour en faire une ville nouvelle qui devait s'appeler *Neropolis*, ce prince se proposait spécialement d'agrandir son palais, et parce que les greniers publics très-solidement construits occupaient un emplacement dont il croyait avoir besoin, il joignit les machines de guerre au feu pour les abattre, comme si c'eût été une forteresse ennemie (1). »

N'est-ce pas là ce que nous devrions faire aujourd'hui, si nous avions à démolir le monument que nous exhumons ?

Voyons maintenant quel a été le résultat des fouilles opérées cette année sur la face méridionale du Nymphée.

Sous le rapport du mode de construction et des ma-

(1) Crevier, I. II, pag. 224, d'après Suétone, 38, I. 55.

I. *Locator horrei propositum habuit se aureum argentum, margaritam non recipere suo periculo: deinde cum futurum tibi obligatum dixi, aïsi propositum fuit remissum videtur* (Labeon in digest, lxx, t. 2, Leq., 6086).

II. *Effracturæ sunt plerumque in insulis, in horreisque ubi homines pretiosissimam partem fortunarum suarum reponunt: cum vel cella effringitur, vel armarium, vel arca: et custodes plerumque puniuntur et divus Antoninus Ericio claro rescripsit: aitenim posse cum horreisque effractis questionem habere se servis custodibus* (Paulus in digest, I, t. 15, l. 392).

III. *Horrea in omnibus regionibus publica fecit, ad que conferrent bona ii qui privatas custodias habent* (Lamprid Alexandre Sévère, 39).

ériaux , nos découvertes sont en harmonie parfaite avec celles des années précédentes (1).

Les fouilles ont été poussées jusqu'à l'alignement de la façade actuelle du Temple ; là nous avons trouvé un mur de 17^m de longueur qui semble former, *en quelque sorte*, le prolongement de cette façade dans la direction du midi ; sur toute cette longueur ce mur s'est conservé depuis 1 mètre jusqu'à 5 mètres de hauteur.

Ce n'est pas sans intention , Messieurs , que nous venons de nous servir de l'expression , *en quelque sorte*, elle a pour but de vous rappeler : que nous considérons le monument qui fait l'objet de nos recherches actuelles comme tout-à-fait indépendant du Nymphée ; il l'embrasse , à la vérité , sur trois de ses faces et semble protéger par sa force et sa disposition ce sanctuaire du dieu Nemausus ; mais nous supposons que , dans cette circonstance , comme dans une infinité d'autres analogues , l'architecte romain a eu pour but de placer l'*annonna* sous la protection du génie tutélaire de la cité (2).

Ces édifices étaient situés , tous les deux , sur le portique qui formait l'enceinte des anciens thermes de Nîmes , et de cette situation , qui leur était commune , il va ressortir la preuve que ces deux monuments étaient entièrement distincts l'un de l'autre.

Le genre de construction et les matériaux employés diffèrent essentiellement ; il n'y a pas la moindre harmonie dans leurs décorations , et le mur nouvellement découvert , qui semble aujourd'hui former la continuation de la façade du Nymphée vers le midi , était , dans

(1) Voyez notes *Essai sur le Nymphée de Nîmes*.

(2) Gruter , pag. 81 , rapporte une inscription dédiée à la Sainte Annone : SANCTÆ ANNONÆ.

le principe, en retraite de 3 mètres sur cette dernière, comme le sera bientôt l'hôtel du Luxembourg sur la façade de l'église que l'on construit en ce moment.

Le Nymphée, décoré avec tout le luxe de la sculpture antique, est généralement construit en gros blocs de pierres dures posées sans ciment, provenant des carrières de Roquemalière et de Lens; le monument qui le circonscrit au nord, à l'ouest et au midi, est, au contraire, bâti en moellons d'appareil, et les gros matériaux qui entrent dans sa construction sont en pierres tendres de Sernhac (1) taillées en bossage (2) et grossièrement appareillées, tandis que celles du Temple sont parementées avec le plus grand soin. Il n'y a donc rien, au point de vue architectural, qui puisse faire supposer que ce ne soit là qu'un seul et même monument.

Vous remarquerez, également, Messieurs, que le nouvel édifice n'a, dans son plan, aucune communication avec le Nymphée; que ses murs sont simplement juxta-posés contre ceux du Temple, sans la moindre liaison avec eux, ce qui indique que ces deux monuments ne sont pas de la même époque, et le moindre examen démontre que le Nymphée est d'une construction antérieure.

En adossant l'*Horreum* contre le sanctuaire du dieu de la cité on mettait non-seulement les greniers publics sous le patronage de cette divinité, séparée du

(1) Les mêmes que celles qui ont servi à construire le Pont-du-Gard.

(2) On les appelle également *pierres de refend*. Ce sont des pierres qui semblent excéder le nu du mur, à cause que les joints de lit en sont marqués par des renforcements ou canaux carrés, *lapides eminentes*, d'après Vitruve.

sanctuaire de Nemausus (1), mais on utilisait aussi, par cette disposition, les plans inclinés placés dans les galeries latérales du Temple, exclusivement établi, dans le principe, pour arriver sur la terrasse qui couronnait le portique des bains; ces plans inclinés servirent alors à conduire aussi aux greniers publics, qui n'étaient accessibles, comme nous allons le voir, que par leur partie supérieure; mais on comprend que ces passages, auxquels on n'arrivait qu'en traversant le Temple, devaient être exclusivement destinés aux *anonarii riparii* (2) aux *mensores* ou *custodes* commis au service de l'*Horreum*. Quant aux denrées qu'on y renfermait, on verra bientôt de quelle manière elles y étaient conduites et déposées.

Voici quelle était la disposition du mur de 17 mètres de longueur découvert sur le prolongement de la façade actuelle du vieux Temple.

Cette construction, sans ouvertures, est divisée en cinq trumeaux, d'environ deux mètres de large, bâtis en moellons d'appareil (3) et séparés par des pi-

(1) Les richesses que renfermait l'*Horreum* auraient été « un peu trop exposées, il leur fallait un local plus sûr, et » c'est pour une plus grande sûreté, qu'outre celle des pièces » closes, on avait de bonne heure imaginé de leur donner » la garantie du respect au lieu saint. »

Et l'usage était de faire servir les temples à cette garantie (Quatremère de Quincy, v. 1, pag. 17).

(2) Les *anonarii riparii* étaient chargés de la surveillance de l'emmagasinement temporaire et de l'embarquement de l'approvisionnement et des redevances de blé; ils étaient dans les provinces, les agents du *Præfectus annonæ* (M. de Boissier, pag. 397).

(3) Du côté intérieur de ce mur on voit encore des moellons laissés en saillie ayant servi d'appui aux échafaudages de construction.

lastres carrés , d'un mètre de côté , construits en gros quartiers de pierres de Sernhae taillées en bossage.

Il faut convenir que , de prime-abord , ce mur , sans ouverture sous le portique des bains , l'un des endroits les plus fréquentés de la ville , doit paraître choquant au point de vue du bon goût. Permettez-nous à cet égard une légère digression qui n'est pas sans intérêt et rentre dans notre sujet ;

Sur le forum de Pompéi on voit un monument connu sous le nom d'*Eumachia* , dont nous vous entretiendrons peut-être un jour ; le côté latéral de cet édifice est aussi sans ouverture , comme le mur dont nous parlons , et subdivisé dans toute sa longueur en pilastres formant encadrement à des panneaux lisses ; ici , ce mur a toute sa hauteur ; il est surmonté d'une belle corniche et les panneaux sont ceuronnés de frontons alternativement triangulaires et en segments de cercle , tels qu'on les voit dans la *cella* de notre Nymphée. L'analogie ne nous conduit-elle pas naturellement à supposer que notre mur de 17 mètres , dont la disposition est la même à sa base , devait être terminé par une décoration de même nature ? Poursuivons : sur les panneaux lisses des murs d'*Eumachia* sont peintes une foule d'inscriptions d'un intérêt public , qui nous initient aux détails les plus intimes de la vie des anciens.

On y lit encore aujourd'hui :

FAMILIA GLADIATORIA
VENATIO ET VELA.

La troupe de gladiateurs ;
chasse et tente.

A. SVETHI. CERTI

La troupe de gladiateurs d'Aulus

IS. FAMILIA. GLADIATORIA. PVGNABIT

Suetius Certius, édile, combattra

IS. PR. K. IVNIAS. VENATIO. ET. VELA

à Pompéi le dernier jour de mai ;

ERVNT.

il y aura chasse et tente.

On y voit aussi des réclames électorales qui certes ! n'étaient pas destinées à passer à la postérité ; ainsi, le *nommons Battur* qu'on affichait naguères sur les murs de la capitale, n'était qu'une réminiscence des mœurs romaines du premier siècle, époque à laquelle, cependant, Tibère avait aboli les élections et les comices ; mais les murs de Pompéï nous font connaître les subterfuges employés par le peuple pour éluder l'édit impérial ; ce sont là, dit M. Alp. de Boissieu, des témoins vivants et irrécusables des mœurs intimes de la civilisation romaine, où l'on rencontre l'expression pittoresque des acclamations, des critiques et des péti-tions populaires de chaque jour. Voici quelques-unes de ces inscriptions :

VETVM.	Vetum œdilem orant
AED·O·V·F·D·R·P·O·V·F·PILI ^{CREPI}	ut faciatis dignum
FACITE	reipublicæ, orant ut
_____	faciatis Pili crepi....
SECVNDVM : AED	facite !
FVRNACATOR. ROG.	_____
_____	Secundum œdilem
PVPIDIVM·RVFVM : AED	fornacatores Rogant.
PISCICAPI·O·V·F	_____
_____	Popidium Rufum
	œdilem Piscicapi o-
	rant ut faciatis.

Et ce qu'il y a de remarquable, dit M. Raimondo Guarini, qui a fait des recherches au sujet de ces inscriptions (1), c'est qu'aucune de ces réclames élec-torales n'est restée sans succès, *è quello che piu im-*

(1) *Fasti duumvirali e Annali della colonia di Pompei*, nap. in-8°, 1842.

porta si è l'osservare che queste petizioni non si veggono mai deluse dalle loro speranze.

Nous n'avons relaté ces inscriptions, Messieurs, que pour vous rappeler cet usage où étaient les anciens d'écrire au pinceau, en couleur rouge ou noire, sur les murs des endroits les plus fréquentés, tout ce que nous avons l'habitude de publier au moyen des affiches imprimées; c'est ainsi qu'ils annonçaient les ventes, les locations, les fêtes publiques, les spectacles, etc.

Toutes ces inscriptions ont fait donner le nom d'*Album de Pompéi* à cette façade du monument d'Eumachia sur laquelle elles sont tracées; or, le mur que nous découvrons au midi du Nymphée est disposé de la même manière; comme lui, il est situé sur l'un des endroits les plus fréquentés par les anciens; pourquoi l'analogie ne nous amènerait-elle pas à supposer que la partie extérieure de ce mur servait d'*Album* à la cité *Nemausienne*?

Une remarque importante qui prouve que ces constructions n'avaient aucun rapport avec le vieux temple, dont le mur que nous venons de décrire semble former la continuation, c'est qu'en établissant la façade du Nymphée, on a eu le soin de disposer ses pieds-droits de manière à les faire correspondre avec les colonnes du portique des thermes dont ce monument n'était qu'un appendice; tandis qu'on n'avait aucun motif d'assujétir à cette disposition les édifices qui entouraient les portiques des monuments publics, lorsque ces édifices n'avaient aucune relation avec l'établissement principal.

Notre mur présente, en effet, cette particularité; les pilastres ne correspondent nullement avec les colonnes du portique.

Cette construction formait le côté oriental d'une grande pièce rectangulaire de 6 mètr. 50 de large, du levant au couchant, sur 12 mètr. de long du nord au midi.

Le mur opposé est, comme lui, sans ouvertures et disposé également en trumeaux et pilastres; mais ici les premiers, au nombre de quatre seulement, ont 2 mètr. 50 de largeur et sont construits en gros blocs de pierres de Sernhae, tandis que les trois piliers sont bâtis en moellons d'appareil de la même dimension que ceux du mur de façade.

Le côté méridional de cette pièce est aussi sans ouvertures; un trumeau de 3 mètres de large, en moellons d'appareil, en occupe le milieu, mais les angles sont en gros quartiers de pierres de Sernhae taillées en bossage.

Le côté du nord était clos par un mur plein de 90 centimètres d'épaisseur, entièrement bâti en pierres de moellons irréguliers; derrière lui se trouve un long corridor voûté de 1^m 30 de largeur, longeant le mur latéral du Nymphée, dont il est séparé par un autre mur compacte de 85 centimètres d'épaisseur.

Ce corridor n'était point ouvert sur la façade et n'a jamais été terminé du côté occidental; on le voit par les pierres d'attente et le terrain vierge contre lequel il vient s'amortir.

Dans la pièce rectangulaire dont nous parlons, il y avait, contre le mur du nord, deux énormes piliers en gros quartiers de pierres de Sernhae, formant à l'intérieur une saillie de 1^m 30 de largeur sur 1^m 85 de longueur. Ces piliers sont sans liaison avec le mur contre lequel ils étaient appliqués: l'un d'eux est encore tout entier; les pierres de celui qui se trouvait du côté de la façade ont été enlevées, mais on voit par l'empreinte qu'elles ont laissée dans le ciment du

mur, que ces pierres avaient les mêmes dimensions que celles du pilier qui reste encore debout.

Si cette grande pièce n'affecte pas la forme bizarre des constructions découvertes l'an passé auxquelles elle se rattache, on y remarque cependant une analogie parfaite avec ces mêmes constructions, précisément sur le point qui doit paraître le plus extraordinaire, celui de n'être ouverte et par conséquent accessible que du côté qui regarde le ciel.

Enfin, une dernière pièce, également rectangulaire, mais large seulement de 3 mètres, contiguë à celle que nous venons de décrire, la relie, du côté de l'ouest, aux découvertes des années précédentes dont nous avons eu l'honneur de vous entretenir (1). Le mur mitoyen que nous venons de décrire conserve sa même disposition sur toute son épaisseur d'un mètre, et sa décoration en trumeaux et pilastres se trouve répétée sur le mur qui lui est parallèle dans ce dernier local; la clôture, du côté du nord, est la même que celle de la pièce qui lui est contiguë.

Mais on remarque ici une particularité qui ne s'est présentée dans aucune partie de nos fouilles, c'est que, du côté du midi, cette pièce n'a point de mur de clôture, et que, seule, elle débouche sur une rue antique qui longe nos fouilles de l'est à l'ouest, se dirigeant sur la colline par une inclinaison de 4^m 50 sur une longueur de 20 mètres. Cette rue est, comme celle de la porte d'Auguste, pavée en larges dalles irrégulières, recouvrant un canal d'écoulement, et sa pente est rachetée par des marches placées de distance en distance sur toute sa longueur; le même dallage se

(1) *Essai sur le Nymphée de Nîmes.*

trouve répété dans la pièce dont nous parlons.

L'autre côté de la rue est occupé par diverses maisons romaines plus ou moins conservées, quelques-unes ont des pavés mosaïques et leurs murs revêtus de stuc colorié; celle qui fait face à la seule entrée qu'offre notre monument au rez-de-chaussée, nous paraît, d'après ses dimensions et ses matériaux, avoir eu une certaine importance; son entrée principale a 2^m 90 d'ouverture; sa porte, à deux vantaux, tournait dans des grenouillères de bronze de 16 centimètres de diamètre; à côté d'elle, on avait ménagé, pour le service journalier de la maison, une autre petite porte, large seulement d'un mètre, dont il reste encore les marches, le seuil et l'un des pieds-droits; quelques-uns de ses murs, fort épais, sont revêtus de stuc colorié, d'autres sont construits en gros quartiers de pierres de Roquemalière, posées sans ciment, comme celle du Nymphée. Là s'est trouvée une foule de fragments divers, et entre autres choses, une espèce d'enseigne en marbre blanc, portant d'un côté un lièvre, et de l'autre, un cheval marin sculptés en bas-relief.

Il est probable que la maison existait lorsqu'on voulut construire l'*Horreum* placé vis-à-vis, et que c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer la retraite de 2^m 50 que font les murs de ce monument, précisément en face de la porte d'entrée de cette maison; l'utilité de cette retraite s'explique alors naturellement par la nécessité de laisser le plus d'espace possible au devant de la seule ouverture que présente l'*Horreum* sur la rue.

Mais, demandera-t-on avec raison, de quelle utilité pourrait être cette unique entrée qui n'aboutissait que

dans une espèce de remise sans aucune communication avec les autres parties de l'édifice ?

Dans l'état où nous trouvons ces ruines , il serait fort difficile de résoudre une telle question sans proposer une restauration du monument , et nous sommes fort loin d'avoir cette prétention ; mais supposons , pour un instant , que les six grands trumeaux qui décorent les murs de cette remise eussent été couverts en arcades ouvertes seulement à leur partie cintrée , n'y aurait-il pas eu là un moyen de communication entre la remise et les parties latérales qui n'étaient accessibles , comme nous l'avons vu , que par le haut ? Par cette disposition , les denrées apportées par des chars , dans cette remise , auraient été élevées par des poulies et déposées dans les greniers qui devaient les recevoir.

Toutes ces considérations nous semblent confirmer de plus en plus l'opinion que nous avons émise , et nous aimons à penser que la commission des monuments historiques persistera à ne pas trouver à nos ruines d'autre explication plausible.

Quoi qu'il en soit , nous sommes loin de considérer le problème comme résolu , et nous appelons de tous nos vœux les architectes , les archéologues et les économistes à l'étude de ces vieux débris , ils y trouveront , bien certainement , des motifs de recherches sérieuses et intéressantes.

NOUVELLES FOUILLES

EXÉCUTÉES EN 1854,

AUX ANCIENS THERMES DE NEMAUSUS.

Dans toutes les sciences possibles, excepté les sciences exactes, ne sommes-nous pas réduits à conjecturer? Si nos conjectures sont plausibles, si elles ont pour elles l'analogie, si elles s'appuient sur des idées universelles, que leur manque-t-il? Si elles ne sont pas vraies, elles sont bonnes; ou plutôt, puisqu'elles sont bonnes, ne sont-elles pas vraies?

J. DE MAISTRE, Considérations sur la France, pag. 47.

Que notre insistance auprès de l'autorité municipale eût contribué à rendre à l'archéologie un édifice dont l'historien de Nîmes avait à peine indiqué la place et la destination; que ce monument soit un théâtre (1), un exèdre (2), une palestres (3), un

(1) Comme ceux que l'on voit à Orange et à Arles.

(2) Les *Exèdres* étaient de petites académies entourées d'un *theatridium*, c'est-à-dire, des gradins disposés comme ceux des théâtres sur lesquels on venait écouter les discussions des gens de lettres, des philosophes, des théoriciens qui se réunissaient dans ces lieux; les *Exèdres* étaient richement décorés et pavés; à ce double point de vue, notre *theatridium* aurait pu servir à cet usage.

(3) La *Palestre* était un lieu d'exercice où les anciens, devant un public assis sur le *theatridium*, s'exerçaient à la gymnastique médicinale et athlétique, à la lutte (*παιλαστήριον*), au palet, au disque, au jeu de dard et autres jeux analogues. Mais le terrain destiné à cet usage était couvert de sable et de boue pour empêcher que les athlètes ne se meurtrissent en se renversant par terre, ce qui exclut l'idée que notre *theatridium* pouvait avoir appartenu à une *Palestre*.

odéon (1), une école publique ou bien une naumachie, comme seraient disposés à le croire les savants de la capitale, peu nous importe ! la couronne monumentale de notre antique cité s'est enrichie d'un fleuron de plus, c'est là une vérité que personne ne contestera !

La reprise des fouilles se chargera, il faut bien l'espérer, de résoudre, tôt ou tard, le problème ; quelle que soit cette solution, nous n'aurons pas même la satisfaction de pouvoir dire : *je l'avais deviné* ! car, si nous adoptons de préférence l'opinion de l'historien nimois, c'est que, plus rapproché d'un siècle du moment où ces vieux restes furent couverts, il a pu, mieux que nous, en connaître la destination.

L'importance de Nîmes, sous les Romains, ne peut laisser aucun doute sur l'existence d'un théâtre dans cette antique métropole ; occupait-il l'emplacement où se trouve aujourd'hui le Palais-de-Justice, comme nous le supposons ? C'est fort incertain, mais rien ne nous démontre jusqu'à présent, que nous ayons enfin mis la main sur un de ces monuments d'origine grecque, dont la ville d'Arles et surtout d'Orange conservent de si beaux restes.

Dans cette incertitude, nous nous bornerons à faire connaître le résultat de nos découvertes nouvelles, avec cette arrière-pensée, toutefois, que le vieux Mé-

(1) *L'Odéon* était un petit théâtre en tout semblable au grand, il avait son proscenium, sa scène, ses cinq portes ; il devait être situé à la gauche du théâtre tragique et couvert, tel enfin que celui que l'on voit aujourd'hui à Pompéi. C'est là que l'on faisait les répétitions (Vit, lib. v, cap. 9). *Odeon erat locus in theatri speciem, in quo de more poemata ostendebantur, antequam in theatro publicarentur,*

nard pourrait bien avoir eu raison de donner le nom de piscines au monument dont nous exhurons aujourd'hui le *theatridium*.

Il y avait chez les Romains plusieurs genres de piscines ; on aurait tort de supposer qu'il s'agit ici de ces viviers pour la construction desquels les riches citoyens de Rome, que Cicéron appelle par ironie *Piscinarii*, dépensaient des sommes immenses, dans le seul but d'entretenir et de conserver des poissons (1).

Ce n'était pas là non plus une de ces piscines ou grands réservoirs d'eau couverts de voûtes, dans le genre de celle dont Pison fut l'auteur, où les flottes romaines stationnant au port de Cumæ, venaient s'approvisionner d'eau douce.

Mais la piscine dont notre *theatridium* faisait partie était comme celle dont parle Festus (2), *piscina publica*, grand réservoir d'eau froide dans lequel bon nombre de personnes pouvaient se baigner à la fois (3) et même nager ; c'est là que les parents eux-mêmes

(1) *Ædificantur magno, magno implentur, aluntur magno* (Varron).

Lucullus fit, pour la construction d'une de ces piscines, une dépense qui lui mérita le surnom de *Xerxes togatus* : *Lucullus exciso monte juxta Neapolin; majore impendio quam villam ædificaverat, Euripum et Maria admisit quâ causa, Magnus Pompeius Xerxem togatum appellabat* (lib. 9).

(2) *Piscina publica hodiè que nomen manet, ipsa non extat, ad quam et natatum exercitantes alioqui causâ veniebat populus.*

(3) Les mœurs des Grecs et des Romains permettaient l'usage des bains en commun ; la séparation dans les bains ne fut ordonnée que sous Hadrien. Cet usage s'explique, dit Mazois (p. 72), par la simplicité des mœurs des premiers temps, très-reculés ; nous avons un exemple d'un autre pays qui prouve que ces mœurs y restaient pures jusques aux temps modernes. Un envoyé du Pape, qui venait d'assister à un concile où

venaient exercer leurs enfants à cet art qui faisait partie de l'éducation romaine. Si l'on voulait simplement se baigner, on s'asseyait sur l'un des trois gradins inférieurs, les seuls qui fussent submergés, tandis que les gradins supérieurs, dont aucun n'existe aujourd'hui, étaient destinés à servir de siège aux personnes qui s'amusaient à voir les exercices de natation.

Si nous trouvons un peu trop vulgaire l'expression de *piscine* appliquée à notre découverte, pourquoi ne lui donnerions-nous pas le nom plus poétique de *baptisterium* dont les néologues romains firent usage, après la conquête de la Grèce, pour désigner ces grands réservoirs d'eau froide dans lesquels les anciens se baignaient et nageaient au besoin (1).

les discussions avaient été tant soit peu vives, passa par Baden-Bade pour calmer ses émotions dans les eaux célèbres de ces bains; voici la description qu'il en fit au xv^{me} siècle de l'un de ses amis d'outre-monts.

... « Quelle fut ma surprise de voir descendre dans le même
» bain avec les hommes, les femmes et les jeunes filles, com-
» plètement déshabillés les uns et les autres, ne cachant ab-
» solument rien à la vue de tout le monde ! Cela me rappelle
» les fêtes florales des anciens. Mais ce que j'y admire le plus,
» c'est cette simplicité de mœurs; personne n'y fait attention,
» personne n'en dit et n'en pense du mal; l'indécence n'y est
» même pas soupçonnée; on s'amuse, on est au milieu de
» l'eau et l'on y passe son temps à des jeux innocents. Là, il ne
» sagit pas du partage des biens de ce monde, mais de la jouis-
» sance paisible de ce qui est partagé: Oh! que je leur envie ce
» calme, ce bonheur! nous qui, jamais rassasiés, ne cher-
» chons qu'à acquérir, qu'à amasser trésor sur trésor, et
» qui, en crainte des biens de l'avenir, passons en craintes
» et peines le présent. »

(1) *Piscina forinsecus, seu Græci mavis, baptisterium* (Sidoine, ép. 1, liv. 1). Pline le jeune avait une de ces piscines dans sa maison de campagne, ép. 1, liv. 11. 17.

Au surplus , voici , sans commentaires , quel a été , sur ce point , le résultat des fouilles de 1854.

Taillé dans le rocher qui formait , à l'est , l'enceinte des thermes romains , exposé à toute l'ardeur de notre soleil couchant (1) , on a découvert un édifice de forme demi-circulaire s'élevant en *theatridium* jusqu'à la hauteur de 5 mètres du sol antique (2) ; les gradins exhumés sont , jusqu'à présent , au nombre de neuf , et l'on juge par la disposition du rocher qu'il ne devait y en avoir guère plus ; les trois premiers et le mur de l'enceinte existent seuls en grande partie , on compte les six autres par le roc taillé en gradins qui servaient d'appui à ceux qu'on a enlevés. La hauteur des gradins qui restent est de 34 centimètres , et , comme chacun d'eux devait servir en même temps de siège et de marchepied , ils avaient tous une largeur égale de 74 centimètres. Toutefois , le gradin le plus bas , au-dessous duquel personne ne devait s'asseoir , n'avait pour marchepied qu'un espace de 25 centimètres qui formait le commencement du mur intérieur de l'enceinte , dont la hauteur est de 65 centimètres et la courbe de 12 mètres de rayon.

Nous devons faire remarquer ici qu'il y a une grande différence dans la hauteur des gradins des théâtres et amphithéâtres que nous connaissons , et celle des sièges de notre *baptisterium* ; les premiers ont de 45

(1) C'est encore aujourd'hui , à Nîmes , la petite provence des bonnes d'enfants et le refuge des cagnards pendant l'hiver.

(2) Ce sol extérieur est déterminé par un pavé mosaïque qu'on détruit tous les jours et qui n'existera bientôt plus que par le dessin que nous en avons pris , il y a près d'un demi-siècle.

à 51 centimètres d'élévation , tandis que ces derniers , comme nous venons de le voir , n'ont que 34 centimètres. Disons , en passant , que cette hauteur est rigoureusement la même que celle des quatre gradins dont se composent les deux hémicycles antiques qu'on voit dans le bassin de notre source , et qu'il pourrait bien se faire que cette conformité ne tînt qu'à l'analogie de leur destination (1).

Selon toute apparence , le *theatridium* que nous découvrons était , à l'instar des théâtres anciens , divisé en quatre *cunei* par cinq petits escaliers (*itineræ*) tracés dans la direction des rayons , et formés par le gradin lui-même taillé en deux marches sur sa hauteur. Cette disposition avait pour but de faciliter la circulation sur les gradins. Sur les trois qui restent , on voit encore un de ces *itineræ* ; il a 90 centimètres de large ; on reconnaît aussi celui qui était établi sur l'angle nord de l'hémicycle par une entaille de la même largeur , creusée sur le marchepied du premier gradin à une profondeur de 5 centimètres. Comme ces petits escaliers n'arrivent , dans ce monument , que jusqu'au marchepied , ces entailles diminuaient la hauteur du mur d'enceinte et facilitaient les nageurs novices qui voulaient descendre au fond du *baptisterium*.

Dans l'intervalle qui sépare ces deux *itineræ* , à la

(1) L'architecte romain ne précise pas la hauteur des gradins dans les théâtres ou les amphithéâtres ; il dit seulement que ceux des ces gradins sur lesquels on mettait quelque chose pour s'asseoir : *gradus spectaculorum ubi subsellia componuntur* , ceux-la devaient avoir , au moins , un pied , un palme , et au plus un pied six doigts , ce qui correspond à 15 de nos anciens pouces , soit 40 centimètres , dimension exacte des gradins du théâtre d'Arles à la première précinction (*Vitruve* , ch. v).

hauteur du quatrième gradin , niveau auquel pouvaient facilement arriver les eaux de la Fontaine d'Eure , le rocher se trouve tranché sur une largeur de plus d'un mètre. Cette circonstance peut faire supposer que l'aqueduc romain qui amenait cette source à Nîmes , aqueduc que nous avons vu , il y a quarante ans , à quelques mètres de là , dans cette direction (1) , pouvait avoir , dans cette tranchée , un tuyau de communication avec notre piscine ; c'est là un fait que nos neveux sont appelés à vérifier ; ainsi se trouverait confirmé ce que disait l'historien de Nîmes en parlant de nos découvertes nouvelles dont il connaissait l'existence , il y a déjà plus d'un siècle :

« En creusant dans cette partie , dit Ménard (2) ,
» on découvrit les débris de deux bassins , l'un supérieur revêtu de grandes pierres de taille (c'est celui
» dont nous parlons) ; l'autre inférieur taillé dans le
» roc (le creux Coumert) ; à la suite du premier était
» une auge et une martelière ou écluse qui servait
» à faire passer les eaux dans le second. »

» Ces réservoirs , au reste , ajoute l'historien , n'avaient rien de commun avec les eaux de la Fontaine ;
» celles qui les remplissaient dérivait uniquement
» du grand aqueduc du Pont du Gard » (3).

(1) A cette époque , M. Benjamin Valz , directeur de l'Observatoire de Marseille , et moi , fûmes appelés par M. Beaucourt , propriétaire du local contigu (aujourd'hui à M. Féminier) , pour voir l'aqueduc romain dans lequel se trouvait planté un olivier qu'il arrachait.

(2) Ménard , *Histoire de Nîmes* , vol. VII , p. 69.

(3) « On a découvert à Nêris , dans un pré , à proximité
» de la route allant de Montluçon à Clermont , une grande
» piscine , de construction romaine , formant un peu plus
» que la demi-circonférence d'un cercle , avec gradins , ayant

Nos fouilles nous donnent, en effet, les deux bassins tels que les décrit Ménard ; à la suite du premier, sur la prolongation du diamètre de l'hémicycle, on trouve le canal de communication, l'auge et l'emplacement de la martellière.

Ce canal, dans la direction du nord, a 21 mètres de longueur ; sa largeur, en sortant du bassin circulaire, est de 2^m 34, mais à 4^m 60 de ce point, cette largeur se réduit de 20 centimètres de chaque côté par un avancement rectangulaire de ses murs latéraux ; c'était peut-être là l'emplacement de la vanne à laquelle ces deux angles servaient de butée. Il n'existe maintenant de ce canal qu'une partie du radier et la première assise de ses murs, qui s'élevaient jusqu'au niveau du neuvième gradin, si l'on en juge par une entaille horizontale taillée dans le rocher pour recevoir les dalles dont ils étaient couronnés.

A 7 mètres au nord de l'endroit où nous supposons la vanne, on a trouvé l'auge indiquée par Ménard, incrustée dans le sol (1), elle a 1^m 90 de long ; elle est percée de deux trous débouchant dans un canal dont la pente, extrêmement rapide, se dirige

» à droite et à gauche deux autres piscines rectangulaires
» avec lesquelles elles communiquaient par de grandes baies.
» Le sol, formé par une couche de béton fort épaisse, était
» recouvert, ainsi que les gradins, de plaques de marbre
» dont il reste de nombreux fragments, etc. »

(*Bulletin Monumental* de 1855, 3^e série, t. 1^{er} ou xxxi
volume de la collection, p. 55.)

(1) Les ouvriers qui travaillaient aux fouilles l'ont maladroitement arrachée de la place où elle était fixée dans l'épaisseur du mur.

vers les bains; ce canal, par sa disposition, servait d'écoulement aux deux piscines.

C'est là probablement qu'était placé le gros tuyau de plomb qu'on trouva, dans cette direction, lors de l'établissement du bélier hydraulique (1). On peut, en quelque sorte, suivre encore sa marche; il passait sur la digue qui retient l'eau dans le bassin de la source, et qu'à cet effet on avait creusée en forme d'auge; il se dirigeait vers le Nymphée dans ce canal qu'on voit établi sur son axe; puis, à 3 mètres avant d'atteindre l'entrée de ce Temple, il se bifurquait en forme d'Y pour alimenter des cascades dans les deux grandes niches placées à côté de cette entrée.

Ici nous devons dire, avec franchise, que c'est à tort que nous avons supposé jusqu'à présent que la galerie voûtée qui vient, du côté du nord, s'amortir contre le mur du Nymphée n'était qu'une continuation de l'aqueduc romain venant de la Fontaine d'Eure; les fouilles des dernières années ont démontré que cette galerie faisait partie de l'édifice nouvellement découvert autour de ce monument.

« L'emplacement qu'occupaient ces bassins, ajoute
» l'historien de Nîmes (2), quoique d'une étendue très-
» bornée et très-resserrée, ne laissait pas d'être orné de
» beaux édifices qui ne le cédaient peut-être pas à ceux
» des bains. On a trouvé le bassin inférieur rempli de
» débris de colonnes, de bases de chapiteaux, de

(1) D'après une note écrite sur le plan des fouilles exécutées sur l'emplacement des anciens bains, en 1739, par Dardaillon, alors architecte de la ville, on trouva sur cet emplacement un tuyau en plomb ayant 25 pieds de long, six pouces de diamètre et pesant trente quintaux.

(2) Ménard, vol. XII, p. 70.

» marbres , qui désignaient une grande magnificence. »

Nous faisons tous les jours de semblables découvertes sur ce même emplacement, et tout semble indiquer, qu'en effet, la décoration de ces deux bassins était en harmonie avec l'imposant établissement thermal dont les belles ruines nous révèlent l'importance passée.

En donnant quelques légers détails sur nos premières découvertes , nous disions , dans le *Courrier du Gard* , du 21 février dernier : « *L'état des fouilles ne nous permet pas d'en dire davantage ; comment se fait-il qu'un travail aussi intéressant ait été interrompu ? Peut-on faire un emploi plus utile des deniers municipaux ? Je ne doute point que la sollicitude de l'administration éveillée ne s'empresse de mettre la main à l'œuvre !* » Jusqu'à présent notre espoir ne s'est point réalisé, l'administration a fait sourde-oreille, de sorte qu'en émettant aujourd'hui une opinion sur ces fouilles seulement commencées , on aura quelque droit à la qualifier de prématurée ; nous en acceptons d'avance toutes les conséquences , disant avec Cicéron : *Ut humanus et senex possum falli.*

Ce n'était qu'après avoir satisfait aux besoins de la cité par la distribution qu'on en faisait au *Castellum dividiculum* que l'excédant des eaux de la Fontaine d'Eure était amené dans les thermes à une hauteur encore suffisante pour qu'en alimentant des piscines disposées comme celles que nous venons de décrire , il fût aussi possible d'en faire écouler l'eau , ce que ne permettait pas le niveau de la source de *Nemausus*.

Ici , au contraire , après avoir été utilisées pour les bains , elles pouvaient servir encore à former des cascades , des jets d'eau , des lacs , etc. , décorations en harmonie avec le luxe d'un établissement thermal sous

les Empereurs romains ; établissements , dit Ammien-Marcellin , dont on ne pouvait qu'admirer la grandeur , le nombre et la magnificence. Les cuves étaient , en général , de marbre fin , de granit oriental ou de porphyre , quoique d'une grandeur extraordinaire , comme on peut en juger par celles que l'on a trouvées dans les ruines de ces édifices (1). Outre ces cuves si larges , on y AVAIT ENCORE MÉNAGÉ DE VASTES BASSINS PLEINS D'EAU POUR CEUX QUI VOULAIENT S'EXERCER A NAGER , EN SORTE QU'ON N'AVAIT RIEN OUBLIÉ DE CE QUI POUVAIT CONTRIBUER A LA SENSUALITÉ ET A L'AMUSEMENT (2).

Il pourrait bien se faire qu'en amenant dans les thermes de Nîmes les eaux de la Fontaine d'Eure , l'architecte romain n'eût pas eu seulement pour but d'ajouter à la magnificence de ce monument de luxe et de sensualité ; des motifs non moins importants pourraient bien aussi l'avoir guidé dans cette détermination.

D'après l'auteur que nous venons de citer , on réunissait , dans les anciens thermes , toutes les espèces de bains qu'on pouvait se procurer , même ceux d'eau de mer auxquels on attribuait une vertu toute particulière ; on sait de plus que chez les anciens les sources étaient sacrées , qu'on les honorait d'un culte religieux (3) , qu'elles étaient le séjour des Nymphes ; n'y avait-il pas déjà dans ces considérations des motifs suffisants pour engager nos pères à réunir à leur belle Fontaine , au sein même de la métropole , une des plus importantes sources de la contrée ?

(1) La plupart servent aujourd'hui de fontaines à Rome.

(2) Voyez Mongès , art. Thermes.

(3) Sénèque , ép. 41.

On ne saurait douter aujourd'hui que cette réunion ne se soit opérée. Elle est constatée par un monument découvert, il y a plus d'un siècle, sur l'emplacement même où les Nymphes d'Eure et de Nemausus vinrent se donner la main (1). C'est un autel votif, en pierre de Lens, sur la face principale duquel on voit un personnage ayant la tête couverte d'un pan de sa toge à la manière des sacrificateurs; de la main droite, il tient une patère avec laquelle il verse des parfums sur un trépied qui lui sert d'autel; au-dessus de sa tête on lit : AVGVSTI LARIBVS, aux *Lares Augustes*, et au bas du cippe : CVLTORES VRAE FONTIS, les *prêtres de la Fontaine d'Eure* (2).

M. l'abbé Greppo, dans ses *Études archéologiques des eaux minérales et thermales à l'époque romaine*, fait remarquer, à propos de cet autel, que c'est le pre-

(1) Topog. de Nîmes, p. 562.

(2) Cet autel est actuellement au Musée lapidaire de Lyon, sous le n^o 10. Voici ce que raconte à son égard M. Artaud, ancien conservateur: « J'étais à Nîmes, le hasard me fit entrer » dans un petit jardin dont la porte était ouverte, j'aperçus » cet autel, et après une assez longue conversation et un » bienveillant accueil du propriétaire, j'en fis l'acquisition » en témoignant au vendeur toute ma reconnaissance. Mais » quel était ce complaisant et affectueux vendeur? L'exé- » cuteur des hautes-œuvres, dont j'ignorais le titre. Artaud » racontait le plaisir qu'il avait ressenti dans cet entretien, » et le pénible sentiment qu'il éprouva ensuite en apprenant » les fonctions de son interlocuteur, qu'il considérait comme » un amateur très honorable. » (*Musée lapidaire de Lyon*, pag. 352; Comarmond.)

Il paraît que nous avons été mal renseigné lorsque nous avions dit que cet autel avait été vendu à M. Artaud par M. Bouchet, libraire. — Le vendeur était M. Démarez, logé dans la maison appartenant actuellement à M. Bagnon, rue des Chassaintes, n^o 10.

mier exemple qu'on connaisse d'un collège de prêtres attachés au culte des fontaines.

M. Comarmond se demande , à cet égard , où résidait ce collège de prêtres ? Était-ce à la source ou à l'arrivée des eaux à Nemausus ? Il est assez naturel de penser , dit-il , que cette corporation exerçait ses fonctions dans la capitale de la colonie qui était vivifiée par cette belle fontaine. La représentation du prêtre qui sacrifie sur un autel devient encore un témoignage de l'existence *des cultores fontis Uræ* ou prêtres de la Fontaine d'Eure (1). »

Dans l'opinion de notre savant ami, M. Jules Teissier , ce monument aurait été placé sur les bords de notre Fontaine par les *cultores* de la Fontaine d'Eure , le jour même de l'arrivée de ses eaux à Nîmes :

« Nymphes de Nemausus ! dit M. Jules Teissier , au moment de l'arrivée des eaux d'Uzès , la reconnaissance publique vous célèbre encore , mais les hommages sont partagés , car *les prêtres de la Fontaine d'Eure* élèvent un autel nouveau sur lequel ils écrivent la preuve de leur double respect , au moment où les deux sources vont se confondre :

Nymphis Augustis , cultores Uræ fontis (2).

Le caractère sacré de la Fontaine d'Eure pourrait bien n'être pas le seul motif pour lequel les anciens habitants de Nîmes ont jugé convenable d'amener ses eaux dans les thermes de la cité. Deux monuments antiques nous portent à penser qu'à l'époque romaine ,

(1) *Musée lapidaire de Lyon* , pag. 352 , Comarmond.

(2) *Etudes sur les eaux de Nîmes* , tom. II , 2^{me} partie , pag. 24 , Jules Teissier.

cette source pouvait bien être considérée comme minérale et que ses eaux avaient alors quelques vertus conservatrices de la santé, que la tradition ne nous a pas fait connaître.

L'un de ces monuments fut découvert, il y a plus d'un siècle, dans l'enclos d'Alizon, traversé par l'aqueduc d'Uzès; c'est un autel assez bien conservé, en pierre de Roquemalière (1); on y lit :

SVLPICIVS· COSMVS· RES·	Sulpicius Cosmus l'a rétabli.
LARIBVS AVG	Consacré aux Lares Augustes
^ SACRVM ET	et à Minerve
MINERVÆ	à Nemausus
NEMAVSO	à Urnia
VRNÆ	à Avicantus
AVICANTO	Par T. Cassius Felicion, affranchi
T· CASSIUS· T· L	de Titus, pour l'accomplissement
FELICIO EXS. (Exsolvit)	d'un vœu.
VOT.	

Les vœux que les anciens exprimaient sur les autels avaient pour objet de se rendre propices les dieux auxquels ils étaient adressés, ou bien, de leur témoigner la reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient obtenus par leur intercession, nous croyons, avec le savant M. de La Bastie, que c'est dans cette dernière catégorie qu'il faut classer l'inscription ci-dessus; elle exprimerait la reconnaissance de Félicion envers les dieux protecteurs de la famille, puis à Minerve, non point en sa qualité de déesse de la sagesse, mais à Minerve *Hygia* ou *Medica*, en remerciement de la santé

(1) Ce monument forme le pied-droit d'une porte dans l'enclos d'Alizon, maison Gervais, à Nîmes.

qu'il avait recouvrée; ensuite aux divinités des eaux de Nîmes, d'Eure et du Vigan : *Nemausus*, *Urnia*, *Avicantus*(1), dont l'usage avait peut-être provoqué la guérison de celui qui accomplissait ce vœu.

Le second monument dont nous voulons parler est conservé à Uzès, dans la cour du château de M. le Duc; c'est une inscription trouvée près de la Fontaine d'Eure; elle mentionne un édicule bâti aux Nymphes (2). Cette construction n'a pas laissé de traces, mais il n'en a pas toujours été ainsi, comme l'a très-bien fait observer M. Jules Teissier; Grasserus, qui écrivait vers l'an 1600, avait vu les débris de l'édifice mentionné dans l'inscription; il dit : *Aquæ colligebantur prope Uticam, UBI TEMPLI NYMPHARUM VESTIGIA et plura romanorum monumenta VIDI: per diversos canales in magnum illum Gari aquæductum derivatæ Nemausum ducebantur* (3).

Voici ce que porte l'inscription dont nous parlons :

..... X· POMPEIVS· COGNOMINE· PANDVS·
QVOIVS· ET· HOC· AB· AVIS· CONTIGIT· ESSE· SOLVM
ÆDICVLAM· HANC· NYMPHIS· POSVIT· QUA· SAEPIVS· VSSVS·
HOC· SVM· FONTE· SENEX· TANBENE· QVAM· IVENIS

« *Moi, Sextus, surnommé Pandus, à qui cette terre*
» *est advenue de mes aïeux, j'ai consacré un édicule*
» *aux Nymphes, parce qu'ayant le plus souvent usé*
» *de cette source, je m'en trouve dans ma vieillesse*
» *aussi bien que dans mes jeunes années.* »

(1) *Étude des Eaux de Nîmes*, t. II, 2^e partie, p. 73 et 69.

(2) Les sources d'Eure sont multiples; celles d'Airan et plusieurs autres viennent s'y joindre pour former l'Alzone.

(3) Jacob Grasserus, *De Anquitatibus Nemausensibus*, pag. 1606.

Nous ne résistons pas au plaisir de rapporter ici l'interprétation que le surnom de *Pandus* a suggérée à notre confrère M. Jules Teissier, non-seulement à cause de l'originalité de cette interprétation, mais aussi parce qu'elle vient à l'appui de l'opinion que nous émettons sur les effets médicamenteux des sources d'Eure.

« Il est un mot dans l'inscription, dit M. Jules Teissier, que personne n'a cherché à interpréter et qui me semble important, c'est le surnom de *Pandus* que Pompeius se donne à lui-même; que peut-il signifier?

» Ce mot, employé par Ovide et par Quintilien, veut dire courbé, incliné, plié, penché, *Pandus homo*, d'après Vitruve, c'est un homme voûté.

» Je vois tout de suite un vieillard, un homme courbé par l'âge, c'est *Pompeius cognominé Pandus*: on riait peut-être, mais celui-ci répond sans se déconcerter :

» Savez-vous, mes amis, pourquoi l'on m'appelle le courbé, le voûté, pourquoi si vieux je suis bien vigoureux encore, et le fus toute ma vie? c'est que dans mon patrimoine coule une source salutaire et que j'ai toujours bu de cette eau. — Aussi je déclare que j'ai, par ce motif, élevé un œdicule à ces nymphes..... — N'était-ce pas le meilleur moyen, pour un bossu, que d'en prendre gaiement son parti! Ne mettait-il pas les rieurs de son côté! *Pandus* lui convenait mieux que *Gibbus*. Le rusé vieillard gravait peut-être cette inscription pour faire valoir sa propriété en cas de vente; les bossus ont toujours eu de l'esprit. Aujourd'hui on ferait une réclame de journal; le puff romain se gravait sur la pierre! »

C'est généralement au hasard que l'on doit la découverte des vertus et des bienfaits des sources médicales

qui rendent la santé à tant d'individus de tout âge , de tout sexe , et de tous les pays. Qui sait si l'analyse chimique ne nous éclairera pas un jour sur les effets thérapeutiques de cette eau froide et transparente qui contient un sédiment si abondant, tandis que les eaux de la Fontaine de Nîmes ne laissent aucune trace de dépôt. Cette découverte , renouvelée des Romains , grands dénicheurs d'eaux thermales qu'ils dépistaient à trente lieues à la ronde , nous expliquerait les motifs qui ont porté l'architecte à construire dans les thermes de Nemausus une piscine, où le peuple, sans courir à 12 milles de distance , pût jouir des bienfaits de la source d'Eure dont les principes minéralisateurs, si différents de ceux de notre Fontaine, avaient peut-être des vertus hygiéniques dont le temps nous a envié la connaissance.

« Nous sommes loin de vouloir donner pour évident ce qui n'est que probable ; en hasardant une opinion , nous ne faisons que profiter des avantages que nous donne l'historien de Nîmes ; nous restons ainsi à couvert des coups que pourraient nous porter ceux qui ne trouveraient pas , dans notre système, la même certitude , ou plutôt , la même probabilité que nous y trouvons nous-même. »

DISSERTATION

SUR LE PRODUIT DES ANCIENS AQUEDUCS DE ROME DÉCRITS DANS LES COMMENTAIRES
DE FRONTIN ,

Par M. JOUVIN.

Un de nos poètes modernes a dit tout récemment :
« *Les hommes vus de loin sont plus grands que Na-*

ture. » Ce qui pourrait se dire aussi bien de leurs œuvres que de leurs actions.

Tout ce qui remonte haut dans l'antiquité ne semble-t-il pas acquérir à travers les siècles, comme à travers un prisme, un éclat plus radieux et dont nous sommes souvent éblouis ?

Pendant longtemps la Littérature, les Beaux-Arts et même les Sciences, n'ont été que la reproduction ou l'imitation des œuvres que les peuples de la Grèce et de Rome nous ont léguées. De là, sans doute, cette idée de prééminence des anciens sur les modernes et la disposition où nous sommes assez généralement d'exagérer le mérite ou la valeur de ce qui nous vient d'eux.

Et puis, chacun de nous n'est-il pas un peu comme le vieillard d'Horace : *Laudator temporis acti* ?

Aussi, combien d'erreurs transmises d'âge en âge ! combien de faux jugements émis sous l'empire de ce préjugé favorable !

Nous en pourrions citer plusieurs exemples, un seul nous suffira.

Au commencement du xvi^e siècle, on faisait des fouilles à Rome, et parmi des débris antiques on trouva une fort belle statue de Bacchus, et sauf une légère mutilation, le temps semblait l'avoir respectée. Raphaël, consulté sur la valeur de cette découverte, trouva la statue admirable et soutint, contre l'avis de Michel-Ange, son concurrent, qu'elle était antique et remontait à l'époque de Polyclète et de Phidias. Michel-Ange, en rapportant le doigt qu'il avait enlevé avant d'enfouir son chef-d'œuvre, vint confondre son rival et lui prouver par ce stratagème que les *modernes* valaient quelquefois les *anciens*.

Nous n'avons pas l'intention de passer ici en revue toutes les erreurs qui circulent dans le monde sous le masque de la vérité, et dont l'origine se perd souvent dans la nuit des temps. Cette entreprise serait au-dessus de nos forces et fatiguerait à coup-sûr votre attention ; heureux si elle se soutient assez pour écouter jusqu'à la fin, cette dissertation, dont l'objet est, en dissipant l'une de ces erreurs, d'apprécier sans exagération quel était le volume d'eau que les anciens aquedues amenaient à Rome pour les besoins et les plaisirs du peuple-roi.

Ces aquedues nous sont parfaitement connus par les commentaires de Frontin, occupant sous Nerva la charge importante d'administrateur des eaux.

Cet ouvrage, intéressant et curieux, dont un habile architecte, M. Rondelet, nous a donné une excellente traduction, fut perdu pendant plusieurs siècles. Il fut retrouvé dans la bibliothèque du monastère du Montcassin, par les soins du savant Florentin *Poggio* (1).

Nous nous dispenserons d'entrer dans de grands détails au sujet de ces aquedues ; notre savant et laborieux confrère, M. Jules Teissier, y a pourvu dans son *Histoire des Eaux de Nîmes* (2). Nous rappellerons seulement que du temps de Frontin, en l'an 98 de notre ère, ils étaient au nombre de neuf ; qu'ils avaient un développement total de 418 kilomètres, dont 314 en conduits souterrains voûtés, 70 en substruction et 38 supportés sur des arcades ; ce qui faisait de ces constructions et des ouvrages qui en dépendaient, l'ensemble le plus étonnant qu'il fût permis de contempler à

(1) Fabretti, pag. 77, *Bibliothèque de Nîmes*, n° 12559.

(2) *Histoire des Eaux de Nîmes*, tom. I^{er}, pag. 724.

une époque où les chemins de fer n'avaient pas étalé leurs merveilles, car, de nos jours, il faut bien l'avouer, cette admiration serait fort affaiblie.

Mais, entrons en matière, et voyons si ces aqueducs, fameux à plus d'un titre, fournissaient la prodigieuse quantité d'eau qu'on leur attribue généralement.

Des opinions bien diverses et surtout bien divergentes ont été émises à ce sujet. Quelques-uns en ont élevé le produit jusqu'à deux cent mille pouces fontainiers (plus de 44 mètres cubes par seconde), d'autres l'ont abaissé jusqu'à quinze mille (3 mètres cubes 13 par seconde). Entre ces deux extrêmes, se placent les évaluations de MM. Rondelet et de Prony, reposant toutes les deux sur la même base, comme nous le verrons plus tard.

Celui-ci, se bornant à la quantité d'eau indiquée par Frontin comme étant distribuée au moment de son entrée en fonction, porte le produit des aqueducs à 785,000 mètres cubes en 24 heures ou 40,900 pouces fontainiers. Cette donnée a été adoptée par notre ancien camarade et excellent ami feu M. Genieys, dans son ouvrage fort estimé, sur l'art de conduire et d'élever les eaux; mais il ajoute que, suivant Frontin, cette quantité pourrait être aisément doublée, M. Rondelet, partant des mesurages faits par l'intendant des eaux, évalue le produit total à 1,488,300 mètres cubes en 24 heures; ce qui donne 17^mc 225 par seconde (1). « Cette quantité d'eau pourrait équivaloir, dit-il, à une rivière de 30 pieds de largeur sur 6 pieds de profondeur, dont les eaux couleraient avec une vitesse de 30 pouces par se-

(1) Voir dans les notes le tableau n° 1.

« conde , c'est-à-dire avec une vitesse égale à celle des
« eaux de la Seine dans leur hauteur moyenne (1). »

Cette évaluation nous a tout d'abord étonné ; mais lorsque nous avons voulu la rapprocher du texte de Frontin, elle nous a paru bientôt empreinte d'une grande exagération.

Ainsi , d'après Rondelet , les sources , classées suivant leur degré d'abondance auraient donné

	En vingt-quatre heures ,	par secondes ,
* L'Anio-Neuf. . .	284280 m ^c	3, 290
* L'Eau Marcia. .	281400	3, 257
* L'Eau Claudia. .	276420	3, 199
* L'Anio-Vieux. .	265880	3, 054
L'Eau Virgo. . .	150240	1, 739
L'Eau Appia. . .	109500	1, 267
* L'Eau Julia. . .	72360	0, 838
* La Tepula. . . .	26700	0, 309
L'Alsietina. . . .	23520	0. 272
	<hr/>	<hr/>
	1488500 m ^c	17, 225
	<hr/>	<hr/>

Les six aqueducs marqués d'un astérisque versaient leurs eaux dans des piscines épuratoires.

Le produit total des neuf aqueducs était , d'après M. Rondelet , de plus de 17 mètres cubes par seconde. C'est là un volume d'eau bien considérable ! Mais si la ville de Rome en eût véritablement joui , pense-t-on qu'elle eût songé à l'augmenter encore en construisant de nouveaux aqueducs ? N'eût-il pas été superflu

(1) Avec ces dimensions , le débit ne serait que de 15 m^m 421 ; il faudrait une vitesse de 33 pouces 6 lignes ou 0 m^m 907 pour atteindre le produit donné par Rondelet.

de prescrire par un sénatus-consulte *que les fontaines publiques couleraient très-exactement pendant le jour et pendant la nuit pour l'usage du peuple* ? de faire de cette prescription un des premiers devoirs de l'intendant chargé de cette administration ? Est-ce qu'il eût été possible de retenir les eaux ? Qu'en eût-on fait ? Où étaient les réservoirs capables de les recueillir , lorsque le volume d'eau amené par les aqueducs se serait élevé à plus de soixante millions de litres par heure ?

Il nous semble qu'une pareille injonction ne peut s'appliquer qu'à une fourniture d'eau tout au plus suffisante pour les besoins de la population.

Frontin, après avoir rapporté ce sénatus-consulte , ajoute :

Que ce qui avait déterminé le sénat à défendre d'augmenter ou de diminuer le nombre des fontaines publiques, c'était qu'à cette époque , les eaux conduites dans la ville avant qu'on y amenât la Claudia et l'Anio-Novus , ne permettaient pas une plus grande distribution ; et cependant , Messieurs , d'après les évaluations de M. Rondelet , les sept aqueducs existant pouvaient donner 10 mètres 578 par seconde , soit 1,117,300 mètres cubes en 24 heures ! Un pareil volume d'eau pouvait-il être regardé comme insuffisant , et n'est-ce pas encore là une preuve d'exagération dans les produits qu'on suppose ?

Mais poursuivons : quand on a contre soi des autorités telles que MM. de Prony et Rondelet , on a besoin de multiplier ses preuves.

Six de ces aqueducs aboutissaient , avons-nous dit , à des piscines épuratoires.

C'est là que les eaux venaient en quelque sorte sus-

pendre leurs cours et déposer leur limon. Ces piscines, suivant Frontin, étaient couvertes, ce qui ne leur suppose pas une bien grande étendue. Comment concevoir dès lors que des cours d'eau fournissant plus de 3 mètres cubes par seconde, pourraient y trouver le repos et y séjourner assez longtemps pour s'y clarifier ?

D'après un dessin donné par Raphaël Fabretti, dans sa 3^{me} dissertation sur les eaux et les anciens aqueducs de Rome, la piscine à deux étages qui recevait les eaux Marcia, Julia et Tepula avait, suivant le calcul que nous avons fait, une capacité de 717 mètres cubes (1).

Ces trois sources, d'après Rondelet, fournissant 4^m 404 par seconde, elle eût été remplie dans moins de trois minutes, la totalité de l'eau devant s'y renouveler dans ce même temps. Nous laissons à juger si cette épuration n'eût pas été illusoire. Autre preuve de l'exagération que nous cherchons à constater.

Enfin, car il faut se borner, Frontin nous apprend que l'eau Marcia, dont la pureté a été citée par les historiens et célébrée par les poètes, était réservée en totalité pour la boisson. Suivant Rondelet, cette source donnerait 281,400 mètres cubes en 24 heures. En accordant à chaque individu dix litres par jour pour la boisson seulement, ce qui est énorme, elle suffirait encore à la consommation de 28 millions d'habitants !

L'exagération est ici tellement évidente, qu'il nous paraît superflu de parler de nos calculs pour déterminer la vitesse de l'eau dans les aqueducs, s'ils avaient dû débiter le volume d'eau qu'on leur suppose.

Pour quelques-uns, cette vitesse dépasserait deux

(1) Voir le métrage de cette piscine note n° 2.

mètres par seconde ; elle serait de 2^m 69 pour l'aqueduc de l'eau Marcia en lui donnant les dimensions indiquées par Fabretti.

Un courant aussi rapide eût bientôt ruiné les maçonneries, et c'est encore là un argument que nous eussions pu produire avec tant d'autres en faveur de notre thèse (1).

D'après ce qui précède, il serait difficile, ce nous semble, de contester l'exagération des résultats obtenus par Rondelet.

Il nous reste à chercher quelles en sont les causes.

Nous en voyons deux : la première et la principale, c'est l'évaluation de l'unité de mesure employée par Frontin, le quinaire, module antique dont le véritable produit nous est inconnu.

La seconde, c'est le procédé de jaugeage indiqué dans les *Commentaires* et qui ne paraît pas digne d'une bien grande confiance.

Toute discussion sur l'unité de mesure serait impossible ou puérile, si on trouvait dans Frontin ou dans les anciens auteurs, quelque chose de positif sur le volume d'eau fourni par le quinaire dans un temps donné, ou si, en même temps qu'on nous faisait connaître les dimensions de ce module, on nous eût indiqué sa position par rapport au niveau de l'eau dans les bassins de distribution.

Malheureusement, nous n'avons rien trouvé à cet égard dans les auteurs que nous avons consultés, et pour résoudre cette question capitale, on est réduit à faire des hypothèses, source commune de tant d'erreurs.

On peut cependant présumer, d'après les détails

(1) Voir la note n° 3.

contenus dans le texte de Frontin, que le quinaire, le plus petit module de la série ascendante qu'il nous fait connaître, ne devait pas être très-considérable.

Parmi les diverses origines du nom de ce module, il en est une qui nous a frappé ; la voici : ceux, dit Frontin « qui l'attribuent à Agrippa, disent qu'il ras-
« sembla en un seul tuyau *cinq petits modules anti-
« ques* » d'une petitesse qui les rendait comparables à des points, modules usités pour la distribution des eaux dans le temps où l'on en avait fort peu (1). D'où il suit que le cinquième du quinaire devait être un produit assez faible. Nous verrons plus tard l'importance de cette observation.

Voyons maintenant comment MM. de Prony et Rondelet sont parvenus à déterminer le volume d'eau fourni par le quinaire, et pour ne pas affaiblir leur raisonnement en vous en donnant l'analyse, nous allons citer textuellement les passages qui s'y rapportent.

Frontin nous ayant donné les dimensions de ce module, il n'y avait place à l'hypothèse que sur sa position au-dessous de la surface de l'eau, autrement dit, sur la charge qui pouvait exister sur le centre de son orifice circulaire.

Voici d'abord comment s'exprime M. de Prony, dans un mémoire inséré dans le *Recueil de l'Académie des Sciences*, tome II, page 416, année 1817, ayant pour objet de déterminer le rapport du pouce de fontainier de l'once d'eau moderne et du quinaire antique.

Je cite :

« Frontinus dit que la longueur de l'ajutage ou ca-

(1) Cette traduction est de M. de Prony.

» lice, ne doit pas être moindre de 12 doigts (0^m,221).
» Il recommande scrupuleusement différentes précau-
» tions qu'on doit prendre pour donner à cet ajutage
» une position convenable, et l'on est étonné qu'avec
» des attentions aussi délicates sur cet élément d'écou-
» lement, il passe absolument sous silence la charge
» d'eau sur l'orifice, qui a encore une influence plus
» grande sur la dépense.

» Il n'est cependant pas probable, continue M. de
» Prony, que la charge d'eau fût arbitraire, et il de-
» vait y avoir, à cet égard, un usage dont Frontinus
» n'a pas parlé.

» Mais il paraît hors de doute qu'il n'avait qu'une
» idée vague des phénomènes qui tiennent à la vitesse
» des eaux, tant comme cause que comme effet. On en
» peut juger par les jauges qu'il a faites et qu'il décrit
» au livre II de son traité. Il y suppose que les produits
» d'un même courant, à différentes sections, sont sim-
» plement proportionnels aux aires de ces sections.
» Une règle aussi fautive devait donner des résultats
» fort extraordinaires, celui, par exemple, d'accuser
» une augmentation de produit, lorsque les dérivations
» faites au-dessus du point de jauge, mettaient la di-
» minution de ce produit hors de doute : cette cause
» d'erreur tient aux variations de la déclivité et de la
» vitesse, et Frontinus, qui en avait un sentiment
» confus, évitait de prendre ces mesures dans les en-
» droits où la vitesse était peu sensible. »

Remarquons en passant que ces endroits n'eussent pas existé si ces aqueducs avaient réellement fourni 2 ou 3 mètres cubes par seconde. Poursuivons la citation.

« Considérant maintenant le rapport de l'once d'eau

» romaine moderne au quinaire antique, j'observe que
» le diamètre de l'orifice d'écoulement est de 0^m0186
» pour l'once, et de 0^m0230 pour le quinaire, le
» rapport de ces deux nombres étant à peu près celui
» de quatre à 5, et les longueurs respectives des aju-
» tages sont 0,28 et 0,22; or, dans le module romain
» moderne, la charge sur l'orifice est égale à la lon-
» gueur de l'ajutage. *N'est-il pas naturel de penser*
» *que ce rapport d'égalité existait aussi dans le mo-*
» *dule antique*, et qu'on a altéré la longueur absolue,
» pour qu'elle contint un nombre exact de parties ali-
» quotes de l'unité linéaire moderne ?

» De plus, Frontinus donne les produits des diffé-
» rents modules antiques, *comme proportionnels aux*
» *aires des orifices. La charge d'eau sur le centre de*
» *tous ces orifices devait être la même.*

» On conclut de ces conjectures, pour le quinaire
» antique, un produit d'environ 56 mètres cubes en
» vingt-quatre heures. »

. Passons maintenant à M. Rondelet. Voici comment
il s'exprime sur le même sujet, dans les notions préli-
minaires qui précèdent sa traduction de Frontin
(page 12).

« Frontin dit, à l'article CXIII de son *Commentaire*
» *sur les Aqueducs de Rome*, que les modules ou ca-
» lices appliqués aux réservoirs ou cuvettes de distri-
» bution, devaient être placés sur une même ligne
» de niveau, parce que, à orifice égal, celui qui est
» plus haut, débite moins que celui qui est plus
» bas, par la raison que la plus grande charge fait que
» l'eau se précipite avec plus de vitesse dans le calice
» inférieur que dans celui qui est au-dessus. *Cette ob-*
» *servation de Frontin, prouve qu'il avait reconnu que*

» *le plus ou moins de charge au-dessus du tuyau de jauge ou module, augmentait ou diminuait son produit.*

» Les résultats qu'il donne des produits ou capacité de chacun de ces modules, supposerait que le centre de ces orifices était placé sur une même ligne de niveau, puisque ces capacités devraient être entre elles, abstraction faite des frottements, comme les surfaces des orifices ou comme les carrés de leur diamètre, ainsi que le démontrent les principes d'hydrodynamique; d'où il résulte que si l'on parvenait à connaître quelle pouvait être la hauteur de l'eau au-dessus du centre des orifices des différents modules dont parle Frontin, on pourrait, d'après ces principes, déterminer la juste quantité d'eau que chaque module fournissait dans un temps donné.

» Le tuyau de jauge de Paris, pour la distribution des eaux, a un pouce de diamètre; il est placé de manière que le centre de son orifice est à 7 lignes de distance de la surface de l'eau du réservoir où il est adapté. Il produit dans cette situation 672 pouces cubés par minute.

» Le tuyau de jauge, appelé à Rome once d'eau, a une once de diamètre (0^m0186) et un palme $1/4$ ou 15 onces de longueur (0^m2792); il est placé de manière que le centre de son orifice est à 15 onces au-dessous de la superficie de l'eau du réservoir, et produit en une minute 4405 onces.

» Il est bon de remarquer que la charge de l'once d'eau de Rome est égale à *la longueur du tuyau qui forme ce module*, et que Frontin dit à l'article xxxvi, que la longueur des modules de bronze qui servaient de son temps à la distribution des eaux de Rome ne devait pas être moindre de 12 doigts;

» ce qui pourrait faire *présumer* que les centres des
» orifices de ces modules étaient placés , comme ceux
» de l'once d'eau actuelle , à une distance de la surface
» de l'eau des réservoirs , égale à la longueur de ces
» modules , c'est-à-dire à 12 doigts.

» D'après cette hypothèse, ce produit, pour une mi-
» nute, devrait être d'un pied cube et demi romain
» (39 lit. 30). »

On voit , par les deux citations qui précèdent , que les appréciations de MM. de Prony et Rondelet reposent sur les mêmes bases, savoir :

1° Que la charge d'eau sur le centre des orifices devait être la même, parce que Frontin évalue les produits des divers modules dont il donne la description comme étant proportionnels aux aires de leur section ;

2° Que cette charge devait être égale à la longueur de l'ajutage ou calice en bronze placé dans les cuvettes de distribution , parce qu'il en est ainsi pour le module moderne en usage à Rome.

Quant à la première hypothèse ; elle donnerait à Frontin des connaissances en hydraulique qu'il n'avait certainement pas ; il suffit de se rappeler ce que dit M. de Prony dans le passage que nous avons cité au sujet de la règle fautive employée pour le jaugeage des eaux.

Quant à la seconde , qui suppose la charge d'eau égale à la longueur du calice , nous ferons observer que cette longueur de 12 doigts n'était pas absolue ; elle n'était qu'un minimum et l'on pouvait , par conséquent , employer des calices de bronze dépassant cette longueur. Nous rappellerons aussi , d'après Frontin , qu'il y avait des tuyaux appelés *libræ* qui n'avaient point de calice : ils étaient en plomb et susceptibles d'être élargis à leur embouchure.

C'est donc à tort, ce nous semble, qu'on a voulu déterminer cette charge à l'imitation du module moderne, et, si ce dernier dérivait effectivement du quinaire antique, comme on le suppose sans preuve, comment n'aurait-on pas conservé au moins un des éléments de ce module, qui diffère du module moderne, et par son ouverture, et par sa charge, et par son produit? Ce serait là, il faut l'avouer, une singulière imitation.

M. de Prony, tout en admettant une charge égale à la longueur minimum du calice, n'a pu se défendre d'exprimer son étonnement de ce que cette donnée importante n'était pas mentionnée dans l'ouvrage de Frontin, qui était entré dans des détails si minutieux pour tout ce qui est relatif aux dimensions des divers modules et à la position à donner aux calices. Il ne peut expliquer cette omission qu'en supposant qu'il existait, à cet égard, un usage dont Frontin n'avait pas parlé; mais si l'usage général devait l'autoriser à garder le silence, ne se serait-il pas dispensé de nous donner la nomenclature des divers modules en usage de son temps et particulièrement leurs dimensions, celles du quinaire surtout, qui devaient être plus connues que la hauteur de la charge d'eau? Tout le monde à peu près sait que le module en usage, en France, a un pouce de diamètre; peu de personnes savent que le centre de cet orifice doit être placé à 7 lignes au-dessous du niveau de l'eau pour produire le pouce de fontainier (19^m20 en 24 heures).

Il est bien plus naturel de conclure du silence de Frontin sur une circonstance qu'il savait devoir influencer sur le module, que la hauteur de l'eau au-dessus du tuyau était à peu près nulle.

Cette charge de 12 doigts, c'est-à-dire, de plus de 22

centimètres, nous paraît, d'ailleurs, inadmissible, car elle donnerait pour le produit du quinaire un volume d'eau qui ne s'accorderait pas avec la remarque que nous avons faite sur l'origine du module.

Nous avons dit, en effet, que ce nom de quinaire, suivant quelques-uns, provenait de la réunion en un seul tuyau de 5 petits modules usités, lorsqu'on avait fort peu d'eau à distribuer.

Mais si le quinaire eût produit en 24 heures 56 mètres cubes suivant M. de Prony, ou 60 suivant M. Rondelet, chacun de ces petits tuyaux, appelés points, eût encore donné, en 24 heures, de 11 à 12 mètres cubes, et ce n'eût pas été là une faible distribution. Nous avons vu, d'ailleurs, que cette valeur quinaire donne aux aqueducs des produits qui ne s'accordent ni avec les dispositions du sénatus-consulte, ni avec les détails contenus dans le texte de Frontin.

Ainsi donc, la principale cause de l'exagération que nous avons reconnue, consiste dans la supposition toute gratuite d'une charge d'eau de 22 centimètres sur le centre du tuyau quinaire, admise sans autre raison qu'une simple analogie très-contestable par suite du silence de Frontin sur un point si important. La seconde cause d'erreur sur le produit des aqueducs romains, peut provenir aussi du procédé défectueux employé par Frontin pour le jaugeage des eaux. En s'occupant de l'administration qui lui était confiée, il remarqua avec surprise que, pendant que l'eau reçue et portée sur les registres n'était que de 12755 quinaires, il s'en distribuait 14029 (1).

(1) En faisant, d'après le texte, le relevé de l'eau distribuée, nous avons trouvé 14192.

Il voulut savoir comment il pouvait se faire qu'on distribuait plus d'eau qu'on n'en possédait.

Des recherches, faites avec soin, lui firent reconnaître l'existence de divers abus et de fraudes provenant du fait des agents chargés de la surveillance des aqueducs et de la distribution des eaux; et après y avoir pourvu autant qu'il était en lui, il procéda au mesurage des eaux, et au lieu de 14029 quinaires distribués, il trouva que les aqueducs devaient fournir 24805 quinaires, quantité presque double de celle qui était portée sur les registres.

Si Frontin ne nous eût fait connaître comment il s'y était pris pour faire ses mesurages, il eût été difficile d'en contester les résultats; mais quoiqu'il paraisse hors de doute que la quantité d'eau ait été réellement augmentée par la suppression des abus et la répression des fraudes, ainsi que par les réparations faites aux aqueducs, cette augmentation de plus de 10,000 quinaires pourra vous paraître suspecte, quand nous vous aurons dit comment Frontin opérait pour évaluer le produit des aqueducs. Il mesurait, soit à leur tête, soit sur tout autre point de leur cours, la surface de la section de l'eau qui s'écoulait; divisant ensuite cette surface par celle de l'orifice du module, le quotient exprimait le nombre de quinaires que fournissait le débit. En d'autres termes, ainsi que l'a remarqué M. de Prony, il supposait le produit des aqueducs proportionnels aux aires de leur section, ce qui ne pourrait avoir lieu qu'autant que la vitesse moyenne serait la même, et de plus égale à la vitesse de l'eau à la sortie du module servant de terme de comparaison.

Voici, d'après Rondelet, la traduction du passage de Frontin, relatif au mesurage de l'eau Appia :

« L'eau Appia est portée sur les registres à 841 quinaires ; cette quantité n'a pu être vérifiée à la tête de l'aqueduc, parce que celle qui s'y trouvait provenait de deux canaux différents.

• Cependant, m'étant transporté au Gemelles, lieu situé en deçà de l'*Espérance-Vieille* où l'Appia se joint au ruisseau de l'*Augusta*, j'ai trouvé que le volume d'eau qui coulait dans l'aqueduc avait un pied trois quarts de largeur sur cinq pieds de hauteur ; ce qui forme une superficie de huit pieds trois quarts, qui, réduits en doigts carrés, donnent deux mille deux cent quarante, qui font dix-huit cent vingt-cinq quinaires, c'est-à-dire, neuf cent quatre-vingt-quatre de plus qu'il n'est porté dans les registres. »

Frontin nous apprend que le module appelé quinaire avait 5¼ de doigt de diamètre, la superficie de son orifice était en doigts carrés de 1,2272, la surface de la section de l'eau Appia ayant été trouvée de 2,240 doigts. Si l'on divise ce nombre par 1,4272, on trouve pour quotient 1825, 29, ce qui, à la fraction près, est bien le nombre de quinaires énoncé par Frontin.

Voulez-vous savoir ce que ce procédé donnerait pour le produit de l'aqueduc du Gard ? La nappe d'eau qui passait sur le pont du Gard avait, suivant les dimensions données par MM. Grangent et Durand, 1^m 22 de largeur, 1^m 45 au plus de hauteur. Ces dimensions, réduites en doigts romains, dont la valeur rapprochée est de 0^m 0185 (1), seraient, en nombre rond, 66 doigts de largeur et 78 de hauteur, ce qui donne en surface 5,148 doigts carrés, en divisant par l'aire

(1) Le doigt était le 1/6 du pied, valant 0,29600. Voir pour cet objet la note n° 4.

du tuyau quinaire, c'est-à-dire par 1, 2272 trouvé ci dessus, la quantité d'eau débitée par l'aqueduc serait de 4,194 quinaires, et si le quinaire fournissait en 24 heures 60 mètres cubes, comme le suppose Rondelet, ou 56 suivant M. de Prony, l'aqueduc aurait fourni en 24 heures 251,640 mètres cubes dans le premier cas, et 234,864 dans le second, ce qui correspond à 13,106 ou 12,232 pouces de fontainiers, tandis qu'il a été reconnu que l'aqueduc n'a jamais débité au-delà de 2,000 pouces.

Avec la pente existante entre le pont du Gard et Lafoux, le produit, calculé par la formule en usage, donnerait 478 litres par seconde, ou 2,150 pouces, et si on calculait ce produit en raison de la pente moyenne de 0,18 par kilomètre, on n'arriverait encore qu'à 761 litres par seconde ou 3,430 pouces.

Ces résultats nous donnent une idée des erreurs qu'a pu commettre Frontin en procédant de la sorte, ainsi que de l'exagération qui résulterait de la valeur donnée au quinaire.

C'est peut-être ici le moment de prévenir une objection que l'on pourrait nous faire au sujet de cette exagération en ce qui concerne M. de Prony.

Vous avez bien démontré, nous dira-t-on, que les quantités d'eau attribuées aux aqueducs romains par M. Rondelet, s'élevant à 1,488,300 mètres cubes en 24 heures, étaient exagérées; mais M. de Prony ne les porte qu'à 785,000; vos raisonnements peuvent-ils s'y appliquer?

Nous répondrons d'abord que la valeur donnée au quinaire par l'un et par l'autre est à peu près la même, que quant au nombre de quinaires fournis par les aqueducs, on n'a pu le prendre que dans Frontin. Or, voici

ce qu'a dit M. de Prony dans le mémoire déjà cité , page 420 :

« Sous Trajan , il existait neuf aqueducs décrits par » Frontinus et qui fournissaient , d'après le relevé » qu'il en a fait, 14,018 quinaires, *non compris les per-* » *tes occasionnées par les infidélités des surveillants* » *et les dilapidations* dont l'intendant des eaux se » plaint amèrement. Ces 14,018 quinaires donne- » raient, d'après la concordance que j'ai précédemment » établie entre les modules antiques et modernes, un » produit, en 24 heures, de 785,000 mètres cubes, » équivalant à 40,900 pouces fontainiers, quantité » plus que triple de celle que doit fournir le canal de » l'Oureq, valeur moyenne; à cet *immense produit*, » s'est réuni celui de cinq aqueducs construits après » Frontinus. »

Cette évaluation ne tient aucun compte de la quantité d'eau ramenée dans les aqueducs par les soins de Frontin ; il suffit, pour prouver que l'augmentation devait être considérable, de rappeler le passage des *Commentaires* qui s'y rapportait, et dont voici la traduction d'après Rondelet :

« Maintenant, par un effet de la prévoyance du » prince le plus zélé pour le bien public, toutes les » eaux interceptées par la fraude ou qui se perdaient » par la négligence, étant recueillies, sont comme de » nouvelles sources qui ont tout-à-coup procuré l'a- » bondance. »

Ainsi, d'après Frontin, ces 785,000 mètres cubes par jour que M. de Prony regarde, avec juste raison, comme un *immense produit*, n'eussent été qu'une *dissette*, et l'abondance a dû provenir de la suppression des fraudes et abus.

Si l'on n'admettait pas le nombre de quinaires résultant des mesurages de Frontin, qui pourtant s'approcheraient de la vérité, s'il eût choisi convenablement le point de ses jaugeages; en ne comptant que les quantités marquées aux piscines épuratoires pour les aqueducs qui en étaient pourvus, et pour les autres, les quantités portées sur les registres, le produit total des aqueducs s'élèverait à 18,479 quinaires, et si l'on y applique la valeur de 56 mètres en 24 heures, admise par M. de Prony, on trouvera un produit de plus d'un million de mètres cubes par jour. Par conséquent, toutes les raisons que nous avons données contre les évaluations de M. Rondelet s'appliquent également à celles de M. de Prony.

Il nous paraît donc suffisamment établi que le produit des aqueducs romains, calculé au moyen de la valeur donnée au module antique par MM. Rondelet et de Prony, est empreint d'une exagération incontestable, et nous sommes loin d'avoir épuisé les raisons qu'on peut alléguer pour le manifester.

Il nous reste, pour achever la tâche que nous nous sommes donnée, de chercher quel devrait être la véritable valeur du module antique, le quinaire.

ÉVALUATION LA PLUS APPROCHÉE DU MODULE ANTIQUE

(LE QUINAIRE).

Nous avons déjà fait observer que Frontin, qui avait donné les détails les plus minutieux sur les dimensions et la valeur relative des divers modules, sur la position à leur donner par rapport au cours de l'eau, n'avait pourtant rien dit sur la tranche d'eau qui pouvait

exister au-dessus des modules, silence qui avait étonné M. de Prony.

Nous avons aussi mentionné la prescription faite par Frontin de placer les divers tuyaux sur une même ligne. Cette dernière prescription et le silence relatif à l'enfoncement des tuyaux sous la surface de l'eau seront les données du problème dont nous cherchons la solution.

Pour juger sans aucune opération préalable si les tuyaux étaient sur une même ligne horizontale, le moyen le plus simple était de les poser de manière que la partie supérieure fût à la même distance de la surface de l'eau, car, en plaçant leur centre ou leur partie inférieure sur la même ligne, on ne pourrait vérifier cette condition qu'en prenant diverses dimensions et en tenant compte du diamètre des tuyaux.

Maintenant, si l'on suppose les divers tuyaux situés immédiatement au-dessous de la surface de l'eau, le placement n'offrait aucune difficulté, quelle que fut la grosseur du module, et l'on pourrait, à la seule inspection, reconnaître si la prescription de les placer sur la même ligne horizontale était exactement suivie. Il est vrai que, dans cette position, le produit des différents modules n'est pas proportionnel à l'aire de leur section, ainsi que le suppose Frontin; mais on a pu voir, par ses procédés de jaugeage, qu'il était bien loin de se douter qu'il pût en être autrement.

Nous concluons donc de cette disposition la plus simple et la plus naturelle pour la position des tuyaux, et du silence de Frontin sur l'épaisseur de la lame d'eau qui devait les recouvrir, que cette épaisseur était à peu près nulle, et que, pour déterminer le produit du tuyau quinaire, il suffit d'en faire le calcul par

les formules connus, en supposant le calice placée immédiatement au-dessous de la surface de l'eau et à peine recouvert par le liquide. Le diamètre de ce module avait $\frac{5}{4}$ de doigt, le doigt était le $\frac{1}{6}$ du pied antique, lequel vaut 0^m296 ; en prenant la valeur moyenne résultant du tableau que nous avons donné (1), le doigt serait de 0^m0185 , ce qui donne pour le diamètre du quinaire $0^m023125$ et pour la surface de l'orifice, $0^m000420$; en supposant deux millimètres d'épaisseur au calice et une légère couche d'eau au-dessus, la charge sur le centre serait d'environ 15 millimètres; la formule d'écoulement par une ouverture munie d'un ajustage cylindrique, donne pour le produit, dans une seconde, 0 litre 187, ce qui fait, par minute, 11 litres 22 et 15157 litres en vingt-quatre heures, un peu plus de 15 mètres cubes au lieu de 56, ou 60 suivant MM. de Prony et Rondelet.

La différence est forte, nous en convenons, et nous hésiterions à admettre la valeur que nous venons de trouver, si elle n'était confirmée par un autre calcul basé sur le produit d'une mesure antique, et dont M. Rondelet nous a fourni les éléments.

Dans les notions préliminaires qui précèdent sa traduction, on trouve, page 15, que des recherches faites sur notre ponce fontainier en font remonter l'origine au temps où l'empereur Julien fit construire, à Paris, les thermes dont les ruines subsistent encore rue de La Harpe, c'est-à-dire, vers l'an 360 de notre ère. Le module dont on se servait pour distribuer les eaux était l'once.

Ce module, dont Frontin nous donne le diamètre

(1) Voir la note n° 4.

et la capacité, exprimé en quinaire, était, suivant cet auteur, en usage dans l'Apulie.

D'après Rondelet, l'once introduite, à Paris, au temps de Julien, avait aussi pour diamètre le $\frac{1}{12}$ du pied romain et produisait une urne ou demi-pied cube dans une minute. En adoptant pour la valeur du pied linéaire 0,296, le produit de l'once, dans une minute, serait de 12 litres 967, ce qui se rapproche beaucoup de notre pouce fontainier, dont le produit est compté aujourd'hui pour 15 litres $\frac{1}{23}$ par minute.

Frontin nous donne, pour la valeur de l'once, 1 quinaire 39 scrupules $\frac{2}{3}$. (L'unité chez les Romains se divisait en 288 parties appelées scrupules.) Nous trouverons donc la valeur du quinaire par une simple proportion, puisque cette valeur sera, à celle de l'once, 12 litres 965, comme 1 est à 1 + 39 scrupules et $\frac{2}{3}$, ou comme 288 : 327, 666 en réduisant tout en scrupules, ce qui nous donnerait, pour la valeur du quinaire, un produit de 11 litres 397 par minute ou 0^m190 par seconde. Notre premier calcul nous avait donné 0,187; en adoptant 0,190 pour le produit du quinaire, ce qui exigerait une charge d'un demi-millimètre plus forte que celle que nous avons supposée, il fournirait par minute 11 litres 40, et par jour de 24 heures, 16^{mc}416.

En appliquant cette valeur au nombre de quinaires détaillés dans les *Commentaires* de Frontin, nous avons dressé le tableau que nous joignons ici et qui donnerait le produit des aqueducs existant sous Nerva.

TABLEAU

DU PRODUIT

DES AQUEDUCS ROMAINS,

Décrits par FRONTIN, en supposant les modules placés immédiatement au-dessous de la surface de l'eau, le quinaire produisant 0¹190 par seconde.

QUANTITÉS

NOMS des AQUEDUCS.	DISTRIBUÉES			SUIVANT LES INDICATIONS DES PISCINES.			SUIVANT LES MESURES DE FRONTIN.		
	qui- naires.	litres par se- conde.	pouces.	qui- naires.	litres par se- conde.	pouces.	qui- naires.	litres par se- conde.	pouces.
1° APPIA. . .	704	134	603	841	160	720	1825	547	1561
2° ANIO-VIEUX	1610	306	1377	2624	499	2246	4398	836	3762
3° MARCIA. . .	1935	368	1636	2944	559	2513	4690	891	4010
4° TEPULA. . .	445	85	382	445	85	382	445	85	382
5° JULIA. . .	805	152	684	1206	229	1051	1206	229	1051
6° VIRGO. . .	2004	476	2142	2504	476	2142	2504	476	2142
7° ALSIÉTINA.	392	74	333	392	74	333	392	74	333
	8396	1595	7177	10956	2082	9369	18460	2938	13221
8° CLAUDIA .	1588	301	1355	3312	629	2850	4607	875	5937
9° ANIO-NEUF	4211	800	3600	4211	800	3600	4738	900	4050
	14192	2696	12132	18479	3511	15799	24805	4715	21208

Suivant le tableau. . .	232,934 ^m c	505,350 ^m c	407,203 ^m c
Suivant de Prony . . .	794,752	1,034,824	1,588,286
Suivant Rondelet . . .	851,520	1,108,740	1,488,500

PRODUIT EN 24 HEURES.

On voit, par ce tableau, que l'eau distribuée, d'après les registres et suivant les quantités énoncées dans le texte de Frontin, à 14,192 quinaires, aurait été de 2^m696 par seconde ou 232934^m en 24 heures. Après la répression des fraudes et des abus, en s'en tenant aux quantités indiquées sur les piscines, les aqueducs auraient fourni 18479 quinaires donnant un produit de 3^m511 par seconde ou 303,350^m en 24 heures; enfin, en admettant comme suffisamment exacts les mesurages de Frontin, le produit maximum eût été de 24,805 quinaires, équivalant à un débit de 4^m713 par seconde ou 407,203^m en 24 heures. Nous voilà bien loin de la rivière de M. Rondelet dont le produit en 24 heures serait de 1,488,300^m. Mais nous sommes certainement plus près de la vérité, avec les produits portés sur notre tableau; on n'est pas étonné qu'on ait interdit la construction de nouvelles fontaines, lorsque les sept premiers aqueducs ne fournissaient que 1^m595 par seconde, et qu'on ait cherché à augmenter ce produit par la construction de deux aqueducs, l'eau Claudia et l'Anio-Neuf, qui l'ont porté à 2^m696. On comprend encore que l'eau Marcia, qui, suivant les registres, ne fournissait que 368 litres par seconde et dont le produit n'était pas constant, puisqu'on y suppléait parfois au moyen de l'Augusta (1), ait été réservée tout entière pour la boisson; on conçoit que Frontin ait pu se féliciter d'avoir ramené l'abondance, si par ses soins le produit des aqueducs de 2^m696 par seconde avait été porté à 4^m713; on comprend enfin que le peuple romain ne se soit pas contenté du volume d'eau fourni par les neuf aqueducs existant sous Nerva, si le pro-

(1) Voir la note n° 5.

duit maximum n'a été que de 4,713 litres par seconde et qu'on ait cherché à l'augmenter par la construction de nouveaux aqueducs, ce qui eût été vraiment inexplicable, si les premiers avaient réellement fourni plus de 17 mètres cubes par seconde ; car, en supposant aux derniers aqueducs un produit moyen égal à celui des anciens, le volume total des 14 aqueducs eût dépassé 26 mètres cubes par seconde, tandis que Rome moderne, en réunissant autant qu'elle l'a pu les sources qui alimentaient les principaux aqueducs antiques, n'a pu recueillir qu'environ 2 mètres cubes par seconde (1).

En donnant au quinaire la valeur que nous avons déterminée, en admettant même tous les chiffres de Frontin, tout rentre dans l'ordre, tout s'explique naturellement, on ne voit plus de traces d'une exagération qui frappe à chaque instant, quand on entre dans l'examen de la question que nous venons de traiter.

Malgré la réduction considérable que nos calculs font subir aux évaluations de MM. de Prony et Rondelet, la ville de Rome eût été encore abondamment pourvue par les neuf aqueducs existant du temps de Frontin ; car, en supposant la population de 562,000 âmes, chiffre qu'elle n'a jamais dépassé, suivant les savantes recherches de M. Durcau de La Malle (2), il y aurait eu au moins 414 litres par jour pour chaque habitant et 724 si le produit des aqueducs était tel que le suppose notre auteur latin, et à l'exception de Rome moderne, il n'est aucune ville en Europe, que nous sachions, qui soit aussi richement dotée en fait d'eau d'alimentation.

(1) Voir la note n° 6.

(2) *Académie des Inscriptions*, tome XII, page 237. Voir la note n° 7.

Mais quand il s'agit du peuple romain , quand on se rappelle son antique splendeur , on a bien de la peine à se maintenir dans les limites étroites de la raison et de la réalité.

Ce que le savant que nous venons de citer a fait , pour réduire à sa juste valeur le chiffre de la population de Rome , nous l'avons tenté à l'égard du produit des anciens aqueducs. Mais notre tâche , plus facile en apparence , était pourtant plus délicate , car nous avions à combattre l'opinion d'un homme qui fait , à juste titre , autorité quand il s'agit de science hydraulique. Aussi , ce n'est pas sans motif que nous avons commencé cette dissertation en rappelant une anecdote trop connue peut-être , mais qui servait en quelque sorte d'excuse à notre témérité , puisque , si Raphaël lui-même s'était trompé sur l'origine d'un ouvrage d'art dont il était certes le juge le plus compétent , il était bien permis de supposer que M. de Prony , dont personne plus que nous , qui l'avons eu pour chef , ne respecte la mémoire , avait pu se tromper également sur le produit des aqueducs romains , surtout lorsque , dans l'état actuel des choses , ce produit ne peut s'évaluer qu'au moyen d'une hypothèse.

C'est à vous , Messieurs et chers Confrères , qu'il appartient de peser nos raisons et de voir si notre évaluation , qui se rattache à une mesure antique d'où dérive notre pouce fontainier , qui donne des résultats sans discordance avec les détails contenus dans les *Commentaires* de Frontin , qui justifie des faits historiques , ne doit pas être préférée à l'évaluation admise jusqu'ici , il est vrai , mais qui n'a d'autre base qu'une unité de mesure déduite , sans preuve , d'une simple analogie avec l'once d'eau de Rome moderne.

TABLEAU

DRESSÉ

PAR RONDELET,

Indiquant les quantités d'eau que fournissaient à Rome les neuf aqueducs décrits par Frontin.

NOMS des AQUEDUCS.	QUANTITÉS EN QUINAIRES			PRODUIT en pouces de fontai- niers (1).	PRODUITS EN MÈTRES CUBES	
	portées sur ces re- gistres.	Distri- buées.	Calculées par Frontin.		en 24 heures.	par se- conde.
Aqueducs de l'eau.						
APPIA	841	704	1825	5475 ^o	409500	1,267
ANIO-VIEUX	1441	1610	4598	15194	265880	5,054
MARCIA	2162	1955	4690	14070	281400	3,257
TEPULA	400	44.	445	1355	26700	0,509
JULIA	649	805	1206	3618	72560	0,858
VIRGO	752	2504	2504	7512	150240	1,759
ALSINETINA	592	592	592	1176	23520	0,272
CLAUDIA	2855	1588	4607	13821	276420	3,199
ANIO-NEUF	5265	4048	4758	14214	284280	3,290
	12755	14029	24805	74415	1488300	17,225

On aurait, d'après les éléments de cette table et les évaluations de l'auteur, par seconde :

Volume d'eau portée au registre	765,300 ^m	en 24 heures et 8,858
Distribuée dans le cercle. . . .	861,740	— — — 9,975
Quantité trouvée par Frontin. .	1,488,500	— — — 17,225

(1) Rondelet donne au pouce un produit de 20 mètres cubes en 24 heures, tandis qu'il n'est que de 19^m 020, et suppose le quinaire égal à 3 pouces.

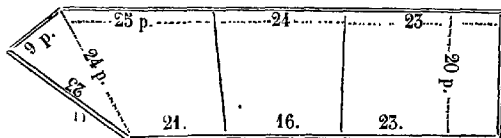
N^o 2.

CAPACITÉ

D'UNE PISCINE ÉPURATOIRE DES ANCIENS AQUEDUCS DE ROME,

D'après Raphaël FABRETTI.

PLAN.



Cette piscine a deux étages ; la partie inférieure, divisée par des murs, a 12 pieds de hauteur ; la partie supérieure, jusqu'au niveau atteint par les eaux, est de 7 pieds. — En voici la capacité en pieds cubes :

Partie inférieure.	{	Trapèze	Longueur réduite..	66 p.	}	1320	
			Largeur.....	20			
	{	Triangle	Vase 1/2.....	12 p.	}	408	
			Hauteur.....	9			
			Surface.....	1428	}	cube. 27132	
		Partie inférieure, hauteur.....	12 p.	}			19
		Partie supérieure, —	7				

Cette citerne recevait les eaux de trois aqueducs : *Marcia*, *Julia* et *Tepula*.

Le pied romain moderne étant de.. 0,297896, le pied cube vaut..... 0,026436. — Le cube de la citerne sera donc.... $27132 \times 0,026436 = 717^m \cdot 26$.

Les trois sources ci-dessus { suivant Rondelet.. $4^m 404 \ 264^m \cdot 24$
fournissent par seconde.... { suivant de Prony... $2^m 062 \ 123 \ 72$

Il faudrait pour la remplir { suivant Rondelet.. $2' 43''$
{ suivant de Prony... $5' 48''$

N^o 5.

VITESSE DE L'EAU DANS LES AQUEDUCS.

NOMS DES AQUEDUCS.	DIMENSIONS.			PRODUIT par SECONDE.	VITESSE par SECONDE.
	Largeur.	Hauteur.	Surface.		
MARCIA.	0, 743	1, 633	1, 214	3, 257	2, 69
ANIO-NOVUS. .	0, 891	1, 633	1, 452	3, 290	2, 26
APPIA.	0, 520	1, 485	0, 772	1, 267	1, 64
CLAUDIA. . . .	1, 262	1, 782	2, 249	3, 199	1, 42

NOTA. — Nous avons supposé, dans ce tableau, que l'eau remplissait tout l'aqueduc, en le tenant au niveau de 1, 485 indiqué par Frontin pour l'Appia. Nous aurions trouvé des vitesses encore plus considérables et auxquelles les aqueducs n'auraient pas résisté longtemps.

N^o 5.

« Nec eo inficias , quin eæ quæ superfluunt non sint propriè
» horum fontium : capiuntur enim ex Augustâ quæ inventa in
» Marciaë supplementum dum illa non indiget , adjicitur fontibus
» Claudiaë , quamvis ne hujus quidem ductus omnem aquam reci-
» piat. »

« On ne peut nier que les eaux qui s'écoulent ne proviennent
» réellement des mêmes sources , car elles sont tirées de l'Augustâ
» destinée à venir au secours de la Marcia ; ce qui n'empêche
» pas que , lorsque celle-ci peut suffire , l'eau Augusta ne serve
» de même pour la Claudia , quoique ce soit le même conduit
» qui les fournisse. » (*Commentaires de Frontin , page 71.*)

RONDELET.

N° 6.

QUANTITÉ D'EAU FOURNIE PAR LES AQUEDUCS
DE ROME MODERNE.

Les trois aqueducs qui alimentent Rome réunissent les eaux de cinq aqueducs antiques et comprennent les eaux Claudia, Marcia-Virgo, et fournissent par source 2^m 088, savoir :

	par seconde.	par 24 heures.	
Eau Pauline	94,181 m ^c	4,953 °	1,400 m ^c
Eau Trevi	65,782	3,379	0,751
Eau Felice	20,537	1,069	0,237
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	180,500 m ^c	9,401 °	2,088 m ^c
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

La population étant de 200,000 âmes, chaque habitant peut avoir par jour plus de 900 litres d'eau.

N^o 7.

M. Dureau de La Malle dit, dans son Mémoire inséré dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, t. XII, p. 237 : « En calculant la population de Rome entière, d'après un entassement qui n'existe à Paris que dans un seul arrondissement, vous ne trouverez encore pour Rome, jusqu'au temps d'Aurélien, que 576,738 habitants, et j'ai forcé toutes les suppositions dans le sens le plus défavorable à mon opinion »

. » Comment, sans recourir à la baguette de la fée des *Mille et Une Nuits*, faire contenir 14 millions, 8 millions, 4 millions ou même 12 cent mille habitants dans une enceinte dont la superficie est moins du cinquième de celle de Paris? »

Suivant le même auteur, sous Auguste et sous Nerva, Rome, sans ses faubourgs, avait au plus 266,848 habitants, et 562,000, y compris les faubourgs, les soldats et les étrangers.

ÉTUDE
SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

BERNARD PALISSY,

PRÉCÉDÉE DE QUELQUES RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE L'ART CÉRAMIQUE.

Par M. JULES SALLES.

PREMIÈRE PARTIE.

LA CÉRAMIQUE.

I.

Tandis qu'un monarque chevaleresque, doué d'un génie qui l'entraînait vers les lettres et les arts, s'empresait d'attirer autour de lui les artistes étrangers, tels que Léonard de Vinci, Primatice, André del Sarto, Benvenuto Cellini, la France possédait, dans le fond d'une province, un homme étrange qui devait, à la lueur d'un génie singulier, sortir un jour du sein de l'obscurité où la fortune l'avait placé, et briller même au milieu des grandes figures du 16^e siècle.

Cet homme était Bernard Palissy.

Négligé longtemps , parce que , faute de le bien connaître , on le reléguait à tort parmi les talents de second ordre , il s'est élevé à l'un des rangs les plus éminents de notre histoire intellectuelle , depuis que l'on a apprécié , à leur juste valeur , le mérite de ses inventions industrielles , et surtout de ses spéculations scientifiques. Né dans la position la plus humble , il n'a dû qu'à de longs et pénibles travaux , à la persistance la plus persévérante dans ses recherches , et à l'observation incessante des phénomènes de la nature , la place où son génie l'a fait arriver , et il a montré ce que peut produire une volonté inébranlable , alors même qu'elle est dénuée de tout secours.

Comme artiste , il a retrouvé un art complètement perdu et qui consiste à revêtir les poteries communes de ces brillants émaux qui portent encore le nom de l'inventeur ; travailleur infatigable , il lutte contre la plus poignante misère pour atteindre le but désiré , et mérite bien d'être appelé un des héros de l'industrie ; philosophe profond , naturaliste savant , écrivain distingué , il note avec soin toutes ses observations dans une suite de traités écrits avec autant d'originalité que de talent ; chacun d'eux contient , avec le germe d'idées encore inconnues , tout un système nouveau où l'analyse et l'examen des causes naturelles remplace la scolastique et toute la pesante dogmatique inventée par Aristote , soutenue plus tard par Thomas d'Aquin. Enfin , comme chrétien , il nous donne le spectacle d'une vie pure et sans tache où tout ce qu'il entreprend est entrepris en vue de la gloire de Dieu : c'est *Lui* qu'il cherche sans cesse au milieu de ses contemplations solitaires de la nature , c'est *Lui* qu'il trouve dans l'Évangile dont il fait sa lecture de tous les jours , et quand la

persécution vient fondre sur sa tête, il demeure calme, inébranlable dans ses convictions religieuses, et prêt à marcher au martyre plutôt que de renoncer à sa foi.

Tel est l'homme que nous étudierons comme artiste, comme écrivain, comme chrétien, et qui, sous ces trois rapports, résume en lui une des gloires les plus pures de la renaissance.

Mais avant de commencer cette étude sur la vie de Palissy, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil rétrospectif sur son art, afin de mieux comprendre l'importance de ses travaux.

II.

L'art de modeler l'argile, d'en faire une pâte susceptible de prendre des formes appropriées à nos besoins, de la mouler, de la durcir par la cuisson, produit des vases et des ustensiles d'autant plus précieux, d'autant plus élégants, que le travail en a été plus ou moins soigné, et que dans leur composition l'artisan a employé des matières plus ou moins pures.

Tous ces travaux pourraient être agglomérés sous le nom général d'*art céramique*, puisque leur fabrication repose sur des principes généraux communs à tous ces produits, quel que soit le degré de perfection de chaque produit en particulier, et le prix qu'il ait dans le commerce. Ainsi, les briques, la faïence, les grès artificiels, les poteries communes et fines, et jusqu'à l'élégante et riche porcelaine, ne sont en réalité que des terres cuites.

Pour examiner la céramique dans sa partie la plus élémentaire, occupons-nous d'abord de la fabrication des briques, qui forme le premier degré de l'échelle

dans l'art du potier et dont l'invention remonte aux premiers âges historiques.

C'étaient, dans le principe, des masses d'argiles grossièrement façonnées. Le temps apprit à les mouler et à y mêler de la paille hachée pour en augmenter la consistance. Exposées pendant plusieurs années à l'air, elles acquéraient de la solidité et pouvaient défier les siècles, témoin les ruines de Babylone, où l'on trouve des briques recouvertes d'un émail qui indique un très-haut degré de perfection, et par conséquent une origine déjà très-ancienne de l'art du briquetier. La fameuse tour de Babel n'était, d'après Moïse, qu'une montagne de briques crues reliées par un mortier de terre et de bitume. Diodore de Sicile parle aussi d'une stade immense construite par l'ordre de Sémiramis, dont les murs étaient en briques cuites et ornés de bas-reliefs représentant toutes sortes d'animaux avec leurs couleurs naturelles. Nous remarquerons, en passant, que l'argile, qui réunit les conditions les plus favorables à la fabrication, semble avoir été placée providentielle-ment dans les pays où manque la pierre.

En Egypte, quelques rois firent construire leurs pyramides en terre cuite, craignant qu'elles ne fussent ruinées par le feu, si elles eussent été de pierre.

Chez les Grecs, les temples d'Hercule et de Jupiter à Athènes, le péristyle du temple d'Epidaure, les murs de Mantinée et d'Eione en Thrace, le palais de Crésus à Sardes et bien d'autres édifices, furent bâtis en briques. Ce mode de construction s'est même conservé jusqu'à nos jours à Bagdad et dans presque toute l'Asie, où les maisons bâties en briques crues sont protégées contre l'action dégradante des eaux pluviales par un enduit d'argile ou de chaux et de plâtre mélangés.

Il semble qu'il y eut, après la destruction de la civilisation assyrienne, une grande lacune dans l'emploi des briques. On ne les retrouve, chez les Romains, que sous les Empereurs, et le panthéon d'Agrippa est peut-être le plus ancien édifice de ce genre. Cette nation, qui inventait peu, mais qui savait tirer un parti admirable des découvertes qu'elle rencontrait parmi ses tributaires, n'apprit probablement que par ses campagnes en Asie, toutes les ressources de l'art du briquetier. Ainsi, on la voit adopter le mode de construction des Babyloniens, quand elle élève ces gigantesques murailles que l'effort du temps n'a pu ruiner : les Romains employaient pour cela des briques qui ont la forme de triangles rectangles, présentant l'hypoténuse à l'extérieur et l'angle droit à l'intérieur, et reliées entre elles par de grandes briques carrées, placées de quatre en quatre pieds, et formant toute l'épaisseur du mur. Hérodote appelle ce genre de maçonnerie *aimasia*, mot qui désigne sa couleur rouge (*αιμα*, sang).

Dans les temps modernes, on a fait aussi de grands ouvrages en briques : telle est l'immense muraille sur laquelle est assise la coupole de St.-Pierre de Rome, et qui a 14 palmes d'épaisseur, suivant Winkelmann ; tel est le mur colossal que Pie VI a fait élever pour soutenir le Colysée et le préserver d'une ruine complète. En général, les Romains savaient donner toutes sortes de formes aux briques, suivant l'usage auquel ils les destinaient, cintres, voûtures, noyaux de colonnes, ornements d'architecture ; ils les appropriaient à tout et les faisaient servir même au pavage des rues, comme on le voit à Sienne, dont la grande place circulaire est pavée avec des briques posées de champ,

et faisant entre elles un certain angle qui a fait donner à cet arrangement le nom de *spina pesce*, à cause de sa ressemblance avec des arêtes de poisson.

III.

Mais, remontons un degré de plus dans l'échelle de la céramique, et suivons les progrès de la poterie, depuis la première jarre d'argile ou de la première coupe de terre brute, jusqu'aux porcelaines émaillées de la Chine ou du Japon, jusqu'à ces magnifiques chefs-d'œuvre de Sèvres, dont la perfection n'a pu être égalée dans aucun autre pays du monde.

On sait peu de choses sur la forme et la matière des vases employés aux usages domestiques chez les peuples de l'antiquité; à peine nous reste-t-il de ces objets si fragiles des fragments qui puissent nous mettre sur la voie. Mais le temps a épargné quelques pièces monumentales et de pur ornement, constatant que déjà, à une époque très-reculée, l'invention de mouler la terre, de lui donner des formes déterminées et arrêtées par la cuisson, avait fait des progrès assez avancés.

Il en est de même pour les vitrifications colorées, connues sous le nom d'*émaux*. Sans avoir de mot particulier pour les désigner, les anciens en faisaient un usage assez fréquent, si on en juge par leurs pavés de mosaïque, dans lesquels les cubes ne sont pas toujours formés de pierres naturelles. On connaît quelques monuments égyptiens avec des parties émaillées, mais c'est principalement sous le Bas-Empire que l'on s'est servi d'émaux pour tracer des inscriptions ou des ornements sur des armures, des vases, des boîtes en bronze.

Les premiers progrès dans l'art céramique nous sont attestés par des coupes à boire, des aiguères, des plateaux destinés à recevoir des fruits, mais on ne voit pas encore des vases propres à faire chauffer les liquides ou cuire les aliments. Cette application n'est venue que beaucoup plus tard. Chose étrange ! car il semblerait plus naturel de penser que les besoins les plus pressants ont dû être satisfaits les premiers, et la nécessité des vases culinaires a dû se faire sentir avant celle des objets de luxe. Cependant, nous trouvons une explication à ce fait en observant que les anciens se sont servi pour cet usage de vases en métaux, puisque l'art de forger le fer et l'airain remonte aux premiers âges du monde, ainsi que nous l'enseigne la Genèse quand elle nous parle de ce *Tubal Caïn, fils de Lemec et de Tsilla, qui fut habile à forger toutes espèces d'instruments d'airain et de fer.*

La destination religieuse que les peuples de l'antiquité donnaient à leurs produits céramiques, nous en a transmis plusieurs modèles riches d'instruction. Ces précieux débris ont fourni de nombreuses notions d'un bien vif intérêt sur l'histoire, la religion, les mœurs des peuples qui avaient consacré ces vases à leurs dieux, et les avaient enfermés dans les tombeaux, gardiens les plus fidèles de tous les dépôts.

Les Étrusques sont un des peuples qui ont poussé le plus loin l'art du potier. Le caractère tout particulier qu'ils savaient donner à leur fabrication, soit par la légèreté des pâtes, soit par leurs formes aussi belles que variées, soit enfin par les gracieuses figures ou arabesques qu'ils dessinaient au pinceau sur les terres rougeâtres, tout cela a donné une grande valeur artistique à leurs produits qui, mieux que tous

les autres, ont résisté à la destruction des temps et aux cataclismes des éléments.

Frappés de la beauté de ces vases, divers peuples ont cherché le secret de la fabrication des Etrusques : de nos jours encore, on a tenté, en France, quelques essais (1), lesquels, il faut bien l'avouer, n'ont abouti qu'à une grossière imitation, facile à reconnaître par quiconque a visité les précieuses collections renfermées dans le musée du Vatican et dans celui des *Studj*, à Naples.

On sera étonné de l'importance que prit, dès son début, l'art de façonner la terre, en lisant dans les historiens qu'aussitôt après cette découverte, les vaisseaux de marbre, d'albâtre, de cassidoine et de jaspé, furent mis en mépris, tandis que les noms des artistes les plus célèbres dans la céramique ont été conservés à la postérité. Ainsi, les Grecs, qui poussaient l'amour de la beauté jusqu'à l'adoration, estimaient si haut l'art en apparence vulgaire du potier, qu'ils élevèrent des statues aux premiers pétrisseurs d'argile, et Phidias lui-même ne crut point déroger en donnant des modèles de coupes aux artisans de son époque. Ajoutons, à l'appui de cette opinion, qu'un grand nombre de médailles et de monnaies béotiennes, athéniennes, etc., présentent, pour types, un vase sous l'invocation de la chouette, oiseau de la divinité, qui présidait aux sciences.

Enfin, non seulement il y eut des potiers célébrés par l'antiquité, mais il y eut aussi des amphores dont

(1) La Commission scientifique qui, sous le règne de Napoléon I^{er}, accompagnait l'expédition d'Egypte, a fait à cet égard des tentatives peu satisfaisantes et qui n'ont aujourd'hui aucune valeur artistique.

la mémoire nous a été conservée, dont les noms ont été consacrés par l'histoire : tels sont le vase *Prusias*, le vase *Seleucus*, et bien d'autres inscrits sur le catalogue de diverses collections.

A la chute de l'empire romain, l'art de pétrir et d'orner l'argile disparut avec tous les autres au milieu des perturbations qui transformèrent alors la face du monde. Le torrent de l'invasion balaya tout sous le flot destructeur. Insensibles à l'imposante beauté de Rome, incapables de sentir la majesté de ses monuments, ni l'idéale perfection de ses merveilleuses statues, les Barbares ne firent non plus grâce à l'humble travail des terres cuites. Satisfaits de leurs coupes grossières et de leurs vases de bois, ils regardaient au moins comme inutiles les élégants produits des potiers romains, et ils les méprisaient comme le résultat d'une civilisation qui enlève à l'homme sa sauvage liberté et sa fière indépendance.

Sous un tout autre point de vue, les arts qui avaient servi aux cultes idolâtres, furent aussi frappés de réprobation, quand le christianisme vint porter sa lumière dans le monde. Aussi devons-nous noter, dans l'histoire de la céramique, une grande lacune qui correspond à ces deux époques.

IV.

Mais, pendant que l'Occident découvrait, perdait et s'efforçait de retrouver les secrets de la poterie, le vieil Orient était depuis longtemps en possession de cet art dont il connaissait tous les mystères. De temps immémorial, les terres cuites étaient fabriquées en Chine, au dire des écrivains de ce pays, bien que la porcelaine n'y ait fait son apparition qu'environ un siècle

avant J.-C. C'est lui reconnaître, toutefois, une antiquité suffisamment respectable, surtout si l'on considère qu'elle n'a été introduite en Europe par les Portugais (1) qu'en 1518.

Certaines anecdotes peuvent faire juger de l'importance extraordinaire que les Chinois ont toujours attachée aux produits de la céramique. — Chez eux, les porcelaines de choix furent appelées pendant longtemps *impériales*; mais bientôt ce titre vague prit un caractère plus positif. Certain jour, un fabricant ayant adressé un placet à l'Empereur pour lui demander un modèle, le prince répondit « qu'à l'avenir les porcelaines pour l'usage du palais seraient *bleues comme le ciel qu'on aperçoit après la pluie dans les nuages*. Encouragé par ce nébuleux programme qui laissait le champ libre à la fantaisie de l'artiste, il paraît que ce dernier se surpassa lui-même, car, à compter de ce moment, les porcelaines *bleues de ciel après la pluie* furent tellement recherchées, il devint si difficile dans les siècles suivants d'en trouver d'intactes, que les moindres fragments étaient conservés avec soin, comme de précieuses reliques, pour orner les bonnets de cérémonie, ou être portées en guise de collier (2). Ce fait n'est-il pas suffisant pour justifier la passion des Chinois-Parisiens de nos jours, qui sacrifient des sommes fabuleuses pour acquérir un vase et jusques à des tessons de porcelaine tendre fabriquée au vieux Sèvres ?

(1) Le mot porcelaine vient de *porcellana*, qui, en Portugais, signifie *tasse, écuelle*.

(2) Nous avons recueilli cette anecdote dans un ouvrage tout récent de M. Stanislas Julien, où le savant sinologue décrit dans les plus grands détails l'histoire de la porcelaine en Chine, depuis son invention jusqu'à notre époque.

Les premiers géographes arabes qui parlent de la Chine, racontent que , dans les villes de cet empire merveilleux , il n'y a aucun art plus estimé que ceux du potier de terre et du dessinateur de paysage sur la porcelaine ; que les Chinois remplissent l'Inde, la Perse et l'Arabie de vases de terre transparents , d'une inimitable beauté , et que plusieurs millions d'hommes n'ont pas d'autre occupation ni d'autre gloire , depuis des époques immémoriales , que de fabriquer de la porcelaine. Nous aimons cependant à croire, pour l'honneur des Chinois, qu'une pareille assertion est un peu exagérée.

C'est sous la dynastie des Ming, qui a occupé le trône de la Chine de 1368 à 1647 , que la fabrication de la porcelaine paraît avoir pris la plus grande extension et acquis les derniers perfectionnements. De cette époque, surtout , datent ces mille merveilles qui ornent nos dressoirs modernes , comme des objets de curiosité , et où toutes les fantaisies de l'imagination sont reproduites avec autant de goût que de talent et de patience.

Les beaux produits de la Chine sont très-difficiles à distinguer de ceux du Japon; on remarque dans ces derniers, qui leur sont encore supérieurs , un vernis plus blanc , une moindre profusion d'ornements et des bleus plus éclatants. Au reste , c'est surtout aux émaux que l'on reconnaît les porcelaines qui nous viennent de ces deux pays : ainsi , par exemple , la porcelaine dite *truilée* (sans doute à cause de sa ressemblance avec les écailles de la truite) et qui passe pour la plus ancienne de la Chine , se reconnaît à son vernis gercé en mille endroits aussi bien qu'à sa pâte grise. C'est ce genre de fabrication que le comte de Lauragais

parvint à imiter parfaitement vers 1766 ; on assure même que la solidité de la couverte (1) qu'il employait ne le cédait en rien à celle des Chinois. Les fabricants de porcelaine ne sauraient donc trop s'appliquer à obtenir de belles couvertes ou émaux, « puisque, de » leur plus ou moins grand degré de solidité, nous dit » M. Champollion-Figeac, et de leur application bien » entendue, dépend souvent la belle exécution des ornements et des peintures. »

V.

Mais ce n'est qu'assez récemment, en Europe, que le progrès des arts, en ajoutant à la céramique des qualités solides et brillantes, enrichit d'objets de luxe l'ameublement des personnages marquants par leur rang ou leur richesse.

Il faut descendre jusqu'au XII^e siècle pour trouver, dans la ville de Limoges, un acte daté de 1197, qui désigne, sous le nom d'*opus de Limogiâ, labor Limogiac*, différents vases, bassins, boîtes à hostie, croix et candelabres, ornés de peintures en émail.

C'est encore aujourd'hui sous le nom d'*émaux de Limoges* que sont désignés dans la curiosité les flambeaux, salières, aiguières et autres objets émaillés. Les compositions peintes sur ces divers meubles sont généralement tracées en camaïeux blanc et noir, rehaussés de quelques filets d'or ; les visages, les mains et les autres parties nues recevaient une légère couleur de carnation.

Pendant longtemps, la peinture en émail ne servit

(1) On appelle *couverte* le vernis ou émail qui recouvre la pâte de la porcelaine.

qu'à embellir les objets d'un usage journalier ; mais , plus tard , les artistes français apportèrent tant de perfection dans leurs travaux , que l'on vit cette peinture s'élever au même rang que ses autres sœurs. Avons-nous besoin de parler des avantages qu'elle présente ? — Il est facile de comprendre que l'action du feu incrustant, en quelque sorte, les couleurs dans la matière première , les rend presque indestructibles : elles ne sauraient être endommagées ni par l'humidité ni par la sécheresse ; la poussière , la fumée ne peuvent non plus les altérer : on ne doit donc redouter pour elles d'autre accident que l'unique danger de voir briser les ustensiles dont elles font la principale valeur.

Combien la peinture sur stuc , sur bois et sur toile est moins privilégiée , et que de sublimes créations des Zeuxis et des Apelles auraient été conservées à notre admiration , si ces artistes avaient pu disposer de ce procédé indestructible ! Notre moderne civilisation , qui se pique de tant de choses et n'a pas su égaler l'antiquité dans les monuments et les statues , aurait sans nul doute largement à rabattre de son orgueil , si le même parallèle pouvait être établi entre les peintres anciens et leurs émules modernes.

VI.

La faïence est encore postérieure de deux siècles aux émaux de Limoges ; elle paraît pour la première fois dans les pavés de l'Alhambra à Grenade et dans les mosquées des Maures en Espagne. C'est par l'Arabie qu'elle s'introduit en Europe , où , quelques années après , Lucca della Robbia (1), à Florence , et Orazio

(1) L'année 1400.

Fontana (1), à Pesaro, la portèrent rapidement à un haut degré de perfection.

Les ducs de Toscane et notamment le duc Guidobaldo de la Rovère, admirant ces belles productions, en favorisèrent la fabrication par toutes sortes d'encouragements. Les plus célèbres artistes s'en occupèrent à l'envi, et cette faïence qui porta alors le nom de *majolica*, *terra invetriata*, *porcelaine d'Italie*, servit pour les présents fastueux de prince à prince, de même qu'aujourd'hui les magnifiques amphores de Sèvres, de Vienne ou de Berlin figurent dans ces cadeaux d'apparat. On cite encore dans ces contrées le nom des artistes qui ont travaillé au beau service dont le grand Duc fit présent à l'empereur Charles-Quint.

D'abord, cette faïence (2), travaillée par les plus célèbres maîtres, se maintint à un prix fort élevé; mais lorsqu'à la mort de Guidobaldo, les encouragements cessèrent, et qu'elle dut trouver en elle-même ses uniques ressources, il fallut la livrer à bas prix, et dès lors, tout ce qui tenait aux arts relevés du dessin dut être négligé: les nobles créations de Lucca della Robbia furent suivies des produits vulgaires de l'industrie, cet art devint un métier.

C'est alors que parut en France Bernard Palissy, lequel eut la gloire de retrouver, après des peines et des recherches infinies, cette partie brillante de l'art du faïencier, qui, après avoir pris naissance en Italie, venait de s'y perdre complètement. Nous ne nous étendrons pas sur l'analyse de ses travaux et sur les magnifiques résultats qui les couronnèrent, puisque la

(1) L'année 1540.

(2) Le mot faïence vient de *Faenza*, une des premières villes d'Italie qui fabriqua ce produit.

vie entière de cet illustre artiste doit faire le sujet de la deuxième partie de cette étude, et nous terminerons l'histoire de l'art céramique en disant quelques mots de la porcelaine d'Europe et du degré qu'elle a atteint de nos jours.

VII.

C'est seulement vers la fin du xvii^e siècle que la vraie porcelaine à pâte dure et quasi vitreuse fut fabriquée en Allemagne par le baron Boettcher. L'histoire de cette découverte, entièrement due au hasard, est assez curieuse pour trouver place dans notre notice. Boettcher, qui avait travaillé dans sa jeunesse chez un pharmacien, passa pour avoir trouvé la pierre philosophale. Accusé de se livrer aux secrets de l'alchimie, il fut forcé de s'enfuir de Berlin et de se réfugier en Saxe. L'électeur Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, l'appela à Dresde pour lui demander s'il était vrai qu'il sût faire de l'or. Boettcher répondit que non. Mais le roi, croyant qu'il voulait cacher la vérité, le fit enfermer dans la forteresse de Königstein, avec ordre de chercher ce grand secret. Il fallut bien se mettre à l'œuvre, et le hasard voulut qu'en combinant ensemble des terres de diverses natures pour obtenir des creusets, le prisonnier trouva la composition de la porcelaine dite de *Saxe*, laquelle n'est ni bien blanche ni bien élégante dans ses formes, mais offre en revanche une grande solidité.

Disons, en l'honneur du roi, que Boettcher fut mis à l'instant en liberté et qu'il reçut des lettres de noblesse pour avoir ouvert à son pays une source féconde de richesses.

Vers le même temps, on fabriqua en Angleterre une

poterie toute différente des précédentes et dont on ne pourrait guère trouver quelques produits analogues qu'en Chine : c'est la faïence à pâte fine et dure, mais non vitrifiée, connue sous le nom de *terre de pipe*. Cette porcelaine anglaise fut portée, presque du premier jet, par Wedgwood, à un degré de perfection qu'elle n'a guère dépassé depuis. Remarquable par sa légèreté, cette porcelaine n'a pas eu la célébrité royale des produits de la Chine, de Saxe et de Sèvres, mais elle a obtenu une valeur industrielle et commerciale qui lui a donné et qui lui conserve un caractère tout spécial.

Enfin, le roi Louis XV acquit, en 1759, un édifice construit à Sèvres pour le compte des receveurs généraux, et y fonda une manufacture moderne de porcelaine, dont les magnifiques produits sont un des plus beaux fleurons de l'industrie française.

Malgré la faveur qui s'attache encore de nos jours aux porcelaines de la Chine et du Japon, et qui, ne craignons pas de le dire, est un peu une affaire de mode, on est forcé de reconnaître que les vases de Sèvres sont supérieurs à ceux de tous les pays du monde, non-seulement par la blancheur de la pâte, mais aussi par l'éclat de l'émail, et surtout par la solidité des dorures, le bon goût qui préside aux formes et aux ornements des pièces.

Aujourd'hui, Sèvres ne fabrique plus que la porcelaine *dure* à pâte et couverte purement terreuse. Dans le principe, au contraire, il ne sortait de ses ateliers que de la porcelaine *tendre*, autrement appelée à *fritte*. Cette dernière consistait en un mélange d'argile marneuse et de minium ; elle était sujette à s'érailler facilement par l'action des corps durs, et résistait très-peu à la brusque transition du chaud au froid. Sous

bien des rapports , la porcelaine tendre est donc fort inférieure à la dure ; mais elle offre quelques avantages dont celle-ci est privée : les peintures , la dorure , les ornements de toute espèce y font un bien plus bel effet, les couleurs s'y fondent mieux et conservent peut-être plus de vivacité. C'est cette porcelaine qui a commencé la réputation européenne de la manufacture de Sèvres, et aujourd'hui qu'il ne s'y en fait plus , les curieux et surtout les collationneurs étrangers mettent des prix fous à ce qu'on appelle *l'ancien Sèvres*.

Mais ce que cette manufacture impériale offre incontestablement de plus curieux et de plus intéressant , ce sont deux collections très-complètes , l'une de toutes les porcelaines étrangères , l'autre de toutes les porcelaines et faïences de France , et enfin les belles plaques sur lesquelles M^{me} Jacotot a reproduit d'une manière impérissable les admirables vierges de Raphaël. On peut dire que cette habile artiste résume en elle seule les qualités de tous les peintres qui l'ont précédée , et qu'elle a acquis dans son art un degré qu'on pourra bien atteindre peut-être , mais jamais surpasser. A ses brillantes qualités d'artiste , M^{me} Jacotot a apporté , dans les préparations matérielles , des améliorations d'autant plus importantes , que les couleurs dont on se sert maintenant n'éprouvent pas de changement au feu , tandis que plusieurs de celles autrefois employées variaient beaucoup de nuances pendant la cuisson.

Telles sont les diverses transformations qu'a subi l'art céramique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Aux argiles , aux marnes , aux ocres , bases ordinaires de la poterie des anciens et de leurs matiè-

res colorantes , les modernes ont ajouté l'emploi de plusieurs métaux et quelques substances nouvellement découvertes. La chimie modifiant tous ces corps et leurs diverses propriétés , a donné aux potiers de nos jours une multitude d'éléments et de composés inconnus à leurs devanciers. De là , le nombre considérable d'espèces de poteries que les arts et le commerce nous fournissent aujourd'hui.

Mais laissons ces détails, toujours un peu arides, pour en venir à l'objet principal de cette étude, à cet homme éminent qui s'est montré aussi grand par la vertu que par le travail et le génie et qui , après une justice tardive , occupe aujourd'hui la place qui lui était due au milieu de ses illustres contemporains de la renaissance.

DEUXIÈME PARTIE.

BERNARD PALISSY.

I.

Les premières années de Bernard Palissy sont fort obscures : on ne sait pas même au juste ni la date ni le lieu précis de sa naissance. Quant à sa famille, il n'en est question dans aucune biographie, ce qui nous ferait supposer que, pareil à tous les génies vraiment originaux, il fut précédé et suivi de parents obscurs et qu'il résuma en lui seul toute l'illustration de sa race (1).

(1) Il paraîtrait, d'après M. de St-Amans, qu'il existe encore une famille de ce nom aux environs du village de Biron, près de Montpazier, sur les limites du Périgord et de l'Age-nois.

Suivant Lacroix du Maine, il serait natif du diocèse d'Agen, et l'époque de sa naissance pourrait être placée de l'an 1514 à l'an 1520. L'historien d'Aubigné assignerait un chiffre un peu antérieur, lorsqu'il dit que Palissy mourut en l'an 1589, à l'âge de 90 ans. Comme il nous a été impossible de trouver un troisième témoin pour trancher cette question chronologique, que nous regardons du reste comme peu importante pour l'étude que nous allons commencer, nous ne pousserons pas plus loin nos investigations à cet égard. Il nous suffira de savoir que, dès son enfance, le jeune Bernard se sentit attiré par un goût prononcé vers les arts du dessin, et qu'il s'appliqua de toutes ses forces à étudier les grands modèles de son temps, c'est-à-dire Albert Durer, Raphaël et Léonard de Vinci.

Heureux l'artiste qui était né dans un tel siècle ! au contact de maîtres si éminents, de quelle émulation ne devait-il pas être saisi, et combien il était glorieux de marcher sur les traces, sinon d'égaliser le talent de semblables modèles !

Cependant sa position de fortune ne permettait pas à Bernard de faire de l'art pour l'art, il fallait subvenir aux nécessités de la vie et chercher une occupation plus rétribuée que n'est la peinture, mère ingrate qui n'a jamais conduit ses enfants à la fortune. La géométrie pratique lui fournit, pendant quelque temps, des moyens d'existence. Il dit lui-même qu'il était souvent appelé pour faire des figures ou des plans dans les procès, et que, lorsqu'il se trouvait en telle commission, on le payait d'une manière avantageuse. C'est en cette qualité qu'il fut employé, par les commissaires du Roi, à lever la carte topographique des îles de la Saintonge et des marais salants voisins de ce pays.

Dans les loisirs que lui laissaient ses travaux , il dirigeait ses études vers la peinture en émail et la peinture sur verre , dont on s'occupait alors beaucoup et qui , sous le nom de *vitrerie* , ornait les ogives de nos cathédrales de ces riches vitraux où sont figurés les principaux traits de la Bible et de la vie des martyrs , et qui arrêtent et brisent les rayons du soleil , pour ne laisser pénétrer dans le sanctuaire qu'un demi-jour, une pénombre si favorable au recueillement et à la prière.

A l'aide des petites ressources qu'il avait acquise par son travail , et guidé par cet instinct irrésistible qui pousse l'homme vers l'inconnu , Palissy fit ce qu'on appellerait aujourd'hui son tour de France. Il voyagea dans chaque province , depuis Marseille et les Pyrénées jusqu'en Flandre et sur les bords du Rhin , en s'arrêtant , de préférence , dans les lieux qui pouvaient fournir matière à ses observations , soit par les monuments de l'antiquité , soit par les beautés de la nature. C'est en contemplant le brin d'herbe qui se reflète dans le cristal limpide , la goutte de rosée déposée sur le calice de la fleur , les poissons aux nageoires argentées , le lézard qui réchauffe son ventre au soleil , et ces mille insectes qui semblent chanter au printemps le réveil de la nature ; qu'il amassait des matériaux pour les jeter , plus tard , en capricieuses fantaisies , sur les riches émaux de ses faïences , et en composer de gracieux tableaux rustiques , si naïfs et si rians que la nature semble avoir été véritablement prise sur le fait.

Les voyages , tout en alimentant son désir de s'instruire , l'augmentèrent encore ; avec son horizon intellectuel , s'agrandissait aussi le champ de ses recherches , ses vues nouvelles sur la nature : son talent inné pour

l'observation, son bon sens pratique et son jugement sûr arrivaient presque à la divination, et l'instinct du génie précoce suppléa, chez lui, à l'absence des premières études. Le besoin de se rendre compte des faits l'amena souvent à la découverte des causes premières que des études spéculatives ne révèlent pas toujours. Secouant les règles de la scolastique, auxquelles le moyen-âge avait trop longtemps obéi, il fut le premier qui osa s'en dégager, en suivant une méthode toute contraire, c'est-à-dire, en notant avec soin ses observations et ses expériences, avant de tirer aucune conclusion des phénomènes naturels. Aussi, les pas qu'il a fait faire à la science sont-ils prodigieux. Fontenelle et Buffon s'étonnent que ce potier de terre ait osé défier toute l'école d'Aristote et lui tenir tête.

« C'est, disent-ils, un aussi grand physicien que la nature seule en puisse former un : cependant son système a dormi près de cent ans, et le nom même de l'auteur est presque mort. Enfin, les idées de Palissy se sont réveillées dans l'esprit de plusieurs savants, et elles ont fait la fortune qu'elles méritaient (1). »

Il y aurait un curieux parallèle à établir entre Bernard Palissy et François Bacon, son contemporain. Tandis que l'humble artisan travaillait péniblement à inscrire ses observations, ignorant complètement les théories qu'on avait adoptées avant lui et qu'on était dans l'habitude de suivre avec un scrupuleux respect, le grand philosophe anglais, secouant aussi les règles de la scolastique, écrivait que dans l'étude des sciences,

(1) *Histoire de l'Académie des Sciences, de Paris, année 1720,*

la saine raison conseillait de s'élever graduellement et patiemment des effets aux causes , des faits particuliers aux faits généraux. Tous les deux voulaient que la science ne se bornât plus à de vaines et stériles spéculations , mais qu'elle tendît sans cesse à augmenter le bien-être et la puissance de l'homme par des applications utiles. Certes, on ne saurait accuser Bacon d'avoir emprunté ses idées à l'ouvrier de la Saintonge , qui travaillait dans l'ombre et le silence , au fond d'une contrée si éloignée de la sienne. On serait encore moins fondé à croire que Palissy connût , même d'une manière superficielle , le système du philosophe d'Outre-Manche , puisque ce dernier , venu au monde une vingtaine d'années plus tard que Palissy , répandit sa méthode , quand celui-ci l'avait déjà mise depuis longtemps en pratique. Disons plutôt qu'une certaine analogie dans l'organisation les a amenés l'un et l'autre à découvrir la même route , ainsi que nous en avons quelques exemples dans l'histoire de l'humanité.

II.

Au retour de ses voyages , le jeune Bernard se sentit complètement métamorphosé : parti de son pays enfant et simple artisan , il y revint homme , savant , poète , mieux que tout cela , il y rentra chrétien. Dans ses contemplations solitaires de la nature , c'est son art qu'il cherchait , c'est Dieu qu'il trouva ; car le propre du génie est de toucher à tout pour arriver à l'infini où tout se tient et se complète. Il réalisa cette belle pensée du philosophe que nous citons plus haut : « Un peu de savoir rend incrédule , beaucoup de savoir rend chrétien. »

La chimie n'obéissait point encore aux règles de la science ; ses principes étaient obscurs et incertains. Il fallait toute la sagacité de Palissy pour sonder ses mystères et pénétrer dans ses secrets ; mais, faute d'école ouverte pour l'étudier, il fut obligé d'avoir recours aux alchimistes et aux apothicaires, les seuls qui l'enseignaient alors. C'est dans ces laboratoires fantastiques que sa pénétration lui dévoila les impostures des ouvriers du grand-œuvre et les inepties des pharmaciens.

Il ne faut pas oublier que la folie de vouloir tout convertir en or tournait bien des têtes dans ce temps-là. On faisait des épreuves de tout genre sur ce trop précieux métal : la médecine s'en empara et crut avoir trouvé en lui une panacée universelle qui devait non-seulement guérir les maladies les plus incurables, mais procurer peut-être un jour l'immortalité. Il n'était bruit à cette époque que d'un médecin allemand nommé Paracelse, lequel n'avait rien moins que la prétention d'arracher à Hypocrate et à Galien le sceptre de la médecine. Insensé qui croyait avoir trouvé avec la pierre philosophale le secret de prolonger la vie de l'homme, et qui alla mourir, à l'âge de 48 ans, dans un asile ouvert à la misère !

Il fallait cependant un certain courage pour attaquer une épidémie d'autant plus dangereuse, qu'elle se présentait sous l'aspect le plus séduisant. Palissy ne recule point devant cette tâche : il prend en main la cause de l'humanité et arrache le masque à l'habile alchimiste, qui, pour tirer un parti plus lucratif de son art, ne craignait pas d'exploiter la crédulité publique et employait probablement quelques substances semi-métalliques, quelques pyrites ou des préparations d'anti-

moine auxquelles il donnait le nom d'*or potable*, pour tromper la crédulité de certains gens et s'enrichir à leurs dépens (1). « Puisque les fournaies du feu ne » peuvent consommer l'or pur, écrit Palissy dans son » *Traité contre l'Or potable* (2), comment serait-il possible que l'estomac d'un malade affaibli au point qu'il » ne saurait digérer une pomme cuite, le consommât ? » Je sais bien qu'il est un nombre infini de médecins » qui font bouillir des pièces d'or dans le ventre d'un » chapon et qui en font ensuite boire le bouillon aux » malades, prétendant qu'il a retenu quelque substance » du précieux métal; mais si vous aviez pesé ces pièces » d'or après les avoir bouillies, vous leur auriez trouvé » le même poids qu'avant. » Quelquefois une veine de gaieté vient animer les raisonnements du philosophe : « Si je voulais dire que l'or ne fut restauratif, j'aurais bien menti; car, par l'or, on a volailles, chapons, perdrix, cailles, faisans et toutes choses qui » sont bonnes pour restaurer l'homme. J'aimerais mieux, » si j'étais malade, avoir perdu un écu que d'en avoir » mangé un autre, en quelque sauce que le médecin » me le sût mettre; car il ne sert dans l'estomac que » d'empêcher, tandis que si je l'avais en ma bourse, il » ne me saurait empêcher: ainsi en est-il des pierreries » que les médecins ordonnent à manger aux malades » pour restaurer et conforter le cœur. »

(1) Il faut reconnaître cependant que Paracelse fut un des premiers qui cherchèrent à appliquer la chimie à la médecine: on lui doit aussi la manière d'employer l'opium.

(2) Dans cette citation, comme dans toutes celles que nous ferons plus tard, nous avons cru devoir transporter dans le français moderne quelques mots et quelques tournures de phrases du xvi^e siècle, pour en rendre la lecture plus facile.

Il ne faudrait pas conclure de ces boutades contre les empiriques du xvi^e siècle, que Palissy méconnût les bienfaits de l'art de guérir : il avait trop étudié les sciences naturelles pour ne pas admettre les ressources qu'elles possèdent contre la série des maux qui affligent l'espèce humaine. Ce qu'il attaque avec une verve toute rabelaisienne, ce sont les abus des médecins ; ce qu'il cherche à dévoiler, ce sont les honteux trafics dont certains d'entre eux ne craignaient pas de se rendre coupables, et il est rare qu'il laisse échapper l'occasion de leur lancer quelque épigramme. Ainsi, en parlant des eaux de puits et pour prouver combien il était facile de les dénaturer, il raconte qu'un médecin destitué d'argent et de pratiques s'avisa « de jeter quelques drogues dans les puits de la ville qu'il habitait, » ce qui fut cause que tous ceux qui buvaient de l'eau » étaient pris de flux de ventre qui les tourmentaient » à merveille et les faisaient courir après le médecin, » lequel étant joyeux de l'opération de ladite médecine, » consolait hardiment les malades, et, feignant leur » bailler des remèdes bien chers, il leur baillait du » bon vin à boire, leur défendant de goûter à l'eau ; » et par tel moyen, la malice de l'eau s'en allait, et la » nourriture du vin demeurait, et le médecin gagnait » beaucoup. »

Si Palissy est allé quelquefois un peu loin dans ses attaques contre les médecins empiriques qu'il avait vus de près ; s'il est tombé dans quelques erreurs, comme celle de croire qu'on ne pouvait espérer aucun secours de l'or par son contact avec nos organes, qu'il n'y avait point de maladies incurables, parce que Dieu ayant créé les maladies, a fait aussi les remèdes pour les guérir, remèdes qu'on ne sait pas trouver, mais

qui existent réellement ; s'il a mis la science du pharmacien bien au-dessus de celle du médecin , en disant que le premier était souvent obligé de corriger les ordonnances de l'autre..... nous ne lui en voudrions pas trop , en pensant à toutes les idées erronées qui étaient accréditées avant lui et qu'il ne pouvait détruire à lui seul. Si la vérité est une dans son essence , les routes par lesquelles on y arrive sont divisées à l'infini , et il est déjà glorieux d'en indiquer quelques-unes. Ainsi, nous ne craignons pas de répéter que Palissy ouvrit une ère nouvelle à la science , en la mettant sur la voie de l'expérimentation , et surtout en renversant une foule d'obstacles , en combattant une multitude d'abus qui arrêtaient ses progrès. Combien le patient investigateur serait heureux aujourd'hui , s'il lui était permis de voir ses idées appliquées , la médecine débarrassée des formules fantastiques , des théories absolues , et guidée par les lumières de l'expérience ; les docteurs du XIX^e siècle , adonnés aux études qu'il préconisait , soumis aux examens qu'il réclamait pour eux et puisant dans l'étude des faits , dans l'analyse raisonnée des diverses forces agissantes chez l'homme , les moyens de le guérir.

On comprendra que cet intrépide pourfendeur d'abus ne pouvait partager les illusions des faiseurs d'or : aussi, Voltaire est-il tombé dans une grande erreur en disant que Palissy crut avoir trouvé la pierre philosophale. Le passage suivant de son traité sur les *métaux* et l'*alchimie* n'est-il pas une preuve du contraire ?
« Je sais , dit-il , qu'il est des personnes qui étudient » cette science sans fraude ni malice , mais parce qu'ils » croient la chose possible ; d'autres , désirant être ri-

» ches , se sont enveloppés en plusieurs douleurs : ils
» voudraient savoir faire de l'or et de l'argent , afin de
» vivre à leur aise et de se faire grands à peu de la-
» beurs ; *et ils oublient que tous les métaux sont des*
» *œuvres divines , et que c'est entreprendre contre la*
» *gloire de Dieu, que de vouloir usurper sur ce qui est*
» *de son ressort.* »

Nous nous trompons, Palissy avait trouvé un moyen de produire de l'or , mais son secret était celui que le bon Lafontaine enseignait, plus tard , dans la fable du *Laboureur et ses Enfants*.

Travaillez, prenez de la peine ;
C'est le fonds qui manque le moins ,

a dit le fabuliste. Palissy écrivait, un siècle avant lui :
« Mon creuset, c'est la terre ; il me semble qu'il n'y
» a trésor au monde si précieux , que les petits reje-
» tons des arbres Je les ai en plus grande estime que
» les mines d'argent , et je suis étonné de la grande
» ignorance des hommes qui ne s'étudient aujourd'hui
» qu'à rompre , couper et déchirer les belles forêts que
» leurs ancêtres avaient si précieusement gardées. »

Anticipant sur le sage Sully, qui osa préconiser l'agriculture au milieu du mépris des courtisans , Palissy exhalte les bienfaits qu'on peut en retirer et vante les charmes de la vie champêtre , tout en regrettant que les grands aient si peu de zèle pour les soins de leurs domaines , tandis qu'ils montrent tant d'ardeur pour acquérir des vanités et des titres. Il se lamente sur les destructions opérées dans les forêts , et trouve fort étrange que plusieurs seigneurs négligent de semer quelques parties de leurs terres de chênes , châtaigniers ou noyers , qui seraient un grand bien pour

l'Etat, et leur fournirait un revenu considérable, presque sans travail. — « Je loue grandement, dit-il, un duc italien, lequel, après que sa femme fut » accouchée d'une fille, philosopant en soi-même que » le bois était un revenu qui venait en dormant, » commanda à ses serviteurs de planter en ses terres » le nombre de 100 mille pieds d'arbres, disant ainsi » que les arbres pourraient valoir chacun 20 sols avant » que sa fille fût prête à marier, ce qui ferait pour elle » une dot de 100 mille livres. »

L'inventeur de tant de procédés nouveaux dans l'art céramique ne pouvait voir sans indignation la routine des labouréurs de son temps ; aussi s'étonne-t-il que les hommes de toutes les nations travaillent sans relâche à faire des améliorations dans leurs divers états, tandis que les agriculteurs conservent leurs anciens outils et leurs grossiers errements : il se demande avec raison pourquoi il ne se trouvait pas quelques gens de bonne maison, possédant des capitaux et s'efforçant de faire des découvertes utiles pour le labourage, plutôt que de consumer leurs jours dans les agitations de la cour, de dévorer leur patrimoine en folles dépenses et en habits somptueux.

Pour développer ses idées sur toutes les richesses que la terre renferme, et qu'il est facile d'en faire sortir, Palissy a écrit trois traités ; le premier, sur la Marne ; le second, sur les Sels, le troisième, sur l'Agriculture. Ce dernier, qui parut en 1563, est intitulé : *Recette véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et à augmenter leurs trésors.*

Comme c'était le premier ouvrage qu'il rendait public, il prévient les lecteurs de sa manière d'écrire,

s'appuyant sur sa profession pour excuser son peu de capacité dans l'art de s'énoncer. Or, c'est en voulant nous prévenir lui-même contre son style, qu'il nous démontre et nous prouve que, par le fait, personne n'écrivit mieux que lui. — C'est une chose bien singulière, en effet, que de voir un artisan, sans lettres et sans culture d'esprit, s'exprimer d'une manière claire, simple et énergique sur des matières ordinairement très-abstraites et très-complicquées, faire usage des termes les plus heureux, écrire constamment d'un ton adapté au sujet, et propre à instruire en inspirant de l'intérêt, finir souvent par nous offrir une suite de tableaux qui caractérisent le grand peintre.

Dans ce traité sur l'agriculture, après avoir parlé fort au long des engrais et de la manière de les employer, des sels qu'on peut extraire des végétaux par la combustion ou par d'autres moyens, de la coupe des arbres, etc., etc., il se complait dans l'idée d'un *jardin délectable*, rêve d'une imagination vive et d'un amour réel pour la vie simple et la nature. Sa création, aussi agréable que pittoresque, pouvait, à la vérité, exiger des dépenses considérables dans le principe, mais elle annonçait du moins, chez l'inventeur, un esprit fertile et original. On y retrouve non-seulement la plupart des tableaux variés de ces jardins dont on fait honneur aux Anglais, mais l'on y remarque encore une multitude de détails qui manquent à ces derniers et qui tendent à en augmenter les beautés.

III.

Cependant, jusques vers l'année 1544, Palissy n'avait point encore tourné ses études vers l'art qui

devait rendre son nom immortel. Le hasard, qui joue un si grand rôle dans les événements de la vie et dans les plus grandes découvertes, le mit sur la voie de sa véritable vocation. La vue d'un vase de Faënza, de la plus grande beauté, fut l'étincelle qui vint éclairer son génie, comme la pomme tombant de l'arbre fit travailler l'esprit de Newton, comme la vue d'un tableau de Raphaël fit s'écrier Corrège : *Anch'io son pittore*. Dès-lors, comme il le dit lui-même, il entra en dispute avec sa propre pensée ; il se livra avec ardeur aux plus actives recherches sur les émaux, et n'eut ni trêve ni repos jusqu'à ce qu'il fut parvenu au but qu'il s'était proposé d'atteindre.

Sa commission pour lever la carte des îles de la Saintonge venait d'expirer : il avait ramassé un peu d'argent, s'était marié, et entretenait son ménage au moyen de la *vitrierie*, qui lui aurait donné de quoi vivre honorablement s'il n'avait eu dans la tête ce grain de folie qui a toujours tourmenté l'homme de génie en le poussant vers des horizons inconnus et souvent inaccessibles.

Tout-à-coup, nous le voyons abandonner l'état qui assurait son existence et celle de sa famille, pour prendre des tessons de terre, les couvrir de drogues, et aller tantôt chez les potiers, tantôt chez les verriers pour essayer ses émaux dans leurs fours. Presque toutes ses tentatives sont infructueuses ; mais il ne se laisse point décourager facilement, le moindre succès ranime ses espérances, et, après bien des efforts, il parvient à obtenir l'émail blanc.

Voilà le premier morceau de faïence qui se soit fabriqué en France ; voilà la découverte d'une chose peu importante au premier aspect, mais qui va fournir

une nouvelle mine au commerce , et métamorphoser les ustensiles dont nous nous servons journellement dans notre intérieur domestique.

Toutefois , bien que Bernard eût pris tant de peine pour arriver à ce résultat , le hasard d'une chance heureuse y était encore pour beaucoup ; il est lui-même tout étonné de sa réussite , et cependant il en ressent une telle joie , qu'il lui semble être devenu une nouvelle créature. Ecoutez-le raconter lui même cet épisode de sa vie d'artiste : « C'était un premier pas , mais » ma découverte était loin d'être complète. Je me mis » soudain , après ce petit succès , à faire des vais- » seaux de terre , quoique je n'entendisse rien à ce » genre d'ouvrage , et ayant employé sept à huit mois » à ce travail , j'entrepris d'ériger un fourneau sem- » blable à ceux des verriers. Je le bâtis avec un labeur » indicible ; car il me fallait maçonner tout seul , » détremper mon mortier , tirer l'eau pour le dé- » tremper , et , de plus , aller quérir moi-même la bri- » que sur mon dos , parce que je n'avais nul moyen » d'entretenir un seul homme pour m'aider en cette » affaire.

» Après divers accidents qu'il serait trop long de » raconter , je mis mes vaisseaux dans le fourneau en » seconde cuisson , pour faire fondre l'émail dont je » les avais couverts. Mais , bien que je fusse six jours » et six nuits devant le fourneau , sans cesser de brûler » du bois par les deux geules , il m'était impossible de » le faire fondre.

» J'étais comme un homme désespéré , jusqu'à ce » que je me fusse avisé qu'il y avait peut-être dans » mon émail trop peu de la matière qui devait faire » fondre les autres. Je me mis à piler cette matière

» sans cependant laisser refroidir mon Tourneau , pi-
» lant , broyant et chauffant tout à la fois.

» Mais alors me survint un nouveau malheur. Le
» bois m'ayant manqué , je fus contraint de brûler les
» supports qui soutenaient les treilles de mon jardin ,
» et les supports étant brûlés , il me fallut entretenir
» mon feu avec les tables et le plancher de ma
» maison.

» J'étais en une angoisse que je ne saurais décrire ,
» et il y avait plus d'un mois que ma chemise n'avait
» séché sur moi. Pour toute consolation , on se moquait
» de moi. Ceux mêmes qui auraient dû me secourir ,
» s'en allaient crier par la ville que je brûlais mon
» plancher. Les uns me croyaient fou , les autres pré-
» tendaient que je cherchais à faire de la fausse mon-
» naie , ce qui me faisait sécher sur pieds et parcou-
» rir les rues tout baissé , comme un homme honteux.
» J'étais endetté en plusieurs lieux , et je ne pouvais
» payer l'entretien de deux enfants que j'avais mis en
» nourrice. Personne ne me secourait , mais , au con-
» traire , les passant se moquaient de moi , en disant :
» Il mérite bien de mourir de faim , puisqu'il a délaissé
» son métier. »

» Comment pourrai-je faire comprendre tout ce que
» j'ai senti pendant ces longues années de recherches et
» d'incertitudes ! Ayant obtenu , un jour , quelques
» épreuves passables , je dis à mon âme : « Qu'est-ce
» qui t'attriste , puisque tu as trouvé ce que tu cher-
» chais ? Travaille , à présent , et tu rendras honteux
» tes détracteurs. » Mais mon esprit répondait : « Tu
» n'as pas de quoi poursuivre ton affaire ! comment
» pourrais-tu nourrir ta famille et acheter ce dont elle
» aura besoin pendant les quatre ou cinq mois qui doi-

» vent s'écouler avant que tu puisses jouir de ton
» labeur ? » Cependant , l'espérance me donna un peu
» de courage ; je pris chez moi un potier commun , et
» je le chargeai de me faire des vases selon les mo-
» dèles que je lui avais tracés. Misère nouvelle !! J'é-
» tais forcé de le nourrir en une taverne à crédit ,
» parce que je n'avais plus rien en ma maison , et
» quand nous eûmes travaillé pendant six mois en-
» semble , je dus donner congé au potier , auquel ,
» faute d'argent , je fus contraint de donner de mes vê-
» tements pour salaire. »

On pourrait rapprocher ce récit , dans lequel les tribulations de l'artiste sont présentées de la manière la plus vive et la plus pittoresque , de la situation analogue où se trouva Benvenuto Cellini pendant la fonte de sa fameuse statue de Persée. La détresse du potier , arrachant le plancher de sa chambre pour attiser le feu de ses fourneaux , n'est-elle pas aussi grande que celle du sculpteur Florentin , lorsqu'après des veilles nombreuses , et dévoré par une fièvre ardente , s'apercevant que la matière va lui manquer pour remplir son moule , il jette dans la fournaise ardente toute sa vaisselle et ses objets d'argenterie les plus précieux ?

Mais , moins heureux que ce dernier , dont les peines furent couronnées d'un succès complet , Palissy n'obtint qu'une amère déception , alors qu'après avoir passé les nuits à la merci des orages et des frimats , dans un atelier exposé à toutes les intempéries de l'air , maigre , exténué , accablé de lassitude , il reconnut que sa journée était entièrement perdue à cause des cailloux que l'action violente du feu avait détachés du fourneau et qui étaient venus se coller contre l'émail des vases. C'était pour lui une perte de six-vingt écus , somme

énorme qui ne lui laissait en perspective que la plus cruelle misère, et plus que cela, pour le cœur sensible de l'artiste, la honte et le déshonneur !

Mais un homme comme Palissy ne devait pas se laisser rebuter par un échec semblable. Peut-être même est-on en droit de penser que, sans cette lutte héroïque contre les rudes assauts de la misère et contre les atteintes du découragement, son génie n'aurait jamais acquis tout son nerf ; et qu'ainsi, la pauvreté, les déceptions ; tout en l'affligeant momentanément, ont cependant eu sur lui un effet salutaire et agi comme principe bienfaisant. L'influence du malheur sur le caractère ressemble souvent à celle de l'eau froide sur le fer rouge ; le valeureux métal y frissonne, y rugit, mais il s'y trempe, et l'épreuve transforme la matière brute en acier solide et brillant.

Abattu quelque temps par ces échecs multipliés, Bernard réagit bientôt contre son découragement. Il sauta un matin de son lit en réfléchissant qu'il était du devoir d'un homme qui serait tombé dans un fossé, de tâcher de se relever. Il se remit bravement à la peinture, son premier gagne-pain, et dès qu'il avait ramassé un peu d'argent, il courait à ses fourneaux, comme l'avare à son coffre-fort, et se mettait de nouveau à la poursuite du problème qu'il avait à cœur de résoudre.

Mais, que de péripéties par lesquelles il devait encore passer avant d'atteindre le but ! Tantôt, quand il défaisait un fourneau pour en construire un autre, le mortier et la brique s'étant vitrifiés, il lui arrivait de se couper les doigts en tant d'endroits, qu'il lui fallait manger son potage ayant les mains enveloppées de drap ; tantôt ses émaux se trouvaient, les uns beaux,

et bien fondus , d'autres mal réussis , et d'autres tout brûlés , parce qu'ils étaient composés de matières fusibles à divers degrés. Le pauvre ouvrier s'instruisait cependant par ces expériences répétées : la somme de ses connaissances s'accroissait après tant de malheureux essais ; il nous apprend même combien il doit à ses travaux , si peu satisfaisants dans leurs résultats , en » disant : « Les fautes que j'ai faites m'ont plus appris » que non pas les choses qui se sont bien trouvées. »

Ces tâtonnements sans nombre , ces déceptions si multipliées , faisaient travailler son esprit nuit et jour pour trouver les moyens d'obvier à toutes les contrariétés qui lui arrivaient. Ainsi , le premier accident des cailloux lui fit inventer les *fourneaux réfractaires* ; un second accident , causé par les cendres , le mit sur la voie des *gazettes* ou cylindres en terre , dans lesquels on enferme les pièces pour les cuire à l'abri.

Mais , pour en arriver là , que d'essais infructueux et quel dur apprentissage ! « Toutes ces fautes , nous » dit-il dans son ouvrage sur l'*Art de Terre* , m'ont » coûté tant de travail et de tristesse d'esprit , que j'ai » cru arriver aux portes du sépulchre avant d'avoir pu » réussir à rendre mes émaux fusibles au même degré. » J'étais devenu si maigre , que mes jambes étaient » tout d'une venue , de sorte que les liens avec lesquels j'attachais mes bas de chausse étaient , sitôt » que je marchais , sur mes talons. J'étais méprisé de » tous et le sujet de leurs moqueries : dans ma maison » même , je ne pouvais rien faire qui fût trouvé bon. » Mais , malgré mes ennuis , l'espérance que j'avais » me faisait procéder en mon affaire si virilement , que » plusieurs fois , pour entretenir les personnes qui me » venaient voir , je faisais des efforts pour rire , bien

» qu'intérieurement je fusse très-triste. Et comment
» n'en eût-il pas été ainsi , quand, n'ayant pas de quoi
» couvrir mes fourneaux, je passais toutes les nuits à
» la merci des pluies et des vents, sans autre société
» que celle des chats-huants, qui chantaient d'un côté,
» et celle des chiens, qui hurlaient de l'autre. Et cela
» a duré plusieurs années. Souvent la tempête me for-
» çait à tout quitter : n'ayant rien de sec sur moi, à
» cause des pluies qui étaient tombées, j'allais me
» coucher à minuit ou au point du jour, accouré
» comme un homme qu'on aurait traîné par tous les
» bourbiers de la ville. Rempli de grandes tristesses,
» d'autant qu'après avoir longuement travaillé, je
» voyais mon labeur perdu, bricollant sans chan-
» delles, tombant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre,
» comme un homme qui serait ivre de vins, je me
» retirais souillé et trempé, et je trouvais en ma
» chambre une persécution pire que la première (1),
» ce qui me fait à présent m'émerveiller que je n'aie
» pas succombé à mon affliction. »

Comment Palissy résista-t-il à tant de tourments, comment, au milieu de tant d'infortunes, supporta-t-il sans murmurer la perte de ses six enfants qui lui furent tous enlevés les uns après les autres? — C'est ce qu'il nous sera donné de voir dans le cours de ce récit, en étudiant le côté religieux de ce noble caractère.

IV.

Cependant un grand mouvement s'opérait dans l'his-

(1) Il veut parler ici de sa femme qui, loin de le consoler et de l'encourager dans ses recherches, l'accablait au contraire de toutes sortes d'injures.

toire de l'humanité. La puissante voix de Luther avait ébranlé l'Allemagne et donné le signal de la grande lutte qui devait diviser la chrétienté en deux camps. Déjà de puissants échos commençaient à lui répondre dans les Etats voisins. Calvin à Genève, Zwingle en France prêchèrent dans le même sens, et essayèrent d'établir un culte plus rapproché de celui de la primitive Eglise, en repoussant sans pitié toutes les innovations, même poétiques, que les siècles suivants avaient successivement introduites dans l'Eglise romaine.

Déjà vers l'an 1546, à l'époque où Bernard vint s'établir dans la Saintonge, quelques moines arrivés d'Allemagne parcoururent le pays, en proclamant, au risque de *mourir de chaud*, comme on disait alors, la doctrine du libre examen.

Palissy fut un des premiers à embrasser avec ardeur les nouvelles croyances : sa profonde raison lui faisait un devoir de repousser les abus, tandis que son âme poétique et musicale était séduite par le chant des psaumes. « En les écoutant, dit-il, il me semblait » que je me promenais le long des rideaux d'aulnes et » de frênes qui voilent le lit des ruisseaux ; il me sem- » blait encore que j'entendais les voix de plusieurs » vierges qui gardaient leurs troupeaux, et des pas- » teurs jouant mélodieusement de leurs flûtes. »

Mais ce qui le persuada principalement dans ces circonstances, ce fut la probité et la vertu des premiers hommes qui prêchèrent la religion réformée, et dont les discours et la conduite contrastaient fortement avec la dissolution du bas clergé d'alors.

« Ces vieillards n'avaient point d'épée à leur cein- » ture, dit-il, mais un simple bâton à la main, et

» s'en allaient ainsi seuls et sans crainte , selon cette
» parole du Maître : *Vous annoncerez ma loi , allant ,*
» *venant , mangeant , buvant , couchés , levés , assis*
» *sur le bord du chemin . »*

Leurs exhortations et leurs exemples transformèrent le pays. Il faudrait lire dans notre auteur comment le luxe fit place à la simplicité et à l'aumône , comment les procès se vidèrent par un arbitrage fraternel , sans qu'il fût nécessaire d'avoir recours aux hommes de loi. Les magistrats eux-mêmes avaient prohibé plusieurs choses mauvaises qui dépendaient de leur ressort : il était défendu aux hôteliers de tenir des jeux ou d'héberger les gens du pays , afin que , de cette manière , chaque père de famille s'habituaît à vivre dans sa maison. Les jours de dimanche on rencontrait les compagnons de métier se promenant dans les prairies , chantant , par groupe , des cantiques , et s'instruisant les uns les autres par des lectures pieuses. Les jeunes filles , abandonnant la vanité , si naturelle à leur sexe , se rassemblaient aussi par troupe dans les jardins , et leur contenance modeste suffisait pour indiquer le changement radical qui s'était opéré en elles.

Cependant la persécution ne tarda pas à venir fondre sur les religionnaires : les prédicateurs du culte nouveau , dans les provinces du Midi et de l'Ouest , y furent traqués comme des bêtes fauves , épiés , emprisonnés , trainés sur les routes et conduits dans les villes pour y être jetés au feu des bûchers. Quelles scènes de douleur nous laissent entrevoir ces quelques paroles du pieux artisan , quand il écrivait : « Je me » retirai secrètement dans ma maison , pour ne pas » voir les meurtres , les reniements , les pillages qui » se faisaient dans les villes et dans les campagnes.

» Pendant deux mois que j'y restai , il me sembla que
» l'enfer était défoncé , et que tous les démons étaient
» sortis pour ravager la terre. De ma maison , je
» voyais les soldats courant par les rues , l'épée nue au
» poing , criant : Où sont-ils ?... Les petits enfants
» eux-mêmes s'assemblaient dans une place que je
» voyais de la maison où je travaillais de mon métier
» de terre , et imitaient les blasphèmes , les batailles ,
» les meurtres des hommes. Il me prenait souvent en-
» vie d'en faire vengeance , mais je luttai contre ce
» sentiment et me bornais à réciter en mon cœur le
» psaume de miséricorde !

Imitons Bernard , et jetons un voile sur ces horribles tableaux , sur ces annales de souffrances et de crimes qui ne peuvent malheureusement être effacés de l'histoire , mais sur lesquelles il est à la fois inutile et douloureux de s'arrêter. Nous nous bornerons à dire que la persécution ne tarda pas à l'atteindre lui-même , comme si Dieu eût voulu l'éprouver jusqu'au bout et montrer où peut s'élever , dans la lutte contre l'adversité , une âme fortement trempée , une foi vive dans les promesses du Christ. C'est cette foi qui lui dictait ces belles paroles , dignes d'être offertes en modèle dans l'affliction : « Remarquez , mes amis , les bontés
» de notre Dieu ; quand j'ai souffert à cause de mon
» art , il m'a consolé par son Evangile , et quand j'ai
» été exposé à souffrir à cause de l'Evangile , c'est de
» mon art qu'il s'est servi pour me secourir. »

A cette époque de sa vie , Bernard travaillait pour le connétable de Montmorency : il préparait les belles faïences avec lesquelles on paya la sacristie du château d'Ecouen , et qui représentent des sujets tirés de l'Ecriture-Sainte. Il reproduisait , avec les couleurs bril-

lantes de l'émail, les dessins d'Albert Durer sur la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, dont il composa seize tableaux réunis dans un seul cadre. Et quand on voulut éclairer les marbres de Michel-Ange et les toiles de Raphaël, on lui commanda une série de vitraux où il figura le banquet des Dieux, la fable de Proserpine et de Psyché; car on aurait vainement cherché en France un homme aussi habile que lui dans l'art de la vitrerie.

Tandis que cette opulente demeure des rois était illustrée par les travaux de Palissy, elle acquérait une seconde et triste célébrité dans l'histoire, en donnant son nom à l'édit cruel lancé contre ses coreligionnaires, dont la vie fut abandonnée aux juges royaux des lieux, avec pouvoir de condamner à mort sans appel.

Henri II n'était point méchant, mais l'esprit de ce prince manquait de lumières et de force; il se laissait entraîner par son entourage. Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, l'excitait aux mesures violentes contre les Réformés; elle assouvissait tout à la fois sa vengeance éveillée par leurs censures et son avidité en s'emparant de leurs dépouilles. En outre, le cardinal de Lorraine, l'un des hommes les plus pervers qui aient jamais pris part au gouvernement d'un Etat, poussait continuellement aux actes les plus rigoureux. Le Parlement était divisé, et si la Chambre présidée par les Séguier, les de Thou, les Du Harlay inclinait vers les voies de douceur, la Grand'Chambre, au contraire, dirigée par des juges corrompus et vendus au Guise, ne voulait et n'ordonnait que des supplices

. Il semblait que le génie de Palissy et ses travaux

commencés pour le connétable devaient le mettre à l'abri de toute poursuite : il n'en fut point ainsi, bien que le duc de Montpensier lui eût accordé une sauvegarde, et que le comte de La Rochefoucault eût déclaré que son atelier serait un lieu de franchise. Mais en temps de révolution, la voix des grands comme celle de l'homme de bien est souvent méconnue, et, au mépris des ordres du général de l'armée royale en Saintonge, l'atelier du potier fut saccagé, et les prisons de Saintes s'ouvrirent pour lui.

Transféré, pendant la nuit, dans celles de Bordeaux, il aurait été infailliblement conduit au supplice, si de puissants protecteurs n'avaient intercédé en sa faveur. Le seigneur de Burie, le sire de Pons, sa femme Anne de Partenay et Guy de Chabaut, baron de Jarnac, s'employèrent pour le faire mettre en liberté. Mais tout était inutile ; lorsque le connétable, voulant à tout prix épargner cette honte à sa patrie, s'adressa directement à la reine, à qui il présenta un placet. Cette princesse astucieuse, mais qui gardait encore en son cœur une étincelle du feu sacré qui avait illustré sa famille, se laissa toucher, et lui expédia des lettres de privilège en lui donnant le brevet d'*Inventeur des rustiques figulines du roi et du connétable*. Attaché par ce titre à la maison royale, il fut soustrait à la juridiction du parlement de Bordeaux et put ainsi recouvrer sa liberté.

Une ère nouvelle allait s'ouvrir pour Bernard : Paris accueille l'humble potier qui était venu remercier la fille des Médicis, et qui prend enfin la place due à son mérite, en réunissant autour de lui les personnages les plus distingués dans les sciences et les plus nobles par leur naissance.

Arrêtons-nous un moment dans cette période de sa vie , qui fut aussi le point culminant de sa prospérité et de son triomphe , et suivons-le dans la demeure royale où il va trouver , avec les moyens d'exécuter sans entraves ses travaux chéris , des appréciateurs d'un goût éclairé , propres à stimuler encore son ardeur native.

V.

Catherine de Médicis gouvernait alors la France : l'héritière de cette famille , qui avait fait de Florence la première ville artistique du monde , ne pouvait tarder à découvrir sous la rude enveloppe de l'artisan , les trésors de science et de génie qu'il avait péniblement amassés. Elle reconnut bientôt en effet que personne , mieux que Palissy , n'était capable de diriger les embellissements des jardins et des palais royaux. Elle le nomma *gouverneur des Tuileries* , lui fit donner un logement dans le château , ayant vue du côté de la Seine , et plus d'une fois la veuve de Henri II sut faire diversion aux soucis de la politique , en venant passer quelques moments dans l'atelier de l'artiste.

Sous ces royales voûtes des Tuileries qui abritaient tant d'hostilité contre les idées nouvelles , Bernard eut la joie de trouver , pour sa foi , des encouragements inattendus. Pénétrons avec lui , les jours de dimanche , dans la chambre de Catherine de Médicis , à l'heure où cette princesse vient d'en sortir pour assister au repas public. Sûres de n'être pas troublées dans cet asile respecté , quelques personnes s'y réunissent sans bruit et célèbrent ensemble le culte réformé , sous les auspices de Marguerite , femme de chambre de la reine. On y voit le seigneur de Feuquères , M^{me} d'Uzès et encore une douzaine d'amis fidèles au nom desquels

Palissy écrivit quelquefois aux Eglises de la Saintonge ces paroles significatives, empruntées à un auteur inspiré : « Les frères qui sont dans la maison de César » vous saluent. »

Ces amitiés précieuses réjouissaient le cœur aimant de l'artiste. Si longtemps incompris, méconnu et froissé dans ses sentiments les plus intimes, il accueillait avec une vive reconnaissance les témoignages de sympathie et d'affection. Son petit appartement, situé dans l'attique du château, était souvent visité par des hommes distingués, tels que le ministre Merlin, aumônier de l'amiral Coligny ; Ambroise Paré, le chirurgien de trois royautés successives ; Ducerceau, l'architecte de Henri III, qui méditait alors le plan du Pont-Neuf ; le mathématicien Jean Viret, et Pierre Sanxay, le poète, dont le nom n'est pas entièrement oublié de nos jours. Ce dernier composa en l'honneur de son ami une longue pièce de vers où, après avoir parlé des cariatides des Grecs, des colonnes d'Hercule et enfin des sept merveilles du monde, il ajoute, dans son enthousiasme pour les œuvres du potier d'Agen :

Mais cela n'approche point
Des rustiques figulines
Que tant et tant bien as peint
Et dextrement imagines.

Quel honneur pour Palissy de se trouver dans la demeure des rois, entouré des merveilles de l'art, au milieu de tout le luxe et de tout le confort de la vie ! et quelles devaient être ses pensées, lorsqu'elles se portaient vers ces années malheureuses où, pauvre artisan, il n'avait pas une main compatissante pour ser-
rer la sienne, pas de toit pour abriter sa tête, pas de pain à donner à ses enfants !

Loin de se laisser amollir par ce brusque revirement de fortune et par la nouvelle existence qu'il allait embrasser, il n'y trouve qu'une ardeur plus vive pour se livrer à ses travaux favoris, s'instruire dans les sciences et communiquer aux autres les connaissances qu'il avait acquises. — Ce fut à cette époque, la plus heureuse de sa vie, qu'il fit ses innombrables chefs-d'œuvre de poterie en relief, et ces plats sculptés en émail, conservés précieusement aujourd'hui dans une salle du Louvre qui leur est presque entièrement consacrée.

Les mille fantaisies de sa fertile imagination variaient à l'infini ses compositions rustiques. Tantôt il représente le monde sous-fluvial des eaux et ses habitants aux brillantes écailles, tantôt il imite une verte prairie émaillée de blanches marguerites où viennent butiner de légers papillons. Ici, c'est une mare remplie de grenouilles qui avancent timidement la tête au milieu des joncs, des nénuphars et des larges plantes aquatiques; là, nous admirons une série de coquillages aux volutes cannelées, la couleuvre qui s'enroule sur elle-même, le scarabée aux étuis diaprés, le lézard endormi au soleil ou prêt à s'élaner sur la proie qu'il guète avec patience. Et tout cela arrangé avec un art et un goût qui font de chaque pièce un véritable tableau (1). D'autres fois, l'artiste abandonne le monde

(1) Pendant que nous travaillions à cette étude, l'Exposition universelle ouvrait ses portes aux produits de l'industrie du monde entier; dans un compte-rendu des travaux céramiques, nous avons lu ce qui suit :

« J'ai remarqué des vases exactement semblables à ceux que l'industrie doit à Palissy... Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que les plats sont ornés de coquilles, serpents, coquillages, fougères, identiquement comme les siens. Je

des marécages pour aborder de plus nobles sujets. Il ne recule pas devant les scènes de la Fable, les grands faits de l'Histoire ou les touchants récits de la Bible elle-même. Son talent grandit à mesure qu'il avance dans la vie, l'argile se modèlera docilement sous ses doigts et prend à sa volonté les formes et les couleurs qu'il lui impose. Maître de la partie matérielle de son art, dont il a enfin surmonté toutes les difficultés, il ne s'applique plus qu'à donner un corps à l'idéal qui, aux premiers jours de sa vie, flottait vaguement devant ses regards charmés, à cet idéal qu'il a cherché dans la contemplation de la nature et dont il a complété le sentiment par la vue des chefs-d'œuvre légués à son siècle par François I^{er}.

Alors ce ne sont plus seulement des reptiles, des fleurs ou des insectes qui animent ses compositions, mais des sujets d'un ordre plus élevé : c'est la déesse de Cythère jouant avec les Amours, le groupe de Persée et d'Andromède, le grand bassin des éléments, l'histoire de la femme adultère et le combat des Centaures et des Lapithes, qu'on doit regarder comme sa pièce capitale (1).

ne sais pas même si on ne s'est pas contenté de copier une de ses compositions. Les couleurs n'en sont pas plus vives, rien dans le modelé n'est supérieur. Donc, au XIX^e siècle, on ne peut pas surpasser Palissy dans l'industrie, dans l'art qu'il avait créé. Si l'on accorde une médaille au rénovateur de la céramique palissienne, ce sera en réalité à Palissy que la médaille sera accordée, car on ne fait que reproduire ce qu'il avait inventé..... »

(1) Pour avoir une idée complète des travaux de Palissy, il faut visiter non-seulement les galeries du Louvre et du musée de Cluny, mais admirer en détail les salons du prince Soltikof, à Paris; de M. Rothschild, à Londres; de MM. Sauvageot et Rallier, enfin de M. Sellières, au château de

VI.

Toutefois, ces compositions artistiques et les devoirs de ses nouvelles fonctions ne remplissaient pas entièrement sa vie : il y avait en lui d'autres facultés et d'autres besoins qui demandaient à être satisfaits. Après l'art, la science devait avoir son tour. Aussi, dès qu'il peut s'échapper un moment des Tuileries, nous le voyons se diriger en toute hâte vers un petit logement qu'il avait loué dans la rue St.-Jacques et qui lui servait de cabinet d'études. Il y avait rassemblé avec soin toutes sortes d'objets d'histoire naturelle, et était parvenu à former le premier cabinet à la disposition duquel ait présidé une certaine méthode. Il nous apprend lui-même « qu'on y voyait des choses merveilleuses » qui sont mises pour témoignage et preuve de ses « écrits, attachées par ordre et par étages, avec certains écriteaux par dessus, afin que chacun se puisse instruire soi-même. »

C'est là qu'il donna rendez-vous à tous les savants de son temps et qu'il enseigna publiquement l'histoire naturelle et la physique de 1575 à 1584. A cet effet, il fit apposer des affiches dans tous les carrefours de Paris pour inviter les plus doctes médecins et autres gens lettrés à se réunir chez lui, promettant de leur montrer, en trois leçons, tout ce qu'il avait découvert sur les fontaines, les pierres et les métaux. On lisait aussi dans ses affiches que nul n'entrerait s'il ne baillait un écu. « J'ai exigé cela, disait-il, pour voir si, par le » moyen de mes auditeurs, je pourrais tirer quelque » contradiction qui ait plus d'assurance de vérité que

Mello. C'est à ce dernier que nous devons la clé des musées de Palissy.

» non pas les preuves que je sais mettre en avant.
» Je savais bien qu'il y en aurait de grecs et de latins,
» et que s'ils m'eussent trouvé menteur, ils m'auraient
» bien rembarqué et résisté en face, à cause de l'écu
» que j'avais pris de chacun ; car j'avais mis dans mes
» affiches que si les choses que j'avançais n'étaient pas
» véritables, je leur rendrais le quadruple. •

Ce fut dans le carême de 1575 qu'il fit cette démonstration publique d'histoire naturelle, en présence de tout ce qu'il y avait de plus distingué à Paris dans les sciences et dans les lettres. L'exorde par lequel il ouvrit son cours dépeint trop bien notre modeste professeur pour le passer sous silence :

« Mes bons maîtres, vous le savez, sans qu'il soit
» besoin que je vous le dise, je ne suis ni Grec, ni Hé-
» breu, ni poète, ni rhétoricien, mais un simple ar-
» tisan bien pauvrement instruit dans les lettres. Sans
» doute j'eusse été fort aise d'entendre le latin et de
» lire les livres des philosophes, pour apprendre des
» uns et pour pouvoir contredire les autres. Cepen-
» dant, j'aime mieux dire vérité en mon langage
» rustique que mensonge en un langage rhétorique.
» Souvenez-vous d'un passage qui est en l'Écriture-
» Sainte, où St. Paul dit : « *que chacun, selon qu'il*
» *aura reçu des dons, en distribue aux autres.* »
» Quelques-uns, il est vrai, ne voudraient jamais en-
» tendre parler des Écritures-Saintes, mais moi je n'ai
» trouvé rien meilleur que de suivre le conseil de
» Dieu, ses édits, statuts et ordonnances ; et en re-
» gardant quel était son vouloir, j'ai vu que par son
» Testament dernier, il a commandé à ses héritiers
» qu'ils eussent à manger le pain au labeur de leur
» corps et à multiplier les talents qu'il leur avait don-

» nés. Quoi considéré, je n'ai pas voulu cacher en
» terre les dons qu'il lui a plu de m'accorder.

» Les sciences se manifestent à ceux qui les cher-
» chent. Je n'ai pas eu d'autres livres que le ciel et la
» terre : il est donné à tous de pouvoir lire dans ces
» beaux livres-là. Ils valent mieux, je pense, que
» ceux des disciples de Paracelse et des autres alchi-
» mistes, en l'étude desquels plusieurs ont perdu leur
» temps et leurs biens. Ces livres pernecieux m'ont
» fait, pendant 40 ans, gratter la terre et fouiller
» dans ses entrailles, afin de découvrir ce qu'elle pro-
» duit en son sein (1). Mais enfin, j'ai trouvé grâce
» devant Dieu, qui m'a fait connaître des secrets in-
» connus jusqu'à ce jour aux hommes, voire aux plus
» doctes. — Je le répète, je ne suis qu'un pauvre arti-
» san ; mais si, parce que je suis destitué de la lan-
» gue latine, quelques personnes me trouvent témé-
» raire de m'élever contre l'opinion des anciens, j'en
» appellerai aux merveilles que j'ai tirées de la ma-
» trice de la terre et qui rendent témoignage de ce que
» je dis. Pauvres gens, imbus de préjugés, qui jurez
» par les anciens que vous respectez sur parole, et qui
» croyez ce qu'ils ont avancé, sans examen de votre
» part, vous n'y regardez pas de près, et vous oubliez
» que vous ne sauriez pas faire un soulier, non pas
» même un talon de chausse, quand vous auriez tou-
» tes les théoriques du monde ! »

Alors Palissy voyant son auditoire attentif à sa pa-
role, commence à développer son système relativement

(2) C'est sans doute sur ces paroles que Voltaire s'est basé pour dire que Palissy crut avoir trouvé la pierre philosophale.

aux causes qui ont entraîné une si grande quantité de corps marins sur la partie sèche du globe et même sur les plus hautes montagnes : il prouve, ce que personne n'avait avancé avant lui, que les *faluns* n'étaient point un jeu de la nature, mais de véritables coquilles déposées autrefois par la mer dans les lieux où elles se trouvent aujourd'hui, et que des animaux, et surtout des poissons, avaient donné aux pierres figurées toutes leurs différentes formes. C'est en cela que Cuvier considère Pallissy comme ayant détrôné les erreurs accréditées dans le domaine de la science, et fait le premier pas dans les voies de la géologie moderne, lorsqu'il a cherché à découvrir « comment s'étaient superposées ces immenses croûtes qui constituent les parties solides du continent, et d'où provenait cette quantité immense de corps organiques, et surtout ces milliers de coquilles qui existent dans quelques parties superficielles du globe (1). »

Puis il expose, en grand physicien, ses observations aussi neuves que judicieuses sur l'origine des glaces flottantes et sur les congélations des eaux courantes, question qui n'est point encore aujourd'hui complètement résolue. Il met à néant l'opinion reçue alors, que la « froidure vient de dessous la terre, » et démontre, au contraire, avec autant de bon sens que de force, qu'elle vient de l'air, et qu'ainsi « les eaux ne se gèlent pas au fond, mais par le dessus. »

Tantôt il promène ses auditeurs sur les plages abandonnées par la mer, tantôt il les transporte au sommet des Ardennes pour étudier les diverses transformations

(1) G. Cuvier, *Histoire des Sciences naturelles*, tom. II, page 231.

du globe terrestre ; il expose la théorie des puits artésiens qui déjà s'était fait jour dans son esprit : il explique la manière dont les Marcassites se sont formées ; les sables , les grès l'occupent ensuite , et il revient aux pierres pour tâcher de découvrir la cause de la variété et des nuances de leurs couleurs , qu'il attribue avec raison aux différents sucs métalliques qui les ont pénétrées. Enfin, il détruit certaines idées fausses à leur égard , quand il lance ces mots si simples et de si grande portée : « Les pierres ne croissent point ; elles » n'ont point d'âme végétative , mais elles peuvent » augmenter d'une manière congélative , comme de la » cire fondue que l'on jetterait sur une masse de cire » déjà congelée. »

Une autre opinion généralement acceptée en ce temps-là , était que les sources venaient d'une évaporation souterraine. Palissy combat cette erreur en prouvant qu'elles étaient le produit des nuages , hérauts et messagers de Dieu. Et quand il explique la théorie des tremblements de terre , savez-vous dans quel livre des philosophes il a appris ces beaux secrets ? — C'est dans un chaudron à demi-plein d'une eau qui se soulevait jusques par dessus le bord du vase , lorsqu'elle était un peu âprement poussée par la chaleur du fond.

Toutes ces théories que nous considérons aujourd'hui comme des vérités élémentaires , étaient des innovations hardies qui entraînent toute une révolution intellectuelle à cette époque obscure où la renaissance sortait à peine des langes du moyen-âge.

Palissy nous a laissé les principales idées qu'il émit pendant ce cours mémorable , où il ne trouva pas un seul contradicteur , dans un traité qu'il intitule : *Des*

Pierres, et qui est écrit, comme presque tous ses autres ouvrages, sous forme de dialogues entre deux interlocuteurs, *Théorique et Pratique*. Il est inutile de dire, d'après tout ce que nous avons vu, que *Pratique* a toujours raison, qu'elle démolit peu à peu tous les beaux arguments de sa rivale routinière et entêtée, que c'est, en un mot, par sa bouche, que se font jour toutes les idées du philosophe.

VII.

Mais pendant que celui-ci était absorbé dans son petit laboratoire de la rue St.-Jacques, cherchant les secrets de la nature ou rangeant avec méthode sa précieuse collection de minéraux, un drame aussi sombre que terrible se préparait dans le conseil de Charles IX : la St.-Barthélemy venait d'être décidée, et les glaives s'aiguisaient dans l'ombre pour imprimer à l'histoire de la royauté cette tâche ineffaçable de sang.

Comment maître Bernard échappa-t-il aux massacres ? — Nul ne le sait avec certitude. La famille du connétable protégea-t-elle son artiste préféré ? Catherine fit-elle cacher le gouverneur de son palais dans une partie retirée des Tuileries, et sa haine contre les huguenots s'arrêta-t-elle devant l'auréole du génie ? Voulut-elle, en conservant à la France Ambroise Paré et Bernard Palissy, se faire absoudre du meurtre de Jean Goujon, qui fut atteint d'un coup d'arquebuse, sur l'échafaudage où il travaillait encore à la façade du Louvre, ou bien la Providence seule étendit-elle sa protection sur le chrétien sincère, destiné à honorer Dieu par une longue vie de vertu ? — Nous n'avons

trouvé dans les ouvrages de Bernard, ni dans les historiens de cette époque, aucune note pour fixer nos conjectures sur ce point. Le singulier silence que Palissy garde, à cet égard, nous conduirait même à penser qu'il y eut, dans sa délivrance, quelque chose de mystérieux dont il s'était engagé à ne pas révéler le secret ; car lorsqu'il échappa aux prisons de la ville de Bordeaux, sa reconnaissance s'exprima de la manière la plus vive dans trois épîtres adressées à ses protecteurs, tandis qu'à la St.-Barthélemy, miraculeusement soustrait à un danger bien plus grand, il se renferme dans une discrétion aussi complète qu'innexplicable. — Toujours est-il qu'il ne fut point compté au nombre des victimes de cette horrible nuit, puisque nous le retrouvons encore plus tard occupé à ses études de prédilection.

Encouragé par le succès de ses premières leçons publiques, il continua ses cours pendant neuf ou dix ans, et publia son dernier ouvrage en 1580, à l'âge de 81 ans. Ce traité, l'un des plus intéressants et qui est intitulé : *Des Eaux et Fontaines*, a pour but d'enseigner une méthode ingénieuse et nouvelle pour construire des fontaines artificielles. Après avoir analysé les différentes qualités des eaux, celles des puits, des mares, des citernes, des sources, il conclut que ces dernières sont les plus agréables, les plus naturelles et les plus saines. Cette analyse le conduit à l'examen des diverses méthodes suivies, dans tous les temps connus, pour conduire l'eau d'un lieu à un autre : il balance les inconvénients ou les avantages de chacune d'elles, et finit par donner la préférence aux aqueducs, toutes les fois qu'il s'agit d'amener des eaux à de grandes distances. On comprend que Palissy ne

pouvait parler de ces derniers sans faire une longue digression sur les ouvrages des Romains ; il cite, en première ligne, le Pont du Gard qu'il décrit avec soin, et conclut que Nîmes était une ville « en laquelle les » empereurs romains avaient fait de grandes et superbes dépenses d'embellissements ; qu'ils y avaient » employé des gens de savoir, des plus grands qui » fussent dans tout l'empire, comme les monuments » en font encore foi. »

D'après cela, il y a lieu de croire que si Palissy fût venu au monde trois siècles plus tard, il eût partagé, sur les moyens d'amener les eaux dans notre ville, l'opinion que notre savant et patient confrère (1) a tant de peine à faire pénétrer dans les conseils des édiles nimois.

VIII.

Jusqu'à présent, nous avons montré, dans Palissy, l'artiste éminent, le savant profond, l'écrivain distingué ; il nous reste, pour compléter sa biographie, à étudier le chrétien. Car, si c'est quelque chose d'arriver à la fortune, s'il est beau de faire une découverte industrielle, s'il est grand de jeter dans la science de nouvelles lumières, c'est infiniment plus que tout cela de parvenir à s'élever soi-même, et à fortifier son âme jusqu'à la rendre invulnérable à tous les coups du sort. — Comment parvint-il à cette grandeur morale, à cette force de caractère dont tant d'illustres génies furent dépourvus ? C'est en se pénétrant des vérités de la religion, à laquelle furent soumis tous les actes de sa vie.

(1) M. Jules Teissier.

Déjà nous avons vu qu'il avait été l'un des premiers de sa contrée à embrasser les réformes réclamées par les disciples de Calvin. Il était jeune encore ; son âme , peu attentive jusque-là aux dogmes de la religion , mais débordante d'amour et de poésie , s'ouvrit alors tout entière à l'influence de l'Évangile. Du moment qu'il en eut bien compris toutes les vérités , il s'efforça de mettre en pratique l'enseignement de la sainte doctrine , et sa vie entière fut employée à rendre témoignage de sa foi : ses actions , comme ses écrits , étaient dictés par le sentiment de ses devoirs , et dans tout ce qu'il faisait , il agissait en vue de Dieu. S'il n'a pas été ministre du saint Évangile , ainsi qu'il le donnerait à entendre Agrippa d'Aubigné , il se nourrissait de la lecture assidue de la Bible , et quand la persécution , devenue trop violente , eut dispersé ou emprisonné les pasteurs , Bernard les suppléa quelquefois dans leur pieux ministère , en accueillant chez lui les personnes qui désiraient profiter des secours de sa piété et de sa connaissance des Écritures.

Au milieu de ces temps difficiles , semés de luttes et de guerres sans presque aucune intermittence , il demeura toujours ferme et inébranlable dans ses croyances religieuses , et donna à tous ses contemporains le spectacle d'une vie aussi pure qu'utile à son pays , d'une vie qui ne devait trouver sa récompense que dans un monde meilleur.

Certes , après être sorti victorieux des tribulations de tout genre qu'il avait éprouvées pendant ses innombrables expériences sur les émaux , après avoir échappé aux prisons de Saintes et de Bordeaux , assisté à la dévastation de son atelier ; après avoir survécu à la terrible nuit du 24 août 1572 , il semblerait

que sa part de misères eût été assez grande et que la perversité des méchants eût dû se lasser de le poursuivre.

Il n'en fut point ainsi.

Cet homme, ennobli par les faveurs de Catherine de Médicis, du connétable de Montmorency, de tous les grands du royaume qui étaient venus suivre ses leçons, comblé des honneurs de la popularité, estimé de tout le monde savant pour la force et l'originalité de ses spéculations sur les deux éléments qu'il avait tant expérimentés, la terre et le feu, devenu, en un mot, dans sa vieillesse, un des noms illustres de la France, cet homme, disons-nous, n'était pas destiné à s'éteindre paisiblement dans sa demeure.

Comme Archimède, qui fut tué en cherchant un problème, Bernard Palissy tenait encore la plume pour écrire son dernier traité, lorsqu'il entendit résonner à sa porte les arquebuses des ligneurs. Dénoncé par Mathieu de Launay, l'un des Seize, l'illustre octogénaire se vit arraché à ses travaux et traîné dans les prisons de la Bastille, prélude inévitable du *spectacle public*, comme on appelait alors le gibet.... Mais, hâtons-nous de le dire, cette dernière honte fut épargnée à la mémoire d'un roi aussi faible que dissolu, et la mort vint chercher le vieillard avant que se fût accompli le dernier épisode de la vie du martyr.

Jetons encore un coup-d'œil sur le tableau de ces dernières années de sa vie, et admirons le calme de ce vieillard qui passe en prières les longues heures de sa détention, et s'occupe, dans l'isolement de cette sombre retraite, à revoir ses manuscrits, à tracer les dernières pages de ce trésor d'expérience pratique et de sagesse pieuse qu'il lègue à ses successeurs.

Parmi ses nombreux compagnons d'infortune, il s'en

trouvait deux que Bernard entourait surtout du plus tendre intérêt et avec lesquels il aimait à chanter le beau psaume de l'espérance :

Tu fus toujours, Seigneur, notre retraite,
Notre secours, notre sûre défense.....

C'étaient les filles de Jacques Foucaut, président au Parlement, que l'on avait enfermées à la Bastille, sur la dénonciation de leur vigneron qui les avaient accusées d'hérésie, trouvant ainsi plus commode de s'acquitter de ce qu'il leur devait. Pauvres victimes auxquelles un roi libertin osa offrir le déshonneur en échange de la vie, et qui n'hésitèrent pas à répondre au comte de Maulevrier, chargé de leur transmettre l'infamante proposition, qu'elles sauraient être martyres de leur honneur comme de celui de Dieu. Tant de vertu et de jeunesse ne purent trouver grâce devant leurs bourreaux, et elles furent brûlées vives le 28 juin 1588.

Ce fut pour Bernard une séparation cruelle : il les soutint jusqu'au dernier moment, et quand les deux jeunes femmes, conduites au bûcher, se retournèrent pour écouter encore les cantiques de leurs compagnons de captivité, elles virent sortir des barreaux de la prison deux mains ridées qui leur envoyaient une dernière bénédiction. Ce supplice ne fit qu'enflammer davantage le zèle des nouveaux convertis ; aussi, quand la nouvelle en parvint au camp du roi de Navarre, Duplessy-Mornay s'écria-t-il : « Courage, Sire, puis- » qu'encore entre nous il se trouve jusqu'à des filles » qui ont la vertu de souffrir pour l'Évangile ! »

D'Aubigné nous apprend qu'Henri III voulut voir Palissy dans sa prison. Le vieillard était agenouillé et

en prières : il se rassit au bruit des verroux qui venaient interrompre sa méditation, et sa surprise fut grande quand il reconnut le roi. Depuis 13 ans, ce dernier n'avait pas vu l'ancien gouverneur de son palais ; il fut frappé de sa belle tête, à laquelle le malheur donnait une expression plus noble encore que de coutume. « Mon bonhomme, lui dit-il avant que Palissy eût eu le temps de se lever, il y a bien des années que vous êtes au service de ma mère et de moi ; nous avons enduré que vous ayez vécu en votre religion parmi les feux et les massacres. Maintenant, je suis tellement pressé par ceux des Guises et par mon peuple, que je me vois *contraint* de vous livrer entre les mains de mes ennemis et que vous serez brûlé si vous ne vous convertissez. »

Palissy, à ces mots, s'inclina, attendri par la bonté du roi ; puis, faisant un effort pour se relever, et son visage s'animant d'une expression céleste : « Sire, dit-il, avec le sourire de mépris que donne un grand courage, j'étais bien prêt à sacrifier ma vie pour la gloire de Dieu ; mais si j'avais eu quelque regret, il serait éteint en ayant entendu prononcer à mon grand roi ces mots : *Je suis contraint ! C'est ce que vous, Sire, et tous ceux qui vous contraignent, ne pourrez jamais sur moi, qui ait part au royaume des cieux, car JE SÇAIS MOURIR !* » Sublimes paroles, les dernières que nous ayons à recueillir de la bouche du noble artisan et qui rappellent ce passage de Sénèque : *Qui mori scit, cogi nescit.*

IX.

Pendant ces années de captivité, que se passait-il au dehors, dans cette malheureuse France déchirée

par les factions , désolée par la guerre civile? — Le parti catholique ligué , constitué et dirigé par les Guises , commençait à se méfier de la faiblesse du roi. L'ambitieux duc , chef de la famille , comptant trouver dans les malheurs publics un moyen d'augmenter encore la gloire de sa maison , et qui sait , peut-être d'arriver lui-même jusqu'au trône , conspirait avec l'Espagne contre sa patrie , et soulevait les colères populaires qui éclatent enfin dans les sanglantes journées *des Barricades*. Le roi , averti des projets qui se tramaient contre lui , est forcé de quitter furtivement son palais : il s'évade , se retire secrètement à Blois , suivi d'une partie de sa cour. Paris reste livré à l'anarchie la plus profonde et à la toute puissance du prince lorrain , qui se laisse porter en triomphe dans les rues de la cité , plus roi de France que Henri III lui-même , et qui profite de son éphémère pouvoir pour faire exécuter dans toutes leurs rigueurs les édits contre les Protestants. Les prisons regorgent de victimes , le commerce est anéanti , la misère arrive à son comble , la désorganisation pénètre dans toutes les classes de la société , la terreur s'empare des esprits , partout on hésite entre le souverain légitime et son ambitieux rival. Henri III , effrayé du sort qui lui est préparé , prend alors une résolution subite et désespérée : il convoque les Etats-Généraux à Blois , et là , dans une salle de son château , il fait assassiner le duc Henri et son frère le cardinal qu'il y avait attirés par de faux semblants d'amitié.

Ces meurtres perdirent Henri III ; Rome lança contre lui les foudres de l'excommunication. Le sang des Lorrains lâchement répandu fortifia la ligue , et quand le roi veut reconquérir sa capitale par la force des ar-

mes, le poignard d'un moine fanatique vient le frapper, et il meurt à St.-Cloud, le 2 août 1589.

Cet événement précéda de peu de jours la fin de Palissy, et la victime ne devait pas longtemps survivre à ses persécuteurs. Transféré des prisons de la Bastille dans celles du Petit-Châtelet, il fut souvent à la veille d'être conduit au supplice, et toujours on le trouva prêt à marcher à la mort avec un front serein et une conscience tranquille. Mais le duc de Mayenne, qui présidait le *Conseil des Seize*, tant par pitié pour le vieillard que pour relever la réputation de son propre nom, qui avait souffert de la condamnation des filles Foucaut, à laquelle son frère *le Balafré* ne s'était point opposé, fit traîner le procès en longueur.

Un jour, le marquis de Saligny, qu'on avait souvent remarqué parmi les auditeurs les plus attentifs du cours de la rue St.-Jacques et qui, depuis lors, s'était attaché au parti du cardinal de Bourbon, se trouvant à Paris avec ses hommes d'armes, désira connaître le sort de son ancien professeur : il alla s'informer de lui près de Bussy-Leclerc, alors gouverneur de la Bastille. Celui-ci demanda au clerc de la geôle s'il y avait un détenu de ce nom parmi les nombreux prisonniers dont la garde lui était confiée ; et le clerc, après avoir feuilleté son registre, lui répondit très-catégoriquement que le vieux Bernard, premier inventeur des poteries excellentes, était mort depuis deux jours, à l'âge de 90 ans. Ce fut là sa seule oraison funèbre.

X.

Telle fut la vie de Bernard Palissy, vie complète et remplie, vie simple et féconde, qui nous pénétrait

d'une admiration plus vive à mesure que nous en étudions les phases variées. Tout se réunit, en effet, pour faire de l'ignorant enfant agenais un type extraordinaire dont nous trouvons peu d'autres exemples aussi achevés. Il joint la force d'âme à la douceur de caractère : une constance inébranlable, une calme intrépidité devant le danger, à la soumission la plus entière aux décrets de la Providence ; il sait allier aux patientes recherches, aux expériences les plus compliquées, l'initiative du génie et la virilité d'un esprit sagace et pénétrant. C'est le modèle le plus complet que nous puissions offrir aux artisans de toutes les professions.

Et, en effet, dans quelle vie trouverions-nous une réunion semblable de toutes les qualités qu'il eut en partage. Tel peut l'égaliser en persévérance qui ne possède pas son instinct et son rare bon sens. Tel qui aurait autant de savoir, manque de cette volonté inflexible qui finit par triompher de tous les obstacles. Tel autre, enfin, lègue à la postérité des découvertes aussi utiles, mais ne laisse pas comme lui les enseignements d'une vie pure et le noble exemple du martyr. Il faut bien le reconnaître, on ne trouve pas seulement en Palissy un ouvrier, un philosophe, un inventeur, il y a en lui plus et mieux que tout cela, il y a un homme complet, un grand caractère trempé comme le pur acier dans une lutte incessante contre les individus et les événements ; il y a surtout un vrai croyant, sincère, fervent, dévoué, conséquent avec ses principes, incapable de transiger avec ce qu'il regardait comme un mal, et prêt à sacrifier sa vie sans regret, en témoignage de sa foi.

Est-ce à dire qu'aucun reproche ne puisse lui être adressé ? Non, certes, notre admiration pour cette no-

ble vie ne va point jusqu'à la partialité, et ne nous aveugle pas sur les imperfections qui pourraient, aux yeux de plus sévères, en obscurcir l'éclat. Ainsi, nous nous sommes demandé s'il n'était pas bien téméraire à un père de famille de négliger une femme et six enfants pour courir après des découvertes qui, en fin de compte, pouvaient n'aboutir à aucun résultat satisfaisant. Les dialogues entre *Théorique* et *Pratique* ont-ils toujours été impartiaux, c'est-à-dire, l'auteur n'a-t-il pas fait la partie trop belle à la principale interlocutrice en affaiblissant les arguments de sa rivale pour en rendre la réfutation plus aisée? A-t-il toujours bien défendu la vérité scientifique et n'est-il pas tombé, au contraire, dans certaines erreurs, reconnues plus tard, quand la physique a fait de nouveaux progrès? Cette grande âme a-t-elle donné toute sa mesure, et le but poursuivi n'était-il pas indigne d'un pareil trésor de force morale? Ne peut-on regretter aussi que, par des motifs peu en rapport avec son génie, Palissy ait longtemps cru devoir céler ses découvertes sur les émaux?... Et quelques autres taches semblables qui sont dans cette auréole de gloire, ce qu'un défaut de dessin est dans un tableau de Raphaël, c'est-à-dire qu'elles blessent d'autant plus les yeux, que l'entourage est plus parfait. Au reste, ces fautes elles-mêmes disparaîtront en grande partie si nous tenons compte de l'époque où vivait Palissy et des nombreux préjugés qui enveloppaient l'esprit de ses contemporains.

Quant à son style, on aura vu, par les quelques citations que nous avons faites, combien il était coloré, vif, énergique. Un grand écrivain (1), certes bien

(1) Lamartine.

compétent en pareille matière, dit qu'il n'en connaît point en français de plus biblique et de plus moderne à la fois : « Il est impossible, ajoute-t-il, qu'après » avoir lu ces pages, véritables trésors de sagesse humaine, de piété divine, de génie éminent, de naïveté, de force et de couleur de style, de ne pas » proclamer ce pauvre ouvrier d'argile, un des plus » grands écrivains de la langue française. Montaigne » ne le dépasse pas en liberté, J.-J. Rousseau en sève, » Lafontaine en grace, Bossuet en énergie lyrique. » Il rêve, il médite, il pleure, il décrit et il chante » comme eux. »

Que pourrions-nous ajouter après un tel éloge que nous n'aurions point osé faire aussi pompeux, sinon que le chrétien a toujours été au niveau de l'écrivain ?

Dans notre siècle d'incrédulité et de positivisme, il nous a semblé qu'il pouvait être salutaire de se placer un moment en présence d'une de ces puissantes individualités qui tiennent haut et ferme la bannière du beau et du bien. On se laisse aller si doucement à la dérive, on se laisse vivre si facilement, on est si habitué au bien-être et à la liberté, qu'on perd ainsi la faculté de comprendre ces vies orageuses qui s'écoulent tout entières dans une lutte énergique, et sont dominées, comme traversées d'un bout à l'autre par un principe élevé qui les épure en les ennoblissant.

S'il est assez commun de rencontrer parmi les hommes l'héroïsme par lequel on apprend à mépriser le danger, à s'imposer un grand sacrifice dans un moment d'exaltation, à braver le feu de l'ennemi au milieu de l'entraînement des batailles, il est plus rare de posséder ce calme courage qui résiste aux attaques sans cesse répétées, supporte sans plaintes les longues

tortures de la prison , voit sans pâlir les vides faits chaque jour dans les rangs de ceux qu'il affectionne le plus , résiste à la menace continuelle du dernier supplice..... Certes, voilà la véritable grandeur d'âme ! Quand un seul mot pourrait vous rendre à la liberté , à la lumière du jour , aux honneurs , à la vie enfin , savoir se taire , savoir refuser toute concession que la conscience condamne , répondre aux sollicitations d'un roi : SIRE , JE SÇAIS MOURIR ! c'est être vraiment digne d'admiration , c'est laisser un noble exemple de votre passage sur la terre , c'est mériter que les générations futures vous placent au rang de leurs grands hommes et vous gardent un impérissable souvenir.

L'ESPRIT.

DISSERTATION LITTÉRAIRE ET MORALE

PAR M. ISIDORE BRUN.

IDÉE ET DÉFINITION DE L'ESPRIT.

Étudiez les mots des diverses langues. Indépendamment de leur signification propre , naturelle , primordiale , ils ont , pour la plupart , un sens figuré , métaphorique , conservant avec le sens primitif qui

lui sert de base une nécessaire analogie. De là, ce qu'on appelle les tropes ou figures de mots. Ils ont aussi, dans leur généralité, une foule de nuances qui multiplient à l'infini les richesses d'un idiôme. La langue grecque, par exemple, est admirable sous ce rapport. Ainsi, en français, le mot *esprit*, formé du latin *spiritus*, a dû signifier originairement ce souffle matériel, cette animation vitale qui est l'indispensable condition de l'existence. On a dû l'appliquer ensuite, par une facile transition, à un être immatériel, à l'âme humaine, puis même à Dieu, lorsqu'on a dit de cet être incompréhensible et éternel, *qu'il est un pur Esprit*. Voici ensuite les nuances du mot qui arrivent successivement : il en est venu à exprimer, par des analogies qu'il est aisé de saisir, l'humeur, le caractère, l'aptitude. C'est ainsi qu'on a dit d'un homme : *qu'il a l'esprit ambitieux*, ou bien : *qu'il a l'esprit des affaires*. Il est encore d'autres significations ; bornons-nous à mentionner celles-là.

Mais, dans son acception la plus naturelle, la plus populaire et la plus multiple en même temps, ce mot exprime l'émission de pensées délicates et ingénieuses, présentées sous une forme et avec des tours également vifs et élégants. Cette expression est du reste singulièrement modifiée par les épithètes dont on l'accompagne. On sait fort bien ce qu'on entend, sans qu'il soit nécessaire de l'expliquer, par *un esprit distingué ou vulgaire*, *léger ou pesant*, *solide ou futile*, *brillant ou décoloré*. Un esprit sublime n'est que le génie lui-même. Il est un certain esprit que des talents remarquables ou même très-élevés ne donnent pas toujours, celui qui séduit et charme dans une conversation aussi aisée qu'instructive et intéressante. De très-grands

hommes, l'honneur de la France, les plus glorieux soutiens de sa renommée littéraire, ont été totalement dépourvus de ce don de la nature que l'usage polit et fortifie. Corneille, habituellement silencieux, n'avait qu'un langage commun. Molière, observateur par instinct, prenait fort peu de part à la causerie, même avec ses meilleurs amis; et l'on connaît les distractions extraordinaires, les prodigieuses excentricités du bon Lafontaine, lorsque par hasard il conversait avec quelqu'un.

Il est certain que cet esprit de causerie a souvent quelque chose de décousu, de léger, disons-le, de frivole, qui doit être fort peu du goût de ces natures méditatives qu'absorbent les préoccupations de la science, de la littérature et des arts. Voilà pourquoi des talents médiocres y réussissent très-bien quelquefois, tandis que des hommes supérieurs y échouent complètement. Sur cette arène mobile et changeante, on touche à tous les sujets sans en approfondir aucun; et, dans mainte circonstance, la forme emporte le fonds. L'esprit, ce souple et charmant Protée, orne de teintes vives et gracieuses des matières et des points rebattus, vieillit même, mais qu'il sait colorer et rajeunir à son gré. Loin de lui surtoit l'affectation et le pédantisme, ces deux grimaçantes figures qui rassassent d'ennui et de dégoût, lorsqu'elles croient plaire et enchanter. Le purisme est aussi son antipode, le purisme, ce ridicule grammairien toujours aux aguets de nos paroles. Le véritable esprit vit de naturel et même de simplicité, mais de cette simplicité, sœur de l'élégance et de la distinction. Rien de plus simple et de plus naturel, par exemple, que le style de M^{me} de Sévigné. Cependant, sous ce laisser-aller de la forme

et de la pensée, sous cette expansion abondante d'une âme qui se livre à toutes les impressions du moment, perce je ne sais quoi de délicat et d'exquis, aussi distant de la recherche que de la vulgarité.

Parfois il y a dans le langage d'un homme d'esprit certaines petites négligences dont un puriste s'effaroucherait, mais qui semblent n'être qu'un charme et qu'une grace de plus. On les lui pardonne d'autant plus volontiers, qu'on sait fort bien qu'elles ne sont pas le résultat de l'ignorance, mais une conséquence même de ce naturel aimable qui peut faillir à la syntaxe à force d'aisance et d'abandon. On trouve dans Lafontaine bon nombre de rimes insuffisantes, quelques locutions et certaines ellipses en hostilité peut-être avec les principes grammaticaux, mais où abonde et rayonne la poésie. Le pédantisme a parfois rayé tout cela de son ongle grossier et lourd. N'était-ce pas l'application d'un cadavre sur le corps gracieux et, pour ainsi dire, tout aérien d'un sylphe ?

Un homme d'esprit, on ne saurait en douter, possède à fond la connaissance de sa langue ; et tout d'abord et par cela même on le distingue de certains parleurs de société qui cachent, sous un vernis de brillante apparence, le vide et la pauvreté de leurs idées. On en a vu de ces prétendus causeurs ne pas savoir même l'orthographe. Mais écoutez la parole de l'homme véritablement spirituel ; elle coule avec une facilité qui ne coûte rien à la propriété des termes et à la pureté de l'expression. S'il sème de fleurs son élocution, il ne le fera jamais qu'à propos ; car la prétention de montrer de l'esprit détruit ou déprécie considérablement celui que la nature nous a donné et celui que l'étude nous a acquis. Souvenons-nous de ce mot d'un poète :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

La rhétorique est un art brillant et très-utile, sans doute, mais gardez-vous d'en abuser. Aidée d'un peu de morgue et de suffisance, elle peut faire d'un homme instruit le plus insupportable des ennuyeux, un pédant.

Le mot le plus simple, le plus vulgaire même, arrivera souvent sur les lèvres de l'homme d'esprit; mais il saura le placer de manière à lui donner de la valeur et du relief, et ce qui ne serait que plat et grossier chez un autre, prendra, en passant par sa bouche, de l'élégance sans afféterie, de l'originalité sans exagération. Attentif et habile à mesurer son discours à l'importance ou à la frivolité de l'entretien, il variera les formes de son langage, en restant toujours le même cependant; car rien ne saurait lui enlever son indélébile cachet de distinction, de grace, de naturel. Si le ton de la causerie s'élève, si elle aborde la sphère des arts, de la philosophie ou d'une littérature supérieure, vous le verrez passer à ces graves et hauts sujets avec une aisance merveilleuse, et celui que vous avez vu naguère si simple et parfois même abondant en naïvetés charmantes, vous étonnera alors par la rectitude de son jugement, la netteté et l'élévation de ses idées, la forme choisie et colorée de sa diction.

Si j'osais définir l'esprit, bien qu'il soit peut-être aussi indéfinissable que la grace elle-même, je dirais que c'est une faculté de l'intelligence qui, saisissant rapidement les relations des objets entre eux et leurs aspects divers, sait faire jaillir de cette vive intuition des aperçus aussi justes qu'ingénieux, revêtus de tout le charme et de tout le naturel d'une parole élégante.

Il suivrait de là que si le véritable esprit connaît les rapports exacts des choses, l'esprit faux, guidé par une lumière trompeuse, ne saurait trouver cette harmonie qui forme le vrai dans la logique et le beau dans la nature et dans les arts. Un raisonnement faux est comme une dissonance en musique; or, la dissonance étant un trouble et un désordre dans les vibrations du corps sonore, un faux raisonnement ne sera dans le discours que ce trouble et ce désordre mêmes. Et l'on doit dire qu'une oreille musicalement organisée n'est pas plus offensée par celle-là, qu'un esprit juste et vrai n'est choqué et blessé par celui-ci.

Un fait digne de remarque, c'est que l'esprit part toujours de la tête, jamais du cœur. Il veut plaire, charmer, ravir, non émouvoir; il peut conquérir votre admiration, mais il ne fera jamais couler vos larmes. Loin de lui la fongue, les mouvements passionnés, la péroraison chalcureuse de l'orateur qui veut attendrir son auditoire. Loin de lui la lutte orageuse de la tribune ou du forum; mais à lui cette éloquence tempérée qui répand les fleurs à pleines mains, fait jaillir du choc des idées des idées brillantes, et déroulant ses élégantes périodes, promène de la surprise à l'enchantement l'auditeur émerveillé. En ce genre, ses modèles ne sont ni Démosthènes, ni Bossuet, mais plutôt, malgré les défauts qu'on pourrait leur reprocher, Pline le Jeune et Fléchier. S'il ne peut atteindre à ces hauteurs rayonnantes et périlleuses où plane le vol puissant du génie, il sait se tenir avec fermeté dans ce milieu lumineux et riant où la gloire a moins d'écho sans doute, mais où les abîmes sont moins nombreux et les chutes moins fréquentes. Avouons toutefois qu'il peut avoir les défauts de ses qualités, si

son œil investigateur n'éclaire constamment sa marche ; sa lumière peut se changer en feu follet , son or devenir du clinquant. Il a , du moins , pour se conduire sur cette route glissante et parfois obscure , les flambeaux des siècles antiques et des temps modernes , les préceptes éternels du goût , les imprescriptibles leçons de la logique et du bon sens.

L'ESPRIT CHEZ LES GRECS.

Parmi les nations anciennes , les Grecs me paraissent avoir été le peuple le plus spirituel , et parmi ceux-ci la palme et la supériorité de l'esprit appartiennent évidemment aux Athéniens. Tout contribuait , en effet , à développer chez ces derniers ce sentiment exquis dans le choix de la pensée et des images , ce goût délicat et pur dans les formes de l'élocution. Un caractère éminemment sociable , porté vers tous les charmes de la causerie intime , une liberté excessive offrant une large carrière à l'émission de toutes les idées , à l'incisive moquerie , à la critique amère , à la satire mordante , personnelle , qui ne sont qu'une des nombreuses faces de l'esprit , des mœurs faciles , élégantes , luxueuses , une imagination unissant le naturel à la vivacité , l'abondance à la pénétration , enfin un climat enchanteur , une température réellement privilégiée , ouvrant à l'âme et aux sens une source perpétuelle d'émotions douces et variées. Tout concourait à faire de

ce peuple, enthousiaste du beau, la plus spirituelle et la plus ingénieuse des nations. L'atticisme dont on a tant parlé et qui était particulier à son langage, consistait dans une grande pureté, un parfait naturel de l'expression, joints à la délicatesse de la pensée et du sentiment. C'était l'esprit dans sa plus vraie et sa plus noble signification. Une simplicité élégante et noble en formait la base. On pouvait posséder beaucoup d'instruction et n'être pas familiarisé avec les graces du dialecte attique qui n'étaient pas ignorées du peuple lui-même. Tout le monde a lu ce trait de Théophraste qui, à sa manière de s'énoncer, fut reconnu pour étranger par une marchande d'herbes d'Athènes, bien qu'il eût fait une étude approfondie des finesses de la langue, et que, par un long usage, il se la fût appropriée, pour ainsi dire, comme son idiôme maternel.

Les Athéniens, toutefois, ce peuple élu des arts, étaient privés, dans leurs relations habituelles, du seul moyen qui pût donner sa complète extension à ce caractère spirituel et brillant dont les avait doués la nature. Un règlement des lois de Solon excluait sévèrement les femmes athéniennes des réunions de leurs maris, et les reléguait dans leur gynécée où leur attention devait s'absorber dans les soins de leur ménage, l'éducation de leurs enfants. Comment donc se fait-il que ce peuple ait atteint à un si haut point de politesse, lorsqu'il manquait de la condition essentielle pour procurer au langage et aux habitudes, cette noblesse et cette distinction qui sont le partage des nations les plus civilisées? Comment, sans la fréquentation pure et journalière d'un sexe à qui Dieu a donné la mission d'adoucir et d'orner les mœurs, parvenir à ce degré désirable et éclatant de la sociabilité humaine! Les

Athéniens suppléaient, à cet égard, à ce qu'ils n'avaient pas par un moyen dont l'emploi nous paraîtrait bien honteux et démoralisateur, la société des courtisanes. Protégées par les lois, plusieurs de ces femmes étaient très-distinguées par leur esprit, les grâces de leur personne, leurs talents agréables et variés. Il faut avouer cependant que si elles contribuaient au développement des facultés intellectuelles et à répandre sur la vie des hommes de l'élégance et des agréments, elles y infiltraient largement la dépravation, et y faisaient fermenter et croître tous les instincts du vice qui n'en sont pas moins une des plaies hideuses de l'âme, lors même qu'ils se recouvrent d'un vernis d'atticisme et d'urbanité. Sans doute, l'esprit peut exister indépendamment des mœurs, et toutes les époques présentent des exemples célèbres et malheureusement trop nombreux de ce fait; mais avouons que le véritable esprit, celui qui est un peu plus qu'une étincelle éphémère et qui tient à l'approbation des cœurs honnêtes, ne peut guères se passer de cette sanction morale sans laquelle les plus brillantes manifestations de l'intelligence n'ont qu'une médiocre valeur.

La plus célèbre de ces courtisanes fut Aspasia. Femme supérieure et d'abord maîtresse et ensuite épouse de Périclès, elle mérite une distinction particulière. Joignant à une grande beauté extérieure tous les dons et toutes les grâces d'une riche et vive imagination, elle avait fait, de sa maison, le rendez-vous de ce qu'Athènes renfermait de plus spirituel et de plus illustre. On peut juger de tout l'esprit qui circulait dans des réunions dont Périclès, Alcibiade et quelquefois Socrate lui-même étaient les héros. Au xvii^e siècle, Ninon de Lenelos, dans une position bien moins élevée

sans doute, a été le pendant, et, pour ainsi dire, la reproduction de cette courtisane renommée.

Evidemment avec des mœurs plus sévères, avec le mépris qu'ils affectaient en général pour la littérature et pour les arts, les Lacédémoniens devaient être, en ce qui touche l'esprit, bien inférieurs aux Athéniens. Pourtant dans les formes concises de leur langage se rencontrent des réparties et des mots excellents d'à-propos et de finesse. Un sophiste proposait un jour à quelques Spartiates d'entendre un éloge d'Hercule. « D'Hercule! répondit aussitôt l'un d'eux, et qui est-ce qui peut avoir l'idée de le blâmer? » La réponse suivante me paraît joindre l'esprit au bon sens, et trouverait peut-être de nos jours plus d'une application : « Un vieillard se plaignant au roi Agis de quelques » infractions faites à la loi, s'écriait que tout était » perdu. Cela est si vrai, répondit Agis, que dans » mon enfance je l'entendais dire à mon père qui, dans » son enfance, l'avait entendu dire au sien (1). »

Je demande à transcrire encore une répartie qui peint d'une manière originale les mœurs de ce peuple guerrier, à qui les exercices du corps étaient prescrits et ordonnés par les lois. Il s'agit ici du fameux *brouet noir*, cette affreuse préparation culinaire dont l'aspect seul donnerait, je pense, des syncopes aux délicats commensaux de Balaine ou de Véry. « Ce fut sur la » réputation de ce mets, dit l'auteur du *Jeune Ana-* » *charsis*, que Denys, tyran de Syracuse, voulut en » enrichir sa table. Il fit venir un cuisinier de Lacé- » démone et lui ordonna de ne rien épargner. Le » brouet fut servi, le roi en goûta et le rejeta avec

(1) *Voyage du Jeune Anacharsis.*

» indignation. — Seigneur, lui dit l'esclave, il y manque
» un assaisonnement essentiel. — Eh ! quoi donc ?
» répondit le prince. — Un exercice violent avant le
» repas, répliqua l'esclave (1). »

On trouvait cependant dans la Grèce même un peuple dont la stupidité et la lourdeur d'esprit avaient passé en proverbe, les Bœtiens, qui, par leur territoire, confinaient presque à celui de l'Attique, cette patrie des arts et de la vive intelligence.

L'air, à ce qu'il paraît, y était épais et chargé, et contribuait à fortifier chez eux cette paresse de conception, défaut tout-à-fait opposé au caractère des deux illustres peuples d'Athènes et de Lacédémone. Horace parle dans une de ses épîtres de cette grossièreté et de cette pesanteur de l'atmosphère béotienne, et cela à propos d'Alexandre-le-Grand, « qui, dit-il, avec un
» goût délicat pour les arts, dès qu'il voulait appliquer
» son jugement à des ouvrages de poésie, semblait
» avoir respiré depuis sa naissance l'air épais de la
» Béotie(2). » Toutefois, sur cette terre où l'imagination s'étiolait ou s'étouffait dans son germe, ont surgi des génies sublimes, de grands historiens, des guerriers de premier ordre. C'est sous le soleil béotien qu'ont pris naissance Hésiode, Corinne, Pindare, Epaminondas, Plutarque et d'autres encore.

Un grand peuple de l'Europe moderne ressemble beaucoup, dit-on, aux Grecs par l'esprit et surtout aux Athéniens : heureux si ce peuple auquel nous nous intéressons extrêmement (car nous avons l'honneur d'en être nous-même une infiniment petite parcelle), n'avait

(1) *Voyage du Jeune Anacharsis.*

(2) *Bœotùm in crasso jurares acre natum.*

avec la nation hellénique que ce seul caractère d'homogénéité ou d'autres également honorables, mais il s'en rapproche aussi, ajoute-t-on, par la légèreté, l'inconstance naturelle et même la frivolité des goûts. Voici, du reste, comment une plume célèbre a exprimé cette analogie tour-à-tour désirable ou fâcheuse :

« Inquiets et volages dans le bonheur, constants et »
» invincibles dans l'adversité ; formés pour tous les »
» arts ; civilisés jusqu'à l'excès durant le calme de »
» l'état, grossiers et sauvages dans les troubles poli- »
» tiques ; flottants comme des vaisseaux sans lest au »
» gré de toutes les passions ; à présent dans les cieux , »
» l'instant d'après dans l'abîme ; amants pusillanimes »
» de la vie pendant la paix , prodigues de leurs jours »
» dans les batailles ; vains , railleurs , ambitieux , à la »
» fois routiniers et novateurs ; méprisant tout ce qui »
» n'est pas eux ; individuellement les plus aimables des »
» hommes , en corps les plus désagréables de tous ; »
» charmants dans leur propre pays, insupportables chez »
» l'étranger ; tour-à-tour plus doux , plus innocents »
» que l'agneau qu'on égorge, et plus impitoyables que »
» le tigre qui déchire ; tels furent les Athéniens d'au- »
» trefois et tels sont les Français d'aujourd'hui(1). »

L'ESPRIT CHEZ LES ROMAINS.

Les Romains étaient un peuple sérieux et grave autant que les Grecs étaient légers et frivoles. Depuis le

(1) Chateaubriand , *Génie du Christianisme*.

commencement de leur orageuse république jusqu'à l'époque où le luxe et les arts, accourus de la Grèce et de l'Asie, hâtèrent la décadence des mœurs antiques, on ne voit pas qu'ils aient brillé, en général, par les ingénieuses délicatesses et les vives étincelles de l'esprit (1). Certes, ce gracieux côté de l'intelligence humaine, produit naturel des civilisations avancées, avait peu d'occasion et de chance de se développer au milieu de lois et d'habitudes également austères, dans la simplicité de la vie rustique, fort en honneur à ce premier âge de la dominatrice du monde, et avec la rude et inflexible surveillance du pouvoir censorial. Qu'avait à faire l'esprit dans ces conflits ardents et continuels des deux grands corps de l'Etat, dans ces luttes redoutables du Forum et du Champ de Mars, où le combat à main armée succédait très-souvent aux invectives de la parole? Était-il de mise dans ces mœurs si admirablement sévères et en un temps où, dit l'historien Salluste, « la jeunesse romaine ne savait disputer que de gloire, et où son ambition se bornait à frapper l'ennemi, escalader un rempart, en présence de ses concitoyens; car elle pensait que c'étaient là les trésors, la renommée, la noblesse que l'on devait envier (2). »

Mais quand les richesses et le luxe qui en est la suite eurent fait invasion dans tout l'empire, alors les mœurs, en se corrompant (conséquence singulière,

(1) Je dis *en général*; car Plaute et Térence, qui datent de la dernière guerre punique et par conséquent d'avant la ruine définitive des mœurs, sont de très-spirituels écrivains. Lélius et Scipion, leurs célèbres contemporains, eurent aussi l'esprit très-délicat.

(2) Sall., *Conj. Catil.*

mais naturelle et vraie), amenèrent le goût des arts, l'élégance dans les usages et les rapports sociaux. La rudesse de la vieille Rome se polit au contact d'Athènes, et, comme dit Horace, « la Grèce vaincue sub » jugua son farouche vainqueur (1). » Le langage de la société et le style des écrivains s'ornèrent d'une urbanité exquise qui devint le cachet de la langue latine dans toute sa pureté, comme l'atticisme l'avait été du dialecte athénien. Alors l'esprit fut réellement intronisé à Rome, qui dès cet instant commença à rivaliser, à cet égard, avec la cité de Minerve. Il alla se développant de plus en plus, dès cette époque, jusqu'au règne d'Auguste, qui fut le moment de son triomphe le plus pur et le plus complet. Plus tard, et sous les empereurs qui succédèrent immédiatement à Octave, il éprouva une réelle décadence, une rapide dégénération. Et pouvait-il en être autrement ? Il faut à l'esprit une atmosphère où son action multiple puisse s'exercer librement et sans crainte d'effaroucher par des paroles le plus souvent innocentes, mais que la malignité envenime, l'ombrageuse susceptibilité des gouvernants. Sans doute, sous Auguste, la liberté avait péri ; mais l'adroit politique sut en conserver encore l'apparence et l'extérieur, et entretenir chez les Romains l'idée d'une indépendance qui n'était plus depuis depuis longtemps qu'un être nominal et fictif. Aussi la pensée et la forme se ressentaient-elles beaucoup de cette mansuétude du régime impérial. Mais lorsque la puissance souveraine passa aux mains d'une série de monstres qui joignaient à leur férocité naturelle tout le débordement d'une corruption inouïe,

(1) Hor., *Epit.*

toute la licence d'un despotisme aussi cruel qu'effréné, l'esprit alors disparut , ses rayons s'éteignirent, ou du moins restèrent voilés , attendant pour se produire des jours meilleurs. Tout demeura muet, comprimé, étouffé ; et si parfois une voix courageuse osa troubler ce mutisme forcé de la nation, la hache du licteur ne tardait pas à lui imposer silence. Peut-être faut-il dire aussi qu'après une époque d'éblouissante lumière, l'instant du déclin pour toute chose avait surgi chez ce grand peuple. A certains moments que la Providence a marqués, la décadence est partout chez l'homme, dans ses arts, dans ses mœurs, dans son génie :

Et monté sur la faite, il aspire à descendre. (CORNEILLE.)

Sénèque, qui s'acquit une grande célébrité sous Claude et sous Néron et qui, comme on sait, périt de mort violente par l'ordre de ce dernier prince, fut certainement un homme d'esprit, mais déjà loin du siècle antécédent pour le naturel et la pureté de la diction ; car, avec de vives saillies, des pensées ingénieuses et brillantes, il est souvent affecté, verbeux, emphatique, déclamateur. Quintilien a dit de lui qu'il abonde en défauts agréables, *abundat dulcibus vitiis*. Un spirituel écrivain fut aussi ce Pline le Jeune, l'un des caractères les plus élevés, l'une des plus nobles gloires du règne de Trajan. Trop amoureux dans son style de la recherche et de l'antithèse, ses lettres n'en sont pas moins remplies de délicatesse et d'agrément, bien que leur lecture fasse regretter souvent cette grace sans apprêt et cet abandon ineffable dont M^{me} de Sévigné est le modèle le plus fécond et le plus charmant.

A mesure que la Rome impériale vieillissait, portant en elle, avec les signes de la décrépitude, tous

les germes d'une lente, mais indubitable dissolution, les graces, l'élégance, la pureté du langage s'effaçaient de plus en plus, remplacées par je ne sais quelle littérature basse et grossière qui devait s'anéantir elle-même dans les ténèbres de la plus épaisse barbarie.

Mais, délaissant ce côté triste et sombre de l'humanité, remontons par l'imagination vers cette époque magnifique et sereine qui s'appelle le siècle d'Auguste, pour y fixer un instant notre attention et notre étude, mais seulement sous le point de vue qui fait l'objet de cet essai.

Avant que ce prince devint l'unique et suprême dominateur du monde connu, il s'était rencontré à Rome un écrivain qui unissait à toutes les splendeurs et à toutes les richesses du génie les ressources et la vivacité d'un esprit également fécond, naturel et brillant. C'était Cicéron. Sublime orateur, philosophe éloquent, ce fut aussi l'homme spirituel par excellence. Indépendamment de ce que nous racontent ses biographes, ses œuvres témoignent de sa haute supériorité à cet égard. Mentionnons sa correspondance et surtout ses lettres familières où il est délicat et ingénieux comme Plinc, abondant, gracieux et vrai comme M^{me} de Sévigné. Au milieu de tous les traits d'esprit que nous pourrions trouver dans ses œuvres, rappelons, en passant, cet endroit célèbre de son discours pour Muréna, où, tout en comblant d'éloges le grand caractère, la vertu partout vénérée de Caton, il couvre d'une légère teinte de ridicule le stoïcisme par trop rigoureux de cet illustre romain.

On sait combien la plaisanterie de Cicéron s'échappait acérée et pénétrante, surtout lorsque son esprit incisif y était poussé par les luttes du barreau. Il lui

arriva souvent de déconcerter son adversaire par une épigramme aussi mordante que bien placée. Je rapporterais ici sa répartie, parfaite de finesse et d'à-propos, contre Hortensius, lors du procès de Verrès, si ce mot n'était déjà très-connu.

Sous Auguste, les hommes de vive et spirituelle imagination se multiplient. L'esprit n'est vraiment alors que ce qu'il doit être, c'est-à-dire, un sentiment exquis de l'élégant, du délicat, du vrai. Alors le but de l'art littéraire est atteint : on touche à ce point lumineux et élevé en deçà duquel se trouvent la grossièreté et la rudesse, et au-delà la recherche et l'affectation. *L'est modus* qu'Horace applique avec tant de bon sens à la morale devient aussi le suprême régulateur de l'art d'écrire. L'esprit a dès-lors ce tact merveilleux des bienséances qui n'est que le goût dans sa pureté sévère et non l'enchaînement servile et passif à l'enseignement des systèmes et aux prescriptions des rhéteurs.

L'empereur Auguste lui-même était loin de se montrer étranger à la connaissance et à la culture des lettres. On cite de lui quelques vers harmonieux sur l'*Enéide* de Virgile. Il était certainement doué d'un esprit délicat et fin. La preuve en est dans quelques restes de correspondance familière qui se sont conservés à travers les siècles. Voici ce que l'homme devant qui se courbait le monde, écrivait à l'auteur des *Odes* et des *Satires*, au chantre de *Glycère* et de *Lalagé* :
« Sachez que je suis en colère contre vous de ce que,
» dans les écrits de ce genre (les *Epîtres*), vous ne
» vous entretenez point avec moi de préférence à tout
» autre. Est-ce que vous craignez que ce ne soit un
» déshonneur pour vous dans la postérité d'y laisser
» le témoignage que vous êtes mon ami ? »

Quels noms dans les lettres que ceux qui resplendirent alors, Mécènes, Pollion, Plotius, Varius, Ovide, Tibulle, Propertius, et les plus célèbres d'entre tous, le poète des *Géorgiques* et l'émule de Pindare et d'Anacréon ! Il n'est pas jusqu'à l'affranchi Phèdre qui ne révèle par la finesse et la pureté continue de son langage, la supériorité littéraire de ce siècle prodigieux. Mais c'est dans Horace surtout que se résume plus particulièrement ce caractère brillant et ingénieux des écrivains de cette époque mémorable. Horace est le type des hommes le plus parfaitement, le plus naturellement spirituels. Il réunit tout, délicatesse, vivacité des tours, clarté étincelante, délicieux coloris de la pensée, précision, souplesse et variété admirable de la diction, et dessous cette enveloppe charmante, un bon sens exquis, une raison suprême qui font que vous vous écriez à tout instant : « Oh ! c'est cela, c'est » la nature elle-même. » Soit qu'il fronde les vices et les ridicules, soit qu'il épanche sur les mauvais auteurs les flots de sa bile caustique, soit qu'il s'égaie en quelque récit que fait jaillir l'à-propos, c'est quelque chose d'inimitable, coulant de source, et si complètement naturel et vrai, qu'il semble au lecteur voir ces tableaux, ces récits, ces images vivre et s'animer sous ses yeux.

A tout écrivain, à tout poète, à tout causeur même qui veut épurer son goût, ajouter à la politesse de son esprit, l'enrichir de ce profond bon sens sans lequel le reste n'est rien, on doit recommander de lire et de relire Horace. C'est de lui surtout que l'on doit dire ce qu'il disait lui-même des Grecs : « *Nocturnâ versate manu, versate diurnâ* (1). » Et ce *molle atque face-*

(1) Hor., *Art. Poét.*

tum (2), cette douceur assaisonnée de grace qu'il signale avec si juste raison dans les vers de Virgile, son ami, c'est lui peut-être qui, parmi les célébrités poétiques de l'ancienne Rome, nous en offre les exemples les plus délicieux et les plus fréquents.

L'ESPRIT EN FRANCE

aux XVII^e et XVIII^e siècles.

On prétend que nous sommes le peuple le plus spirituel de la terre. Ce sont du moins les Français eux-mêmes qui le disent ; car j'ignore à ce sujet l'opinion des Allemands, des Espagnols, des Italiens et des Anglais. Ces derniers, en particulier, qui ont été si longtemps nos ennemis, ne nous ménageaient pas plus, je pense, dans leurs journaux, leurs livres ou leurs causeries, qu'ils n'étaient ménagés par nous. Nous étions autrefois pour eux des petits-maitres : que sommes-nous actuellement ? Vous connaissez les innombrables caricatures, écrites ou peintes, dont MM. les Anglais nous fournissaient les modèles ; dans les leurs, par représaille, comment étions-nous représentés ? Serait-ce, par hasard, avec la taille svelte, l'air avantageux qui ne doute de rien, et ce sourire impertinent qui se raille de tout ?

Revenons au ton sérieux. En définitive et quoi qu'on

(1) Hor., *Sat.* 10, L. 1.

puisse objecter, l'esprit me semble trouver en France sa patrie la plus naturelle, sa terre, pour ainsi dire, de prédilection. Il y croît, il s'y développe comme une production indigène, si l'on peut ainsi parler. Il est d'ailleurs en si complète harmonie, ses éclairs et sa pétulance ont tant d'affinité avec l'entraînante vivacité de ce peuple, qu'il serait beaucoup plus étonnant que la nation française, en général, manquât d'esprit, qu'il ne l'est de lui voir occuper, à cet égard, le premier rang parmi les divers peuples du monde.

C'est surtout dans les deux derniers siècles que l'esprit français resplendit, doué de cette finesse et de cette suprême distinction qui n'ont rien à envier à l'urbanité de Rome et à l'atticisme grec. Toutefois, à chacune de ces époques, il est marqué des caractères particuliers qui alors différencient également les mœurs publiques et la forme littéraire. Sous Louis XIV, il se montre évidemment plus naturel, plus pur, plus circospect, moins ardent à s'élancer dans la satire et l'invective. Le siècle est vicieux, sans doute; mais il sait recouvrir sa corruption d'un charmant vernis de décorum et de décence. Le monarque (dont nous sommes loin de vouloir excuser la conduite) donne lui-même l'exemple de cet entraînement au plaisir et de cette attention à le rendre élégant et délicat. Les plus nobles dames ont des attachements, des faiblesses de cœur que la morale réprouve, mais que la vie du prince autorise en quelque sorte, que parfois un dévouement généreux épure et élève, qu'une fidélité chevaleresque consolide et eunnoblit (1). Dans les émotions et les péripiéties qu'amènent ces fièvres de l'âme, l'esprit revêt

(1) Mmes de Lafayette, de La Sablière, Deshoulières, etc.

mille adorables formes d'expansive causerie , de langage naïf et passionné.

Evidemment , si l'esprit français avait dû recevoir à cette époque (qui est cependant celle de l'un de ses plus beaux triomphes) un de ces échecs dont on ne se relève qu'à peine, c'est l'hôtel Rambouillet qui lui eût porté ce coup fatal ; car cette société se composait de personnes pour la plupart très-distinguées et très-instruites et par conséquent très-influentes , mais habituées à écrire et à s'énoncer dans le plus quintessencié et le plus absurde des jargons. Heureusement , tandis que cette multitude d'esprits faux des deux sexes s'ébattait dans sa sottise pédantesque , soutenue de quelques grands noms , un génie supérieur , un géant s'était levé qui d'un seul souffle avait balayé et anéanti et les précieuses alambiquées et les absurdes écrivassiers.

Celui qui avait mérité de donner son nom à ce siècle merveilleux , Louis XIV, était doué de beaucoup d'esprit naturel, et , bien que son éducation eût été fort négligée , il avait un goût délicat et une finesse de perception qui supplèrent chez lui au manque presque absolu d'études. Il savait dire dans l'occasion de ces mots charmants et bien placés qui ajoutaient un prix infini à ses plus légères faveurs.

Les écrivains de génie qui procurèrent tant de splendeur à son règne , possédaient aussi dans une mesure abondante tous les charmes , toute la riche fécondité de l'esprit. Il faut remonter aux siècles d'Auguste et de Périclès , pour retrouver à la vive imagination ces formes originales , cette pureté et cette élégance. Plein de lucidité et de bon sens avec Boileau, naïf et ravissant avec Lafontaine , l'esprit a des tons d'une vérité

saisissante, des peintures d'une admirable couleur avec l'auteur du *Misanthrope* et des *Femmes Savantes*. Est-il quelque chose de plus saillant, de plus nerveux, de plus rapide, de plus pittoresque que l'esprit de La Bruyère, de plus ingénieux et de plus fin que celui d'Hamilton, de plus plaisamment jovial, de plus désopilant, si l'on peut ainsi parler, que celui de Regnard, de plus parfait dans sa grace, son naturel et son abandon que celui de M^{me} de Sévigné? Racine, le pur et tendre génie, n'était-il pas doué également d'un esprit infiniment délicat et redoutable par sa causticité? Sa comédie des *Plaideurs* en est la vivante preuve. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Boileau, satirique de profession, était à cet égard bien moins à craindre que lui. On s'accorde à reconnaître comme de faibles et pâles productions les épigrammes de Despréaux; les quelques-unes qu'a laissées Racine sont de la tournure la plus exquise et de l'aiguillon le plus piquant.

L'esprit était donc un fruit spécial au xvii^e siècle, époque si complètement élégante et classique. Il avait alors toute sa saveur primitive, tout son caractère *prime-sautier*, comme disait Montaigne. C'était une source qui n'éprouvait dans ses eaux ni altération ni épuisement.

Dans l'âge suivant, l'esprit triomphe d'une manière élatante, sans doute; il éblouit de ses rayons, il étonne par le brillant, par l'imprévu de ses traits, mais évidemment il est moins près de la nature, il a moins de charmes, et l'on sent parfois qu'il se fatigue à chercher ce qui naissait auparavant sans effort sous la plume du prosateur ou dans l'imagination du poète.

Toutefois , gardons-nous de nier qu'au xviii^e siècle, l'esprit n'ait atteint à ce degré de splendeur éminente au-delà de laquelle il n'y a plus qu'affaiblissement et déclin. Sceptique et hardi , on le voit alors se mêler à tout , agiter toutes les questions , fronder les plus hauts personnages , s'attaquer aux choses que les hommes craignent et vénèrent le plus. Il sent que l'ère de sa liberté indéfinie , de sa licence effrénée est venue enfin. Aussi s'élançait-il témérairement , audacieusement , dans la route que de nouvelles mœurs lui ouvrent. Il frappe , il mord dans des épigrammes cruelles , dans une polémique où la littérature n'est que l'occasion et le prétexte à de sanglantes personnalités. Insoucieux de la morale , s'il est souvent Térence et Ménandre , il est plus souvent encore peut-être Aristophane et Plaute.

Il se personnifie surtout dans un homme prodigieux dont notre époque (un peu trop éprise d'elle-même) a voulu quelquefois mettre en doute le génie , mais dont elle ne pourrait contester l'extraordinaire supériorité dans le domaine de l'esprit. Nommer Voltaire c'est nommer l'esprit lui-même. Guidé par un goût d'une souveraine délicatesse , il a jeté à profusion sur tout le cours de sa longue vie , les fleurs charmantes , les éclairs étincelants de l'imagination la plus vive et la plus mobile qui ait peut-être jamais été donnée à aucun homme. Sa correspondance , ses romans , ses satires , ses moindres poésies , sont une mine inépuisable de tout ce que les Graces ont de plus aimable et de plus ingénieux , de tout ce que la malignité et le sel attique ont de plus fin et de plus acéré. Trop souvent , sans doute , son rire est méchant et satanique ; trop souvent il mêle à ses saillies le fiel le plus âcre

et le plus noir. Sa cruelle impiété déchire et brise tout ; et Victor Hugo a eu raison de dire en s'adressant à la jeune fille de la mansarde :

Frère barque assoupie à quelques pas d'un gouffre ,
Prends garde, enfant, cœur tendre où rien encor ne souffre.
O pauvre fille d'Eve ! ô pauvre jeune esprit !
Voltaire, le serpent, le doute, l'ironie,
Voltaire est dans un coin de ta chambre bénie ;
Avec son œil de flamme il t'espionne et rit (1).

Tout cela est juste et vrai ; le danger est évident ; mais ce don brillant et fatal, départi si abondamment à un seul homme , n'en est pas moins quelque chose de saisissant et de merveilleux qui vous laisse douter si la Providence voudra renouveler encore ce prodige , comme, en un autre genre, elle a fait pour Lafontaine, resté seul à peu près et sans égal dans son art de *fablier*.

Le XVIII^e siècle fut surtout l'ère triomphale de ces assemblées littéraires, véritables bureaux d'esprit où les écrivains les plus distingués apportaient comme un tribut leurs productions intellectuelles, et venaient échanger, dans d'intimes entretiens, leurs réflexions et leurs vues sur la philosophie, la littérature et les arts. L'esprit rencontrait naturellement ici un culte épuré et de délicats adorateurs. Une causerie intéressante, pleine d'atticisme et aiguisée parfois de raillerie douce et fine, animait ces réunions, présidées par des femmes à qui ces fonctions, étayées d'ailleurs d'un grand mérite, procurèrent une juste et éclatante célébrité. Depuis M^{me} du Deffand jusqu'à M^{me} Geoffrin, et depuis cette dernière jusqu'à M^{me} de Genlis et à

(1) Victor Hugo, *les Rayons et les Ombres*.

M^{me} de Staël, ces rendez-vous de ce que les lettres avaient de plus éminent n'éprouvèrent aucune interruption. Ils cessèrent toutefois dès les premiers grondements de l'orage révolutionnaire, et ne recommencèrent véritablement que lorsque la tempête fut apaisée, et que la main d'un grand homme eût ramené le calme intérieur et rétabli l'action régulière des pouvoirs sociaux.

On peut dire et sans crainte d'être démenti, ce me semble, que les plus remarquables parmi ces femmes célèbres furent M^{me} Geoffrin et M^{me} de Staël. On a retenu de M^{me} Geoffrin une foule d'heureuses saillies et de mots spirituels, bien qu'elle n'eût reçu, à ce qu'il paraît, qu'une instruction et une éducation médiocres; mais la nature lui avait donné un tact sûr, un esprit pénétrant, continuellement perfectionnés par son contact et ses causeries avec tous ces fins et profonds penseurs du xviii^e siècle qu'elle admettait à sa table et à son intimité. On a tout dit sur M^{me} de Staël. Femme supérieure, possédant l'esprit le plus rare et le plus universel, elle tenait sous une espèce de charme, ou plutôt, de fascination, tous ceux à qui il était permis de l'entendre et de l'admirer. Littérature, beaux-arts, politique, philosophie, quelque sujet qu'elle abordât, elle était assurée de dominer tous les cœurs et d'entraîner toutes les âmes par le magique ascendant de sa pensée, par la grace souveraine de sa diction. Il y avait enfin dans son langage tant de séduction et d'enchantement, que quelqu'un disait par plaisanterie qu'on aurait dû lui défendre de garder le silence (1).

(1) Allusion à ce mot si connu que disait M^{me} de Tessé :
« Si j'étais reine, j'ordonnerais à M^{me} de Staël de me parler
» toujours. »

L'ESPRIT EN FRANCE,

DE NOS JOURS.

Certes , je me garderai bien d'avancer que , de nos jours , nous manquons d'écrivains et de parleurs spirituels. Il y aurait haro sur moi , si j'étais capable d'une telle impertinence. Comment , à notre époque , y aurait-il pénurie d'esprit , lorsque tant de gens prétendent avoir du génie ? Ajoutons qu'il est tel des nombreux prosateurs et poètes que chaque jour voit éclore , qui estimerait l'éloge un peu mince , si l'on disait simplement de lui : « C'est un homme d'esprit. » Vous moquez-vous ? Ses prétentions vont beaucoup plus haut. Aussi ne vous sait-il gré aucunement de lui accorder ce qu'il croit posséder virtuellement et comme par essence. Boileau était fier d'un titre dont le plus petit écrivassier moderne se contenterait peut-être à peine. Je ne crois pas que l'orgueil puisse aller plus loin.

L'esprit , j'en conviendrai facilement , n'est donc pas chose rare de nos jours. Disons même que beaucoup d'écrivains , envers qui la nature a été trop libérale à cet égard , abusent de ce don brillant au point de lui faire perdre toute sa distinction et tout son prix. Un célèbre vaudevilliste parisien , que l'on reconnaîtra tout de suite à ce portrait , est un remarquable exemple de ce fait. A force de chercher les délicatesses du langage , d'aiguiser des pointes , de rimer des couplets dont le dernier vers doit être un calembourg ou une épigramme ; à force de larder ses dialogues de mots à

effet , et de ce marivaudage scintillant qui sous-entend encore plus de finesse qu'il n'en étale , il parvient à éblouir et à fatiguer.

Ce n'est que jeux de mots , qu'affectation pure (1).

Toutefois , c'est un écrivain d'un esprit charmant et depuis longtemps renommé. Ce qu'on peut , ce qu'on doit reprendre en lui , c'est l'abus.

Depuis que la littérature est devenue , pour beaucoup de gens , une lucrative industrie , depuis que l'appât du gain a poussé la passion d'écrire jusqu'au paroxysme , jusqu'à la fureur , l'esprit a nécessairement dégénéré de sa primitive élégance , de son antique et délicieuse pureté (2). Celui qui , au bout des lumineuses perspectives de l'art , n'aperçoit qu'un produit pécuniaire , au lieu de cette gloire qui enflammait Cicéron et qui pénétrait Horace de l'idée de son immortalité (3) , quel intérêt aura-t-il dans sa production littéraire , si ce n'est de la rendre aussi volumineuse que possible , afin que son profit s'augmente et redouble d'autant ? Et au sein de cette monstrueuse exubérance et de quelque talent que l'on soit doué , le moyen

(1) *Le Misanthrope*, acte I, scène II.

(2) Malgré la décadence que je signale , je n'ignore pas qu'il est bien des hommes éminents de notre époque qui conservent encore à l'esprit français ses grâces attiques , ses traditions et ses allures de goût parfait. A ceux-là , la noble mission d'entretenir et de vivifier ce feu sacré.

(3) Exegi monumentum ære perennius
Regalique situ pyramidum altius,
Quod non imber edax, non aquilo impotens
Possit diruere, aut innumerabilis
Amorum series et fuga temporum.

HOR., liv. III, ode xxx.

de maintenir toujours le style dans sa pureté et sa finesse, l'esprit dans sa vivacité et sa distinction? Comment ne pas tomber dans les détails oiseux, les puérilités insipides; le partage démesurément prolongé, symptômes caractéristiques de la langueur et du vide des idées?

Citons à l'appui de cette assertion et pour couper un peu l'uniformité de notre sujet; un fait dont la date remonte à quelques années et qui me paraît digne tout à tour des pleurs d'Héraclite et du rire du sage d'Abdère. Un écrivain extrêmement connu, homme d'un esprit étincelant d'ailleurs, a conclu avec deux journaux de Paris un traité par lequel il s'est obligé à fournir, pendant toute la durée de son engagement, neuf volumes de feuilletons par an à chacun de ces journaux..... Vous comprenez dix-huit volumes en douze mois!... C'est plus fort que Scudéri, qui, d'après Boileau, enfantait chaque mois son volume(1). Et le contrat était de cinq années! Conséquemment, au bout de ce terme, le nombre des volumes se serait élevé à quatre-vingt-dix; à peu près ce que Voltaire, le plus fécond de tous nos écrivains, composa dans tout le cours de sa longue vie. On avouera que c'est là de la littérature industrielle au premier chef. Mais remarquons en passant que le marché ne put être tenu par l'auteur; il faillit à la peine, et, malgré sa prodigieuse facilité, il succomba devant les formidables obligations du contrat. L'Encelade du roman moderne fut écrasé sous ce poids énorme. De là, entre les contrac-

(1) Bienheureux Scudéri, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.

tants, un procès que l'écrivain dont nous parlons perdit forcément.

Horace, Despréaux, ô mes poètes si spirituels, si élégants et surtout si désintéressés, vous dont le bagage littéraire est si léger qu'il peut aisément tenir dans un seul tome de médiocre grosseur (ce qui ne vous empêchera pas de parvenir à la postérité la plus reculée), que penseriez-vous de cette production inouïe et dont vous seriez sans doute effrayés ? Vous, Despréaux, avec ce parfait bon sens qui vous distingue, vous nous renverriez, j'ose croire, à ces vers de votre *Art Poétique* :

Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile,
Et ne vous chargez point d'un détail inutile ;
Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant ;
L'esprit rassasié le rejette à l'instant (1).

Vous, Horace, vous lanceriez en riant quelque trait satirique, tel que celui-ci :

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatus?
Parturient montes, nascetur ridiculus mus (2).

Qui oserait, dans tous les cas, contester l'esprit de nos écrivains à la mode ? Il y a dans leurs œuvres bien des traits inattendus, d'étonnantes inventions, et certains endroits excellents de ton et de saillie ; mais bien d'autres aussi où les figures ambitieuses, extraordinaires, les formes excentriques le disputent à la prétention et à l'obscurité. Aux xvii^e et xviii^e siècles, mais au xvii^e surtout, l'esprit jaillissait avec moins de fougue, sans doute, mais avec plus de naturel et de bon

(1) Boil., *Art. Poét.*, chant 1.

(2) Hor., *Art. Poét.*

sens. On était tout naturellement spirituel, comme Boileau était satirique et Lafontaine naïf. Aujourd'hui, il faut frapper fort pour réveiller de son indolence et de sa stupeur un public depuis longtemps blasé, et chez lequel la masse énorme des productions littéraires a amené la satiété et le dégoût. C'est un gastronome dont le palais émoussé réclame le stimulant des épices et l'action irritante des liqueurs de feu.

Y a-t-il, de nos jours, une causerie, telle du moins qu'elle a existé dans les deux siècles précédents? Non, évidemment. Aujourd'hui, pour la plupart des hommes, le thème général des conversations se renferme inexorablement, pour ainsi dire, dans un cercle de mots et d'idées dont ils n'aiment guère à sortir. Affaires, commerce, agriculture, opérations industrielles, sciences économiques, développement de tous les intérêts positifs, application du génie humain à tout ce qui peut améliorer le sort des peuples, faciliter l'échange de leurs produits, de leurs inventions, de leurs systèmes, de toutes leurs pensées utiles, par des communications aussi rapides que multipliées, tels sont les objets qui occupent aujourd'hui les hommes et absorbent à peu près l'universelle attention du corps social. Ce spectacle est grand, et ce n'est pas nous qui chercherons à en amoindrir la splendeur et la majesté. Mais ce que nous appelons l'esprit est évidemment étranger à toutes ces choses; ses fleurs brillantes et légères se flétriraient sous le conflit et au contact de tant d'intérêts et de passions. Si la littérature, qui sait se mêler à tout, est encore, comme toujours, une voix puissante et entendue, il est pourtant tout à côté d'elle d'autres voix qui la rivalisent et la dominent même. Il y a plus : de nos jours, des hommes dont la célébrité n'émanait que

de la littérature, sont allés chercher ailleurs une vogue et une popularité nouvelles ; on les a vus ministres, députés, pairs de France, ambassadeurs(1). N'en a-t-on pas rencontré aussi dans la magistrature, dans le barreau, dans les diverses administrations, sous la tente même du soldat ? Je ne sais..... Autrefois, l'existence des hommes littéraires, c'est-à-dire de ceux qui ont généralement pour mission de cultiver, d'ornier, de faire fructifier le domaine de l'esprit, était plus calme, plus régulière, soumise à certaines traditions héréditaires, et circonscrite surtout dans sa sphère et ses limites naturelles. Sous Louis XIV, prosateurs et poètes étaient complètement et seulement littérateurs(2). Dans l'âge suivant, je ne sache que Voltaire et Beaumarchais que la mobilité d'un caractère inquiet et entreprenant lança dans les chances hasardeuses du commerce, où d'ailleurs ils eurent de grands succès. Faut-il dire aussi que Voltaire fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ? Singulier titre pour un homme qui, pendant les vingt-six dernières années de sa vie, resta exilé de Paris par l'ordre même du souverain !

Voyez en outre quelle immense quantité de gens de lettres s'absorbe dans ce labeur quotidien et dévorant du journalisme, où l'esprit a sans doute sa place, travail démesuré qui étreint toute une existence, foyer prodigieux que peuvent alimenter à peine les efforts simultanés de tant de fécondes intelligences. Eh bien !

(1) MM. de Châteaubriand, Villemain, Lamartine, Victor Hugo, Cousin, Saint-Marc Girardin, etc.

(2) Exceptons Molière, que les exigences d'une existence rude et pénible dans les commencements et une vocation particulière firent tout d'abord chef d'une troupe de comédiens.

au milieu de tant de travaux attachants ou d'entraînements passionnés, comment trouver le temps ou l'occasion, pour ainsi dire, à cette longue et intime causerie du soir, joyeuse arène de l'esprit, à ces rendez-vous paisibles chez quelque célébrité féminine, où de renommés écrivains venaient jadis deviser périodiquement de littérature et de philosophie, ou apportaient en prose et en vers leur tribut d'épîtres et de discours, d'anecdotes et de madrigaux? Ce temps n'est plus : autre siècle, autres mœurs. Naguères, une dominatrice superbe, la politique, nous fascinait et nous gouvernait à peu près tous, en France. Que parlez-vous de sciences, de poésie, de beaux-arts, sujets rebattus et vieillis s'il en fut jamais? Pour redonner de la vitalité et de l'énergie à une conversation qui s'éteint, la politique nous a démontré qu'elle était le stimulant par excellence. Nous l'avons vue, comme au contact d'une étincelle électrique, réveiller de leur torpeur les caractères les plus impassibles, les plus calmes et les plus froids cerveaux. Elle a révélé avec la vérité la plus complète et parfois la plus comique, les antipathies et les affections, les admirations et les colères du cœur de l'homme. Pour moi, je dois l'avouer, il m'est arrivé bien des fois, dans un lieu de réunion publique, mon coude appuyé sur le marbre des tables, et tandis que les gais commensaux de l'endroit faisaient ruisseler joyeusement des flots de bière ou onduler en capricieux méandres la blanche fumée des cigares, il m'est arrivé, dis-je, d'écouter silencieux la polémique ardente de maints disputeurs politiques. Tout ce que l'ironie a d'amer, l'épigramme de mordant, la passion d'emporté ou de haineux, perçait et éclatait sur ces figures méridionales si vigoureusement expressives et

accentuées dans leurs sentiments de répulsion ou d'amour. Parfois un trait d'esprit, pénétrant comme la pointe d'un dard, venait blesser et soulever l'amour-propre; et puis enfin, comme couronnement du combat, des bruits de langue à vous assourdir, des disputes où la victoire restait en définitive aux caractères les plus opiniâtres et aux plus robustes poumons.

Cherchons dans une sphère plus haute les noms de ceux qui possèdent encore parmi nous et dans un degré élevé, ce talent gracieux, cette aisance à converser, pleine de distinction et de goût, et dont la France, malgré nos divisions politiques, sera toujours la terre classique et privilégiée. Citons en première ligne cet homme excellent, Charles Nodier, mort depuis quelques années, et qui, au milieu d'un cercle d'amis qui se plaisaient à éveiller les souvenirs de sa jeunesse, se montrait, dit-on, conteur abondant et délicieux. M. Sainte-Beuve, dans ses *Portraits Littéraires*, appelle M. Villemain un prodigieux causeur. M. Villemain possède un rare talent d'écrivain; d'après le mot de M. Sainte-Beuve, son talent de causeur serait encore au-dessus. Pensez-vous aussi que M. de Lamartine, cette imagination si riche qu'elle déborde d'éloquence et de splendeur, ne sait pas, lorsqu'il le veut, descendre au ton de finesse attique et de simplicité charmante d'un entretien noblement et délicatement familier? Toutefois, j'ai lu quelque part que, dans la conversation, son langage se revêt de ces formes larges et sereines et parfois même de ce lyrisme dont le foyer est dans son âme et la manifestation dans ses vers. On sent toujours chez lui le poète, le *mens divinior*. Rien, dit-on, n'est comparable à sa chaleureuse improvisation, épanchée dans un salon, au coin du feu, entre

quelques amis d'élite. C'est quelque chose de grandiose, d'imprévu parfois, de choisi et de suave et coulant comme la superbe abondance d'un fleuve.

Avons-nous, de nos jours, un causeur aussi spirituel que cet abbé Galiani qu'au xviii^e siècle on s'arrachait pour jouir de son entretien, qu'il savait parsemer des anecdotes et des faits les plus attrayants? Pouvons-nous, dans le même genre, opposer une célébrité égale à celle du poète Delille? La France possède bien des femmes étincelantes d'esprit, je le sais; mais sont-elles à cet égard supérieures à M^{me} de Maintenon, qui, n'étant encore que M^{me} Scarron, amusait et charmaient si bien par ses récits les brillants convives invités chez elle, qu'un jour, pendant un repas, un laquais lui dit à l'oreille: « Madame, encore une histoire, le rôti » manque. »

On peut, par exemple, ainsi que je l'ai appris, se faire une idée de Béranger, dans la causerie, par le caractère même et la forme de ses chansons immortelles. Telles elles sont, tel il est, c'est-à-dire élégant dans sa parole, correct, naturel, vrai, parfois incisif et railleur, et mêlant une philosophie douce à des éclairs d'aimable et expressive gaieté.

Il existait encore à Paris, il y a peu d'années (1), une réunion illustre, présidée par une femme dont la grace et l'esprit étaient déjà renommés sur la fin du dernier siècle. Cette réunion, c'était celle de l'Abbaye-aux-Bois; cette femme, c'était M^{me} Récamier. Ancienne amie de M^{me} de Staël, liée avec tout ce que notre xix^e siècle a offert en ses diverses phases de plus grand et de plus glorieux dans les lettres et dans les

(1) En 1848.

arts, admirablement belle dans sa jeunesse et même dans son âge mûr, M^{me} Récamier conservait encore, aux derniers confins de la vie, ce charme ineffable du spirituel langage, du bon ton suprême qui, joints à un cœur excellent et abondant en affection, faisaient de cette femme célèbre le type parfait de la grace, de la distinction et de la bonté. Quoi de plus pur et de plus juste en même temps que cette piquante souveraineté d'un caractère adorable, admiré et honoré de tous, parce qu'il s'unissait à une âme aimante et bonne et à de solides vertus !

On voyait souvent chez M^{me} Récamier un noble vieillard qui, comme fatigué de sa gloire, venait chercher ici ce repos et ces soins bienveillants et délicats, si enviés de ces hautes intelligences rassasiées d'âge et de labeurs intellectuels. Ce noble vieillard (on l'a deviné avant que je le nomme) c'était M. de Châteaubriand. Souvent, au milieu de tous ces esprits d'élite, sa voix s'élevait éloquente, et en dépit du froid des années, le poète se révélait toujours. Il semblait que l'hiver de la vie, où s'affaissent les plus fortes natures, ne pouvait enlever à cette imagination brillante rien de sa grace colorée et de sa juvénile ardeur.

On rencontrait aussi dans l'intime causerie de l'Abbaye-aux-Bois le vénérable Ballanche, cette autre imagination poétique, et M. de Barante, et bien d'autres encore dont le nom est depuis longtemps orné d'illustration et de gloire.

Lorsque la soirée amenait au même rendez-vous tous ces hommes éminents, qu'il eût été doux de les voir et de les entendre converser sous le regard tour à tour enivrant et modérateur de la femme illustre si douce de présider à leur réunion ! Avec quelle émo-

tion pénétrante, mais silencieuse et contenue, on aurait saisi le moindre échange d'idées et de mots entre ces intelligences et ces caractères supérieurs ! C'est ici, je pense, que l'esprit se serait montré à nos yeux dans toute sa sève, sa pureté et sa distinction ; mais à ses formes et à ses qualités élégantes, croyez bien qu'il aurait joint surtout ce qui est son essence même, ou plutôt, son parfum exquis, c'est-à-dire le naturel et la vérité.

RAPPORT

DE

M. G. BOISSIER.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

« Notre savant collègue, M. Germain, est de ces hommes qui ne connaissent pas le repos et qui trouvent dans le travail et le succès, non pas un droit à ne plus rien faire, mais un encouragement à travailler et à réussir encore. Après avoir publié son beau livre sur la commune de Montpellier, livre que l'Institut a couronné, il complète son œuvre en étudiant les localités des environs et cherche à retrouver la trace qu'elles ont laissée dans l'histoire. Ces travaux ont éveillé l'intérêt du monde savant, et ils le méritent par la patience des recherches et la finesse des aperçus. J'ai surtout re-

marqué l'*Etude historique sur les Comtes de Melgueil*; non que M. Germain y ait dépensé plus d'habileté et de science que dans ses autres mémoires, mais celui-ci m'a paru d'une importance plus générale. L'intérêt de ce récit n'est pas borné à la petite ville dont M. Germain a refait les annales. Le comté de Melgueil ayant passé par toutes les vicissitudes des comtés de cette époque, son histoire résume à peu près celle de tous les autres, et j'y retrouve, avec tous ses incidents, la vie d'un fief au moyen-âge. — Permettez-moi, Messieurs, de vous la faire rapidement parcourir, en m'aidant de la science profonde de M. Germain.

» En 737, lorsque la vieille cité de Maguelone eut été prise par les Sarrasins et détruite par Charles-Martel, l'évêque et le comte cherchèrent ailleurs un asile. Ils se réfugièrent dans la ville romaine de Substantion, qui demeura, pendant plus de deux siècles, le centre du comté. Puis, sans qu'on puisse trop dire pourquoi, tandis que l'évêque et les chanoines retournaient à Maguelone, les comtes, s'arrêtant en chemin, s'établirent à Melgueil. C'est, du reste, à peu près tout ce qu'on sait d'eux à cette époque, et la plus complète obscurité couvre ces premiers temps. Sans doute, les comtes de Melgueil s'occupaient alors à conquérir, comme les autres, l'hérédité de leur fief et à s'établir solidement sur leurs domaines.

» On venait de passer la crise redoutable de l'an 1000, et les angoisses du monde, qui s'était cru près de finir, avaient réveillé la piété dans tous les cœurs. Aussi, c'est par des fondations religieuses que les comtes de Melgueil commencent à prendre place dans l'histoire. Nous voyons l'un d'entre eux, le comte Pierre, enrichir les églises et doter les couvents; et

plus tard , sa piété croissant avec les années, dans l'élan de sa foi, il va jusqu'à se déclarer vassal de l'Eglise, remet son fief entre les mains de Grégoire VII, et consent à tenir de lui l'investiture. Cet acte d'absolu dévouement valut au pieux comte les remerciements du pape et la vénération des prêtres. Son nom fut bientôt entouré d'une immense popularité. Les légendes même s'en emparèrent, et M. Germain incline à voir en lui le héros d'une épopée célèbre au moyen-âge, les *Amours de Pierre de Provence et de la belle Maguelone*; roman mystique, écrit par un chanoine de Montpellier, et qui charma le monde jusqu'à la Renaissance. Cette libéralité, on le comprend sans peine, resserra les liens du comté de Melgueil avec la papauté. Urbain II, Gelase II, Calixte II, Innocent II, vinrent successivement bénir l'église de Maguelone et visiter les pieux seigneurs, si généreux envers le Saint-Siège et si dévoués à sa cause. En même temps, les comtes de Melgueil ne négligent pas tout-à-fait leurs intérêts temporels; ils étendent leurs possessions; ils s'allient aux familles les plus illustres du Midi, ils établissent enfin, dans leur château, un atelier monétaire qui les enrichit et devient bientôt un des plus célèbres du moyen-âge. M. Germain a consacré un excellent mémoire à nous faire connaître son importance et son histoire.

» Ce moment, Messieurs, est l'apogée de la puissance pour les comtes de Melgueil. Bientôt ils trouvent, et à leurs portes, de redoutables rivaux. — Montpellier, fondée ou, du moins, agrandie, comme Melgueil, par les fugitifs de Maguelone, s'est vite enrichie, grâce à son actif commerce. Elle est gouvernée par les Guillem, race énergique et intelligente, qui sait, par

un privilège rare chez les seigneurs du moyen-âge, unir l'habileté à la bravoure, et aussi bien régir ses domaines que combattre les Sarrasins de la Palestine ou les Maures d'Espagne. Entre ces deux voisins, la guerre ne tarde pas à éclater, et, malgré les efforts des évêques et du pape lui-même, elle dure près d'un siècle. M. Germain nous en fait suivre les chances diverses ; il nous montre le comte de Melgueil, vaincu, se jetant entre les bras du comte de Toulouse, et le seigneur de Montpellier, pour résister à ce nouvel et terrible ennemi, appelant à son aide le comte de Barcelone, qui devint plus tard roi d'Aragon ; puis, le roi de France entrant dans la querelle pour soutenir le comte de Toulouse, son allié, tandis que le roi d'Angleterre protège l'autre parti. En sorte que le petit comté de Melgueil faillit amener une guerre générale, et qui eût embrasé toute la France, si le pape Alexandre III n'avait employé toute l'autorité de sa parole à ramener la paix. Vers cette époque, le comté de Melgueil sort de la famille qui le possède depuis trois siècles, et un mariage le fait entrer dans la maison de Toulouse, qui domine à ce moment sur tout le Midi.

» Les comtes de Toulouse ne devaient pas le posséder longtemps. Ils en étaient maîtres à peine depuis trente ans que la guerre des Albigeois éclate, le pape excommunique Raymond VI, le déclare déchu de ses droits et confisque ses domaines. « Il est permis de regretter, » dit M. Germain, que la politique alors en vigueur » ait mis un pape à même de dépouiller un comte de » Toulouse ; mais, à une époque où la politique et la » religion tenaient l'une à l'autre par des liens indis- » solubles, et sans possibilité de divorce, mieux valait » encore voir l'Etat soumis à l'Eglise que l'Eglise as-

« servie à l'Etat. La première situation offrait plus de
» garanties de moralité et de justice et paraissait plus
» avantageuse au salut de la société, comme à l'avenir
» et aux intérêts de la civilisation. »

Le pape, devenu maître du comté de Melgueil, après la défaite du comté de Toulouse, et ne pouvant garder un fief aussi éloigné, s'empressa de le vendre, en 1215, à l'évêque de Maguelone, Guillaume d'Antignac. C'est la troisième fois que le comté changeait de maîtres, en moins d'un demi-siècle.

Ici, Messieurs, apparaît dans l'histoire du comté de Melgueil un personnage nouveau, dont il n'est question nulle part avant cette époque. C'est le peuple qui a fait son chemin à petit bruit durant ces querelles. Il s'est paisiblement enrichi, tandis que les seigneurs s'épuisèrent en luttes insensées, et c'est lui qui va profiter des dépouilles du comte de Toulouse.

L'évêque de Maguelone avait acheté très-cher le comté de Melgueil, et, pour payer cette couronne de comte qu'il venait d'ajouter à ses armes, il lui fallut recourir aux emprunts. D'abord, il s'adressa à ses riches voisins, les bourgeois de la commune de Montpellier, et il n'obtint une avance considérable qu'en leur en aliénant en partie son droit précieux de battre monnaie. Voilà donc, par un bizarre retour, l'envahissante commune héritant des privilèges de la féodalité ! Puis, comme les emprunts ne suffisaient pas, il fallut bien que l'évêque en vint à solliciter ses propres sujets. Ceux-ci n'eurent garde de laisser passer une aussi bonne occasion. Ils s'empressèrent de subvenir à leur évêque ; mais ils exigèrent que l'évêque consentit, en échange, à céder quelqu'un de ses privilèges, et chaque somme d'argent fut payée de quelque liberté nouvelle.

M. Germain, en constatant ce fait, insiste peu sur cette période de l'histoire de Melgueil. Mais il me fournit lui-même le moyen de suppléer à son silence. Dans un mémoire intéressant, et qui éclaire celui que j'étudie, il a raconté l'histoire municipale de Villeneuve, soumise, comme Melgueil, aux évêques de Maguelone. Nous y voyons le successeur de Guillaume d'Autignac cédant aux habitants, pour 900 sols melgoriens, l'exemption des droits que le seigneur avait coutume de prélever sur la vigne et ses produits. Quelques années après, un autre évêque renonce solennellement au privilège qu'il avait de vendre son vin avant les autres. Un autre s'engage à ne percevoir aucun droit sur les héritages des parents rapprochés, et à rendre moins onéreuse la perception des deniers seigneuriaux. Mais ce n'était pas assez, et ces concessions ne suffirent bientôt plus aux gens de Villeneuve. Excités par la prospérité et la grandeur de la commune de Montpellier, profitant des embarras toujours croissants de l'évêque, ils lui arrachèrent, en 1294, une charte municipale qui leur donnait des consuls élus par l'ensemble des citoyens, et administrant les affaires selon les coutumes locales, avec un conseil de douze bourgeois. — N'est-ce pas un curieux spectacle que de voir ce peuple de campagne apportant tous les jours au seigneur ses économies, si péniblement amassées, pour payer quelque franchise nouvelle; industrieux à choisir le bon moment et à profiter des circonstances; poursuivre pacifiquement son but, pendant un siècle, avec une patience merveilleuse, et, de concessions en concessions, arriver enfin à conquérir sa liberté?

Du reste, on peut dire de toute façon que l'achat du comté de Melgueil profita peu aux évêques de Mague-

lone. Nous venons de voir que les embarras financiers qui en furent la suite les forcèrent de renoncer à leurs plus beaux privilèges et d'aliéner pièce à pièce leur suzeraineté. En même temps, leur nouveau titre, en les plongeant dans les affaires temporelles, les éloignaient des devoirs de leur charge. Occupés à défendre leurs droits menacés ou à réduire par les armes des vassaux rebelles, quel temps leur restait pour le soin de leur troupeau ? Aussi les traditions de la pieuse église de Maguelone furent bientôt perdues.....

Affaibli par d'incessantes attaques, diminué par les empiètements des communes, le pouvoir des évêques ne tarda pas à rencontrer un ennemi plus redoutable encore et qui devait le vaincre. C'étaient les rois de France, maîtres du comté de Toulouse, et qui cernaient de tous côtés le fief épiscopal. En vain, pour se défendre contre eux, les évêques implorèrent l'appui du pape ; grâce à ces légistes subtils et acharnés qui entouraient la royauté depuis Saint Louis, tous les jours ils perdent quelques privilèges, d'abord celui de rendre la justice, puis celui de battre monnaie, etc. ; si bien que vers le xv^e siècle, la souveraineté réelle du fief était confisquée par le roi de France, et qu'il ne restait plus aux évêques qu'un vain titre. C'est ainsi que le comté de Melgueil vint se perdre dans la grande unité nationale.

Voilà, Messieurs, le résumé rapide du mémoire de M. Germain. Si je l'ai signalé à votre attention, c'est qu'à mes yeux de semblables travaux ne servent pas seulement à éclairer quelques points obscurs et à satisfaire la curiosité des érudits, me dis qu'ils préparent la grande histoire de la France. On se plaint souvent que nous n'ayons pas d'histoire, et, quand on parle

des ouvrages incomplets publiés sur cette matière depuis trois siècles , j'entends citer avec regret les noms de Tacite et de Thucydide. Mais , il faut le reconnaître , l'histoire était plus facile à écrire dans l'antiquité que de nos jours. Le théâtre des événements était alors plus restreint. Il s'agissait de raconter le passé d'une ville , Athènes ou Sparte , et même dans l'empire romain , malgré l'immense étendue des frontières , la vie politique était concentrée à Rome , et , selon les paroles d'un poète , une ville était l'univers : *Urbs orbis erat*. La matière était donc une et simple , et l'écrivain la recevait des événements toute préparée , pour ainsi dire. Quelle différence avec la France du moyen-âge ! Alors , la vie était partout ; il n'y avait point de centre où chaque peuple eût les yeux fixés , point de lien qui les réunit , et , jusqu'aux croisades , aucun grand fait ne les avait intéressés tous ensemble. Ils ont donc tous un droit égal à figurer dans notre histoire , et c'est un mensonge insigne de s'en tenir à raconter la vie et les aventures du petit roi de Paris , bravé par ses vassaux , peu oïé de ses sujets , et dont le nom même était ignoré hors de ses domaines. Ainsi , l'histoire de France ne pourra s'écrire qu'après qu'on aura exploré celle des diverses provinces qu'elle doit résumer et comprendre dans sa multiple unité. Et ceux qui , comme M. Germain , étudient à fond un pays , et , par des recherches curieuses , nous en font connaître le passé dans ses moindres détails , ceux-là ont la gloire de préparer les voies , et ils posent d'avance les assises sur lesquelles doit s'élever un jour la grande et glorieuse histoire de notre patrie. »

POÉSIE.

UNE VISITE

A LA CAMPAGNE DE M. ROUX-CARBONNEL ,

Par M. J. REBOUL.

A l'orient de notre plaine ,
Est assis un riant domaine
Que le Vistre vient arroser.
Ses eaux en baignent la charmille,
Comme un père embrasse sa fille
Et lui donne un chaste baiser.

Là sont, dans un riche parterre,
Toutes les plantes de la terre
Etalant leur tête au soleil ;
Tous les oiseaux dont le plumage
Rivalise avec le nuage
Que le jour frappe à son réveil.

Quand dans leur immense volière ,
Où rampent les cent mains du lierre ,
Se croisent leur essaim divers ,
On croirait , vision charmante !
Que les fleurs ont quitté leur plante ,
Et qu'elles s'en vont par les airs.

Eh bien ! dans cet enclos champêtre ,
En Eden changé par son maître ,

Ce qui frappa le plus mes yeux ,
Ce n'est point le palmier superbe
Lançant et recourbant sa gerbe ,
Comme un jet d'onde dans les cieux .

Ce n'est point l'arbre symbolique ,
Prix d'un sacrifice héroïque ,
Et dont les rameaux odorants
Couvrent , à la lueur des cierges ,
L'humble catafalque des vierges ,
Ou bien le char des conquérants .

Ou ses frères les lauriers-rose ,
Où le rossignol se repose ,
Et qui , pour des parfums absents ,
Exhalent au loin l'harmonie
Dont leur hôte les qualifie
Et les rend tant retentissants .

Ni non plus la pâle verdure
Du saule dont la chevelure
Suit le cours onduleux des eaux :
Le bananier , toi ! du sauvage ,
Le lotus amant ! du rivage ,
Ni tout cet arc-en-ciel d'oiseaux .

Ce qui délecta ma paupière ,
Ce fut une madone en pierre
Dont ces lieux étaient protégés ,
Et qui , sur un socle modeste ,
En inclinant son front céleste ,
Tendait ses bras aux affligés .

Au lieu d'une sotte déesse ,
Reste impur du ciel de la Grèce ,
Des jardins banal ornement ,
Cette figure virginale
Et blanche sur ce vert dédale ,
Me fit un effet tout charmant .

Comme si des moissons de roses
N'avaient pas , pour la vierge écloses ,

Assez d'encens, assez d'honneurs,
Une naive demoiselle,
Mettait chaque jour auprès d'elle
Des bouquets de nouvelles fleurs.

O jeune fille ! sois bénie
De ces soins rendus à Marie !
Que cette étoile du matin,
Dont le ciel connaît la puissance,
Répande sa douce influence
Sur ta vie et sur ton destin !

Ton exemple pieux m'engage
A lui rendre aussi mon hommage :
Au lieu de roses et de lis,
J'ai tressé ces vers en couronne,
Et veux que ta main les lui donne,
Afin qu'ils soient mieux accueillis.

FRAGMENT

DU CINQUIÈME CHANT DE LUCRÈCE,

Par M. E. TEULON.

LES PREMIERS HOMMES.

Les hommes, au sortir des mains de la nature,
Formaient, n'en doutons pas, une race plus dure ;
Car la terre avait mis sa force dans la leur.
La charpente des os avait bien plus d'ampleur :
Des viscères plus grands, des muscles plus solides,
Les rendaient plus que nous robustes, intrépides,

Et leurs corps ne craignaient ni la rigueur des nuits ,
Ni le froid , ni le chaud , ni l'âcreté des fruits.

D'innombrables soleils se levaient sur leurs têtes ,
Pendant qu'ils se trainaient partout comme les bêtes.
Leurs vigoureuses mains ne savaient point encor
Guider le soc courbé par un puissant effort ,
Briser avec le fer une glèbe indocile ,
Par des plants généreux rendre un sol plus fertile ,
Des arbres émonder les rameaux déjà vieux.
Les fruits que mûrissait le soleil radieux
Ou les dons spontanés de la terre féconde
Suffisaient aux besoins de leur faim vagabonde.
De glands amoncelés sous les chênes touffus ,
Contents à peu de frais , leurs corps étaient repus ;
Ces rians arbusiers dont nos champs se décorent ,
Qui durant les hivers de pourpre se colorent ,
Avaient plus de grandeur et plus de majesté :
Et , fier et florissant de sa jeune beauté ,
Le monde , soucieux de leur simple existence ,
A ces tristes humains prodiguait l'abondance.

Les sources , les ruisseaux les invitaient toujours
A se désaltérer , ainsi que de nos jours
Le torrent échappé de la montagne appelle
Les troupeaux de sa voix bruyante et solennelle.
Dans leur course nocturne ils erraient quelquefois
Aux lieux que fréquentaient les Nymphes de ces bois ,
D'où jaillissaient les eaux des fontaines limpides
Qui , murmurant d'abord sur des cailloux humides ,
Retombaient sur la mousse , et , prenant leur essor ,
Dans les plaines au loin retentissaient encor .

Mais ils ne savaient pas , dans la fournaise ardente ,
Assouplir les métaux ; leur vie indépendante
De l'usage des peaux ignorait les douceurs.
Des monts et des forêts , dans le jour , possesseurs ,
La nuit , enveloppés de broussailles incultes ,
De la pluie et des vents ils bravaient les insultes.
Le bien commun , le droit leur était inconnu ;
Par les lois , par les mœurs n'étant pas retenu ,
Chacun vivait pour lui , s'emparant avec joie

De ce que le hasard lui donnait pour sa proie,
Vénus dans un bois sombre unissait les amants.
Point de liens des cœurs, de soupirs, de serments :
La volupté suivait une ardeur partagée,
Ou par la violence elle était arrachée ;
Et l'offre d'une arbouse ou quelque léger don
Suffisait pour changer la colère en pardon.

Doués d'agilité, les pieds prompts, les mains rudes,
Ils poursuivaient, au sein des vastes solitudes,
Les animaux, atteints par les coups accablants
De la lourde massue ou des cailloux volants.
Terrible était la lutte et rare la défaite.
Quelquefois, ils fuyaient au fond de leur retraite ;
Pareils aux sangliers sur la terre étendus,
Dans l'ombre ils reposaient leurs membres froids et nus,
Se roulant dans la mousse et dans les feuilles mortes.
Ils n'allaient pas, la nuit, en nombreuses cohortes,
Poussant des cris aigus, errants, épouvantés,
Redemander au jour ses splendides clartés ;
Mais plutôt, attendant que l'aurore première
Teignit le firmament de sa rose lumière,
Et qu'un nouveau soleil fit briller son flambeau,
Calmes, ils s'endormaient comme dans un tombeau.
Accoutumés d'enfance à voir ce phénomène,
L'ombre chassant le jour par une loi certaine,
Ils ne redoutaient pas qu'une éternelle nuit
S'étendit sur le monde et que tout fût détruit....
etc., etc.



LA

LITTÉRATURE A L'ENCAN

SATIRE A BOILEAU-DESPRÉAUX

PAR M. ISIDORE BRUN

Du littéraire goût défenseur intrépide,
Noble esprit qui toujours eus le bon sens pour guide,
Boileau, que dirais-tu, si, sorti du tombeau,
Et tenant dans ta main ce terrible flambeau
Qui jadis des Pradon éclairait la sottise,
Tu voyais, de nos jours, comme une marchandise,
Se prostituer l'art que tu rendis si grand,
Et la prose et les vers vendus au plus offrant?
Oh ! qu'alors, Despréaux, rougissant de colère,
Tu saurais châtier la muse mercenaire
Qui, de l'autique honneur méconnaissant les lois,
Tarife ses écrits, en mesure le poids,
A son avidité mêle l'effronterie,
Et par les froids calculs d'une avare industrie,
Suppute ses produits et son revenu net,
Comme fait un commis penché sur son carnet.
Oui, dis-je, saisissant tes sanglantes lanières,
Tu ferais retomber leurs rudes écrivinières
Sur ce tas d'écrivains, ces nouveaux Scudéris,
Qui, sous ton fouet vengeur, chancelants et meurtris,
S'en iraient tristement, couverts d'ignominie,
Avec les Pelletier rimer de compagnie.
Toi-même tu l'as dit, en style harmonieux :
Il n'est point pour notre œil d'aspect plus odieux
Que de voir le génie, avilissant son œuvre,

Changer l'art en métier et l'artiste en manœuvre (1).
Un esprit généreux (et tu l'as dit encor)
Peut bien, sans se plier au culte du veau d'or,
Sans s'établir vendeur ou marchand de volume,
Vivre honorablement du labeur de sa plume (2);
Mais, respirer pour l'or, et, cupide mortel,
D'un famélique encens parfumer son autel,
L'invoquer comme un dieu, lui vouer jours et veilles,
Et, la lyre à la main, célébrer ses merveilles,
Voilà ce qui me choque, et me blesse, et m'aigrit;
Et si je ne pouvais le dire en cet écrit,
Si quelque absurde loi me forçait au silence,
Ma satire, à coup sûr, braverait la défense.

Écoutez cependant les superbes discours
De ces fiers écrivains, vrais héros de nos jours :
« Quoi ! vous nous reprochez, disent-ils, de poursuivre
Cet or que nous aimons ! mais pourtant faut-il vivre !
Le luxe est dans nos mœurs. Nul ne dit : C'est assez !
Tout nous crie ici-bas : O mortels, jouissez !
Mais, pour jouir, est-il chose plus nécessaire
Que la fortune ? Et vous, censeur atrabilaire,
Petit rimeur obscur, qui lancez contre nous
Vos traits de médisance et d'impuissants courroux,
Quand de nos goûts, morbleu ! vous osez faire un crime,
On conçoit aisément l'ardeur qui vous anime :
Vous voulez (on le voit), satirique effronté,
Sortir à nos dépens de votre obscurité.
Mais que peut contre nous cette rage insensée ?
De nous nuire, en effet, auriez-vous la pensée ?
Vous tentez un projet par trop absurde et vain ;
Et c'est contre un géant la colère d'un nain. »

(1, 2) Voici ce que Despréaux a dit, dans son *Art poétique*, à ce sujet :

- Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime
- Tirer de son travail un tribut légitime ;
- Mais je ne puis souffrir ces auteurs inenommés
- Qui, dégoûtés de gloire et d'argent affamés,
- Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire,
- Et font d'un art divin un métier mercenaire.

» *Art poét.*, chant iv. »

Vraiment, je suis un sot d'oser, jaloux critique,
M'attaquer corps à corps à leur force athlétique.
Le combat avec eux, certes, n'est pas aisé ;
De leur sombre dédain je suis presque écrasé ;
Et, quand je tiens déjà le fouet de la satire,
Tout-à-coup mon feu tombe et ma fureur expire.

Toutefois, ranimant mon courage engourdi,
Préparons-nous sans crainte à ce combat hardi ;
Et voyons, à défaut de massue et d'épée,
Si mon arme légère est assez bien trempée.

Devant toi, Despréaux, pourtant, je l'avouérai,
La satire et son fiel, et son dard acéré,
Me conviennent fort peu, répugnent à mon âme ;
Mais quand la noble muse, en une enchère infâme,
Vient se prostituer et se vendre !.... comment
Réprimer en soi-même un soudain mouvement,
Cette indignation dont l'ardeur vous tourmente,
Et qui, flot orageux, dans vos veines fermente ?
Puis, quand, ne pouvant plus contenir ce torrent,
Je le laisse jaillir, l'hémistiche, en courant,
Docile à mon appel, arrive, le vers tonne,
Et la colère frappe, et le rythme bouillonne.

Je suis le plus obscur des plus obscurs rimeurs ;
Vous l'avez dit : c'est vrai ; mais, pour venger les mœurs,
Pour siffler l'écrivain qui trône dans l'orgie,
Je sens encore en moi vibrer quelque énergie.
Austère Despréaux, docte et sage penseur,
Des vices de ton siècle inflexible censeur,
Prête-moi ton appui ; viens, flétrissons ensemble
Ces muses à l'encan que mon crayon rassemble.
Dans leur morne repos, dans leur triste destin,
Ne trouble plus Pradon, laisse dormir Cotin ;
Il faut à ma fureur de plus nobles victimes,
Donne à mon bras la force et la verve à mes rimes.
Taisons les noms, pourtant ; car mon but, après tout,
N'est-ce pas de servir la morale et le goût ?
Or, puisque un nom blessé peut enfanter la haine,

N'attaquons que le vice et la fierté hautaine
Du scandale inouï qui, bravant nos regards ,
Par un trafic ignoble ose avilir les arts.

A ce public blasé , sceptique par nature ,
Il faut d'écrits divers une énorme pâture.
D'un million de bras l'art des Didot armé
Ne peut rassasier ce Cerbère affamé.
Vainement le journal , hâbleur infatigable ,
De feuilletons l'inonde et de romans l'accable ,
Lui jette incessamment pamphlets , drames , discours ;
Le monstre inassouvi redemande toujours.
Mais parlons nettement un plus simple langage :
Aujourd'hui tout veut lire , et c'est presque une rage.
Le plus frêle Louquin , signé d'un nom connu ,
S'il se montre amusant , est toujours bien venu.
Alors , pour exploiter cette ardente manie ,
Des hommes pleins d'audace , à défaut de génie ,
Adroits industriels , amas d'écrivassiers ,
Poètes , prosateurs et surtout romanciers ,
A ce public facile , épris de leur faconde ,
Ont jeté les produits de leur esprit immonde ,
Le tout salarié très-haut , bien entendu.

Le livre corrupteur s'est largement vendu ;
Et tel roman , livré par un contrat en forme ,
A , dans ce pacte impur , atteint un prix énorme.
D'avides éditeurs , par le gain alléchés ,
Ont au grand jour conclu ces scandaleux marchés.
N'aint artiste a coté la valeur de sa plume
Comme on cote à Paris la rente et le bitume.
L'art n'est plus aujourd'hui qu'un négoce important ;
Et l'acheteur s'est dit : « Ce poète vaut tant.
Ce hardi prosateur qui fait mousser sa phrase ,
Et qui de chauds reflets la colore et l'embrase ,
A cinq cents francs de plus peut bien-être estimé.
Ce sombre dramaturge , écrivain renommé ,
Qui nous parle toujours rapt , orgie , adultère ,
Qui doit même bientôt , sous les yeux du parterre ,
Attacher au gibet des forçats expirants ,
A plus de prix encore et vaut vingt mille francs. »

Vous comprenez qu'alors, délirante, effrénée,
Chez les spéculateurs la concurrence est née.
L'aventureux libraire a prodigué l'argent,
Et l'auteur, à son tour, fier et plus exigeant,
A souvent, d'un ton haut et la mine glacée,
Repoussé des courtiers la demande empressée.
On a parfois oui ce colloque charmant :
— « Quoi, c'est là votre prix ? Mais je suis bon, vraiment,
De perdre ici, monsieur, mon temps à vous entendre.
— Mais à quel chiffre, enfin, vous verra-t-on prétendre ?
— Je vous le dirai net, si vous voulez tenir
En vos mains un écrit digne de l'avenir,
Un roman colossal, un merveilleux ouvrage,
Dont l'intérêt chauffé grandit à chaque page,
Récit éblouissant que lira tout Paris.
Et d'un livre pareil vous marchandez le prix !
Mon dernier mot ! monsieur, si cela peut vous plaire,
Cinquante mille francs termineront l'affaire. »

Et que fait l'acheteur ? Il accepte et se rend ;
Car peut-il refuser ? il craint un concurrent.
Et d'ailleurs n'a-t-il pas un journal qu'il édite,
Gouffre toujours béant qui du vide s'irrite,
Qu'il faut toujours combler, si non, à petit bruit,
La clientèle échappe et l'abonné s'enfuit.
Or, ce pauvre abonné, sachez comme on le traite ;
Lui seul paiera les frais du roman qui s'achète.
Comme à l'oiseau crédule on présente un appeau,
Du livre séducteur on lui jette un lambeau ;
Il en tient, c'en est fait, l'oiseau s'est pris au piège ;
Ce morceau l'électrise, il en est fou... que sais-je ?
La fureur de le lire à table le poursuit,
Il en parle le jour, il en rêve la nuit.
Le feuilleton !... c'est là désormais son idée,
Et par le feuilleton son âme est possédée.
Le feuilleton ! morbleu ! des mortels c'est le but,
Et hors du feuilleton il n'est point de salut.

Comme on voit une meute, à la dent acérée,
Qui, le gosier béant, s'élançe à la curée ;
Comme on voit des vautours, hardis prédateurs,

Tomber sur leur butin , tels , ces troupeaux d'auteurs ,
Pressentant leur fortune et délirants de joie,
Se sont ligués pour nuire et rués sur leur proie.
« A nous l'or , ont-ils dit ; l'or et la gloire à nous.
Libraires suppliants , rampez à nos genoux.
Recherchez nos produits et déliez vos bourses.
L'art , par nous retrempé dans de nouvelles sources ,
Nous a d'un temps fameux proclamé les élus.
Vos classiques ! oh ! fi ! ne nous en parlez plus.
Silence à leur tombeau ; leur plume est méprisée ;
De la France en progrès les voilà la risée.
Mais ce peuple éclairé vers nous a pris l'essor ;
Il nous lit , il nous aime et nous jette son or.
Si parfois quelque peu nous froissons la morale ,
Si nos romans grivois font crier au scandale ,
Il faut nous excuser ; car , indulgents auteurs ,
Nous voulons simplement amuser nos lecteurs.
A ce siècle ennuyé , mourant de léthargie ,
Nous osons quelquefois , sur la scène élargie ,
Présenter des tableaux trop impurs , nous dit-on.
Quoi ! faut-il imiter , en style de Caton ,
De nos drames moraux la fade kyrielle ?
Non ; à nos temps blasés il faut des *Tour de Nesle* ,
Le sombre désespoir du farouche *Hernani* ,
Le hideux *Triboulet* , l'adultère *Antony* ,
Voilà ce qui , comblant vos âmes satisfaites ,
A doublé vos plaisirs et triplé nos recettes. »

Ainsi s'expriment ceux qui n'ont dans l'art divin
Vu qu'un appât d'argent , un misérable gain.
Parlez donc de morale à cette horde avide ;
Prouvez-lui doctement que le beau ne réside
Que dans la bienséance et cette dignité
D'une pensée honnête , indice incontesté ;
Que , ne chercher dans l'art que les profits qu'il donne ,
C'est le déshonorer , c'est flétrir sa couronne ;
La horde , vous lançant le dard de ses bons mots ,
Et d'un rire moqueur accueillant vos propos ,
De votre esprit sensé raillera le scrupule ,
Vous traitera de borne et d'homme ridicule
Qui voudrait , formulant de stupides arrêts ,

D'un siècle gigantesque arrêter les progrès.
Pauvre sot, qui s'en vient, d'une ardeur sans égale,
Lorsqu'il s'agit d'argent, nous prêcher la morale !

Quoi ! l'argent seul est tout, et les mœurs ne sont rien !
Mais, si l'or, en effet, est le suprême bien,
Le souverain trésor, et l'unique science,
Du tableau des vertus rayons la conscience ;
Expulsons à jamais la justice et la foi,
Et, pourvu qu'évitant le glaive de la loi,
Nos crimes soient secrets, vivons en vrais corsaires ;
Montrons-nous, s'il le faut, ravisseurs et faussaires.
L'argent seul doit régner ; c'est le maître ici-bas...
Horreur ! horreur ! vous dis-je. Et ne voyez-vous pas
Qu'ébranlé par vos mains jusque dans ses racines,
Le monde entier s'écroule et n'est plus que ruines ?
Car, si vous supprimez cet immense pivot,
Le principe, éternel, la morale, en un mot,
Cet univers n'est plus qu'une antre, une caverne,
Qu'un affreux coupe-gorge où le crime gouverne,
Où, lançant contre Dieu leurs blasphèmes maudits,
Hurle, la dague au poing, un essaim de bandits.

Quoi ! les arts sans les mœurs ! quelle triste folie !
Ah ! resserrons plutôt la chaîne qui les lie.
Honte à ces écrivains qui, pour le mal puissants,
Abjurent la morale et ne parlent qu'aux sens !
La plume, dans leurs mains, n'est qu'un outil vulgaire,
Et l'on sent que leur art est un art mercenaire ;
Et si parfois notre œil, dans ce qu'ils ont écrit,
Voit en jets lumineux étinceler l'esprit,
Combien de fois aussi les redites, l'emphase,
Du conteur insipide allanguissent la phrase !
Dans les tours et les mots, quel air d'étrangeté !
Que de néologisme et d'impropriété !
Plein de digressions et d'absurdes manies,
Leur roman se délaie en longueurs infinies ;
Et cela se conçoit : plus l'ouvrage, en effet,
S'allonge et s'épaissit, et plus il est parfait,
Plus le profit est clair ; car, sachez qu'un tel livre,
Pesé comme un ballot, s'estime à tant la livre.

Ainsi, l'art du poète et du littérateur
Est pour eux le métier du hardi brocanteur,
Ou de l'industriel qui jamais n'imagine
Rien de plus doux qu'un chiffre, ou de mieux qu'une usine.
De tout scrupule vain désormais affranchis,
Plusieurs à ce métier se sont même enrichis,
Eh bien ! qu'à leur négoce ils grossissent leur bourse ;
Ne leur envions pas une impure ressource :
L'art que l'on avilit a perdu sa beauté.
J'aime mieux Béranger fier de sa pauvreté,
Qui, de quelque licence enfin que l'on l'accuse,
N'a pas dans un encan du moins vendu sa muse (1).
Quand l'esprit dégénère et descend aussi bas,
Ma raison, j'en conviens, n'en fait pas plus de cas
Que du vil histrion qui vient sur une place,
Par d'obscènes propos charmer la populace,
Et des badauds, béants de curiosité,
Exploiter la sottise et la crédulité.

LE ROCHER,

PAR M. BOUSQUET.

- Au pied de ce rocher battu par l'onde amère,
Que fais-tu, jeune infortuné ?...
— Voyageur, je pleure mon père
Et l'heure où je suis né.
— Où donc est-il celui qui soigna ton jeune âge ?
— Bien loin de moi. — Qui te l'a pris ? — La mort !
— Où dort-il ? — Dans ce lieu. — Qui l'y porta ? — L'orage.

(1) Béranger n'a pas fait métier et marchandise de ses vers : il est resté pauvre, et c'est là un des plus beaux côtés de sa vie, mais il a blessé la pudeur et la décence, et je suis loin de vouloir le justifier à cet égard. C'est une violation dont toute la responsabilité pèse sur lui.

— Pauvre enfant , que je plains ton sort !
De ce père , au tombeau , raconte-moi la vie :
Dis-moi , par quel coup du destin ,
En ce climat sauvage et tout-à-fait lointain ,
Il fut jeté par la vague ennemie.
—Bon vieillard , en ce monde est-il rien de certain ?
Celui pour qui coulent mes larmes
Ne fut d'abord qu'un simple nautonnier ,
Mais , nautonnier hardi , toujours dans les alarmes
Son esquif était le premier.
Cette valeur et son génie
Exaltèrent bientôt son nom ,
Et chacun , sous son pavillon ,
Voulait des flots affronter la furie.
Un jour , jour de bonheur et pourtant oublié ,
Sur des mers en courroux , témoins de ses conquêtes ,
D'un grand vaisseau battu par les tempêtes
Le timon lui fut confié.
Il le rendit au port , et son mâle courage
D'un naufrage imminent sauva tout l'équipage.
Dès ce jour , tous ses soins furent pour ce vaisseau ;
D'une gloire nouvelle il en fit le berceau ,
Et le guidant lui-même au vaste sein des ondes ,
Quinze ans il le couvrit des respects des deux mondes ;
Mais le destin toujours sourit-il à nos vœux ?
Sur un sol entouré d'orages ,
Les plus beaux jours ont leurs nuages.
Mon père en fit l'épreuve ; il cessa d'être heureux .
Aux mers du Nord , assailli par les glaces ,
Son vaisseau perdit ses agrès ,
Et , sous le poids de mille autres disgrâces ,
Il échoua bientôt après.
Des pirates s'en emparèrent...
Comment usèrent-ils d'un succès imprévu ?
Les insensés le désarmèrent ,
Et l'exil fut le prix du pilote vaincu...
Depuis lors , plus d'amis ; plus rien que l'infortune !
Que te dirai-je ? en ce climat jeté ,
Privé des siens et sans ressource aucune ,
Il expira dans la captivité !
Sous ce sable attristé sa dépouille repose ;

Des larmes de l'amour c'est moi seul qui l'arrose.
Personne ici ne vient. Glissant sur l'horizon,
Le vent seul du désert effleure le gazon ;
Et celui qui jadis, beau de toutes les gloires,
Ouvrait, chaque matin, ses jours par des victoires,
 Ou créait un trône nouveau,
Dans une solitude éternelle et profonde,
Du sommeil de la mort dort dans un coin du monde,
 Et n'a qu'un rocher pour tombeau.
—J'ai connu le héros dont tu pleures la cendre :
 Enfant de mars et de la liberté,
Il n'eût été que grand, s'il n'avait su descendre ;
Le malheur a sacré son immortalité !
Va, ne regrette plus, dans ta peine cruelle,
Que la tombe pour lui ne soit point assez belle ;
Cet aride rocher, tout baigné de nos pleurs,
 Cherché de leurs regards avides,
 Crois-moi, plus que les Pyramides,
 Fera rêver les voyageurs.

SCIENCES.

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

DES

ÉQUATIONS ALGÈBRIQUES.

Par M. OLLIVE-MEINADIER.

De nombreuses tentatives ont été faites pour parvenir à la résolution des équations algébriques de tous les degrés, mais la multiplicité de valeurs que les géo-

mètres ont cru pouvoir former en combinant avec les racines de l'unité les fonctions des coefficients qui entraient dans la composition des racines, a fait penser qu'il était impossible d'obtenir algébriquement les racines des équations d'un degré supérieur au quatrième; c'est pour faire disparaître cette ambiguïté que le présent mémoire a été composé.

Avant tout il nous a paru convenable d'établir un petit nombre de principes généraux sur lesquels repose, selon nous, la résolution des équations algébriques de tous les degrés; nous les passerons successivement en revue.

1. Nous dirons d'abord qu'une équation à une seule inconnue ne peut avoir des racines indéterminées qu'autant que l'un de ses coefficients, au moins, est lui-même indéterminé.

En effet, soit

$$x^m + ax^{m-1} + \dots + rx + S = 0$$

une équation à une seule inconnue dont les racines sont indéterminées; on pourra, en faisant passer le terme connu dans le second membre de cette équation, et en mettant en évidence le facteur x qui affecte tous les autres termes, la mettre sous la forme

$$x(x^{m-1} + ax^{m-2} + \dots + r) = -S,$$

et puisque les racines de cette équation sont indéterminées, on peut y satisfaire en posant $x=0$; les deux membres de cette équation doivent donc devenir alors simultanément égaux à zéro, ce qui ne peut avoir lieu, hors le cas où le dernier terme serait égal à zéro invariablement, circonstance qui permettrait de rabais-

ser l'équation d'un degré, qu'autant que le terme connu S ou l'un quelconque des coefficients des termes en x , au moins, serait égal à $\frac{0}{0}$; d'où il suit, ainsi que nous l'avons dit en commençant, qu'une équation à une seule inconnue ne peut avoir des racines indéterminées qu'autant que l'un quelconque de ses coefficients au moins est lui-même indéterminé.

2. Cela posé, il est facile de se convaincre que les racines d'une équation à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, et ne renfermant d'ailleurs aucun coefficient à valeurs variables, sont égales à la somme d'un nombre de fonctions des coefficients de cette équation égal au nombre de ces coefficients.

En effet, soit

$$x^m + ax^{m-2} + \dots + rx + S = 0$$

une équation du $m^{\text{ième}}$ degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, et ne renfermant d'ailleurs aucun coefficient à valeurs variables, on peut toujours supposer que l'on a déterminé, n'importe comment, les m racines de cette équation que nous désignerons par r_1, r_2, \dots, r_m , et qu'on a

$$r_1 = (A_1 P + B_1 Q + C_1 R + \dots),$$

$$r_2 = (A_2 P + B_2 Q + C_2 R + \dots),$$

$$\dots$$

$$r_m = (A_m P + B_m Q + C_m R + \dots),$$

en désignant par P, Q, R, \dots les fonctions des coefficients qui entrent dans la composition des racines, et

de cette équation, sont égales à la somme d'un nombre de fonctions de ses coefficients supérieur au nombre des équations (M), ou, en d'autres termes, à celui de ces coefficients, comme au moyen de l'élimination on ne pourrait parvenir en définitive à exprimer ces diverses fonctions qu'en fonction d'une ou de plusieurs autres, il faudra admettre aussi que ces fonctions sont indéterminées, que les racines dont elles doivent servir à déterminer la valeur le sont aussi, ce qui ne saurait avoir lieu (1), qu'autant que parmi les coefficients de l'équation proposée il s'en trouve au moins un d'indéterminé, cas que nous avons formellement exclu.

S'il était possible, au contraire, que les racines de l'équation proposée fussent égales à la somme d'un nombre de fonctions de ses coefficients inférieur au nombre des équations (M), en prenant un nombre de ces équations égal au nombre de ces fonctions, on pourrait les déterminer toutes, et en substituant les valeurs que l'on aurait obtenues dans celles de ces équations dont on n'aurait point fait usage, on parviendrait nécessairement à une ou plusieurs équations de condition auxquelles les coefficients de l'équation à résoudre pourraient bien ne pas généralement satisfaire. D'où il résulte que les racines de l'équation proposée ne pouvant pas être égales à un nombre de fonctions de ses coefficients plus grand, ni plus petit que celui de ces coefficients, doivent être nécessairement égales à un nombre de fonctions de ses coefficients égal au nombre de ces coefficients, ou si l'on aime mieux, au nombre immédiatement inférieur d'une unité à celui qui désigne le degré de cette équation.

3. On vient de voir que les racines de l'équation proposée doivent être égales à un nombre de fonctions

de ses coefficients égal au nombre immédiatement inférieur d'une unité à celui qui désigne le degré de cette équation, et nous avons vu (2) que la somme de ces racines prises dans toute leur généralité devait aussi être égale à zéro, ce qui ne saurait avoir lieu qu'autant que dans ces racines chacune des fonctions dont elles se composent serait successivement combinée une fois seulement avec les racines de l'unité d'un degré égal à celui de l'équation à résoudre, ou bien avec les racines de l'unité d'un degré exprimé par l'un des diviseurs du nombre qui exprime le degré de l'équation dont il s'agit, un nombre de fois égal au quotient de la division du nombre qui exprime le degré de l'équation dont la solution est recherchée par ce diviseur, c'est-à-dire, que les fonctions qui entrent dans la composition des racines seraient des radicaux dont le degré serait exprimé par le nombre qui exprime le degré de l'équation à résoudre ou l'un de ses diviseurs.

4. Soit désigné par $\sqrt[n]{F}$ l'un quelconque des radicaux qui entrent dans la composition des racines, n pouvant désigner le degré de l'équation à résoudre ou l'un des diviseurs du nombre qui exprime ce degré, et soit posé

$$\sqrt[n]{F} = \varphi, \text{ d'où l'on tire } F = \varphi^n;$$

F étant susceptible de $m-1$ valeurs différentes et indépendantes les unes des autres, ainsi qu'il résulte de ce qui a été expliqué ci-dessus, cette fonction, et par conséquent la fonction φ^n qui lui est égale, dépendra d'une équation du $(m-1)^{\text{ième}}$ degré; la fonction φ dépendra donc d'une équation de la forme

$$T^{n(m-1)} + AT^{n(m-2)} + \dots + UT^n + V = 0,$$

c'est-à-dire, d'une équation dont le degré sera exprimé par le produit de n par $(m-1)$, en même temps que cette équation pourra être résolue à la manière de celles du $(m-1)^{i\text{ème}}$ degré. D'où il résulte que les radicaux qui entrent dans la composition des racines dépendront d'une équation dont le degré sera exprimé par le produit du nombre qui exprime le degré de l'équation à résoudre ou l'un de ses diviseurs par le nombre immédiatement inférieur d'une unité à celui qui exprime le degré de l'équation dont il s'agit de fournir la solution, en même temps que cette équation pourra toujours être résolue à la manière de celles du degré immédiatement inférieur d'une unité à celui qui exprime le degré de l'équation à résoudre.

5. Mais l'incertitude n'est plus permise, si le degré de l'équation à résoudre est exprimé par un nombre premier, et comme tout nombre premier n'a pas d'autre diviseur que lui-même et l'unité, les radicaux qui entrent dans la composition des racines seront nécessairement, dans ce cas, d'un degré égal à celui de l'équation dont il s'agit de fournir la solution, et dépendront d'une équation dont le degré sera exprimé par le produit du nombre qui exprime le degré de l'équation à résoudre par le nombre qui lui est immédiatement inférieur d'une unité, en même temps que cette équation pourra être résolue à la manière de celles d'un degré exprimé par ce dernier nombre.

Ce dernier principe suffit pour parvenir à la résolution des équations algébriques dont le degré est exprimé par un nombre premier, ainsi que nous allons le démontrer :

6. Soit

$$x^m + Ax^{m-2} + \dots + Rx + S = 0 \dots (1)$$

une équation du $m^{\text{ième}}$ degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, m étant un nombre premier, les racines de cette équation seront égales à la somme de $m-1$ fonctions de ses coefficients qui dépendront d'une équation de la forme

$$T^{m(m-1)} + A'T^{m(m-2)} + \dots + R'T^m + S' = 0 \dots (2)$$

et si l'on désigne par $P_1^m, P_2^m, \dots, P_{m-1}^m$ les $m-1$ racines de cette équation résolue par rapport à T^m , on aura pour l'une des valeurs de x

$$x = P_1 + P_2 + P_3 + \dots + P_{m-1},$$

et cette valeur renferme non-seulement les $m-1$ autres valeurs de l'inconnue de l'équation (1), mais elle en renferme encore un bien plus grand nombre. En effet, les fonctions P_1, P_2, \dots, P_{m-1} sont des radicaux du $m^{\text{ième}}$ degré, chacune d'elles est donc susceptible de m valeurs différentes que l'on obtient en la multipliant par les m racines $m^{\text{ièmes}}$ de l'unité, et si l'on combinait de toutes les manières possibles ces fonctions ainsi modifiées, on obtiendrait pour l'inconnue $m^{(m-1)}$ valeurs, ce qui excède de beaucoup le nombre de celles dont cette variable est susceptible. Mais nous avons vu, d'une part, que la somme des racines de l'équation proposée devant être égale à zéro, il était nécessaire que dans chacune d'elles chacune des fonctions qui entrent dans leur formation fût combinée avec une différente racine de l'unité, et d'autre part, l'équation (2) nous fournit la relation

$$P_1^m \cdot P_2^m \cdot \dots \cdot P_{m-1}^m = S',$$

d'où l'on tire

$$P_1 \cdot P_2 \cdot \dots \cdot P_{m-1} = \sqrt[m]{1} \cdot \sqrt[m]{S'}$$

ou bien simplement en posant $\sqrt[m]{1} = 1$,

$$P_1 P_2 \dots P_{m-1} = \sqrt[m]{S'}$$

et il est évident que cette égalité ne peut subsister, dans tous les cas, qu'autant que les fonctions P_1, P_2, \dots, P_{m-1} sont toutes combinées avec l'unité ou chacune d'elles avec une différente racine imaginaire de l'unité. D'où il résulte que l'équation (1) aura une racine qui se composera de la somme des fonctions des coefficients qui entrent dans la formation de toutes les racines combinées avec l'unité, et que les autres racines qui admettront dans leur composition les racines imaginaires de l'unité du degré exprimé par celui de cette équation doivent être composées de manière que chacun des divers radicaux qui concourent à leur formation dans la même racine, et le même radical dans chacune d'elles soit combiné avec une différente racine de l'unité.

7. Si maintenant on remarque qu'en élevant successivement aux diverses puissances dont les degrés seraient marqués par les nombres consécutifs de la suite naturelle, une racine $m^{\text{ième}}$ de l'unité qui ne serait pas en même temps racine de l'unité d'un degré inférieur à m , ainsi qu'il pourrait arriver si m n'était pas un nombre premier, on reproduit indéfiniment et toujours dans le même ordre les m racines $m^{\text{ièmes}}$ de l'unité, on sera amené à conclure que m désignant le degré de l'équation à résoudre, on peut reproduire les m racines $m^{\text{ièmes}}$ de l'unité en élevant aux m pre-

mières puissances l'une quelconque des $m-1$ racines $m^{\text{ièmes}}$ imaginaires de l'unité que nous désignerons par α , et qu'ainsi, connaissant l'une quelconque des racines de l'équation à résoudre dans la formation de laquelle on peut employer les racines imaginaires de l'unité, il suffira, pour déterminer les autres racines de l'équation, de remplacer successivement dans celle-là chaque racine imaginaire de l'unité, ou, ce qui revient au même, si on a déjà exprimé toutes les racines imaginaires de l'unité en fonction de l'une d'entre elles, la racine imaginaire de l'unité dont on aura fait usage, par son quarré, son cube et ses puissances successives jusqu'à la $m^{\text{ième}}$.

8. Mais, quelle que soit la racine $m^{\text{ième}}$ imaginaire de l'unité que l'on désigne par α , il y aura nécessairement une racine de l'équation à résoudre, dans laquelle cette racine de l'unité sera combinée avec l'un des radicaux qui entrent dans la composition de toutes les racines que l'on peut désigner d'avance, et rien n'empêche de considérer cette racine comme première racine, c'est-à-dire, comme celle qui doit servir à déterminer les autres. Toutefois, il est bon de remarquer que cette première racine, qui est entièrement déterminée par la condition que nous venons d'énoncer, si le degré de l'équation à résoudre est exprimé par 3, cette première racine, disons-nous, cesse de l'être lorsque l'équation à résoudre est d'un degré exprimé par un nombre plus grand; il semblerait, en effet, au premier coup-d'œil, que m désignant le degré de l'équation que nous supposons plus grand que 3, on pourrait compléter cette première racine de 1. 2. 3. $(m-2)$ manières différentes, c'est-à-dire, d'un nombre de manières exprimé par le produit des

nombres consécutifs de la suite naturelle depuis l'unité jusqu'au nombre immédiatement inférieur de deux unités à celui qui exprime le degré de l'équation dont la solution est recherchée, puisqu'on peut combiner d'autant de manières les $m-2$ autres radicaux qui entrent dans la composition des racines avec les $m-2$ racines imaginaires de l'unité dont on n'a point fait encore usage, et qu'ainsi il serait possible de former un pareil nombre de systèmes de valeurs pour l'inconnue, tandis que l'équation ne pouvant avoir que m racines, nous ne devons en admettre qu'un.

9. Cette multiplicité de valeurs a été jusqu'ici, il faut le reconnaître, la pierre d'achoppement contre laquelle sont venus échouer tous les efforts des géomètres, mais quelque grave que soit la difficulté, elle peut cependant être résolue au moyen de la considération suivante. Les racines de l'équation que nous avons considérée doivent être égales, avons-nous dit, à la somme d'un nombre de radicaux, fonctions de ses coefficients, égal au nombre de ces coefficients, et ces radicaux doivent être combinés avec les racines de l'unité dans des conditions que nous avons indiquées (6); ces racines en sont donc des fonctions symétriques, et sans porter atteinte à leur valeur, on peut attribuer tour à tour à chacune des parties dont elles se composent la valeur de chacune des autres et réciproquement; mais pour opérer ce changement, il ne suffit pas de permuter entre eux les radicaux qui entrent dans la composition des racines, il faut encore que chacun d'eux se retrouve combiné avec la même racine de l'unité. Parmi les différentes manières de former les valeurs de l'inconnue, nous devons donc rechercher et n'admettre qu'un système qui satisfasse à cette condition.

10. Pour atteindre ce but, convenons d'appeler *racines correspondantes de l'unité* par rapport aux $m-1$ racines de l'équation du $m(m-1)^e$ degré résolue à la manière de celles du $(m-1)^e$ degré, de laquelle dépendent les fonctions qui entrent dans la composition des valeurs de l'inconnue, les racines $m^{ièmes}$ imaginaires de l'unité auxquelles deviennent respectivement égales ces $m-1$ racines, lorsque cette équation est considérée et résolue comme une équation du $(m-1)^e$ degré, et qu'on suppose tous ses coefficients égaux à l'unité, et il sera facile de reconnaître que le SEUL système de valeurs de l'inconnue que nous puissions admettre est celui dans lequel la première racine se compose de la somme des $m-1$ radicaux qui entrent dans sa formation combinés respectivement avec la racine $m^{ième}$ imaginaire de l'unité correspondante à leur $m^{ième}$ puissance, de sorte que si nous continuons à désigner l'une quelconque des racines $m^{ièmes}$ imaginaires de l'unité par α , ce qui nous permettra de représenter ces $m-1$ racines par $\alpha, \alpha^2, \dots, \alpha^{m-1}$, et si nous supposons que ces racines sont respectivement correspondantes à $P_1^m, P_2^m, \dots, P_{m-1}^m$, nous aurons pour la première racine de l'équation proposée

$$x = \alpha P_1 + \alpha^2 P_2 + \dots + \alpha^{m-1} P_{m-1},$$

et pour les $m-1$ autres

$$x = \alpha^2 P_1 + \alpha^4 P_2 + \dots + \alpha^{m-2} P_{m-2},$$

.....

$$x = P_1 + P_2 + \dots + P_{m-1},$$

$$\alpha^{m-1}P_1, \alpha^{m-1}P_2, \dots, \alpha^{m-1}P_{m-1} = \alpha \sqrt[m]{S'}$$

$$P_1, \alpha P_2, \dots, \alpha^{m-2}P_{m-1} = \alpha \sqrt[m]{S'}$$

$$\dots$$

$$\alpha^{m-2}P_1, \alpha^{m-3}P_2, \dots, P_{m-1} = \alpha \sqrt[m]{S'}$$

et sembleraient nous amener à des valeurs de l'inconnue différentes de celles dont nous avons déjà donné l'expression.

Mais avant de faire usage de ces nouvelles égalités, nous devons les réduire à leur plus simple expression et dégager leurs deux membres du facteur $(\alpha^{m-1})^{m-1}$ ou α qui les affecte, et pour cela diviser dans chacune d'elles chaque racine de l'unité par α^{m-1} , après l'avoir au préalable multipliée par α^m , si cela est nécessaire, afin de rendre la division possible. Nous aurons alors

$$\frac{\alpha^{m-1}}{\alpha^{m-1}}P_1, \frac{\alpha^{m-1}}{\alpha^{m-1}}P_2, \dots, \frac{\alpha^{m-1}}{\alpha^{m-1}}P_{m-1} = P_1, P_2, \dots, P_{m-1} = \sqrt[m]{S'}$$

$$\frac{\alpha^m}{\alpha^{m-1}}P_1, \frac{\alpha^{m+1}}{\alpha^{m-1}}P_2, \dots, \frac{\alpha^m, \alpha^{m-2}}{\alpha^{m-1}}P_{m-1} = \alpha P_1, \alpha^2 P_2, \dots, \alpha^{m-1} P_{m-1} = \sqrt[m]{S'}$$

$$\dots$$

$$\frac{\alpha^m, \alpha^{m-2}}{\alpha^{m-1}}P_1, \frac{\alpha^m, \alpha^{m-3}}{\alpha^{m-1}}P_2, \dots, \frac{\alpha^m}{\alpha^{m-1}}P_{m-1} = \alpha^{m-1} P_1, \alpha^{m-2} P_2, \dots, \alpha P_{m-1} = \sqrt[m]{S'}$$

et nous sommes ainsi ramenés aux valeurs de l'inconnue que nous avons déjà obtenues et qui sont les seules que nous puissions admettre.

12. On tire de l'expression de ces valeurs

$$x - (\alpha P_1 + \alpha^2 P_2 + \dots + \alpha^{m-1} P_{m-1}) = 0,$$

$$x - (\alpha^2 P_1 + \alpha^4 P_2 + \dots + \alpha^{m-2} P_{m-1}) = 0,$$

.....

$$x - (P_1 + P_2 + \dots + P_{m-1}) = 0,$$

et si l'on multiplie entre eux les premiers membres de ces m égalités, on parviendra à former un polynome qui, ordonné par rapport aux puissances décroissantes de x , devrait nécessairement reproduire le premier membre de l'équation dont il s'agit de fournir la solution, si, à la place de P_1, P_2, \dots, P_{m-1} , on substituait les valeurs que ces fonctions représentent. On peut donc évaluer chacun des termes de ce polynome au terme correspondant du premier membre de l'équation à résoudre; on obtiendra ainsi, en ayant égard, pour opérer les réductions, à la relation $\alpha + \alpha^2 + \dots + \alpha^m$ ou $1 = 0$, et en continuant à observer qu'à raison de l'égalité $\alpha^m = 1$, tout exposant de α supérieur à α^{m-1} peut être abaissé et remplacé par le reste de sa division par m , on obtiendra, disons-nous, $m-1$ équations ayant pour inconnues les $m-1$ fonctions des coefficients qui doivent entrer dans la composition des racines, et éliminant $m-2$ d'entre elles, on parviendra à une équation finale ou *résolvante* du $m(m-1)^e$ degré qui, pouvant être résolue à la manière de celles du $(m-1)^e$, fera connaître les $m^{ièmes}$ puissances des radicaux qui entrent dans la composition des racines de l'équation qu'il s'agissait de résoudre, et l'on pourra par suite déterminer celles-ci en ayant égard, dans leur formation, aux prescriptions que nous ayons énumérées.

13. Les mêmes principes peuvent aussi être em-

ployés avec succès à la résolution des équations algébriques dont le degré est exprimé en général par un nombre impair, pourvu que, lorsque ce degré est exprimé par un nombre composé, on ait soin de choisir, pour l'évaluation des racines imaginaires de l'unité en fonction de l'une d'elles, une racine primitive de l'unité de ce degré; mais il est à remarquer que toutes les racines de l'équation n'admettront pas dans leur formation la totalité des racines imaginaires de l'unité d'un degré égal à celui de cette équation, et que celles d'entre elles dans lesquelles la première fonction des coefficients, dans l'ordre du calcul, se trouvera combinée avec une racine primitive de l'unité par rapport à un degré inférieur à celui de l'équation, ne renfermeront dans leur composition que les racines de l'unité de ce degré répétées plusieurs fois, s'il est nécessaire. Ainsi, soit

$$x^m + Ax^{m-2} + \dots + Rx + S = 0,$$

une équation du $m^{\text{ième}}$ degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, m étant un nombre impair et multiple des deux nombres n et p , de manière qu'on ait $m=np$, si l'on désigne par α l'une quelconque des racines primitives de l'unité du $m^{\text{ième}}$ degré, par β et γ l'une quelconque des racines des équations $x^n = 1$ et $x^p = 1$, autres que l'unité, de sorte qu'on ait toutefois $\alpha = \beta\gamma$, et par P_1, P_2, \dots, P_{m-1} les $m-1$ fonctions des coefficients qui entrent dans la composition des racines, et qui dépendront d'une équation de la forme

$$T^{m(m-1)} + A'T^{m(m-2)} + \dots + R'T^m + S' = 0,$$

on aura pour les valeurs de l'inconnue, en supposant^t que les racines de l'unité $\alpha, \alpha^2, \dots, \alpha^{m-1}$ sont respectivement correspondantes aux fonctions $P_1^m, P_2^m, \dots, P_{m-1}^m$,

$$x = \alpha P_1 + \alpha^2 P_2 + \dots + \alpha^{m-1} P_{m-1},$$

$$x = \alpha^2 P_1 + \alpha^4 P_2 + \dots + \alpha^{m-2} P_{m-1},$$

.....

$$x = \alpha^{nn'}, \text{ soit } \beta^{nn'} \gamma^{nn'} \text{ ou } \gamma^{nn'} P_1 + \beta^{2nn'} P_2 + \dots + \gamma^{nn'(p-1)} P_{m-1}$$

.....

$$x = \alpha^{pp'}, \text{ soit } \beta^{pp'} \gamma^{pp'} \text{ ou } \beta^{pp'} P_1 + \beta^{2pp'} P_2 + \dots + \beta^{pp'(n-1)} P_{m-1}$$

.....

$$x = P_1 + P_2 + \dots + P_{m-1},$$

n'étant plus petit que p et p' plus petit que n , par où l'on voit que si on a $n < p$, les racines de l'équation dans lesquelles la première fonction des coefficients dans l'ordre du calcul sera combinée avec une racine primitive de l'unité des degrés exprimés par p et n , n'admettront dans leur composition que des racines de l'unité de l'un ou l'autre de ces deux degrés.

Il en serait de même dans le cas où le nombre impair qui exprime le degré de l'équation à résoudre compterait un plus grand nombre de diviseurs.

14. Il nous reste à examiner le cas où l'équation à résoudre serait d'un degré exprimé par un nombre pair autre que le nombre 2, les équations du 2^{m.} degré

rentrant nécessairement dans la classe des équations dont le degré est exprimé par un nombre premier.

Soit donc

$$x^{2m} + Ax^{2m-2} + \dots + Rx + S = 0$$

une équation à une seule inconnue, privée seulement de son second terme et d'un degré exprimé par un nombre pair supérieur au nombre 2. Il résulte des principes que nous avons posés plus haut (4), que les racines de cette équation seront égales à la somme de $2m-1$ fonctions de ses coefficients, et que ces fonctions dépendront d'une équation de la forme

$$T^{m'(2m-1)} + A'T^{m'(2m-2)} + \dots + R'T^{m'} + S' = 0, \dots (3)$$

m' pouvant désigner le nombre $2m$ qui désigne le degré de l'équation à résoudre ou l'un de ses diviseurs, ce que nous déterminerons tout à l'heure.

Or, soit, désigné par (2) $P_1^{m'}, P_2^{m'}, \dots, P_{2m-1}^{m'}$, les $2m-1$ racines de l'équation résolue par rapport à $T^{m'}$, elle nous fournira la relation

$$P_1^{m'} \cdot P_2^{m'} \dots P_{2m-1}^{m'} = -S',$$

d'où l'on tire

$$P_1 \cdot P_2 \dots P_{2m-1} = \sqrt[m']{1} \sqrt[m']{-S'},$$

et comme nous pouvons poser $\sqrt[m']{1} = 1$, quelle que soit la valeur de m' , cette égalité devient

$$P_1 \cdot P_2 \dots P_{2m-1} = \sqrt[m']{-S'}.$$

Mais si le produit $P_1 \cdot P_2 \dots P_{2m-1}$ est égal à $\sqrt[m']{-S}$, lorsque l'on combine chacune des fonctions qui le composent avec l'unité, on obtient un résultat de signe contraire, lorsque, faisant $m'=2m$, on combine successivement chacune d'elles avec une différente racine de l'unité du $2m^{\text{e}}$ degré autre que l'unité. Il en sera autrement si nous faisons $m'=m$; les radicaux qui entrent dans la composition des racines, au lieu d'être du $2m^{\text{e}}$ degré, seront seulement du $m^{\text{ième}}$, c'est-à-dire, d'un degré moitié moindre, et conséquemment, ces radicaux, qui auraient été combinés avec les racines de l'unité du $2m^{\text{e}}$ degré, devront l'être avec les carrés de ces racines; et comme le premier membre de l'équation $x^{2m}-1=0$ est égal au produit $(x^m-1)(x^m+1)$, et qu'ainsi les racines $2m^{\text{ièmes}}$ de l'unité sont égales, d'une part, aux racines de l'unité positive du m^{e} degré, et de l'autre, aux racines de l'unité négative du même degré; que, par conséquent, c'est parmi ces dernières qu'il faut chercher les racines primitives de l'unité du $2m^{\text{e}}$ degré; on aura, en désignant par α l'une quelconque des racines primitives de l'équation $x^m+1=0$, d'où nous concluons pour les $2m-1$ racines de l'équation $x^{2m}-1=0$, autres que l'unité, $\alpha, \alpha^2, \dots, \alpha^m$ ou $-1, -\alpha, -\alpha^2, -\alpha^{m-1}$, et en admettant que ces racines de l'unité sont respectivement correspondantes aux fonctions $P_1^m, P_2^m, \dots, P_{2m-1}^m$, on aura, disons-nous, pour la première valeur de l'inconnue

$$x = \alpha^2 P_1 + \alpha^4 P_2 + \dots + \alpha^{2m} \text{ ou } 1 \cdot P_m + \alpha^2 P_{m+1} + \dots + \alpha^{(2m-2)} P_{2m-1};$$

mais si, pour former les valeurs des autres racines de

l'équation proposée, on remplaçait dans celle-là la racine x par ses puissances successives jusqu'à la $2m^e$, chacune des fonctions qui entrent dans leur composition serait successivement combinée avec des racines de l'unité du m^e degré, de manière que la somme des racines combinées avec cette fonction serait égale à zéro, à l'exception toutefois de la fonction P_m , qui se trouverait constamment combinée avec l'unité, de sorte que la somme des racines de l'équation à résoudre serait égale à $2mP_m$ au lieu de l'être à zéro. Pour obvier à cet inconvénient, il suffira de remplacer dans chacune des racines déjà obtenues chaque racine de l'unité par celle qui la suit immédiatement pour obtenir la racine suivante de l'équation jusqu'à la $(2m-1)^e$; la dernière devant être égale à la somme des fonctions des coefficients qui entrent dans la composition de toutes les racines, combinées avec l'unité.

D'après cela on aura pour les racines de l'équation proposée

$$x = \alpha^2 P_1 + \alpha^4 P_3 + \dots + P_m + \alpha^2 P_{m+1} + \dots \\ + \alpha^{2m-4} P_{2m-2} + \alpha^{2m-2} P_{2m-1},$$

$$x = \alpha^4 P_1 + \alpha^6 P_3 + \dots + \alpha^2 P_m + \alpha^4 P_{m+1} + \dots \\ + \alpha^{2m-2} P_{2m-2} + \alpha^2 P_{2m-1},$$

.....

$$x = P_1 + \alpha^2 P_3 + \dots + \alpha^{2m-2} P_m + \alpha^2 P_{m+1} + \dots \\ + \alpha^{2m-4} P_{2m-2} + \alpha^{2m-2} P_{2m-1},$$

$$x = \alpha^2 P_1 + \alpha^4 P_2 + \dots + \alpha^2 P_m + \alpha^4 P_{m+1} + \dots \\ + \alpha^{2m-2} P_{2m-2} + P_{2m-1},$$

.....

$$x = \alpha^{2m-2} P_1 + \alpha^2 P_2 + \dots + \alpha^{2m-2} P_m + P_{m+1} + \dots \\ + \alpha^{2m-6} P_{2m-2} + \alpha^{2m-4} P_{2m-1},$$

$$x = P_1 + P_2 + \dots + P_m + P_{m+1} + \dots \\ + P_{2m-2} + P_{2m-1};$$

et opérant sur ces expressions, ainsi que nous l'avons fait lorsqu'il s'agissait des équations de degré exprimé par un nombre premier, on parviendra à une équation finale ou *résolvante* dont la résolution fera connaître les valeurs des fonctions $P_1^m, P_2^m, \dots, P_{2m-1}^m$, et par suite les racines de l'équation proposée.

OBSERVATIONS MAGNÉTIQUES

FAITES A NIMES,

Par M. PLAGNIOL.

L'étude des phénomènes magnétiques a été de nos jours considérablement agrandie. Non-seulement ces phénomènes ont été considérés en eux et soumis à des

investigations approfondies, mais on est parvenu à découvrir certains rapports qui lient cet ordre de faits à ceux qui sont produits par les courants électriques. On a été ainsi conduit à reconnaître, sinon l'identité, du moins la dépendance des causes qui donnent naissance aux uns et aux autres. Des appareils nouveaux et ingénieux ont été le fruit de ces progrès rapides de la science. A l'aide de l'un de ces appareils, l'électro-aimant, le même qui a trouvé place dans la télégraphie électrique et qui est appelé à jouer un rôle essentiel dans la réalisation du nouveau moteur que promet l'électricité, la force magnétique elle-même a été puissamment accrue. Tandis qu'auparavant son action ne paraissait s'exercer que sur un petit nombre de corps, le fer, le nickel et le cobalt et certains composés de ces métaux, on a pu démontrer, dans les nouvelles expériences, que cette action s'étend, quoique sous des conditions différentes, à toute espèce de substances solides, liquides ou gazeuses, en donnant lieu à la distinction des corps paramagnétiques ou magnétiques proprement dits et des corps diamagnétiques.

Parmi les phénomènes dus au magnétisme, ceux qui sont propres à notre globe continuent surtout à appeler l'attention et les efforts des physiciens. On s'est proposé de déterminer, pour les différents lieux de la terre, les éléments des forces magnétiques qui s'y produisent ainsi que les changements que le temps apporte dans leurs effets. Aux recherches sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, on a ajouté celles qui se rapportent à l'inclinaison et à l'intensité magnétiques. On est arrivé bientôt à comprendre que, pour avancer dans ce genre d'étude, il ne suffit pas de s'appuyer sur des observations recueillies dans le cours des voyages ou

obtenues dans la même localité , à des époques éloignées , mais qu'il était nécessaire de déterminer , pour le plus grand nombre de lieux possible , une série d'observations faites à des intervalles plus ou moins rapprochés et suivies régulièrement pendant un certain nombre d'années. C'est ainsi que l'on a été amené à fonder ces observatoires spéciaux de la construction desquels on a soigneusement exclu le fer et les autres causes de trouble pour les observations , et où l'on enregistre chaque jour et plusieurs fois par jour les indications fournies par des instruments magnétiques d'une construction perfectionnée.

Ces observatoires correspondent entre eux et s'entendent pour faire , à certaines époques , des observations parfaitement simultanées. L'établissement de ces stations magnétiques ne date que de 1829 , et déjà , grâce à l'impulsion et à l'influence personnelle du célèbre Humbolt , il en existe dans les principales contrées de l'Europe. L'Amérique du Nord a commencé aussi à entrer en part dans ces fondations scientifiques , et on en retrouve l'exemple dans la Russie Asiatique et même à Hobartown , aux confins de l'Australie. Une moisson considérable de faits a été déjà recueillie , et paraît devoir s'accroître rapidement à l'avenir. On peut espérer maintenant de parvenir , dans un temps plus ou moins rapproché , à déterminer complètement les lois du magnétisme terrestre , et à résoudre ainsi une des questions les plus intéressantes de la physique du globe. Il importe par conséquent , dans les localités dépourvues d'un observatoire magnétique spécial , de chercher à y suppléer autant que possible par des observations sinon continues , du moins isolées et faites dans des conditions convenables. C'est ce que nous

avons tenté d'exécuter partiellement à Nîmes. Les résultats que nous avons obtenus et que nous allons faire connaître se rapportent seulement à la détermination pour une époque limitée, de l'inclinaison et de la déclinaison magnétiques. Nous nous étions proposé d'y joindre quelques études sur les variations diurnes de la déclinaison ; mais des circonstances particulières nous ont obligé d'interrompre les observations que nous avons commencées à ce sujet. Nous comptons les reprendre prochainement.

1^o DE L'INCLINAISON MAGNÉTIQUE.

Nous avons employé pour nos observations une boussole d'inclinaison construite par Jeker et qui avait été mise obligeamment à notre disposition par M. Legendre, professeur d'astronomie à la Faculté des Sciences de Montpellier. Cet instrument présente les dispositions telles qu'elles ont été imaginées ou du moins perfectionnées par Gambey. Il n'y a de différence que relativement à la suspension de l'aiguille. Son axe, qui est en acier trempé, est reçu non sur un plan d'agate, mais sur des couteaux en cuivre. Le frottement s'exerce ainsi entre des métaux différents. Il est sans doute diminué ; mais nous ne saurions dire si ce mode de suspension est réellement préférable à celui qui est généralement recommandé.

Pour les observations, nous avons établi la boussole au milieu d'un grand jardin, afin d'écartier l'influence exercée, dans l'intérieur des maisons, par les pièces de fer qui entrent de tant de manières dans leur construction. Après avoir amené le limbe et les couteaux de suspension dans une situation parfaitement verticale,

nous avons procédé à la détermination de l'angle d'inclinaison , en cherchant chaque fois , par des tâtonnements , l'angle correspondant au minimum d'inclinaison de l'aiguille. Cette méthode nous a paru la plus sûre. Nous en avons fait l'essai comparativement avec les deux autres méthodes connues. On sait qu'elles consistent , soit à déterminer la position dans laquelle l'aiguille prend une direction verticale et à la ramener ensuite, pour l'observation , dans un plan perpendiculaire au premier, soit à observer l'angle marqué par l'aiguille dans deux plans rectangulaires quelconques et à déduire par le calcul l'inclinaison cherchée. Nous avons reconnu que dans une même série d'observations, les résultats obtenus par la première méthode sont plus concordants entre eux que ceux qui sont fournis par les deux autres. La différence paraît tenir à ce que , dans les tâtonnements pour arriver à l'angle minimum , les petites secousses que l'on imprime inévitablement à l'instrument , permettent de surmonter plus complètement certaines inégalités de frottement résultant de l'imperfection de travail, soit de la surface de l'axe de l'aiguille , soit des bords du couteau sur lesquels elle repose.

Pour chaque détermination de l'inclinaison nous avons observé l'aiguille dans huit positions différentes. Nous avons opéré en présentant successivement chaque face tantôt à l'est tantôt à l'ouest du méridien magnétique. Nous avons ensuite retourné l'aiguille sur son axe pour l'observer encore dans les deux positions. Enfin , nous avons renversé les pôles et reproduit dans ce nouvel état la même série d'opérations. Pour obtenir le renversement des pôles de l'aiguille , il a suffi de dix frictions opérées sur chaque face avec des barreaux

aimantés à saturation (1). Nous avons même constaté qu'on pouvait se contenter de produire les vingt frictions sur une seule face : dans les deux cas l'aiguille était aimantée à saturation. Un tel effet devait dépendre du peu d'épaisseur de cette aiguille.

Dans chaque situation de l'aiguille nous avons noté les divisions du limbe correspondant à chacune des extrémités de cette aiguille. Ainsi, seize données numériques ont été employées pour le calcul de chaque résultat. Nous avons obtenu de cette manière plusieurs déterminations de l'inclinaison magnétique. Nous rapportons les chiffres de celle qui se rapproche le plus de la moyenne de toutes les autres. Les observations ont été faites le 24 mars 1854, de onze heures à quatre heures de l'après-midi.

Avant le renversement des pôles de l'aiguille.	Après le renversement des pôles.
---	-------------------------------------

1° Avant le retourne- ment de l'axe :	1° Avant le retourne- ment de l'axe :
--	--

64° 40' } 63 55 } 58 } 58 55 }	61° 27' } 62 13 } 66 13 } 67 6 }
---	---

(1) A cette occasion, nous nous sommes assuré qu'il n'était pas nécessaire, pour rendre à des barreaux aimantés la force qu'ils avaient perdue, de recourir à l'emploi de deux autres barreaux plus puissants. On peut se contenter d'employer un simple aimant en fer à cheval, pourvu qu'on le mette en jeu en suivant exactement le procédé de Mitchell.

Quant à l'affaiblissement des barreaux, lorsqu'on les tient, comme à l'ordinaire, enfermés dans une boîte, on n'a point été assez en garde, jusqu'à présent, contre une cause perturbatrice qui tend à les affaiblir. Ainsi que nous l'avons reconnu, les pièces de contact, quoique en fer doux, finissent par acquérir une polarité magnétique. Il importe par conséquent d'en tenir compte lorsqu'on dispose ces pièces de contact dans la boîte, après y avoir placé les barreaux.

2° Après le retourne- ment de l'axe :	2° Après le retourne- ment de l'axe :
60° 35')	62° 48')
59 50)	63 38)
61 20)	64 57)
61 50)	65 42)
Moyenne 62° 39'	

Nous avons trouvé que la moyenne des séries d'observations ainsi recueillies, fournissait pour l'époque que nous avons indiquée une inclinaison de 62° 36'.

Deux illustres physiciens, dont le nom fait si justement autorité dans la science, MM. de Humboldt et Arago, avaient aussi déterminé l'inclinaison magnétique à Nîmes, l'un en 1799 et l'autre en 1826. L'angle (65° 47') qui est indiqué dans les recueils scientifiques, comme représentant l'observation de M. de Humboldt, nous paraît avoir été rapporté inexactement. En effet, cet angle se trouve inférieur à ceux que le même savant avait obtenus à Montpellier et surtout à Perpignan. Or, les observations anciennes ainsi que celles qui ont été faites récemment, démontrent que, pour des lieux compris dans le même hémisphère, par rapport à l'équateur magnétique, l'inclinaison diminue constamment avec la latitude, surtout quand la longitude de ces lieux est peu différente. Quant à l'observation de M. Arago, à laquelle notre savant confrère M. Valz, qui nous l'a communiquée, avait lui-même coopéré, on ne peut conserver aucun doute sur son exactitude. En partant de cette observation qui donne pour l'inclinaison à Nîmes 64° 28' à l'époque du 30 septembre 1826, et la comparant à celle que nous avons obtenue, il suit que, dans l'intervalle de 28 ans

et $1/2$, la diminution de l'inclinaison a été de $1^{\circ} 52'$, soit en moyenne de 3,93 minutes par an.

Ce décroissement est en rapport avec ce qui est déjà connu relativement à la marche de cet ordre de phénomènes. En effet, on a constaté que non-seulement dans l'Europe occidentale l'inclinaison magnétique a été constamment en diminuant depuis 1671, mais en outre que le chiffre de ce décroissement est d'autant plus grand que la latitude est moindre. Dans un travail tout à fait récent, M. Hansteen a montré que cette diminution, pour chaque point de la région que nous venons de désigner, forme une progression arithmétique décroissante dont la raison diminue avec la latitude, mais dont le premier terme est d'autant plus grand que le lieu est dans une position plus méridionale.

Il faut attendre d'avoir réuni à Nimes un certain nombre d'observations annuelles pour avoir la possibilité de calculer avec une approximation convenable la raison de la progression applicable à notre localité, on parviendra alors, comme M. Hansteen a pu déjà le faire pour d'autres lieux, à déterminer d'avance l'époque à laquelle arrivera ici le minimum de l'inclinaison à la suite duquel devra se produire un mouvement en sens contraire de l'aiguille aimantée. Cette époque s'est déjà montrée pour plusieurs lieux appartenant aux régions septentrionales et rejetées vers les confins de l'Asie et de l'Europe, à Catherinbourg, par exemple.

Pour d'autres lieux tels que Pétersbourg, dont la situation est moins orientale, quoique plus élevée en latitude, cette phase extrême est au moment d'apparaître. Dans d'autres points qui se trouvent à l'occident de l'Europe, mais à une latitude moindre, la direction du

mouvement de l'aiguille d'inclinaison ne changera pas encore de longtemps. Ainsi , à Bruxelles , ce changement aura lieu seulement dans une cinquantaine d'années , et à Paris trente ou quarante ans plus tard.

Si nous avons rapporté ici les déductions que M. Hansteen a obtenues théoriquement des faits déjà recueillis , c'est afin de faire bien ressortir ce que l'on est en droit d'attendre du mouvement qui est imprimé actuellement aux recherches sur le magnétisme terrestre.

2° DE LA DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE.

Pour mesurer la déclinaison , nous avons fait usage d'une boussole géodésique à lunette , pourvue d'un cercle vertical ainsi que d'un niveau , et disposée de manière à permettre de la transformer en théodolite-boussole. Elle sort des ateliers de Gravet , successeur de Lenoir. Nous nous étions assuré , par une détermination de latitude , que l'instrument , quoique ne présentant qu'un limbe d'un diamètre peu considérable (16 centimètres environ) , était susceptible néanmoins de donner des résultats d'une précision , sinon très-grande , du moins suffisante dans l'ordre des minutes.

Le réticule de la lunette est formé de trois fils parallèles coupés perpendiculairement par un quatrième. La lunette est portée sur deux colliers qui permettent de lui faire exécuter une demi-révolution sur elle-même. Ces colliers sont à charnière dans le haut ; en les ouvrant , on a la possibilité de retourner la lunette par ses deux extrémités. L'instrument s'adapte solidement sur un pied à trois branches. Quand on veut obtenir l'horizontalité du cercle azimutal dans le plan

duquel se meut l'aiguille aimantée , il est nécessaire de suppléer à une disposition qui manque dans l'instrument , en faisant mouvoir les branches du pied. On se dirige alors par les indications d'un niveau auxiliaire que l'on fait reposer sur le cercle azimutal , vu que le niveau qui fait corps avec l'instrument ne pourrait suffire pour cet objet. Avant d'opérer, il faut, en outre, régler la boussole de manière que l'axe optique de la lunette soit parfaitement horizontal, lorsqu'il correspond au 0 de la division du cercle vertical. On peut y parvenir à l'aide d'un mouvement de vis ; et c'est alors que l'on est conduit à retourner la lunette par ses extrémités. Il faut aussi que les fils parallèles du réticule soient ramenés à la direction horizontale.

Nous avons maintenant à faire connaître les différents modes d'observations que nous avons suivis.

1^o Nous avons procédé en relevant des hauteurs solaires et observant en même temps l'angle formé par le vertical de cet astre avec le vertical passant par l'axe de l'aiguille , c'est-à-dire l'azimut rapporté au méridien magnétique. A l'aide de l'angle de hauteur et des données fournies par *la connaissance des temps*, nous avons pu calculer l'azimut rapporté au méridien astronomique. A cet effet, nous avons employé la formule

$$\text{Cos. } \frac{1}{2} A = \frac{\text{Sin. } K \text{ Sin. } (K-D)}{\text{Sin. } Z \text{ Sin. } C}$$

dans laquelle A désigne l'azimut cherché , Z la distance zénithale , C le complément de la latitude du lieu , D la distance de l'astre au pôle et K la demi-somme des quantités Z , C et D.

La distance zénithale se déduit immédiatement de

l'angle de hauteur, mais il faut auparavant corriger cet angle de l'effet de la parallaxe et de celui de la réfraction. Lorsqu'on a ainsi obtenu l'azimut astronomique, en le comparant à l'azimut magnétique observé directement, on en déduit immédiatement la déclinaison.

Voici un exemple des résultats que nous avons obtenus. Nous avons choisi celui qui se rapproche le plus de la moyenne :

Le 11 mars 1854, vers neuf heures et demie du matin, la hauteur du soleil à Nîmes était de $35^{\circ} 42'$; réduisant cette hauteur et empruntant les données de la *connaissance des temps*, nous avons trouvé pour l'azimut solaire compté du méridien astronomique et à partir du nord $143^{\circ} 19'$. L'observation avait donné directement pour l'azimut compté du méridien magnétique $161^{\circ} 26'$. La différence de ces deux arcs, qui est de $18^{\circ} 7'$, mesure la déclinaison.

2° Nous avons eu recours à la méthode des hauteurs correspondantes. Nous dirigions la lunette de l'instrument sur le soleil avant midi et nous observions l'azimut correspondant. Corrigeant ensuite l'angle de hauteur ainsi obtenu de l'effet du mouvement en déclinaison pendant l'intervalle des deux passages de l'astre dans le même plan horizontal, nous observions ensuite dans l'après-midi le moment où le soleil se présentait à la hauteur réduite, ce qui donnait un nouvel azimut solaire. Il devenait ensuite facile, par le moyen des deux azimuts ainsi obtenus, de déterminer la position du méridien magnétique par rapport au méridien astronomique, et par conséquent, la déclinaison. La moyenne des trois résultats a été de $18^{\circ} 10'$.

3° Enfin, nous avons mesuré la déclinaison par la

méthode des hauteurs circumériennes ; c'est celle qui nous a donné les résultats les plus concordants entre eux. Pour chaque opération nous relevions un grand nombre de hauteurs solaires à des intervalles très-rapprochés, quinze ou vingt minutes avant et quinze ou vingt minutes après midi. Nous observions en même temps l'heure ainsi que l'azimut magnétique correspondant : l'heure précise de midi nous était donnée par un cadran solaire construit avec toute l'exactitude possible. Nous parvenions ainsi à connaître les relations entre les changements d'azimut et ceux de hauteur. Nous avons, d'après cela, le moyen de calculer avec une assez grande approximation l'azimut magnétique correspondant au passage du soleil dans le plan du méridien astronomique, et d'en déduire la déclinaison. Des observations de ce genre, répétées pendant quatre jours, nous ont donné en moyenne $18^{\circ} 8' 1/2$.

De l'ensemble des résultats, tels que nous les avons obtenus du 11 au 16 mars 1854, il s'ensuivrait qu'à cette époque, à Nîmes, la déclinaison aurait été de $18^{\circ} 8'$ (1); mais ce résultat doit subir une correction. L'aiguille de la boussole dont nous nous sommes servi est portée par un pivot sur une chape d'agate dans laquelle elle se trouve tellement engagée, qu'on n'a pas le moyen de la retourner pour la suspendre dans cette nouvelle position. Il est donc impossible de reconnaître directement quelle est la direction de l'axe magnétique de l'aiguille par rapport à son axe de figure, pour corriger ensuite au besoin l'influence exercée par le dé-

(1) La plupart des observations ont été faites à une heure voisine de midi et doivent par conséquent correspondre, à peu de choses près, au maximum des variations diurnes.

faut de parallélisme ; nous y sommes parvenu d'une autre manière. Pendant un séjour que nous avons eu occasion de faire, en 1853, à Marseille, nous avons profité de l'obligeance de M. Valz pour comparer la boussole qui était entre nos mains avec celle de l'Observatoire, dans laquelle la suspension de l'aiguille est obtenue par le moyen d'un étrier qui laisse toute facilité pour le retournement de cette aiguille. Nous avons reconnu ainsi que la première boussole présente une différence en plus de $11'$; d'après cela, la moyenne de la déclinaison à Nîmes pour l'époque que nous avons indiquée doit être ramenée à $17^{\circ} 57'$.

Pour retrouver une autre observation de la déclinaison dans notre ville, il faut remonter au siècle précédent. M. J.-César Vincent a fait connaître, dans la *Topographie de Nîmes*, une observation de ce genre qui lui est due. Il est à regretter que le savant et judicieux auteur de cet ouvrage n'ait pas indiqué l'époque précise à laquelle elle a été faite, mais il est probable qu'elle est antérieure de quelques années seulement à 1790. La déclinaison était alors de $19^{\circ} 55'$ (1). La différence est donc maintenant d'environ deux degrés ($1^{\circ} 58'$). Cette variation a dû se produire avec des phases irrégulières. On sait, en effet, que dans l'Europe occidentale le mouvement en déclinaison a eu un maximum, de 1815 à 1819. L'aiguille est restée d'abord à peu près stationnaire, ou du moins n'a présenté que de légers écarts en divers sens ; mais depuis 1827, le mouvement rétrograde s'est nette-

(1) Non-seulement M. Vincent n'a point donné la date de son observation, mais il n'a point fait connaître le procédé qu'il avait employé.

ment prononcé. Il a même montré une progression assez rapide de nos jours. Ainsi, à Paris, par exemple, de 1827 à 1835, la diminution de la déclinaison avait été en moyenne de 2' par an; elle s'est élevée à 5' depuis cette époque. Un fait semblable a dû se présenter pour Nîmes. Il faut espérer qu'à l'avenir les observations se multiplieront ici de manière à permettre d'y suivre cet ordre de phénomènes (1).

Quand on compare les résultats obtenus pour la déclinaison en divers pays, on est frappé de certaines discordances, qui ne sauraient être expliquées uniquement par la différence de position des lieux. Elles doivent être alors l'effet de certaines causes perturbatrices, telles que la présence accidentelle de masses de fer contre lesquelles les observateurs ont négligé de se tenir en garde. De là résulte la nécessité de recourir à de nouvelles observations faites en dehors de pareilles influences. Aussi conviendrait-il, comme MM. Laugier et Mathieu en ont donné l'exemple l'an dernier à Paris, de déterminer la déclinaison dans plusieurs positions coordonnées par rapport au méridien magnétique. On parviendrait ainsi à distinguer dans tous les cas les résultats qui méritent d'être adoptés.

En multipliant les observations dans de telles condi-

(1) M. Legrand, dans un mémoire présenté à l'Académie des Sciences en 1828, a trouvé le moyen de lier entre eux, par une théorie ingénieuse, les phénomènes de déclinaison et ceux d'inclinaison. Il a établi des formules simples à ce sujet et a pu déjà en tirer des conséquences remarquables qui devront s'étendre dans la suite. Elles offrent d'ailleurs une utilité particulière; elles permettent d'interpoller avec avantage les résultats obtenus dans chaque lieu. Il deviendra intéressant d'en faire l'application aux observations de Nîmes, surtout lorsqu'on en aura recueilli de nouvelles.

tions , on pourra obtenir alors le tracé exact des lignes d'égalé déclinaison , qui sont encore si imparfaitement et si incomplètement connues. Un physicien allemand, M. Kreil , vient de s'avancer dans cette voie. Il a présenté récemment à l'Académie des Sciences de Vienne un travail contenant le résultat de ses observations sur la déclinaison d'un grand nombre de points des côtes de l'Adriatique. Dans les lieux où il a pu obtenir des termes de comparaison , il a constaté que depuis trente ans, la déclinaison a diminué de trois degrés environ, soit en moyenne d'à peu près six minutes par an. En opérant le tracé des lignes comprenant les points d'égalé déclinaison qu'il avait observés , il a reconnu que dans le voisinage des Alpes , ces lignes, au lieu de se diriger à peu près exactement du sud au nord , comme il l'avait constaté dans l'Albanie , la Dalmatie et la Hongrie , dévient de cette direction pour se raccorder plus ou moins avec celle du sud-ouest au nord-est, et qu'en outre, ces lignes se rapprochent alors davantage les unes des autres.

Ce résultat nous paraît confirmé par la comparaison de certaines observations, telles que celles de Marseille et de Genève , se rapportant à des lieux rapprochés aussi de la même chaîne de montagnes , mais à l'opposé de ceux qui ont été explorés par le physicien allemand. Une observation due à M. A. Erman , et comprise dans un travail communiqué par lui à l'Académie de Bruxelles , avait donné $17^{\circ} 35'$ pour la déclinaison, à Marseille, au mois d'août 1853. Une autre observation faite dans cette ville, le 22 décembre de la même année, par M. Valz , directeur de l'Observatoire , et à laquelle M. Chacornac et moi avons coopéré , fournissait une déclinaison de $17^{\circ} 31'$, qui

concorde avec celle du physicien étranger , surtout si l'on tient compte de la diminution graduelle que subit la déclinaison dans le même lieu , et si l'on considère , en outre , que la différence des heures d'observation , dans le cours de la même journée , peut suffire pour occasionner une différence de plusieurs minutes dans la déclinaison , par le seul effet des variations périodiques diurnes. La déclinaison magnétique obtenue à Genève en 1852 , à l'Observatoire de cette ville , était de $18^{\circ} 3'$; en admettant une diminution de 4 minutes par an , ainsi qu'elle résulte des observations faites antérieurement dans le même Observatoire, la déclinaison , en 1853 , a dû être de $17^{\circ} 59'$, qui présente une différence de 24 minutes , comparativement à la déclinaison de Marseille.

Or, dans l'Europe occidentale , lorsqu'on s'avance de l'ouest à l'est sur le même parallèle , la déclinaison va toujours en diminuant. Genève doit donc , d'après cela , se trouver à l'ouest de la ligne iso-magnétique passant par Marseille. Cette ligne (1), en se portant vers le nord , s'infléchit du côté des Alpes suisses. Au-

(1) La même ligne iso-magnétique de déclinaison prolongée vers le sud doit passer un peu à l'est d'Alger , ainsi que cela est démontré par deux résultats obtenus , l'un en 1832 par un observateur habile, M. le capitaine Berard , qui devint ensuite contre-amiral , et l'autre en 1848 par mon neveu , M. Bouchet-Rivière , lieutenant de vaisseau , chargé de continuer le long de la côte d'Afrique les travaux hydrographiques si remarquables de M. Berard. En 1832 , la déclinaison à Alger était de $19^{\circ} 25'$, et en 1848 , de $17^{\circ} 42'$, ce qui indique une diminution moyenne annuelle de 4 , 9 minutes. Il suit de là qu'en 1853 , la déclinaison devait être de $17^{\circ} 42'$, qui ne diffère que de 7' de celle de Marseille à la même époque.

tant qu'il est permis de le déduire de ce qui est connu maintenant relativement aux variations de la déclinaison sur le même parallèle, la ligne doit passer dans les environs de Vevay. C'est la ligne iso-magnétique partant de Nîmes (1) qui traverse les environs de Genève, malgré une différence de longitude de $1^{\circ} 48'$ entre ces deux villes pour une distance en latitude qui n'est que de $2^{\circ} 22'$.

Cette influence magnétique particulière qui vient d'être signalée pour les Alpes, s'étend-elle aux autres chaînes de montagnes, et à quel ordre de causes faut-il la rapporter ? Sur ce point comme sur bien d'autres, se présentent de nombreux sujets d'étude ; mais la théorie n'est pas seule intéressée à ce genre de recherches. Elles ont aussi sous certains rapports une grande importance pratique. Ainsi, par exemple, les résultats obtenus par M. Kreil font voir que pour la navigation de la mer Adriatique, la marche et la sûreté des navires peuvent être compromises, si l'on s'en rapporte uniquement aux indications magnétiques portées sur les anciennes cartes. Est-il nécessaire d'ajouter que ce qui est vrai pour la navigation de la mer Adriatique

(1) La ligne iso-magnétique de Nîmes prolongée vers le sud doit passer sur la côte d'Afrique, un peu à l'ouest de Cherchell. En effet, d'après l'observation faite en 1848 par M. Bouchet-Rivière, la déclinaison à Cherchell était de $18^{\circ} 19'$. Adoptant une diminution annuelle de 4,9 minutes comme pour Alger, on voit que la déclinaison a dû être ramenée, en 1854, à $17^{\circ} 50'$, qui ne présente qu'une différence de 7 minutes avec celle de Nîmes à la même époque. Du reste, les observations de M. Bouchet-Rivière entre Oran et Tunis montrent que sur cette partie du littoral de l'Afrique, les lignes iso-magnétiques de déclinaison sont plus distantes que dans la partie méridionale de l'Europe qui lui est opposée.

l'est aussi pour la navigation en général ? Il faut donc demander à la science de fournir de nouveaux documents et surtout de poursuivre la découverte des lois, qui devront permettre de calculer les changements que le temps apporte dans ces phénomènes de déclinaison. En cela, comme pour les autres éléments magnétiques terrestres, les progrès déjà obtenus répondent de ceux qui restent à obtenir.

• **NOTE**

SUR

L'ABAISSMENT EXTRAORDINAIRE

DE LA TEMPÉRATURE A NIMES,

EN JANVIER 1855,

Par M. PLAGNIOL.

La crise de froid que nous avons eu à subir dans la seconde quinzaine de janvier a présenté des phases tout-à-fait extraordinaires. Depuis le commencement de l'hiver, les vents du nord avaient régné presque constamment, sans entraîner avec eux un abaissement bien notable de la température. Jusqu'au 15 janvier, les gelées s'étaient à peine fait sentir. C'est seulement

à partir du 16 que le refroidissement atmosphérique a commencé à se prononcer, sans dépasser toutefois, pendant les trois jours suivants, 3 à 4 degrés au-dessous de 0 ; et même le vendredi 19, le vent continuant à souffler du nord-est et le ciel s'étant couvert, la température s'est un peu relevée. C'est alors que la neige est apparue. Elle est d'abord tombée en faible quantité pendant la journée, mais ensuite sa chute est devenue très-abondante durant la nuit. De huit heures du soir à minuit, elle se précipitait en flocons si gros et si pressés, qu'il était bien difficile alors de distinguer la lumière des reverbères à quelques pas de distance. Dans un intervalle de trente années d'observations à Nîmes, nous n'avions jamais eu à constater une phase aussi extrême de ce phénomène météorologique. Le lendemain, la neige formait sur le sol une couche de 45 centimètres d'épaisseur. A la suite de la chute de cette neige, qui s'était renouvelée encore pendant plusieurs heures dans la matinée et qui, en dernier lieu, avait été accompagnée de grésil, le froid reprit plus d'intensité.

Dès ce même jour du samedi, à six heures du soir, j'observai une température de 6 degrés centigrades au dessous de 0. Cette observation fut faite avec un thermomètre à *minima*, disposé en dehors d'une fenêtre au troisième étage de la maison que j'habite. Cette fenêtre est en regard du nord au-dessus d'une vaste cour et domine fortement les toits des maisons voisines. Dans la nuit du samedi au dimanche, le *minimum* indiqué par le même instrument se trouva de 10 degrés 6/10 au-dessous de 0 ; mais ce fut la matinée du lundi (22 janvier) qui amena la plus basse température. Le thermomètre descendit alors à 11 degrés 6/10. Le

le lendemain mardi, le *minimum* fut ramené à 9 degrés 7/10 au-dessous de 0, et le mercredi, à 2 degrés 1/2. La grande crise de froid était alors passée, et le thermomètre, durant les quatre jours suivants, oscilla entre 1 degré et 5 degrés au-dessous de 0.

Un autre observateur, M. le capitaine d'artillerie Belchamp, a trouvé un abaissement de la température bien plus considérable. Les *minima* observés par lui ont été :

Le 20 janvier,	6 degrés	7/10	au-dessous de 0 ;
Le 21	—	12	— 2/10 —
Le 22	—	16	— 4/10 —
Le 23	—	12	— 4/10 —

Ainsi, le *minimum* absolu aurait été, d'après M. Belchamp, de 16 degrés 4/10 au-dessous de 0, tandis que, d'après mes observations, il serait seulement de 11 degrés 6/10. D'où peut provenir une aussi grande différence et à quel chiffre doit-on s'arrêter ?

J'ai moi-même contribué à l'installation des instruments météorologiques de M. Belchamp, après les avoir soigneusement vérifiés. Le thermomètre qui lui a présenté le plus grand abaissement de température est disposé au haut d'un mur qui sépare deux jardins et à plusieurs mètres de la maison à laquelle ces jardins sont contigus. Cette maison et les jardins sont situés à une assez grande distance des premières habitations du faubourg de la ville, situé de ce côté.

Il m'avait paru que jusqu'à présent, dans la plupart des observatoires, les thermomètres destinés aux observations météorologiques n'étaient point placés d'une manière entièrement convenable. On se con-

tente le plus souvent de les établir en dehors d'une porte ou d'une fenêtre contre des murs, à l'exposition du nord, en les séparant de ces murs seulement à l'aide d'une cage en bois. C'est là sans doute une disposition commode, surtout pour les observations de nuit et par de mauvais temps ; mais elle ne suffit pas pour répondre aux exigences d'une bonne observation. Le thermomètre ainsi disposé fait plus ou moins corps avec le bâtiment contre lequel il est appliqué. La masse de ce bâtiment ne cédant que lentement aux variations de température qui surviennent au dehors, s'oppose soit par voie de conductibilité soit par voie de rayonnement, à ce que l'instrument se mette promptement en équilibre avec l'air extérieur. Il peut même arriver que cet instrument ne participe que fort incomplètement aux changements calorifiques de l'atmosphère, surtout quand ils se produisent brusquement ou qu'ils n'ont qu'une courte durée : les indications thermométriques se trouvent donc alors compliquées par les phénomènes de refroidissement ou de réchauffement que subit le bâtiment lui-même et qui ont leurs lois particulières. Au lieu d'observer en réalité un simple thermomètre, on opère avec un instrument dont les masses solides d'une construction en pierre font partie et qui ont pour effet d'en modifier la marche plus ou moins profondément.

Pour remédier à cet inconvénient dans les observations que M. Belchamp avait en vue de faire, je l'engageai à établir un de ses thermomètres de manière à ce qu'il fût entouré de tous côtés par une masse d'air libre d'une assez grande étendue. C'est d'après cela que l'instrument fut suspendu à un double écran vertical en bois fixé lui-même au haut d'un mur, ce

double écran étant placé de façon à défendre le thermomètre de l'action directe des rayons solaires.

On peut comprendre, d'après ce que nous venons de dire, comment l'observation de M. Belchamp a montré un abaissement de température plus grand que celui que j'ai observé. Le froid ayant fait une invasion brusque, il en est résulté que le corps des maisons n'avait point encore eu le temps de se refroidir complètement et de se mettre en accord de température avec l'air, lorsque le moment de la plus forte crise thermométrique est arrivé. Aussi, mon thermomètre à *minima*, quoiqu'il fût à l'exposition du nord et à quelques centimètres de la croisée au devant de laquelle il est placé, n'a pas dû, à cause de l'excès de chaleur que conservait encore le bâtiment, suivre exactement les variations de température de l'air, tandis que celui de M. Belchamp, qui était à l'abri d'une pareille influence, a pu faire connaître parfaitement la température de l'air en rase campagne et en dehors de l'effet de toute cause étrangère.

Une circonstance particulière a dû, d'ailleurs, contribuer à rendre plus grande encore cette différence entre la température de la ville et celle de la campagne. Au lieu du vent du nord-est (tramontane), qui avait régné avec violence dans les derniers jours de décembre et au commencement de janvier, qui soufflait encore fortement le 19, mais ne se faisait plus sentir que faiblement dans les matinées des 20 et 21, le temps était devenu tout-à-fait calme le 21 et le 22. Ainsi, dans ces deux jours, le vent n'intervenait nullement, et par conséquent n'apportait point avec lui l'effet qui lui est propre et qui consiste à équilibrer plus ou moins promptement la température des masses solides avec

celle de l'air. C'est donc à l'observation de M. Belchamp qu'il faut s'en rapporter pour la détermination du refroidissement *maximum* qui s'est fait sentir. La discordance des résultats dans les deux modes d'observations est de nature à montrer combien il importe, conformément aux déductions théoriques, de placer les thermomètres destinés aux recherches météorologiques dans une situation qui les isole autant que possible de tout corps de bâtiment. C'est là une précaution trop négligée en général et sur laquelle nous pensons que l'on doit insister.

En 1820, le 12 janvier, nous avons observé ici un abaissement de température de 11 degrés $\frac{2}{10}$ au-dessous de zéro, et en 1830, le 1^{er} février, de 11 degrés $\frac{4}{10}$ au-dessous de zéro. Ces observations avaient été faites aussi sur les boulevards de la ville; mais, à l'une et à l'autre de ces deux époques, le froid était accompagné de vent, et, par conséquent, la différence de température avec la campagne avait dû être moindre que pour la crise de cette année. Celle-ci est non-seulement plus forte que les deux précédentes, mais elle dépasse peut-être toutes celles qui ont été observées dans notre pays. D'après une indication fournie par M. Valz et qu'il a relevée dans les registres météorologiques de M. Baux, son grand-père, la température à Nîmes se serait abaissée, en janvier 1768, à 14 degrés centigrades au-dessous de zéro. Nous ne saurions discuter cette observation, vu que nous ignorons dans quelles conditions elle a été faite, et si elle doit se rapporter à l'enceinte de la ville ou au dehors.

Une pareille rigueur de la saison était bien faite pour inspirer des craintes relativement à l'effet produit sur certaines végétations propres à notre climat. Aussi

il nous a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître, à côté de la température atmosphérique, celle que le sol avait eu à subir à travers la couche de neige qui l'a recouvert pendant tout le temps qu'a duré la période extrême du froid. A l'aide d'un thermomètre très-sensible, à longue tige de verre, nous avons pu constater quelques résultats précis à ce sujet.

Les observations ont été faites, le 23, à la campagne, dans des lieux entièrement découverts. Ce jour-là, la température de l'atmosphère s'était abaissée, le matin, à 12 degrés au-dessous de zéro, d'après l'indication même de M. Belchamp. Au moment où nous avons observé, à dix heures du matin, la température de la surface de la neige était encore à 6 degrés au-dessous de zéro, et celle de l'air à 3 degrés *id.*; cependant, dans l'intérieur de la couche de neige, à 10 centimètres de profondeur, la température était seulement de 2 degrés 1/2 au-dessous de zéro; à 20 centimètres, de 2 degrés, et à 40 centimètres, de 1 degré 2/10. Le sol lui-même était à cette dernière température, qu'il avait dû prendre dès le 19 janvier, au moment de la chute de la neige. La couche de cette neige avait donc eu pour effet de le préserver contre un refroidissement ultérieur. On savait déjà que la neige est un mauvais conducteur du calorique, et qu'en vertu de cette propriété, elle peut servir à défendre les champs et les plantes qu'elle recouvre des rigueurs de l'hiver. Les chiffres relatifs aux observations que nous venons de rapporter nous semblent propres à éclairer encore mieux un pareil ordre de faits.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES EN 1855.

A SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON (GARD),

Par M. CH. D'HOMBRES FILS.

L'intempérie des saisons, les mauvaises récoltes qui en sont la suite inévitable, le développement et l'extension de l'oïdium, l'invasion du choléra, fléaux que la main de Dieu laisse tomber sur la terre et dont il n'est point permis à l'intelligence humaine de découvrir la cause : tels sont les faits qui rendent 1854 fatalement mémorable.

Le caractère le plus tranché de la constitution météorologique de cette année est une extrême sécheresse. C'est la seconde fois, depuis 1803, que nous obtenons des résultats udométriques aussi minimes ; ils n'atteignent pas la moitié de la moyenne de toutes nos observations, et, ce que nous devons encore noter, c'est que les mois où, d'ordinaire, il tombe le plus de pluie, ont été ceux dans lesquels nous en avons mesuré le moins.

L'humidité et la chaleur sont aussi nécessaires à la végétation qu'une culture bien entendue. Ce sont, peut-être, les conditions les plus indispensables au succès des produits agricoles, pourvu, toutefois, que ces deux agents se présentent dans certaines limites, dans certaines proportions.

Si, par des amendements convenables, on peut espérer de modifier les terrains, de les enrichir des éléments d'une puissance végétative qu'ils n'avaient point, ce n'est qu'à la condition que l'humidité et la chaleur favoriseront les efforts de l'agriculteur, l'une, en décomposant ou dissolvant les engrais, en imprégnant la terre de leurs principes actifs; l'autre, en élaborant, par son action, les sucs qui doivent porter la vie et la fertilité dans les végétaux.

En compulsant nos registres géorgico-météorologiques, nous trouvons que les années qui ont donné de bonnes récoltes sont celles où la quantité de pluie tombée se rapproche le plus de notre moyenne; dans les années de sécheresse, nos produits ont été plus que médiocres, et 1854 ne fera pas exception.

Février, qui est un des mois les plus pluvieux, ne nous a donné que 2,25 millimètres d'eau; mars en a fourni 11, et avril 31,50. Aussi, les fourrages ont souffert; ils sont restés petits, bas; les prairies artificielles ont rendu moins encore.

Les mois de mai et de juin furent pluvieux; ils contrarièrent la floraison des blés et la récolte des vers à soie.

La difficulté de se procurer de la feuille sèche, le temps humide qui continua pendant les dernières mues des vers et pendant leur *montée*, la fermentation rapide de la litière, tout contribua à développer, à propager la grasserie et la jaunisse qui décimèrent nos éducations.

Les céréales offraient les plus belles apparences dans le mois de mai. Les blés, forts et vigoureux, s'élevaient chargés de nombreux épis. La floraison commençait, alors que les pluies survinrent; elle fut incomplète.

Plus tard, en juillet, l'élévation subite de la température acheva de compromettre la récolte. Les blés jaunirent et se desséchèrent rapidement. Leur rendement a été médiocre.

La première récolte des pommes de terre avait été bonne ; les tubercules étaient gros, nombreux : ils ne se sont pas conservés. Les pluies de mai et de juin, qui avaient favorisé leur développement, n'ont-elles pas contribué à propager la maladie qui les a détruits ? La cause du bien n'a-t-elle pas été, par son exagération, la cause du mal ? Nous le pensons.

Les vendanges ont été mauvaises. Au commencement du printemps, les vignes se couvrirent de feuilles, leur végétation était superbe ; mais la floraison ne s'est opérée que lentement et d'une manière inégale. Une grande partie des fleurs avortèrent.

On attribua aux brouillards et aux pluies de mai cette première perte, que devaient bientôt augmenter les ravages de l'oïdium. Il s'est montré plus tard que les années précédentes. Ce n'est que vers la fin de juin que nous avons pu constater sa présence dans nos vignes. Il a sévi dans un rayon plus étendu ; il a envahi des vignes qu'il avait jusqu'alors épargnées ; mais, néanmoins, il paraissait avoir perdu de son intensité.

Dans plusieurs vignes que nous avons parcourues, différentes et par leur exposition, et par la nature du terrain, et par la culture, nous avons vu des raisins, couverts de cette poussière cendrée qui caractérise le redoutable cryptogame, arriver à leur maturité. — Plusieurs propriétaires, et nous-même, en avons fait cuver séparément : ils n'ont donné que peu de suc, et le goût en est détestable. Le vin, cette année, est de bonne qualité.

Les châtaigniers, les oliviers, devaient aussi subir les fâcheuses influences des intempéries atmosphériques. Ces derniers étaient couverts de fruits. Beaucoup ont été piqués et sont tombés de bonne heure ; mais on n'a pas, heureusement, observé sur ceux-ci les caractères qui, l'année dernière, avaient fait croire à la présence de l'oïdium sur les olives. Celles qui ont mûri ont rendu beaucoup d'huile.

Les châtaigniers jaunirent vite. Ceux qui, sur les hauteurs, étaient plus exposés à la sécheresse, furent effeuillés avant même la maturité de leurs fruits, qui ont avorté en grande partie. Les châtaignes sont petites et la récolte est moyenne. Elle est, au contraire, fort bonne dans les pays voisins, où la sécheresse a été moins prolongée.

Nous ne parlerons pas des légumes, qui sont d'une bien minime importance pour nos localités.

Semés presque toujours sans soins, on compte peu sur leur réussite, et ce n'est que dans les années humides que leurs produits peuvent être notés. Cette année, ils ont été nuls.

La marche du baromètre a été très-variable, ses oscillations nombreuses, ses écarts brusques, mais trop peu importants pour être signalés. Le plus grand, arrivé du 15 au 16 novembre, donne 10,05 millimètres de différence ; nous en avons trouvé de plus considérables les années précédentes, et nous rappelons celui-ci parce qu'il se rapporte à l'époque du sinistre qui a fait échouer nos vaisseaux sur les côtes de la mer Noire.

Les résultats définitifs de nos observations barométriques ne s'écartent point de nos moyennes.

Ainsi, les variations accidentelles nous donnent :

Plus grande hauteur du baromètre	763,18
Plus grand abaissement —	723,80
	<hr/>
Différence.	39,38
	<hr/>
Notre différence moyenne est.	38,41

La différence de l'année, 748,28, diffère peu de celle de midi, 748,22.

Si nous prenons les moyennes des quatre saisons, nous avons :

Pour le printemps . . .	749,33
Pour l'été	747,19
Pour l'automne.	747,49
Pour l'hiver.	748,46

Les moyennes du printemps et de l'hiver, qui s'écartent le plus et le moins de celle de l'année, nous donnent 748,89, hauteur à peu près égale à cette dernière.

Enfin, pour les variations diurnes, en exprimant par m la hauteur du baromètre à midi, nous aurons :

Le matin . . . m +	0,47
Après midi . . m —	0,46
Le soir m +	0,27

d'où nous tirons :

Abaissement du jour . . .	0,93
Ascension du soir. . . .	0,73

ce qui est conforme aux principes de M. de Ramond.

Nous devons faire observer que , dans les divers résultats que nous donnons , le baromètre est réduit à zéro.

Nous pouvons classer 1854 en première ligne dans le tableau des années où la chaleur a été la plus intense , la plus soutenue. Non-seulement la moyenne hauteur du thermomètre, pendant chaque saison , dépasse celle de nos observations pour ces mêmes époques , mais jamais nous n'avions eu à noter 36° de chaleur.

Les 21, 22, 23 juillet, le thermomètre s'est élevé à cette hauteur, et la moyenne de chacune de ces journées est 32° 22 — 32° 72 — 32° 26.

Les résultats de 52 années d'observations nous donnent pour moyenne 15,50.—Une seule fois, en 1846, nous avons trouvé 16,50. En 1849, comme en 1854, nous avons trouvé 16,27.

Le tableau de la récapitulation de nos observations météorologiques, qui accompagne ces quelques notes, offre la répartition de la pluie pendant les divers mois de l'année. Il montre qu'il est tombé plus d'eau pendant la nuit que pendant le jour. Nous devons ajouter qu'il a plu vingt-neuf fois de jour et vingt-une fois de nuit, c'est-à-dire moins de nuit que de jour, ce qui est conforme aux principes reconnus.

Résultats des Observations Météorologiques faites à St-Hippolyte-de-Caton, en 1854, par le Baron CHARLES D'HOMBRES.

MOIS.	BAROMÈTRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENT DOMINANT.	ANÉMOMÈTRE.								NOMBRE DE JOURS.								
	MAXIMA.	MINIMA.	MEIA.		MAXIMA.	MINIMA.	MEIA.	PLUIE TOMBÉE				N.	N-E.	E.	S-E.	S.	S-O.	O.	N-O.	NEAL.	NAGRE.	COURTES.	PLUE.	VENT.	SÉCHESSE.	GLACE.	GELÉ BLANC.	NOUÉ.
			de MOIS.	de MÉT.				le JOUR.	le SUIV.	le MOIS.																		
	VEL.	VEL.	VEL.	VEL.				VEL.	VEL.	VEL.																		
Janvier.....	702 25	725 80	747 85	747 81	14 80	2 50	7 75	6 >	26 80	52 80	N-O.	8	8	>	>	5	>	>	10	19	7	5	8	6	15	10	>	
Février.....	708 46	754 96	748 14	748 65	17 30	-6 >	7 25	>	2 25	2 25	N.	18	7	>	>	4	>	>	2	20	5	4	17	4	7	9	>	
Mars.....	763 18	744 09	754 04	753 82	17 60	5 >	12 46	>	11 >	11 >	N.	16	8	>	1	6	>	>	>	24	4	2	15	1	5	4	1	
Avril.....	759 96	733 54	749 26	749 28	25 25	5 >	16 08	25 80	6 30	50 50	S.	7	3	>	1	10	>	>	>	14	8	5	9	1	1	1	1	
Mai.....	750 34	738 52	745 02	744 90	27 50	9 50	18 96	50 50	55 80	92 50	S.	8	10	>	>	11	>	>	5	10	12	10	10	4	>	>	>	
Juin.....	735 80	740 17	746 05	746 62	30 50	15 50	22 15	65 15	151 >	176 15	S.	10	6	>	>	13	>	>	1	12	11	7	9	14	>	>	>	
Juillet.....	730 50	745 17	746 98	746 97	36 >	17 80	26 29	1 50	1 15	2 65	S.	8	7	>	1	10	1	1	5	15	15	1	5	17	1	>	>	
Août.....	734 87	745 07	749 08	748 99	32 >	17 >	24 82	4 50	>	4 50	N.	16	7	>	>	5	>	>	5	22	7	1	15	5	>	>	>	
Septembre.....	734 57	742 91	751 13	751 05	31 >	9 >	23 50	>	>	>	S.	10	4	>	>	13	1	>	2	21	8	1	15	8	>	>	>	
Octobre.....	751 81	737 57	747 94	747 82	26 >	9 >	16 82	22 50	0 25	22 75	S-O.	9	5	>	>	5	10	>	2	15	9	7	7	11	2	8	>	
Novembre.....	756 42	727 05	743 06	743 64	22 >	5 >	10 32	7 50	40 >	47 50	N-E.	8	9	>	>	7	>	>	6	11	8	11	5	6	2	7	5	>
Décembre.....	709 09	737 29	749 16	749 60	15 80	2 >	8 82	21 >	13 >	34 >	N-O.	6	8	>	>	4	>	2	11	17	7	4	12	2	8	4	>	
ANNÉE.	de 5 Mars, 9 h. matin. 765 18	de 4 Janvier, 2 h. 1/2. 725 80	mil. 748 28	mil. 748 22	de 22 Juin, 2 h. 36 >	de 22 Février, mil. -6 >	16 27	208 45	287 95	496 40	N.	154	82	>	3	97	12	5	45	300	104	64	54	145	51	40	32	4

TABLEAU NOMINATIF

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

BUREAU.

Président : M. ABRIC, propriétaire.

Vice-Président : M. IGNON ☼, Conseiller à la Cour Impériale de Nîmes.

Secrétaire perpétuel : M. NICOT (O. ☼) (O. U.), Recteur honoraire d'Académie.

Secrétaire adjoint : M. JULES SALLES, peintre.

Trésorier : M. A^{te} PELET ☼, Inspecteur des Monuments historiques.

Bibliothécaire : M. LIOTARD, Bibliothécaire de la ville.

Président honoraire :

LE PRÉFET DU GARD.

Date de la réception.	ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.
An XIII.	M. le baron d'HOMBRES-FIRMAS ☼, correspondant de l'Institut, à Alais.
7 janvier 1816.	M. Simon DURANT ☼, ancien directeur des Quinze-Vingt.
25 mars 1818.	M. SIMIL, chanoine, à Agen.
Date de la réception.	MEMBRES RÉSIDANTS.
25 mars 1818.	M. NICOT (O. ☼) (O. U.), recteur honoraire.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES RÉSIDANTS.
25 mars 1818.	MM. Liotard, ancien professeur de mathématiques, bibliothécaire de la ville.
25 mars 1818.	Charles Rey, homme de lettres.
28 février 1821.	Emile Teulon, premier président de la Cour impériale.
1 ^{er} décem. 1828.	Pagézy (O. ☉), colonel d'état-major.
13 mars 1822.	Plagniol ☉, inspecteur honoraire d'Académie.
30 mai 1829.	Auguste Pelet ☉, inspecteur des monuments historiques.
10 mars 1830.	De Lobaume ☉, président de chambre à la Cour impériale.
19 mai 1830.	J. Reboul, ancien représentant.
28 janvier 1832.	L. Maurin ☉, conseiller à la Cour impériale.
28 janvier 1832.	C. Fontaines ☉, docteur-médecin.
29 décem. 1832.	Abric, propriétaire.
7 janvier 1837.	Deloche ☉, inspect. de l'Académie de Montpellier.
7 janvier 1837.	Fontanès, pasteur.
28 avril 1838.	Ferdinand Girard (O. ☉), ancien pair de France.
13 avril 1839.	Numa Boucoiran, directeur du Musée.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES RÉSIDANTS.
13 avril 1839.	MM. Pleindoux ✱, docteur-médecin.
7 décemb. 1839.	F. de La Farelle, correspondant de l'Institut, ancien député.
14 mars 1840.	L'abbé Privat ✱, chanoine.
24 décem. 1842.	De Daunant (C. ✱), premier président honoraire, ancien pair de France.
24 décem. 1842.	H. Rivoire, chef de division à la Préfecture.
7 juillet 1849.	Philippe Hedde, ancien conservateur du musée de St-Étienne.
21 juillet 1849.	P. de Castelnau ✱, docteur-médecin.
13 juillet 1850.	Alphonse Dumas, secrétaire de la Société d'Agriculture.
13 juillet 1850.	Ignon ✱, conseiller à la Cour impériale.
13 juillet 1850.	Jules Salles, peintre.
26 novem. 1852.	Aurès ✱, ingénieur en chef du département du Gard.
22 janvier 1853.	Jouvin ✱, ingénieur en chef en retraite.
22 janvier 1853.	Germer Durand, préfet des études à l'Assomption.
7 janvier 1854.	Gaston Boissier, professeur de rhétorique au lycée impérial de Nîmes.
7 janvier 1854.	Ollive-Mcinadier, membre de la Chambre consultative d'Agriculture.

Date de la réception.	SUITE DES MEMBRES RÉSIDANTS.
13 mai 1854.	MM. Bousquet ☼, chirurgien-major en retraite.
6 janvier 1855.	M. Moriau ☼, recteur d'Académie en retraite.
Date de la réception.	MEMBRES NON RÉSIDANTS.
	MM.
18 messid. an ix.	Gergonne (O. ☼) (O. U.), correspondant de l'Institut, recteur en retraite.
27 juin 1807.	F. Guizot (G. C. ☼), ancien ministre.
1 ^{er} janvier 1809.	Blaud, médecin à Beaucaire.
1 ^{er} janvier 1809.	Marquis d'Aramon ☼, ancien pair de France, à Aramon.
5 décemb. 1810.	De Gasparin (C. ☼), ancien ministre, à Paris.
7 janvier 1816.	Maillet-Lacoste ☼, professeur de Faculté, honoraire, à Paris.
7 janvier 1816.	Enjalric ☼, président honoraire, à Aix.
25 mai 1818.	Benjamin Valz ☼, directeur de l'Observatoire, à Marseille.
28 janvier 1832.	Ferdinand Béchard, avocat, ancien député du Gard.
23 avril 1818.	Jules Teissier, doct.-méd., vice-président du Conseil général du Gard, à Anduze.
24 juin 1831.	Serres ☼, docteur-médecin, à Alais.

Date de la Réception.	SCITE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS.
20 mars 1833.	MM. De Poujols, botaniste, à Manduel.
20 mars 1833.	Emilien Dumas, géologue, à Sommières.
28 janvier 1832.	Roux-Ferrand ☛, sous-préfet à Epernay.
20 mars 1835.	Roustan ☛, inspecteur général des études, à Paris.
7 janvier 1837.	Mgr Sibour (C. ☛), archevêque de Paris.
7 juin 1837.	Remacle ☛, préfet du Tarn.
21 mars 1838.	Ch. d'Hombres, maire, à St-Hippolyte-de-Caton.
23 juin 1838.	Isidore Brun, homme de lettres, à St-Gilles.
23 juin 1839.	Collin, peintre, à Paris.
18 juillet 1843.	Thomas de St-Laurent ☛, capitaine d'état-major, à La Bastide-d'Engras.
1 ^{er} novem. 1847.	Frössard ☛, pasteur, à Bagnères-de-Bigorre.
4 ^{er} janvier 1849.	Vinard ☛, ingénieur en chef en retraite, à Orange.
4 ^{er} janvier 1850.	Alexandre Rolland, homme de lettres, à Montpellier.
5 mars 1853.	Rodier de La Bruguière, propriétaire, à Anduze.
30 avril 1853.	Mazade, docteur-médecin, à Anduze.
15 novem. 1854.	Walsin d'Esterhazy, général, commandant une brigade à l'armée d'Orient.

Date de la Réception.	MEMBRES CORRESPONDANTS.
2 novemb. 1810.	MM. Le Chevalier, à Paris.
27 décem. 1810.	Le baron Chaudruc de Crazannes ✽, anc. sous-préfet, à Castelnaudary.
2 novemb. 1820.	Mignet (C. ✽), secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales, à Paris.
2 novemb. 1825.	Di Pietro, directeur des douanes, à Alger.
1 ^{er} décem. 1828.	Marcel de Serres ✽, professeur à la Faculté des Sciences, à Montpellier.
15 février 1849.	J. Bard ✽, homme de lettres, à Chorey (Côte-d'Or).
2 novemb. 1830.	Arthur Beugnot ✽, membre de l'Institut, à Paris.
26 novem. 1830.	Sausse-Villiers, receveur des domaines, à Avignon.
26 novem. 1830.	Michaud ✽, capitaine en retraite.
15 janvier 1831.	C. Vassas, ancien élève de l'Ecole Polytechnique.
15 avril 1832.	Lecoq, professeur d'histoire naturelle, à Clermont-Ferrand.
19 mai 1832.	Colladon, physicien, à Paris.
19 mai 1832.	Lopez, docteur-médecin, à Montpellier.
10 octobre 1832.	Tabarié, chimiste, à Montpellier.
15 décem. 1832.	Richon des Brus ✽, docteur-médecin, au Puy.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES CORRESPONDANTS.
	MM.
12 mars 1836.	De Quatrefages, membre de l'Institut, à Paris.
12 mars 1836.	Colard des Cherres ☼, capitaine au 52 ^e de ligne.
9 avril 1836.	P. Eyssette, juge, à Largentière.
24 juin 1837.	Duvivier, homme de lettres, à Paris.
20 juin 1837.	Moreau de Jonnés (O. ☼), membre de l'Institut, à Paris.
28 avril 1838.	De Sauriac ☼, président de la Société d'Agriculture, à Foix.
28 avril 1838.	Giraud (O. ☼), membre de l'Institut, ancien ministre, à Paris.
28 avril 1838.	Jules Canonge, homme de lettres, à Nîmes.
4 août 1838.	Désiré Nisard ☼, membre de l'Académie Française, à Paris.
10 novem. 1838.	Matter (O. ☼), ancien inspecteur général des études, à Paris.
10 novem. 1838.	De Malbosc, naturaliste, à Berrias.
13 avril 1839.	Auguste Cazeing ☼, ancien président du Tribunal de commerce, à Nîmes.
9 novemb. 1839.	Doublet de Boisthibault, avocat, à Chartres.
7 décemb. 1839.	Germain ☼, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres, à Montpellier.
7 décemb. 1839.	Chevalier, chimiste, à Orléans.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES CORRESPONDANTS.
	MM.
15 février 1840.	Quenin ✻, juge de paix, à Orgon.
15 février 1840.	Albert Lenoir ✻, membre de l'Institut historique, à Paris.
4 juillet 1840.	Magen, homme de lettres, à Agen.
4 juillet 1840.	Christol, professeur à la Faculté des Sciences, à Dijon.
4 juillet 1840.	Olry, secrétaire de la Faculté des Lettres, à Strasbourg.
26 décem. 1840.	Lecerf ✻, professeur à la Faculté de droit de Caen.
26 décem. 1840.	Hardouin, avocat à la Cour de Cassation, à Paris.
6 février 1841.	Ragut, secrétaire-général de la Société académique, à Mâcon.
6 février 1841.	De Saive, médecin, à Liège.
23 août 1841.	M ^{me} Félicie d'Escudier, à Beaucaire.
2 mai 1842.	De Payan-Dumoulin, avocat, à Valence.
6 août 1842.	Cambessèdes ✻, botaniste, à Pradines (Gard).
6 août 1842.	Jules Renouvier, inspecteur des monuments historiques, à Montpellier.
2 décemb. 1842.	Stancovich, chanoine, à Istria.
24 décem. 1842.	Bernard-Brisse ✻, capitaine d'état-major en retraite, à Nîmes.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES CORRESPONDANTS.
	MM.
16 novem. 1844.	V ^{te} Santarem ✻, à Paris.
11 janvier 1845.	Alexis Perret, professeur à la Faculté des Sciences, à Dijon.
22 février 1845.	Adolphe Ricard, secrétaire de la Société archéologique, à Montpellier.
5 avril 1845.	Payan, docteur-médecin, à Aix.
7 avril 1845.	Causse, juge, à Nîmes.
25 août 1845.	Jules Janin ✻, homme de lettres, à Paris.
15 novem. 1845.	De Robernier ✻, conseiller à la Cour impériale, à Montpellier.
15 décem. 1845.	Jaquemin, homme de lettres, à Arles.
24 janvier 1846.	Magalon, homme de lettres, à Bagnols.
7 mars 1846.	De Guibert, botaniste, à Beaucaire.
9 janvier 1847.	De Valgorge, inspecteur des monuments historiques, à Largentière.
26 juin 1847.	Isidore Hedde, membre de la Chambre consultative de Commerce, à Saint-Etienne.
12 juin 1847.	De Félice, professeur à la Faculté de Théologie, à Montauban.
26 juin 1847.	L'abbé Gareizo, supérieur du Grand Séminaire, à Nîmes.
26 juin 1847.	Vingtrinier ✻, docteur-médecin en chef des prisons, à Rouen.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES CORRESPONDANTS.
17 mars 1849.	MM. Félix Bogaerts, professeur d'histoire, à Anvers.
17 mars 1849.	E. de Kerckhove-Varent, dr en droit, anc. chargé d'aff. à Constantinople, à Anvers.
17 mars 1849.	V ^{te} de Kerckhove, ancien médecin en chef des armées, à Anvers.
14 avril 1849.	Alexandre Schaepekens, peintre ¹ , à Maëstricht.
18 janvier 1851.	Chever de Thumaide, secrétaire-général de l'Académie, à Liège.
18 janvier 1851.	Colson, chef de bataillon au 75 ^e de ligne, à Oran.
24 mai 1851.	Barry, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres, à Toulouse.
19 juin 1851.	V ^{te} Armand de Pontmartin, homme de lettres, à Avignon.
29 novem. 1851.	Chabanon [✱] , docteur-médecin, maire, à Uzès.
20 mars 1852.	Ebrard, docteur-médecin, à Bourg.
18 décem. 1852.	Magloire Giraud, ch. hon. d'Aix et de Fréjus, corresp. du m ^{re} de l'instr. publique pour les trav. hist., rect. à St-Cyr (Var).
8 janvier 1853.	Baruffi, médecin en chef de l'hôpital, à Rovigo.
7 janvier 1854.	De Chabaud-Latour (C. [✱]), général commandant du génie, à Alger.

Date de la Réception	LISTE DES MEMBRES CORRESPONDANTS.
15 avril 1854.	N.M. Massone, docteur-médecin, à Gènes.
6 janvier 1855.	C ^r Bousquet, homme de lettres, à Marseille.
6 janvier 1855.	Emile Boisson, notaire et maire, à Sommières.
17 février 1855.	Ecoffet, directeur des contributions indirectes, à Nîmes.
14 avril 1855.	Comarmond, conservateur des musées, à Lyon.
23 juin 1855.	Roux, docteur-médecin, secrétaire de la Société de Statistique, à Marseille.
10 novem. 1855.	Boudard, secrétaire de la Société archéologique, à Béziers.



